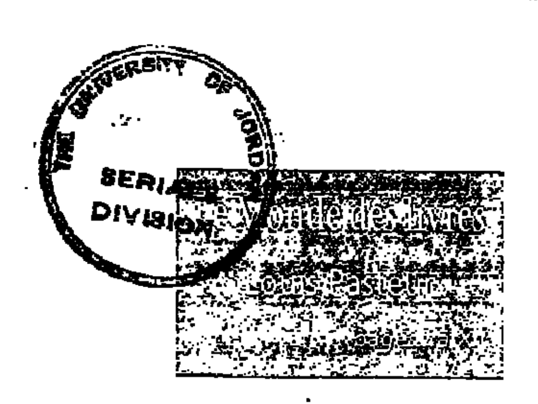


Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15601 – 7 F

VENDREDI 24 MARS 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Bruxelles propose le maintien des quotas audiovisuels

LA COMMISSION européenne a adopté, mercredi 22 mars, un projet de révision de la directive Télévision sans frontières qui permet le maintien pour dix ans des quotas de diffusion d'œuvres européennes. Plusieurs votes ont été nécessaires avant que le commissaire chargé de l'audiovisuel, l'Espagnol Marcelino Oreja, ne parvienne à convaincre ses collègues. Le Britannique Leon Brittan, les Suédois et les Allemands ont été les plus hostiles à ce texte.

Sur un autre dossier, celui de l'énergie électrique, la commission a fait mercredi des propositions de déréglementaion du transport qui ont été sévèrement critiquées par EDF et par le ministère français de l'industrie.

Lire pages 18 et 30

Alain Juppé appelle à préparer un gouvernement de « rassemblement »

Le ministre dénonce les « vilenies » de la campagne

« IL FAUT PRÉPARER l'après-second tour » : Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, président par intérim du RPR et l'un des principaux animateurs de la campagne de Jacques Chirac, se place résolument dans la perspective de la victoire de son candidat. Sans confirmer explicitement qu'il pourrait être, dans ce cas, le prochain chef du gouvernement, M. Juppé, dans l'entretien qu'il nous a accordé, estime qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre une fonction gouvernementale et celle de chef de parti.

Il souligne qu'*« il faudra gouverner dans un esprit de rassemblement »* et met en garde contre les *« vilenies »*, dont il estime que M. Chirac a *« subi son compte »*. M. Juppé dénonce les *« attaques contre la famille de la femme »* du maire de Paris au sujet de la vente de terrains de la famille de Mme Chirac au Port autonome de Paris (*Le Monde* du 22 mars).

Lire page 6



Les présidents d'université demandent une vaste réforme

Une négociation nationale devrait s'engager selon eux avant toute décision

LE DÉBAT sur l'avenir de l'enseignement supérieur est relancé. Jeudi 23 mars, les représentants de la conférence des présidents d'université (CPU) devaient présenter au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, le résultat de plusieurs semaines de consultation et leurs propositions de réformes. Ils constatent que l'enseignement supérieur est menacé d'implosion, en raison de la hausse brutale des effectifs (plus de deux millions d'étudiants) et du manque de moyens budgétaires.

Les présidents d'université souhaitent l'ouverture d'*« une négociation nationale »* et la mise en place d'*« un dialogue social »* avec les étudiants et les personnels dans chaque établissement. *« Il ne suffit pas de concevoir une politique intelligente, forte. Il faut la négocier, l'amender, la faire accepter et la faire cogérer »*, estime Bernard Dizambourg, premier vice-président de la CPU. Le mouvement des IUT et les conclusions du rapport Laurent sur l'avenir de l'Université, considérées comme une provocation par bon nombre d'étudiants, incitent les responsables d'établissements à plaider pour une méthode douce, seule à même de faire accepter des réformes.

La CPU met en avant un certain nombre de priorités. Elle réaffirme la mission de service public de l'Université, entend maintenir le caractère national des diplômes et s'oppose à la création d'instituts universitaires régionaux, comme le préconisait le rapport Laurent. Elle considère comme une urgence la réduction des taux d'échecs en premier cycle et plaide pour cela pour un renforcement des procédures d'orientation.

Les présidents d'université abordent avec prudence les questions sensibles des aides sociales aux étudiants et des droits d'inscription. Ils demandent la refonte du système d'aide *« complexe et inadapté à la réalité »* et jugent nécessaire de *« lever le tabou »* de la hausse des droits d'inscription en négociant une augmentation *« uniforme, progressive et concertée »*.

Ces propositions interviennent au moment où les principales organisations étudiantes organisent pour le mois d'avril des assises et des états généraux sur l'enseignement supérieur.

Lire page 10

Un sommet sur la surchauffe de la planète

Les ministres des pays signataires du *traité de Rio se réunissent à Berlin du* 28 mars au 7 avril pour étudier la réduction des rejets de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. p. 22

La Belgique face à l'affaire Agusta

Mis en cause dans l'affaire de la vente d'hélicoptères, Frank Vandenbroucke, le ministre belge des affaires étrangères, a donné sa démission. p. 3

La libre circulation en Europe

Alors que la libre circulation des personnes va débuter dans l'Union européenne, le marché des marchandises et des capitaux n'est pas encore totalement réalisé. p. 2

Un rapport sur le sang contaminé

La responsabilité collective des médecins est soulignée dans un rapport officiel, selon lequel la contamination des hémophiles « n'a rien de spécifiquement français ». p. 11

Les éditoriaux du « Monde »

Terreur antikurde ; Les salaires et la vertu. p. 16

Un général, des missiles et le Crédit lyonnais

LE « PATRON » des missiles nucléaires enterrés en Haute-Provence s'est fait rappeler à l'ordre à la suite de son vibrant plaidoyer, devant la presse locale, en faveur de la modernisation de ce système d'armes qui est enfoui dans dix-huit silos sur le plateau d'Albion. *« La rénovation du site*, a estimé le général de brigade aérienne Claude Bigot, *coûterait entre 10 et 20 milliards de francs, soit beaucoup moins que le « trou » du Crédit Lyonnais »*, qui a été évalué à quelque 50 milliards de francs. Sa hiérarchie a jugé que les propos en question étaient inopportuns.

Recevant la presse, la semaine dernière, à son PC de Saint-Christol (Vaucluse), le général Bigot s'en est pris à *« certains élus locaux »* qui auraient intérêt, selon lui, à venir visiter le 1er groupement de missiles stratégiques avant d'en parler. *« Contrairement à ce que l'on a pu entendre ici et là*, a-t-il expliqué, *nous sommes tout à fait opérationnels. Nous pouvons l'être jusqu'en 2005, encore dans dix ans, un temps mimimal pour développer un nouveau système d'armes. »*

Le général Bigot a évoqué les études en cours sur la modernisation de la panoplie de dissuasion. *« Si nous voulons rester une grande puissance nucléaire,* a-t-il commenté, *il faut faire ce que font les autres grandes puissances. Celles-ci gardent les trois composantes : avions, missiles et sous-marins. Aucune d'elles ne comporte une crédibilité suffisante à elle seule. Quant à nous* [au 1er groupement de missiles stratégiques], *nous avons des qualités uniques, une disponibilité remarquable, une grande flexibilité et nous sommes les seuls à pouvoir assurer la sanctuarisation du sol national. »*

Précisant qu'il s'agissait d'une conception personnelle, le général Bigot a considéré que la France pouvait mettre ses missiles *« dans une corbeille européenne »*, pour, à l'avenir, *« sanctuariser l'Europe »*. Résolu à défendre le système du plateau d'Albion face à des critiques qui mettent en doute sa survie au-delà de la fin du siècle, il a évoqué le déploiement de missiles à longue distance (entre 10 000 et 12 000 kilomètres), au lieu des missiles actuels qui portent à 4 500 kilomètres. Il a conclu : *« Dès que le président de la République sera élu, je ferai tout pour qu'il vienne ici. »* On sait, en effet, que le prochain chef de l'Etat devra arrêter avant 1997 sa décision sur une modernisation ou un abandon du plateau d'Albion. La plupart des candidats se sont, pour l'instant, déclarés plutôt en faveur du maintien des sous-marins stratégiques et de la constitution d'une seconde *« composante »*, dite complémentaire, à partir de missiles air-sol tirés par le Rafale ou de missiles sol-sol mobiles.

En période préélectorale, les propos publics du général Bigot – notamment, sur la comparaison entre les pertes du Crédit lyonnais avouées par le ministre de l'économie et le coût supposé de la rénovation du plateau d'Albion – ont paru constituer une entorse au devoir de réserve des officiers.

Connu pour son calme, le *« patron »* du 1er groupement de missiles stratégiques a néanmoins été rappelé à l'ordre, pour son manquement à la discrétion, par le chef d'état-major de l'armée de l'air duquel cet officier général relève. La hiérarchie militaire a, en effet, donné des consignes strictes pour que les cadres se tiennent en dehors des polémiques de la « campagne », surtout dans le domaine nucléaire.

Jacques Isnard

Changement de génération chez Sony



NOBUYOKI IDEI

SONY change de patron. Le groupe d'électronique grand public qui a imposé le baladeur a nommé à sa tête Nobuyoki Idei, un « jeune » directeur exécutif de cinquante-sept ans. Il remplace Norio Ohga, soixante-cinq ans, l'actuel directeur général, qui devient président du conseil d'administration et reprend le poste laissé vacant en novembre 1994 pour raison de santé par le fondateur du groupe, Akio Morita. M. Idei réussit la prouesse de passer devant treize directeurs et vice-présidents plus âgés. Ce directeur exécutif a tenu des postes importants dans la branche vidéo du groupe et a une bonne connaissance des programmes. Sa nomination n'est donc pas sans rapport avec la compétition qu'a engagée Sony avec son allié Philips pour imposer sa norme dans la bataille mondiale du vidéo-disque numérique.

La tâche de Nobuyoki Idei n'est pas facile. Les coûteux investissements de Sony dans le cinéma d'Hollywood se sont révélés des désastres financiers. Et la bataille du CD-vidéo est loin d'être gagnée. M. Idei ne devrait toutefois pas opérer de changement stratégique majeur. Il sera de toute façon assez encadré. M. Ohga, son prédécesseur, garde une fonction importante. Et son bras droit, Tsunao Hashimoto, a été, dans le même temps, promu vice-président.

Lire page 32

L'immigration sans naïveté ni démagogie

C'EST une révolution salutaire dans l'approche de la question des immigrés en France qu'inaugure l'enquête de l'Institut national d'études démographiques (INED) sur l'insertion des populations d'origine étrangère (*Le Monde* du 22 mars). Venimeux, souvent malhonnête ou hypocrite, le débat qui s'est développé depuis une douzaine d'années sur ce sujet a puisé ses thèmes davantage dans le registre des peurs et des préjugés que dans celui des réalités scientifiquement observées. Les spectres de la polygamie, des mariages « blancs », de l'islamisme, de l'immigration clandestine, jetés en pâture à l'opinion publique, ont permis de lancer des polémiques électoralement payantes et de justifier des tour de vis législatifs aux effets redoutables pour les droits de l'homme. Peu importe si la polygamie, les mariages de complaisance ou l'islamisme sont ultra-minoritaires, si les illégaux ont des enfants français, si les messages ainsi délivrés alimentent la xénophobie.

Ce type d'exploitation démago*gique a été rendu possible, entre* autres, par une profonde méconnaissance des réalités de l'immigration. Alors que les pays anglo-saxons sont inondés d'analyses ethniques qui prétendent rapporter tous les comportements sociaux à des communautés reconnaissables à la couleur de la peau, la France, au nom du principe d'égalité et de non-discrimination, ne veut voir « qu'une seule tête ». Le seul critère considéré comme politiquement correct est celui de la nationalité. Jusqu'à présent, toutes les analyses sociologiques reposaient donc sur l'unique dichotomie Français-étrangers.

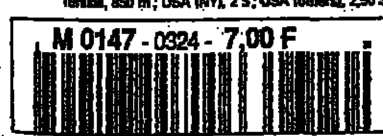
Or la réalité se révèle bien plus complexe. Certains Français sont des immigrés ayant acquis la nationalité au cours de leur vie, tandis que certains étrangers sont nés en France et y ont toujours vécu. Le critère de la nationalité est donc insuffisant pour saisir les phénomènes d'intégration ou de rejet. Le décalage entre la réalité statistique d'une stabilité dans le temps du nombre d'étrangers et la réalité observable d'une population de plus en plus colorée – qui s'explique par le fait que quelque 100 000 étrangers acquièrent chaque année la nationalité française –, a fini par jeter le trouble dans l'opinion sur les données relatives à l'immigration.

Philippe Bernard

Lire la suite page 16



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0324 - 7,00 F

SCHENGEN. L'entrée en application, dimanche 26 mars, de la convention de Schengen, dans sept des quinze Etats membres de l'Union européenne, va marquer la première étape vers l'instauration d'un « espace européen » où les personnes pourront se déplacer librement sans contrôles aux frontières. ● **MARCHANDISES.** Cette *« révolution »* – encore limitée à une minorité privilégiée d'Européens – s'est fait attendre : craintes et préjugés des administrations nationales sont forts. Prévue dès l'origine de la construction européenne dans le traité de Rome, la libre circulation à l'intérieur des frontières communautaires a été réservée jusqu'ici aux marchandises. ● **MONNAIES.** Un péril inattendu menace la construction européenne : les dévaluations monétaires *importantes pratiquées par* certains pays risquent de provoquer des secousses dans le SME.

La libre circulation des personnes dans l'Union européenne va débuter

Le marché intérieur européen des marchandises et des capitaux n'est pas encore totalement réalisé mais les résultats du travail entrepris depuis le Livre blanc de 1985 sont de bon augure

LE 1er JANVIER 1993, huit ans *après la publication par la* Commission de Bruxelles du Livre blanc qui avait fixé la marche à suivre, les douze Etats qui constituaient alors la Communauté européenne abolissaient les contrôles douaniers à leurs frontières communes, pour instituer un seul grand « marché intérieur » unifié. Ils sont aujourd'hui quinze, la Suède, la Finlande et l'Autriche ayant adhéré le 1er janvier 1995 au traité d'« Union européenne », entré lui-même en vigueur en novembre 1993.

Tout, bien sûr, n'a pas été fait d'un seul coup. Les procédures aux *frontières communautaires* s'étaient allégées au fil des années. Mais depuis janvier 1993, tout le monde est libre de commercer sur tout le territoire de l'Union européenne sans avoir à montrer patte blanche aux gabelous qui, jusqu'alors, depuis leurs guérites, assuraient les procédures traditionnelles de dédouanement des marchandises. Le « document administratif unique », que chaque transporteur devait fournir au franchissement de la frontière, était supprimé.

Ces contrôles permettaient de s'assurer que les mouvements de marchandises étaient conformes aux réglementations nationales en matière de fiscalité, de commerce, de sécurité, de santé. Ils étaient la source de revenus et de données *statistiques pour les administrations* publiques. Mais ils coûtaient cher aux entreprises, en raison des taxes à acquitter, des frais de procédure et des pertes de temps. Ce surcoût était estimé par la Commission européenne à 12 milliards d'écus, soit près de 78 milliards de francs par an, représentant environ 5 % à 7 % du volume du commerce intracommunautaire. Au moment où chacun des Etats membres devait affronter une concurrence internationale de plus en plus active, face à de grands marchés comme les Etats-Unis et le Japon, ce surcoût devenait de plus en plus insupportable pour les acteurs économiques européens. Il entravait en outre la capacité des petites et moyennes entreprises à se frotter au commerce hors frontières, et donc à développer leur compétitivité.

Deux ans après l'entrée dans les faits du marché unique, le bilan reste à faire. Plusieurs études viennent d'être lancées par la Commission de Bruxelles pour mesurer son impact sur le développement du commerce intracommunautaire et inventorier les améliorations à apporter. Les informations sont encore trop partielles pour autoriser des conclusions définitives. Les entreprises habituées à travailler à l'export avaient en grande partie anticipé la nouvelle situation. Les statistiques montrent que la part des pays membres de l'Union européenne dans les exportations françaises est passée depuis 1985 de 50 % à 60 %. La mise en place du grand marché n'a pas provoqué une soudaine frénésie. Mais elle est tombée au plus mauvais moment, alors que les pays de l'Union étaient en pleine récession économique. *« Il ne faut pas oublier que nous sortons d'une période très difficile sur le plan de la conjoncture économique »*, insiste le Britannique John Farnell, responsable du suivi au sein de l'administration européenne.

ENCOURAGER LES ENTREPRISES

Le ministre délégué aux affaires européennes, Alain Lamassoure, qui présidait en grande pompe, dans son Pays basque, à Biarritz, le 19 mars, la réunion des responsables européens chargés du grand marché, soulignait l'importance de mobiliser les acteurs économiques. Dans un rapport préparé à la demande du premier ministre, le député Nicolas Forissier, lui-même patron de deux petites imprimeries, note que sur 1,5 million d'entreprises françaises, 140 000 seulement exportent, dont 30 000 de manière significative et durable. *« Plusieurs dizaines de milliers, voire une centaine de milliers d'entre elles, pourraient sans doute commencer à le faire si elles étaient plus conscientes des possibilités qui leurs sont offertes et si certains obstacles étaient supprimés. Et les autres entreprises doivent aussi bien comprendre les mécanismes du marché unique qui peuvent avoir des conséquences pour elles sur leur propre marché local »*, écrit-t-il, en suggérant un catalogue de mesures propres à aider les PME françaises à s'informer et à s'adapter.

La mise en place de ce grand marché est loin d'être terminée. Elle a nécessité un travail considérable de la part de la Commission de Bruxelles et des Etats pour harmoniser leurs réglementations, leurs législations, leurs régimes fiscaux, et ils ne sont pas au bout de leurs peines. Plus de 280 directives ont été adoptées à cette fin entre 1985 et 1993. Chaque Etat a dû les transposer dans son droit interne, processus qui, deux ans après, n'est pas encore achevé. A Biarritz, le commissaire italien chargé à Bruxelles de superviser ce secteur, Mario Monti, estimait à 91 % en moyenne le taux de transposition des directives dans les quinze pays membres, avec d'importantes différences d'un domaine à l'autre, mais aussi d'un pays à l'autre. La Grèce est à la traîne. Mais l'Allemagne aussi, ce qui s'explique sans doute par les efforts importants que son administration a dû consacrer depuis 1990 à la réunification, par les lourdeurs du fédéralisme – ce qui inquiète un peu, venant du plus important des pays de l'Union, qui a toujours professé un « européisme » pur et dur. Après un démarrage lent, la France s'est, pour sa part, bien rattrapée.

DES SECTEURS SENSIBLES

Plus on touche au cœur des Etats, à ce qui pendant des décennies a constitué leur souveraineté, plus les renoncements sont difficiles. On constate tous les jours les réticences auxquelles se heurtent encore la dérégulation dans des secteurs aussi sensibles que les chemins de fer, les transports aériens, les télécommunications. Dans la distribution d'énergie, soumise traditionnellement aux impératifs de la sécurité nationale, il faut, pour faire bouger les choses, convaincre, se convaincre que cette sécurité peut être assurée aussi dans le cadre de l'Union européenne. L'ouverture des marchés publics continue de se heurter partout à des réflexes protectionnistes, difficiles à abandonner.

Il est aujourd'hui nécessaire, estime-t-on à Bruxelles, de « digérer » tout cet immense travail de réglementation communautaire, de faire en sorte que ce qui existe soit correctement appliqué, et que les obstacles s'opposant encore à un marché totalement unifié soient peu à peu éliminés. Tout n'est pas affaire de codification. Les gouvernements doivent montrer une volonté politique, les administrations doivent accepter de secouer leurs habitudes, surmonter les méfiances, le poids des corporatismes. Les contrôles aux frontières extérieures du marché intérieur ont été harmonisés dans les textes. Mais, dans la pratique, ils restent marqués par les traditions et les règles des corps nationaux de douaniers, qui doivent peu à peu apprendre à se connaître, à travailler en confiance.

Beaucoup dépendra du sentiment que les Européens auront de l'efficacité de cette coopération entre leurs administrations. Certains résultats sont dores et déjà encourageants. Importante pour les gouvernements en raison de la part qu'elle représente dans les recettes des Etats, la collecte de la TVA, qui suscitait quelques appréhensions (*Le Monde* du 30 décembre 1993), semble n'avoir pas trop posé de problèmes. Le Trésor français, indique-t-on à Paris, a reçu les rentrées qu'il attendait. Plus personne ne parle, pour le moment, de changer le système transitoire, qui instaure un prélèvement dans le pays consommateur.

En matière fiscale, les disparités de prélèvements, d'un pays à l'autre, ont bien suscité quelques difficultés, notamment dans les régions frontalières, mais pas assez pour que le système soit remis en cause. A la Commission, on estime que les distorsions qu'ils provoquent devraient amener progressivement les Etats à adapter leur fiscalité.

Plus gênantes pour la concurrence au sein du marché intérieur semblent être, en revanche, les disparités dans la manière dont chaque Etat fait respecter chez lui les réglementations communautaires. Présentant un mémorandum français à ce sujet, Alain Lamassoure avait, en décembre dernier, cité en exemple le délit de blanchiment de capitaux, pour lequel on encourt vingt ans de prison au Luxembourg, alors qu'aucune peine n'est prévue dans d'autres pays. Assumant la présidence de l'Union depuis le 1er janvier, le gouvernement français en a profité pour réclamer des dispositions obligeant les Etats à la transparence, faute de pouvoir encore harmoniser les sanctions pour atteinte au droit communautaire...

Henri de Bresson

Les décrets d'application de la convention

Le *Journal officiel* a publié mercredi 22 mars trois décrets d'application pour la mise en œuvre de la libre circulation des personnes dans les sept pays de « l'espace Schengen ». Le premier décret porte *« publication de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990 »*. Le *J.O.* confirme que cette convention sera mise en vigueur le 26 mars 1995.

Ce décret comprend huit chapitres, portant notamment sur la suppression des contrôles aux frontières intérieures et la libre circulation des personnes, la coopération en matière de police et de sécurité, le « système d'information Schengen », la protection des données de caractère personnel. Les deux autres décrets portent sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la convention précitée.

Le marché intérieur

● ***Participants*** : les quinze membres de l'Union européenne. En adhérant le 1er janvier 1995 à l'Union, la Suède, la Finlande, l'Autriche ont rejoint les douze pays qui avaient créé le marché intérieur (Allemagne, France, Benelux, Grande-Bretagne, Irlande, Danemark, Italie, Espagne, Portugal et Grèce). Les conditions d'adhésion des six pays d'Europe centrale et orientale (PECO) sont à l'étude.

● **Historique.** 1957 : le traité de Rome prévoit un marché commun. Les six signataires instituent une union douanière. 1985 : la Commission de Bruxelles établit un calendrier pour l'achèvement du marché *intérieur à douze. La France,* l'Allemagne et le Benelux signent l'accord de Schengen prévoyant l'abolition à terme de leurs frontières. 1er *janvier 1993 :* Les frontières sont abolies pour les marchandises dans les pays de la Communauté européenne. 1er novembre 1993 : le traité de Maastricht institue l'Union européenne.

● **La libre circulation.** La suppression des frontières intérieures pour les marchandises signifie : l'élimination des contrôles douaniers entre les Quinze ; le prélèvement de la TVA et des droits d'accises directement auprès des entreprises (actuellement dans le pays où le produit est acheté) ; la gestion dans un *« esprit communautaire »* des frontières externes, avec une politique douanière commune pour l'espace européen ; l'adaptation *des réglementations et des* législations nationales pour éliminer les obstacles à la concurrence ; une coopération entre les administrations nationales.

Le flottement des monnaies faibles ébranle la construction communautaire

ON PEUT se rassurer quant à la solidité de la construction européenne, en se disant que, dans deux ans à peine, un certain nombre de pays de l'Union auront adopté une monnaie commune, ou *auront au moins irrévocablement* stabilisé leurs taux de change.

Il est probable, en effet, que sept ou huit devises européennes fusionnées dans ce qu'il faut bien appeler un noyau dur monétaire enlèveraient tout souci de change aux industriels et aux commerçants échangeant entre eux produits et services dans un espace géographique représentant *grosso modo* les deux tiers de la production nationale des Etats-Unis. Probable aussi que le bloc monétaire formé serait d'une ampleur suffisante pour amortir les variations du dollar et leurs effets dépressifs sur l'Europe, dont les exportations perdent en compétitivité quand le billet vert s'affaiblit, comme c'est le cas actuellement.

On peut tout au contraire s'inquiéter en constatant que la situation monétaire en Europe ne s'améliore pas et que les jours qui passent, loin de nous rapprocher du salut, nous en éloignent. Que la crise des changes qui secoue à nouveau plusieurs devises européennes, après les douloureux épisodes de septembre 1992 et de juillet-août 1993, ait pour origine la faiblesse du dollar et, au-delà, la crise mexicaine, ne change rien à l'affaire. La vérité force même à dire que de telles secousses ont, y *compris dans leur excès, un rôle* salutaire, puisqu'elles font apparaître l'immense fossé qui sépare encore des économies européennes qu'on voudrait intégrer monétairement. L'Allemagne, d'une part, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, d'autre part, sont trop éloignés économiquement pour pouvoir participer avant longtemps d'une même monnaie.

Le rôle d'amortisseur joué entre pays par les taux de change est essentiel, en ce qu'il corrige notamment des taux d'inflation et des évolutions de salaires trop différents. Sauf à accepter de voir s'appauvrir des *régions* entières, asphyxiées par des pertes importantes de compétitivité, comme cela a failli se produire dans les Länder de l'Est après la réunification. Car les fonds structurels ou de cohésion venus de Bruxelles ne pourront jamais jouer pour les pays du sud de l'Union le même rôle que les transferts financiers massifs consentis par Bonn pour la partie est du pays.

La récente crise des changes qui, en Europe, a surtout touché les monnaies faibles, comme la lire et la peseta, a donc l'avantage de montrer clairement les pays qui ne pourront sûrement pas participer à l'UEM en 1997. Elle a en revanche *pour inconvénient de réduire le* nombre des prétendants au passage à la troisième étape, c'est-à-dire à la monnaie unique. Les autorités françaises ont beau dire et redire que la chose est possible, on voit mal comment huit pays pourraient satisfaire dans un peu plus d'un an aux critères retenus par le traité de Maastricht, alors que, pratiquement, seul le Luxembourg y parvient aujourd'hui.

PEU DE PRÉTENDANTS

Fin 1996, quand les diverses instances chargées de l'examen de passage, notamment l'Institut *monétaire européen (IME)*, la Commission et le Conseil européen, auront à se prononcer, on peut espérer que les pays élus seront plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui. Mais il est difficile de croire qu'ils seront huit, comme le veut le traité, ou même sept *si la Grande-Bretagne* et le Danemark choisissaient, comme on leur en a reconnu le droit, de ne pas participer. En comptant et re*comptant, on trouve comme pré*tendants probables ou possibles : l'Allemagne, bien sûr – encore que sa dette publique risque de dépasser les 60 % du PIB exigés –, la France – au prix d'efforts budgétaires importants –, le Luxembourg, *l'Irlande et le Danemark*. L'ennui est que des pays comme la Belgique, dont la dette publique avoisine les 140 % du PIB, et même l'Autriche, dont les problèmes budgétaires apparaissent plus graves que prévu, risquent de ne pouvoir répondre à l'appel.

La décision pourrait être prise de permettre aux nouveaux adhérents à l'Union qui n'ont pas encore rallié le système monétaire européen (SME) – c'est-à-dire la Finlande et la Suède – de le faire, en bénéficiant d'un délai inférieur aux deux années prévues pour prouver la stabilité de leurs taux de change. *Certains espoirs se portent sur la* Finlande pour achever de constituer le bouquet de huit pays nécessaire au grand basculement : on ne *sait trop pourquoi, si ce n'est à* cause d'un taux d'inflation très bas, voisin de 2 %.

Autre possibilité étudiée : déci*der fin 1996, lors de l'examen, que* le passage ne se ferait pas au début de 1997, mais en 1998. Le traité ne semble pas interdire cette interprétation lorsqu'il dit que *« le conseil réuni au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement, statuant à la majorité qualifiée, au plus tard le 31 décembre 1996, décide si une majorité des Etats membres remplit les conditions nécessaires pour l'adoption d'une monnaie unique, décide s'il convient que la Communauté entre dans la troisième phase et, dans l'affirmative, fixe la date d'entrée en vigueur de la troisième phase »*.

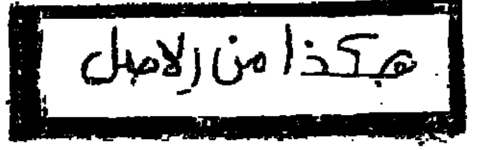
LES RISQUES DE L'ATTENTE

On pourrait donc imaginer – curieusement, cette hypothèse n'avait jusqu'à présent pas été retenue – que la troisième phase commence au début de 1998 ou à l'été 1998, à huit bien entendu. Ce qui laisserait à un ou deux pays retardataires la possibilité de régler leurs comptes. Mais cette solution ne fournirait de véritable issue que si un nombre suffisant de pays étaient réellement prêts à entrer dans l'Union monétaire et à en *supporter toutes les conséquences*. Ce qui ne semble pas du tout être le cas.

Faudra-t-il alors attendre 1999 *pour former une union monétaire* entre pays européens, comme le prévoit aussi le traité ? Sans doute, encore que la prudence ne soit pas toujours du côté de la raison. Car, dans quatre ans, la conjoncture économique sera sans doute moins porteuse, rendant plus difficile la conduite de politiques rigoureuses, en matière budgétaire notamment.

Le principal danger qui menace la construction européenne en cas de report de l'UEM à la fin du siècle n'est pourtant pas là, mais *dans la lente usure du système mo*nétaire européen, qui, après avoir perdu deux de ses membres importants en 1992 – l'Italie et la Grande-Bretagne –, s'est montré incapable de les récupérer. Le SME n'a pas du tout été conçu pour laisser les monnaies de grands pays flotter librement autour de lui. Si la livre, surévaluée jusqu'à l'été 1992, a dévalué depuis lors de moins de 16 %, il n'en va pas de même de la lire, dont la dépréciation atteint 50 % depuis la même date. *Le fait* que le marché unique résiste à pareil traitement est peut-être la preuve de la solidité de la construction européenne. *Mais il* est probablement plus vrai encore de dire que l'Espagne, en s'interdisant d'imiter l'Italie, tient maintenant entre ses mains une bonne partie de l'avenir du SME. Et du marché unique.

Alain Vernholes



Le ministre belge des affaires étrangères a présenté sa démission

La position de M. Claes au secrétariat général de l'OTAN est de plus en plus compromise

Nouvelle conséquence de l'affaire Agusta, du nom de cette firme italienne ayant versé des pots-de-vin à la classe politique du royaume au moment d'un contrat de vente d'hélicoptères, le ministre belge des affaires étrangères, Frank Vandenbroucke, a donné sa démission, mercredi 22 mars. La presse avait fait certaines révélations sur les caisses noires de son parti, le Parti socialiste flamand, dont il était l'ancien président.

L'AFFAIRE AGUSTA continue à secouer la Belgique. Mercredi 22 mars, Frank Vandenbroucke, ministre des affaires étrangères, a ainsi donné sa démission. Quelques heures auparavant, à la suite de révélations de la presse flamande, il avait dû admettre l'existence d'une caisse noire au profit du Parti socialiste flamand (SP) de 1989 à 1991, à l'époque où il présidait cette formation. Selon ses dires, il n'aurait découvert ces irrégularités qu'en 1991 et aurait immédiatement ordonné la destruction d'un reliquat de l'argent sale. Plaidant la *« naïveté »*, il précise qu'il s'agissait seulement de 6 millions de francs belges (1 million de francs français) déposés dans le coffre d'une agence bancaire. Mais, au lieu de *« brûler »* ces billets, comme le demandait M. Vandenbroucke, le trésorier du SP, Etienne Mangé, en aurait fait profiter un dirigeant local du parti, Freddy Willockx, actuellement député européen, pour renflouer un hebdomadaire catholique flamand et lui donner une coloration socialiste. Arrêté le 17 février et emprisonné, M. Mangé a déclaré aux enquêteurs que l'argent venait de la firme Agusta.

M. Vandenbroucke a été remplacé par un membre de son parti, Erik Derycke, secrétaire d'Etat à la coopération depuis 1991. Il s'agit d'un replâtrage de fortune à deux mois des élections législatives anticipées. Intellectuel à tendance pacifiste, âgé de trente-neuf ans, M. Vandenbroucke passait pour incarner la jeune gauche flamande.

Le 10 octobre 1994, il avait succédé à Willy Claes, appelé aux fonctions de secrétaire général de l'OTAN. Ce qui vient de se passer rend encore plus difficile la situation de ce dernier, qui, en tant que ministre de l'économie, fut un des principaux négociateurs du contrat d'achat d'hélicoptères en 1989.

Plusieurs partis d'opposition, flamands et francophones, demandent la démission du secrétaire général de l'OTAN. Gérard Deprez, président du Parti social-chrétien francophone, qui a des ministres dans la coalition gouvernementale avec les socialistes, s'est pratiquement joint à eux dans une déclaration à la radio mercredi soir. *« Je constate que beaucoup d'éléments font penser que sa responsabilité pourrait être engagée davantage que celle de M. Vandenbroucke »*, a-t-il dit de M. Claes. La chambre des mises en accusation de Liège a confirmé, la semaine dernière, le mandat d'arrêt de Johan Delanghe, ancien chef de cabinet de M. Claes, incarcéré depuis le 28 février. Jusqu'à présent, M. Delanghe a apparemment couvert son patron. Au cas où la prolongation de sa détention l'amènerait à parler davantage, le sort du secrétaire général serait scellé, même si, dans le contexte local, l'acceptation de pots-de-vin au profit d'un parti, en l'absence d'enrichissement personnel, n'est pas considéré comme une infamie par les membres de l'Alliance, de plus en plus embarrassés.

Jean de la Guérivière

Des élections à haut risque

SI LOUIS TOBBACK, le président du Parti socialiste flamand (SP), a déclaré, jeudi 23 mars, que la démission de M. Vandenbroucke était une preuve de rigueur morale et *« en aucun cas l'aveu d'une quelconque culpabilité »*, les élections législatives du 21 mai risquent, pourtant, d'être catastrophiques pour les socialistes flamands. Jean-Luc Dehaene, premier ministre, avait annoncé la date de ce scrutin anticipé un jour avant le rebondissement de l'affaire Agusta, dont il était informé. Son gouvernement de coalition est composé de sociaux-chrétiens et de socialistes, c'est-à-dire de quatre partis, puisque, pour chaque famille politique, il y a des formations distinctes en Flandre et en Wallonie. L'opposition libérale peut espérer que la reconduction de la majorité sortante n'aura pas lieu.

Une première faille est apparue chez les néerlandophones, le 15 mars, avec la chute du gouvernement flamand pour cause de désaccord sur le « plan lisier ». Depuis longtemps, la campagne flamande est altérée par l'épandage excessif de fiente animale en raison de l'importance des élevages industriels. Approuvé par les écologistes, le SP a voulu faire adopter des mesures drastiques. Le Parti social chrétien (CVP) ne l'a pas suivi, du fait des pressions de puissants syndicats paysans.

Cette crise à l'échelon régional entre partenaires de la coalition fédérale est révélatrice des difficultés suscitées par l'adoption d'une constitution donnant une large autonomie aux régions. Pour la première fois, en mai, les Belges éliront directement les députés aux conseils régionaux, en même temps que les députés à l'Assemblée fédérale. Il ne sera plus possible d'exercer un double mandat. *« On peut présumer que les plus autonomistes choisiront de se présenter aux élections régionales, ce qui va accentuer les forces centrifuges à l'intérieur de chaque parti »*, estime le professeur François Perin, un des meilleurs observateurs de la scène politique.

J. de la G.

Espagne : dix ans après, deux cadavres accusent les GAL

MADRID
de notre correspondant

Le ministère de la justice et de l'intérieur a ordonné, mercredi 22 mars, l'ouverture d'une enquête afin de déterminer les circonstances de l'enlèvement et de la mort de deux militants basques, José Ignacio Lasa et José Antonio Zabala, kidnappés à Bayonne le 16 octobre 1983. Trois mois plus tard, le 20 janvier 1984, un individu se réclamant des GAL (Groupes antiterroristes de libération) revendiqua, lors d'un appel à Radio Alicante, l'exécution des deux sequestrés.

Un an plus tard, deux cadavres furent, en effet, découverts dans cette région, enterrés dans un endroit isolé et recouverts de chaux vive. Les expertises ne permirent pas d'identifier les restes et l'enquête conclut qu'il s'agissait de victimes d'un règlement de comptes.

L'AFFAIRE EST RELANCÉE

Aucune relation ne fut établie avec les deux disparus, dont le dossier fut classé. La réouverture de l'affaire des GAL, fin 1994, et les déclarations des deux policiers repentis José Amedo et Miguel Dominguez ont mis la puce à l'oreille d'un inspecteur de police d'Alicante. Jésus Garcia a fait le rapprochement et s'est souvenu que les ossements étaient toujours dans une chambre froide du cimetière municipal. Une nouvelle expertise fut ordonnée : il s'agit bien des deux militants basques, dont l'examen des restes atteste encore de traces de torture. Des ongles des pieds et des mains ont été arrachés. Les deux hommes ont été assommés et exécutés d'une balle dans la tête avant d'être enterrés.

Grâce aux renseignements obtenus, les GAL purent localiser et assassiner ou enlever des responsables de l'ETA, tandis que la Guardia Civil procédait à des arrestations de dirigeants du mouvement séparatiste dans la localité dont étaient originaires Lasa et Zabala. Il est cependant pratiquement établi que les auteurs du rapt se sont trompés de cible.

Ils voulaient obtenir des renseignements sur l'endroit où était séquestré Alberto Martin Barrios, enlevé par l'ETA le 5 octobre 1983 et exécuté le 18 octobre, soit deux jours après le kidnapping de Lasa et de Zabala qui ne savaient rien de cette affaire.

L'identification de ces deux victimes de la *« sale guerre »* menée contre l'ETA a relancé l'affaire des GAL.

L'opposition a demandé la démission de son siège de député de José Barrionuevo, ministre de l'intérieur à l'époque des faits. Tout en lui renouvelant sa confiance, le président du gouvernement, Felipe Gonzalez, a qualifié ce double assassinat d'*« exécrable »* en promettant que l'enquête serait menée jusqu'au bout.

Michel Bole-Richard

Les Tchétchènes ont perdu la guerre des villes

Les indépendantistes se préparent à une guérilla dans les montagnes

A L'ISSUE d'une offensive de grande envergure, mardi 21 et mercredi 22 mars, les troupes russes sont en passe de gagner la *« guerre des villes »* contre les indépendantistes tchétchènes. Après avoir détruit la capitale, Grozny, les troupes envoyées par Moscou ont ainsi encerclé Argoun, pris Chali en étau et isolé Goudermès, trois des principales cités du pays. S'il faudra encore du temps aux forces russes pour « venir à bout » de ces trois villes, les indépendantistes semblent convaincus que, face à l'énorme puissance de feu russe, ils finiront par les perdre une à une et se préparent à la phase finale, la guerre des montagnes.

La tactique russe est simple, elle a fait ses preuves à Grozny : raser la ville par des bombardements et pilonnages d'artillerie incessants, jusqu'à ce que ne reste plus qu'un monceau de ruines, une carcasse vide que les combattants tchétchènes se décident à abandonner.

ARGOUN, VILLE FANTÔME

Argoun n'est déjà plus qu'une ville fantôme, où il n'y a plus une maison dans le centre qui n'ait été touchée par un obus ou détruite par une bombe. Les Russes, après l'échec cuisant du premier assaut sur Grozny au Nouvel An, semblent décidés à éviter tout corps-à-corps avec les combattants tchétchènes. Et après avoir achevé mercredi d'encercler Argoun, ils se sont contentés d'intensifier leurs bombardements sur la ville pour tenter de forcer les Tchétchènes à l'abandonner, plutôt que d'essayer de la prendre par la force.

« C'est horrible, jamais nous n'avons utilisé une telle force de frappe. On les bombarde absolument sans arrêt », déclarait, mercredi, à l'AFP à Grozny un pilote d'hélicoptère qui revenait d'Argoun. Et mardi, dans cette ville, alors même que les forces russes, bloquées depuis trois mois, réussissaient, enfin, à passer la rivière et à encercler la ville, le commandant du bataillon d'élite des forces tchétchènes, Chamyl Bassaïev, avouait à l'AFP qu'il n'était pas sûr que les indépendantistes puissent tenir longtemps. Une fois perdue Argoun, les Tchétchènes se disent déterminés à défendre les deux grandes villes qui leur restent dans la région, Goudermès, la deuxième ville du pays, et Chali, déclarée capitale temporaire de la Tchétchénie. *« Rue par rue, maison par maison »*, affirme le commandant des forces tchétchènes à Chali. Mais, déjà, les Russes ont intensifié, depuis trois jours, leurs bombardements sur Chali, lâchant des roquettes en plein jour dans les rues animées du centre et provoquant le départ affolé des habitants.

Car la progression russe continue à jeter sur les routes des milliers de civils, pour beaucoup déjà des réfugiés venus de Grozny et des villages pris peu à peu sous le feu des canons russes. Effrayés par les récits horribles qui courent sur les exactions des soldats russes à Grozny, le pillage des maisons et les arrestations arbitraires – sinon les exécutions – de civils tchétchènes tentant de défendre leurs biens, ces réfugiés suivent les combattants indépendantistes dans leur retraite inexorable vers les montagnes du sud.

Déjà, les petits villages parsemés sur les monts du Caucase sont pris dans la guerre. Sur les routes on peut voir des camions emmenant combattants tchétchènes et armes vers les montagnes, où se préparent les bases d'où les indépendantistes comptent mener le combat. – *(AFP.)*

L'Irak a condamné l'intervention turque au nord de son territoire

Ankara reste sourd aux pressions européennes

DANS sa première réaction depuis l'intervention turque au nord de son territoire, contre les guérilleros kurdes de Turquie qui y seraient réfugiés, Bagdad a condamné l'invasion de l'armée turque. *« L'Irak considère l'opération comme une violation de sa souveraineté, et exprime ses regrets et ses protestations à la suite de cette atteinte à l'intégrité de son territoire »*, a déclaré, mercredi 22 mars, un porte-parole du ministère irakien des affaires étrangères. Il a indiqué que les autorités de Bagdad *« exigent simultanément le retrait de l'armée turque et la cessation immédiate de l'ingérence américaine »*. Une allusion au soutien accordé par les alliés occidentaux aux formations kurdes irakiennes qui contrôlent le nord de l'Irak depuis 1991.

Plusieurs pays européens, dont l'Allemagne, ont condamné mercredi l'opération militaire turque, en dépit de l'assurance donnée par Ankara aux Etats-Unis qu'elle resterait *« limitée »*. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a affirmé que l'offensive turque était *« un motif de grands soucis »*. *« La question kurde doit être résolue en premier lieu par des moyens politiques et légaux, et non militaires »*, a-t-il souligné. La Belgique a jugé *« inacceptable »* l'intervention militaire turque tout en déclarant avoir *« de la compréhension pour le fait que l'Etat turc souhaite se défendre contre le PKK »* (le Parti indépendantiste kurde), a affirmé le porte-parole du ministre belge des affaires étrangères. *« Ce n'est pas le moment de prendre des sanctions contre la Turquie et d'ériger un mur entre la Turquie et l'Europe »*, a-t-il précisé. Le gouvernement norvégien a, pour sa part, décidé de ne plus accorder de licences d'exportation d'armes pour la Turquie.

DEMANDE DE « CLARIFICATIONS »

Evitant de condamner formellement Ankara, l'Union européenne a annoncé qu'elle allait demander des *« clarifications »* au gouvernement turc à l'occasion de la mission, jeudi à Ankara, des ministres des affaires étrangères de la troïka européenne (Allemagne, France, Espagne). L'UE est surtout préoccupée par l'ampleur de l'opération, alors qu'elle vient de conclure avec la Turquie un accord d'union douanière. *« Les mesures prises doivent être proportionnelles, il faut vérifier que les actions de l'armée turque sont bien ciblées contre le PKK »*, a déclaré un porte-parole de la commission.

Dans un communiqué publié mercredi à Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se dit *« vivement préoccupé par le sort de la population civile, particulièrement exposée dans les zones de combat »*. L'organisation a lancé un appel *« aux autorités militaires turques, ainsi qu'à toutes les parties impliquées, afin qu'elles respectent le droit international humanitaire »*. Un haut responsable de l'ONU à Bagdad, Viktor Wahalroos, a exprimé *« son inquiétude concernant la population civile, car si cette opération se poursuit elle affectera notre action humanitaire dans le nord de l'Irak »*.

Sourde à toutes ces remarques, la Turquie a justifié son opération militaire en affirmant que *« la suppression d'une menace dirigée contre la sécurité de ses citoyens est une tâche qui incombe à tout Etat »*. Le ministre des affaires étrangères, ainsi que le président Suleyman Demirel, ont rejeté les critiques de l'étranger. *« Il n'est pas possible de* (les) *comprendre »*, a déclaré M. Demirel. Le gouvernement turc a réaffirmé que ses troupes se retireraient d'Irak dès que leur mission serait achevée, soulignant que la *« bande de sécurité »* qu'elles cherchent à établir le long de la frontière ne sera pas une zone tampon. La Turquie *« ne peut tolérer »* que *« les terroristes »* venant du nord de l'Irak – les membres du PKK - *« commettent des crimes et fuient plus tard »* dans cette région, a observé le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Ferhat Ataman. Il a, d'autre part, affirmé que la Turquie n'avait jamais demandé la suspension des vols de reconnaissance de la force multinationale « Provide comfort », censée assurer la protection des Kurdes irakiens contre le régime de Bagdad. Aucun vol n'a été organisé depuis le début de la semaine.

Sur le terrain, les porte-parole militaires à Diyarbakir (Sud-Est) ont indiqué que les forces turques s'étaient emparées de pratiquement tous les camps rebelles dans le nord de l'Irak. Le général Hasan Kundakci, qui dirige l'opération, a affirmé que *« dans vingt-quatre heures, tous les camps seront aux mains de nos troupes. L'armée continuera à exercer la pression. Soit ils se rendront, soit ils seront tués. Ils n'ont pas d'autre choix »*, a-t-il ajouté. Les troupes turques ont eu cinq tués et quatre blessés mercredi, qui s'ajoutent au bilan de huit tués et onze blessés annoncés la veille, a indiqué le colonel Dogu Silahcioglu, porte-parole de l'état-major. Il a estimé les pertes des rebelles à quelque 200 hommes, précisant que 89 cadavres avaient été récupérés. L'aviation turque a par ailleurs effectué dans la matinée de mercredi « plusieurs sorties » sur des objectifs du PKK. – *(AFP, Reuter.)*

L'attentat au gaz dans le métro de Tokyo a déclenché au Japon une vague d'introspection sur les pratiques religieuses contemporaines

La secte Aum Shinri-kyo qui est au cœur de l'enquête policière a fait l'objet de perquisitions

L'attentat au gaz perpétré le 20 mars dans la capitale nippone continue, bien entendu, de polariser l'attention du public. L'enquête se concentre autour de la « nouvelle secte » Aum Shinri-kyo, dont une trentaine de locaux, à travers le pays, ont été perquisitionnés. Les produits chimiques qui y ont été trouvés suscitent l'interrogation. Un thème corollaire est au centre du débat : celui relatif aux sectes. Bien qu'elles ne soient pas une spécialité de l'archipel, comme le note le chercheur Jean-Pierre Berthon, interrogé par *Le Monde*, leur prolifération (plus de 180 000 sont enregistrées) y est remarquable.

L'ENQUÊTE POLICIÈRE déclenchée par l'attentat au gaz dans le métro de Tokyo, le 20 mars, met en lumière, à tort ou à raison, la secte Aum Shinri-kyo. La presse et l'intelligentsia nippones s'interrogent aujourd'hui sur les « nouvelles religions ». *Le Monde* a interrogé à ce sujet Jean-Pierre Berthon, chercheur au CNRS, représentant à Tokyo de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Ce spécialiste d'anthropologie des religions du Japon décèle plus d'une continuité entre tendances historiques en ce domaine et phénomènes contemporains. Ainsi s'agissant du millénarisme (annonce de la fin du monde), qui est une composante de « l'enseignement » du gourou Shoko Asahara, il observe : *« Les millénarismes japonais, et plus précisément ce que l'on nomme « les mouvements de renouvellement du monde »* (yonaoshi), *sont essentiellement des « millénarismes de l'attente » : des divinités viendront instaurer sur terre un royaume de paix et d'abondance. Ils surviennent à des moments de ruptures sociales très fortes. Dans le cas du mouvement Aum Shinri-kyo, nous semblons assister à des formes plus catastrophistes, supposant que la reconstruction du monde passe par sa destruction. Elles se manifestent dans une société d'abondance où les motifs traditionnels d'adhésion aux nouvelles religions – peur des maladies, pauvreté – sont écartées. »*

« Deux phénomènes d'apparence contradictoires se produisent au Japon : une sécularisation de la société, caractérisée par un recul des grandes religions, et une floraison de nouvelles sectes, dénommées, au Japon, « nouvelles religions ». Comment l'expliquez-vous ?

– Ce que vous dites, on le constate dans toutes les sociétés modernes. Il est de fait que la perte des influences politiques, sociales et culturelles des organisations religieuses qui, jusqu'à un passé récent, avaient assuré la gestion des croyances ne conduit pas nécessairement à un désintérêt envers la religion – laquelle, au demeurant, a toujours été vécue au Japon sous forme plurielle : respect de plusieurs croyances en même temps. Le bouddhisme et le shinto (religion ethnique du Japon) ont, certes, été particulièrement touchés par l'industrialisation et l'urbanisation à partir du XIXe siècle. Ces deux religions n'en continuent pas moins à jouer un rôle non négligeable dans la pratique religieuse – culte des ancêtres, par exemple – qui reste le fondement des comportements rituels populaires aujourd'hui. La recomposition des pratiques et des croyances en dehors des cadres religieux traditionnels est d'ailleurs, pour une part, directement lié à ce fond de culture religieuse.

» Ce qu'offrent les « nouvelles religions », c'est la possibilité individuelle d'adhérer à un enseignement plus proche des préoccupations quotidiennes. Le salut qu'elles proposent est un salut personnel, dans le monde présent. Chaque adhérent se fabrique une religion « sur mesure », empruntant à la riche palette des éléments constitutifs de l'univers syncrétique japonais. Il est donc difficile d'opposer terme à terme « religions historiques » et « nouvelles religions » : tout en développant des formes particulières de participation ou de techniques spécifiques, certains mouvements continuent à revendiquer une filiation ancienne qui leur permet de se rattacher à une tradition valorisante.

– Le phénomène des « nouvelles religions » se retrouve aussi bien en France qu'au Japon. Quelles sont, pourtant, entre l'un et l'autre cas, les différences dans ces retours de l'irrationnel qui touchent des sociétés fondées, en principe, sur la raison ?

– Le cas japonais présente des particularités. Pour en rester aux avatars les plus récents des « nouveaux cultes », on peut dire qu'il n'existe pas au Japon de revendications identitaires aussi fortes que celles que l'on peut constater par exemple, à l'Ouest, avec les mouvements islamiques. Par ailleurs, ce qui est perçu dans le christianisme contemporain comme relativement nouveau – l'expérience immédiate du sacré, le salut dans le monde présent, le bricolage des croyances et des pratiques – est ici pratique fort ancienne, s'apparentant à un substrat religieux commun. Enfin, le recours à des pratiques magico-religieuses, qui visent par l'ascèse ou la concentration mentale à acquérir des forces surnaturelles au bénéfice de l'individu ou du groupe, est un élément propre de la religion populaire japonaise, par exemple, celle des moines ascètes et des religieux itinérants. Dans un univers polythéiste, où le religieux ne s'exprime que très peu à travers *l'idée de transcendance*, cette forme de sacré « sauvage » renoue avec une forme de sacré originel qui refait périodiquement surface, et dont chacun peut tirer bénéfice. En ce sens, la nouveauté des sectes japonaises tient davantage à une mise en forme, voire une « mise en scène », de ces techniques, qu'à l'apparition de croyances fondamentalement nouvelles.

– Le Japon connaît en ce moment ce que l'on dénomme une « troisième vague » de nouvelles sectes. Quelles particularités présentent-elles ?

– L'émergence des nouvelles religions est liée à des périodes de transformations de l'ordre socio-économique. On distingue, en général, au Japon, une première vague à la fin de l'époque Edo (règne des Tokugawa, du XVIIe siècle au milieu du XIXe siècle) et au début de l'ère Meiji (1868-1912), au cours de laquelle naissent des mouvements d'obédience shinto. Une seconde période d'apparition massive des sectes est l'immédiat après-guerre (1945), qui voit la montée de « nouvelles religions » d'obédience bouddhique, aujourd'hui les plus importantes et les mieux structurées des sectes nippones. Enfin, dans les années 70, entrent en scène les « nouvelles nouvelles religions ».

Cette troisième vague voit l'apparition de groupes à l'intérieur desquels les relations entre le fondateur (ou ses représentants) et les fidèles sont de nature directe ; leurs messages sont davantage d'ordre individuel que communautaire. Ces sectes continuent à prendre en charge les peines physiques et spirituelles de leurs membres, mais elles promettent en plus aux adhérents la possibilité d'acquérir une efficacité magique qui permet de s'élever dans la hiérarchie du mouvement. Enfin, elles semblent avoir porté au plus haut degré la « spectacularisation » du religieux et utilisent abondamment les nouveaux moyens de communication.

– *Nous avons, semble-t-il,* avec Aum Shinri-kyo, le cas d'une manifestation de fanatisme, et en tout cas de recours à la violence, par des enlèvements. Est-ce particulier à cette secte ?

– La tradition religieuse japonaise recèle, certes, des manifestations de fanatisme, mais elles sont assez exceptionnelles et principalement d'ordre doctrinal. Les violentes attaques que se portent aujourd'hui certaines sectes s'expliquent par le fait qu'elles sont en concurrence sur le même « marché religieux » : celui d'une population jeune et citadine. La pratique du « suicide collectif » est également rare, ici. En 1986, cependant, sept jeunes femmes membres du groupe Michi No Tomo Kyokai (Eglise des amis de la vérité) se sont immolées par le feu à la suite du décès du fondateur. Coment interpréter ces violences dans des sectes, qui, comme c'est le cas pour Aum Shinri-kyo, vivent en communauté ? Il se pourrait que, au sein de groupes en cours de constitution, où la disponibilité des jeunes adhérents est très forte et où le charisme du fondateur rend plus ténus les liens entre celui-ci et ses disciples, des comportements aberrants puissent facilement apparaître. »

Propos recueillis par Philippe Pons

Plusieurs dizaines de fûts de produits chimiques sont découverts dans les locaux de la secte suspecte

TOKYO
de notre correspondant

Bien que l'origine de l'attentat au gaz dans le métro de Tokyo demeure une énigme, il se confirme que l'enquête s'oriente vers la secte Aum Shinri-kyo dont les locaux à Tokyo et dans les environs de la capitale ont été l'objet, mercredi 22 mars, de perquisitions, lesquelles ont donné lieu à un vaste déploiement médiatique. Les enquêteurs y ont découvert plusieurs sortes de produits chimiques dont certains (tel l'isopropyle) peuvent être utilisés dans la fabrication du sarin, le gaz meurtrier employé dans l'attentat. La preuve formelle de l'implication de la secte dans l'attentat du 20 mars n'a pourtant pas été apportée.

Dans le centre possédé par la secte dans la région de Kamikuishiki, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Tokyo, la police a confisqué plusieurs dizaines de fûts contenant des produits chimiques dont des traces ont été relevés en plusieurs endroits où l'attentat a été perpétré. Les quantités découvertes – les produits ont rempli trois camions de la police –, intriguent les enquêteurs. Ceux-ci ont d'autre part découvert des masques à gaz et des combinaisons de protection.

Selon des experts cités par la presse, le centre de Kamikuishiki disposait de ce qui semble être un véritable laboratoire où étaient stockés deux tonnes de chloroforme et d'éthanol et une cinquantaine de bouteilles de solvant. Autant d'indices qui semblent confirmer que Aum Shinri-kyo se livrait à des expériences avec des produits chimiques, comme le laissaient supposer les plaintes des villageois à la suite d'émanations suspectes de gaz en provenance du centre en juillet 1994.

Le gourou de Aum Shinri-kyo, Shoko Asahara, avait, *pour sa part, mentionné* il y a trois mois le sarin : *« En cas d'urgence,* disait-il dans un de ses « sermons », *il faut tuer l'ennemi d'un seul coup, comme en ont montré la possibilité les recherches sur le sarin au cours de la seconde guerre mondiale. »* Estimant que sa secte était victime d'une répression de ses activités religieuses, le gourou accusait les Etats-Unis et l'armée japonaise de vouloir attaquer ses locaux avec des gaz d'assaut. *« A moins que nous ne contre-attaquions, mes disciples et moi-même risquons de disparaître »*, aurait-il déclaré.

Lors de perquisitions, la police a d'autre part découvert sur le terrain d'un autre centre de la secte, près de Fujinomiya, un gros hélicoptère de fabrication soviétique (de type MI-17). Capable de transporter une trentaine de passagers, cet appareil a été acheté en Autriche en 1994 et transporté par bateau puis remonté au Japon. La police a en outre découvert une grosse somme en yens dans un coffre appartenant à Shoko Asahara ainsi que, selon des informations non confirmées, d'importantes quantités de lingots d'or. Exigeant de ses adeptes qu'ils lui fassent don de leurs biens, la secte paraît richissime.

Depuis l'attentat, Shoko Asahara a disparu. Dans un message retransmis le 21 mars par le bureau de la radio de la secte installé à Vladivostok (Aum Shinri-kyo aurait plusieurs milliers d'adeptes en Russie), le gourou appelle ses disciples à être prêts à mourir : *« Le temps de venir à mon secours est arrivé... Mettons en œuvre le plan de salut et affrontons la mort sans regrets. »*

Certains journaux soulignent la protection dont jouissent les organisations religieuses, ou reconnues comme telles, pour mettre en relief ce qui peut paraître, jusqu'à ces derniers jours, un laxisme de la police dans les enquêtes sur les différentes affaires auxquelles a été mêlée la secte Aum Shinri-kyo. Le gouvernement envisagerait en tout cas de renforcer le contrôle sur les produits toxiques à la faveur d'une loi spéciale.

P. P.

Une partition ethnique s'ébauche dans la capitale du Burundi

Bujumbura se divise peu à peu en quartiers hutus et tutsis distincts

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

Comme dans une scène d'exode, les habitants de Bwiza fuient leur quartier. Profitant d'un calme précaire, mercredi 22 mars, ils partent en file indienne, un matelas ou un sac de vêtements sur la tête, un enfant accroché à une main, un baluchon dans l'autre. Certains ont loué un taxi dont le coffre arrière déborde d'affaires jetées à la hâte. Interrogés, ils font semblant de ne pas comprendre ou bien ne s'arrêtent pas et détournent la tête. La peur se lit dans leurs yeux.

Depuis deux nuits déjà, le quartier retentit d'explosions jusqu'à l'aube. *« On ne dort plus,* dira quelqu'un, *je passe la nuit couché sur le sol de la maison avec mes enfants et ma femme serrés contre moi »*. Dans une salle de quartier, le chef de zone a réuni la population pour lui demander de dénoncer les fauteurs de troubles. Devant le bureau communal, la petite place fourmille d'hommes en armes : policiers, gendarmes, soldats...

Avec ces renforts, la nuit sera-t-elle calme ? *« La situation est totalement imprévisible »*, répond un officier. L'armée est-elle débordée ? *« Nous pouvons parfaitement contrôler la situation mais nous devons éviter les bavures, nous ne sommes pas à la guerre mais devant des citoyens momentanément égarés »*.

Le chef de zone déclare que les explosions de grenades et les coups de feu ont duré jusqu'à l'aube, que *« c'était des citoyens qui tiraient de chez eux »* et que c'était difficile à localiser. Comment expliquer alors tous ces dégâts, ces maisons et ces véhicules incendiés ou détruits, alors que l'armée patrouille toute la nuit pour faire respecter le couvre-feu ? *« La présence des militaires est dissuasive »* se contente de répondre l'administrateur. Il ne sait pas combien des trente mille habitants de Bwiza ont quitté le quartier, mais il a bon espoir de les voir rentrer *« demain »*...

En deux jours, les violences ont fait officiellement neuf morts et une vingtaine de blessés. Loin de Bwiza, les « déplacés » se mettent à parler et racontent une tout autre version des événements : l'armée (issue à plus de 80 % de la minorité tutsie) n'est pas neutre, *« elle ferme les yeux »* ou *« soutient l'action des Sans-échec »*, des miliciens extrémistes tutsis. Il n'existe pas de preuve formelle à ces accusations, mais le fait est que ce sont surtout les habitants hutus qui quittent le quartier. Ils ne se sentent pas protégés.

> « Si mon patron ne vient pas me chercher, je ne peux pas travailler, à cause des bandes de voyous qui tuent les Hutus, et depuis hier, mon patron ne sait plus où j'habite »

Ils se réfugient dans le quartier voisin de Buyenzi, peut-être le dernier territoire « mixte » de la capitale, où cohabitent Hutus, Tutsis et immigrés (Zaïrois, Sénégalais, Maliens). La plupart des déplacés demandent asile à des parents. Les plus pauvres échouent à l'école primaire où s'entassent déjà des hutus chassés en février 1994 quand, à la suite d'une opération « ville morte » organisée par l'opposition tutsie, la majorité des quartiers avaient été « ethniquement purifiés », les Hutus (du moins ceux ne se réclamant pas de l'opposition) étant chassés de Ngagara ou Nyakabiga et les Tutsis expulsés de Kamenge ou Kinama. La vie est difficile à Buyenzi. Le quartier est surpeuplé, les déplacés sans ressources sont nourris par le programme alimentaire mondial et les églises. Dans la cour de l'école, un petit dispensaire a été installé. Les classes sont fermées depuis onze mois et les familles sont trop pauvres pour payer le *minerval* (les frais de scolarité) dans les établissements encore ouverts. Ce père de famille, veuf avec quatre enfants à charge, vendeur dans un supermarché du centre-ville, est arrivé hier à l'école de Buyenzi : *« Je n'ai pas d'abri et nous allons devoir dormir par terre,* dit-il. *En cas de pluie j'irai me réfugier dans un bâtiment s'il y a encore de la place. Si mon patron ne vient pas me chercher, je ne peux pas travailler, à cause des bandes de voyous qui tuent les Hutus, et depuis hier, mon patron ne sait plus où j'habite »*. Il tient à garder l'anonymat, comme d'ailleurs toutes les personnes interrogées, par peur d'être l'objet de représailles. Il craint que le prix des denrées n'augmente bientôt car le marché central est fermé depuis trois jours, les Hutus de la campagne n'osant plus descendre en ville. Certains quartiers sont ainsi isolés de l'arrière-pays et les vivres y deviennent rares et chers.

De nombreux Zaïrois se sont aussi réfugiés à Buyenzi, souvent assimilés par les Tutsis à des Hutus (sans doute a cause leur origine bantoue) ou accusés d'être solidaires de ces derniers. Ils fuient aussi l'insécurité de Bwiza. Alors que les Sénégalais ne semblent pas se sentir menacés, commerçants ou bijoutiers, leurs métiers les rapprocheraient, selon certains, de la communauté tutsie.

La crise de Bwiza a été déclenchée, semble t-il, par l'assassinat de cinq Tutsis dans un bar du quartier, le 20 mars au soir, par des bandes armées hutues. Cette tuerie a été suivi de représailles auxquelles les Hutus soupçonnent les militaires de prendre part. On note depuis six mois une recrudescence des attaques des extrémistes hutus, probablement des éléments des Forces de défense de la démocratie (FDD, un mouvement radical dissident du Frodebu, le parti au pouvoir), ce qui laisse penser que cette « rébellion » est en train de s'organiser.

La rumeur court dans la communauté hutue que l'on voudrait « nettoyer » Bwiza pour y installer les réfugiés tutsis de l'arrière-pays. En effet, près de 150 000 Tutsis ont fui leurs villages lors des massacres qui ont suivi l'assassinat du président – hutu – Melchior Ndadaye, le 21 octobre 1993, et ne sont jamais retournés chez eux. Bwiza n'en est pas à sa première crise. En décembre 1994 déjà, il y avait eu deux jours d'affrontements et un premier exode, mais les habitants étaient revenus une fois le calme rétabli.

Jean Hélène

Cinquantenaire morose pour la Ligue arabe

LE CAIRE
de notre correspondant

La Ligue arabe a célébré sans faste, mercredi 22 mars, au Caire, le cinquantième anniversaire de sa création. A l'exception du président égyptien, Hosni Moubarak, les chefs d'Etat des vingt pays membres (ainsi que le président de l'OLP) se sont fait représenter par les chefs de leur diplomatie.

Minée par les conflits internes, notamment à la suite de la guerre du Golfe, la Ligue espère profiter de son cinquantenaire pour retrouver un second souffle. *« Réalisme »* est le mot d'ordre prôné pour la sortir de l'ornière. Dans son discours d'ouverture, M. Moubarak a estimé que la Ligue devrait œuvrer *« pour réaliser ce qui est possible au lieu de courir derrière l'impossible. »* Le raïs a voulu dresser un bilan « *objectif* » des cinquante années d'activités : *« Ce qui a été réalisé est très inférieur aux aspirations de nos peuples, compte tenu des moyens qui étaient disponibles »*, a-t-il dit. Il a estimé que l'unité arabe devait rester l'objectif de la Ligue, mais, a-t-il ajouté, il faut chercher à y parvenir par étapes.

Il a proposé de commencer par l'économie, *« afin de mieux pouvoir négocier avec les grands blocs économiques qui se sont constitués en Europe, en Asie et en Amérique »*. Il a par ailleurs estimé qu'il fallait *« défendre l'identité culturelle arabe »*, tout en restant *« ouvert aux autres cultures. »* Il est indispensable de revenir aux valeurs de *« modération »* et de rejeter *« les idées fanatiques venues de l'extérieur »*, a-t-il ajouté, faisant allusion au courant islamiste qui conteste nombre de régimes arabes.

Le cinquantième anniversaire a toutefois permis de resserrer les rangs arabes sur la question de la prorogation du traité de non-prolifération nucléaire. Treize pays ont fait savoir qu'ils soutenaient la position de l'Egypte, qui refuse de signer aussi longtemps qu'Israël n'aura pas fait de même.

Alexandre Buccianti

Les jésuites réaffirment leur engagement en faveur de la justice sociale et du développement

La réunion décennale de la Compagnie fait le choix de la continuité

La 34e congrégation générale de la Compagnie de Jésus a pris fin mercredi 22 mars à Rome. Ses travaux ont duré près de trois mois (*Le Monde* du 5 janvier). Réaffirmant les orientations des deux précédentes congrégations, cette assemblée a été marquée par un souci de continuité et d'approfondissement, en dépit des soupçons qui continuent de peser au Vatican sur une orientation jugée parfois trop « politique ».

ROME
de notre correspondante

Le Père Peter-Hans Kolvenbach, supérieur général de la Compagnie de Jésus, s'est attaché à réaffirmer, au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 22 mars à Rome, *« la fidélité des jésuites à* [leur] *mission qui consiste à annoncer l'Evangile, mais aussi à promouvoir la justice dans la défense des droits de l'homme »*. En d'autres termes, selon les propres paroles du père Kolvenbach, *« rien n'a changé, mais tout a été approfondi »*, depuis la spectaculaire congrégation générale de 1974 au cours de laquelle, notamment sous l'impulsion du père Arrupe, leur précédent supérieur général, les jésuites avaient décidé de donner une dimension plus sociale à leur annonce de la foi, en insistant sur la nécessaire proximité des pauvres et sur le développement, notamment dans les pays les plus exposés aux dictatures.

Cela revient à dire, a poursuivi l'actuel « général » des jésuites, *« que la 34e congrégation n'a nullement nié ou négligé cette orientation apostolique, mais elle a davantage souligné le caractère spirituel de la promotion de la justice »*. Les nuances sont donc dans les modalités diverses de cet engagement à établir la justice. Les jésuites n'entendent pas se substituer aux laïcs sur le terrain social et politique, mais souhaitent, en revanche, s'engager au maximum dans leur formation. Le modèle évoqué pour concrétiser cette orientation a été celui des sept jésuites assassinés en 1989 dans leur université de San Salvador, en Amérique centrale.

VIEILLISSEMENT

Avec 23 000 membres, la Compagnie de Jésus *« est en bonne santé »*, a encore affirmé le père Kolvenbach, ce qui ne l'a pas empêché de noter des difficultés, comme *« le vieillissement et la diminution numérique des forces »*. Tout en maintenant les objectifs que sont l'œcuménisme (le rapprochement des confessions chrétiennes), le dialogue interreligieux et l'*« inculturation »*, le « général » a insisté sur la nécessaire unité et la cohésion d'une Compagnie dispersée en tant de lieux différents, pour affronter des réalités fort contrastées : celles d'un monde développé qui perd la foi ; de pays ex-communistes, en Europe de l'Est, qui hésitent à la recherche de modèles et de racines ; enfin, de plusieurs tiers-mondes où, face à la pauvreté et au drame des réfugiés, le message catholique est en concurrence directe avec celui d'autres sectes et religions.

Sur le plan interne, plusieurs règles ont été précisées, en accord avec le Saint-Siège, regardant notamment le mandat du général des jésuites qui, bien que restant « à vie », lui permet de démissionner dans certains cas, notamment pour raisons de santé – auquel cas un nouveau général est élu immédiatement. De même, à titre expérimental, pendant dix ans, certaines formes d'intégration de laïcs, au sein d'institutions jésuites, sont prévues, comme en témoigne la nomination d'une femme à la tête de l'université de Detroit.

LA PROMOTION DE LA FEMME

Sur ce chapitre des femmes, un important document a été enfin adopté par la 34e congrégation. La Compagnie de Jésus avoue qu'elle a été *« complice, peut-être sans le savoir, d'une forme de cléricalisme qui a renforcé la domination masculine en lui attribuant un caractère manifestement divin »*. Elle reconnaît désormais, poursuit le texte, *« sa propre responsabilité de faire ce qui lui est possible, en tant qu'ordre religieux masculin »*, pour remédier aux discriminations et aux violences dont souffrent les femmes.

Marie-Claude Descamps

Brusque aggravation du déficit commercial américain

WASHINGTON. Le déficit commercial des Etats-Unis a augmenté de 68 % en janvier par rapport à décembre, pour s'établir à 12,2 milliards de dollars (contre 7,3 milliards en décembre), une ampleur qui a surpris les analystes. Les exportations américaines ont baissé de 4,6 % en janvier pour totaliser 60,7 milliards de dollars. Cette chute touche surtout les biens d'équipement, les ordinateurs et les avions civils. Les importations ont augmenté de 2,9 % pour atteindre 72,9 milliards de dollars. Conséquence de la crise financière mexicaine, les Etats-Unis, qui dégageaient traditionnellement des excédents commerciaux avec leur voisin du Sud, ont accusé un déficit de 863 millions de dollars avec le Mexique en janvier, le plus élevé depuis dix ans. Les importations en provenance du Mexique ont, elles, fait un bond de 10,9 %, la dévaluation du peso aidant. – *(AFP.)*

■ **IRAN : la Maison Blanche a minimisé**, mercredi 22 mars, les propos tenus à Bahreïn par le secrétaire à la défense, William Perry, sur la menace potentielle de l'Iran pour la navigation dans le Golfe (*Le Monde* du 23 mars), tout en soulignant son *« inquiétude »* concernant les intentions de Téhéran. *« Pour l'instant, il n'y a aucune indication qu'il s'agisse d'autre chose que d'un déploiement défensif »*, a déclaré le porte-parole. – *(AFP.)*

■ **ABOU DHABI : les groupes français Aérospatiale et Sopelem ont** signé avec les Emirats arabes unis (EAU) des contrats aux termes desquels la première entreprise sera chargée de l'entretien de l'aviation émiratie et la seconde fournira des équipements militaires de vision nocturne. Ces marchés, annoncés mercredi 22 mars à Abou Dhabi, portent sur quelque 100 millions de francs. – *(AFP)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : quatre cents soldats britanniques ont quitté l'Irlande du Nord** mercredi 22 mars, un départ annoncé il y a huit jours par le gouvernement et qui reflète la détente intervenue dans la province depuis l'arrêt de la violence il y a sept mois. C'est la première fois depuis 1969, année du début des « troubles » en Ulster, que des troupes se retirent officiellement de la province – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : le Syrien Monzer Al Kassar, poursuivi par la justice espagnole** pour complicité dans le détournement du navire italien *Achille Lauro*, le 7 octobre 1985, a été acquitté mercredi 22 mars à Madrid pour absence de preuves. Il était soupçonné d'avoir fourni des armes au commando palestinien responsable du détournement et de l'assassinat d'un passager américain. – *(AFP.)*

■ **MOLDAVIE : 10 000 étudiants ont manifesté**, mercredi 22 mars, à Chisinau pour protester contre la décision du gouvernement moldave de remplacer l'enseignement de l'histoire de la Roumanie, enseignée depuis l'indépendance en 1991, par celui de l'histoire moldave. – *(Reuter.)*

■ **INDONESIE : trois journalistes ont été arrêtés** ces derniers jours en Indonésie, et étaient toujours gardés à vue mercredi 22 mars. Il s'agit d'Ahmad Taufik et Eko Maryadi, à qui il est reproché d'avoir participé à l'édition d'un mensuel lié à l'Alliance des journalistes indépendants, sans licence officielle, et de Tri Agus Santoso, rédacteur en chef de la revue de l'association de défense des droits de l'homme, *Pijar*.

■ **CAMBODGE : l'ONU s'inquiète de la décision annoncée lundi 20 mars par Phnom Penh** de fermer le centre des Nations unies pour les droits de l'homme installé en 1993 dans la capitale du Cambodge. Selon les autorités du pays, ce centre ternit l'image du gouvernement. L'ONU a décidé de dépêcher un envoyé spécial à Phnom Penh pour en discuter. – *(AFP.)*

■ **NICARAGUA : le Club de Paris s'est engagé à annuler *« 500 à 600 millions de dollars »* de la dette** extérieure, qui s'élève au total à 11,7 milliards de dollars, a annoncé mercredi 22 mars Antonio Lacayo, bras droit de la présidente Violeta Chamorro. – (Reuter)

Le Maroc s'inquiète de la situation en Algérie

RABAT
de notre envoyé spécial

Réunis à Londres, mercredi 22 mars, à l'initiative de l'ancien premier ministre Abdelhamid Brahimi, pour *« expliquer la situation de l'Algérie à l'opinion publique britannique »*, des représentants de l'opposition algérienne ont exhorté le pouvoir à accepter leurs propositions communes pour mettre fin aux violences que connaît leur pays. L'ancien président Ahmed Ben Bella, chef du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) et un représentant de l'ex-Front islamique du salut (FIS) étaient présents à cette réunion informelle ; mais il n'y avait pas de délégation du Front de libération nationale (FLN) et du Front des forces socialistes (FFS).

La présence des dirigeants des deux principales formations de l'opposition marocaine – l'Union socialiste des forces populaires (USPP) et le Parti de l'Istiqlal (PI) –, Mohamed Elyazghi et M'hamed Boucetta, était d'autant plus remarquable ; elle illustre ouvertement l'inquiétude du Maroc face à la dégradation de la situation en Algérie, bien que le pouvoir à Rabat minimise à dessein les dangers de contagion islamiste. Celui-ci ne s'est-il pas employé à présenter l'attentat qui, à la fin août, dans un hôtel de Marrakech, a coûté la vie à deux touristes espagnols, comme un banal acte de banditisme ?

DÉRIVE VERS UNE GUERRE CIVILE

« Nous sommes préoccupés par ce qui se passe chez notre voisin, admet pourtant Mohammed Louafa, membre du comité exécutif du PI, *car s'il y a dérive vers une guerre civile totale, nous serons touchés. »* Pour nombre d'universitaires qui subissent au quotidien sur les campus la pression islamiste, *« ce serait de l'inconscience totale d'ignorer cette menace »*. C'est dire que le Maroc se sent prêt à apporter sa contribution, d'une manière ou d'une autre, au retour de la paix en Algérie.

Déjà en janvier, dans un communiqué commun, l'opposition marocaine *« avait accueilli avec beaucoup d'optimisme les résultats positifs du dialogue national engagé par les partis algériens de l'opposition à Rome »*. Elle avait aussi exprimé sa *« disponibilité totale à entreprendre tous les bons offices afin de servir* [ses] *frères dans le but de réaliser le consensus national »*. De son côté, Hassan II aurait encouragé l'opposition algérienne, singulièrement le FFS – Aït Ahmed, son secrétaire général, s'est déplacé à Rabat – à participer à ce dialogue initié par la communauté catholique de Sant'Egidio. A-t-il agi ainsi sous la pression des Etats-Unis, comme certains au ministère français de l'intérieur l'assurent ? Toujours est-il que ce rôle de *« monsieur bons offices »* ne déplaît pas au souverain chérifien, président en exercice de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) qui s'efforce déjà de jouer les médiateurs au Proche-Orient et qui ne serait pas mécontent d'attacher son nom au rétablissement de la paix au Maghreb.

MÉFIANCES RÉCIPROQUES

Mais l'état des relations entre l'Algérie et le Maroc, nourries de méfiances réciproques, rend malaisée cette entreprise. On ne peut en effet exclure que Hassan II cherche aussi en s'impliquant – même discrètement et indirectement – dans ce dossier à embarrasser les dirigeants algériens avec lesquels il entretient des rapports plus que distants. Le roi n'a rencontré aucun de ses homologues algériens qui se sont succédé à la tête de l'Etat depuis l'assassinat, en juin 1992, de Mohammed Boudiaf, successivement Ali Kafi et Liamine Zéroual.

Il reste qu'au-delà de ces querelles entre voisins, Hassan II est conscient, comme beaucoup de ses compatriotes, que la violence en Algérie bloque l'ambitieuse construction d'un « grand Maghreb » et surtout l'indispensable dialogue euro-maghrébin.

Jacques de Barrin

Polémique sur la privatisation partielle de la pétrochimie mexicaine

MEXICO
de notre correspondant

Etait-il de bon goût d'annoncer la privatisation, même partielle, d'un *« symbole de la patrie »* le jour même où les Mexicains célébraient le 57e anniversaire de la nationalisation du pétrole, le 18 mars ? Le directeur général de Pemex, Adrian Lajous, a justifié le *« sacrilège »* en affirmant que la vente de soixante et une usines pétrochimiques du pays *« permettra de dégager des ressources financières pour investir dans les secteurs stratégiques »* du monopole d'Etat, en particulier la recherche de nouveaux gisements d'hydrocarbures pour compenser la chute des réserves.

M. Lajous s'est voulu rassurant à l'adresse de ceux qui soupçonnent le gouvernement de vouloir démanteler peu à peu la deuxième entreprise mondiale en matière d'extraction pétrolière et la huitième pour la capacité de raffinage (cent mille salariés, 6 % du produit national brut annuel du Mexique et 28 % des revenus fiscaux de l'Etat). La privatisation, a-t-il expliqué, concerne *« uniquement des activités non stratégiques, dans la pétrochimie secondaire et tertiaire, qui ne font pas partie des secteurs réservés à l'Etat par la Constitution »*. La pétrochimie primaire – huit produits, dont le soufre et les alcanes, selon la classification officielle – restera donc dans le giron de Pemex. En revanche, les neuf grands complexes chimiques, essentiellement concentrés dans l'Etat de Veracruz, qui fabriquent de l'ammoniac, du polyéthylène, du chlorure de vinyle et une série de dérivés, seront vendus *« avant la fin du premier trimestre de 1996 »*.

AMÉLIORATION DU SECTEUR

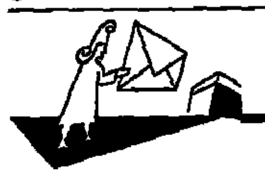
La vente de ces usines avait été annoncée une première fois, en octobre 1992, mais, comme l'a rappelé M. Lajous, Pemex *« prit la décision prudente de suspendre l'opération, en juin 1993, à cause des conditions défavorables qu'affrontait alors l'industrie pétrochimique internationale »*. La situation du secteur s'étant améliorée à partir du deuxième trimestre de 1994, *« avec une reprise marquée de la rentabilité dans ce secteur*, a-t-il ajouté, *le moment est propice pour reprendre le processus afin de permettre au secteur privé de consolider la pétrochimie mexicaine sur le marché international »*.

Les adversaires de la privatisation font le raisonnement inverse. *« En 1992, Pemex voulait se défaire d'une trentaine d'usines que nos experts avaient évalué à 3,3 milliards de dollars*, rappelle le député Francisco Curi, président de la commission parlementaire de l'énergie et membre de l'opposition de gauche. *Tenant compte de la dépression dans ce secteur, le gouvernement avait proposé 1,7 milliard. Personne n'en a voulu, même à ce prix ! Aujourd'hui, avec la reprise dans ce secteur, ce n'est plus le moment de vendre. Profitons, au contraire, des deux avantages comparatifs – notre pétrole et notre situation géographique – que nous donne la pétrochimie pour stimuler le développement industriel du Mexique. »*

Le dirigeant du puissant syndicat pétrolier, Carlos Romero, et l'ex-candidat de la gauche à l'élection présidentielle, Cuauhtémoc Cardenas – dont le père nationalisa le pétrole en 1938 –, tiennent le même discours et reprochent au gouvernement de vouloir faire payer par Pemex la grave crise financière que traverse le pays depuis la dévaluation du 20 décembre (les Etats-Unis ont offert au Mexique un crédit de 20 milliards de dollars qui sera garanti par les revenus des exportations pétrolières). *« Nous ne permettrons pas que la crise affecte la solidité de Pemex*, a déclaré M. Romero, qui s'oppose à la vente de la pétrochimie, *précisément le secteur offrant la plus grande valeur ajoutée. »* Les exportations de la pétrochimie secondaire ont rapporté 200 millions de dollars au Mexique en 1994, nettement plus que l'année précédente (132 millions) mais beaucoup moins que les ventes de pétrole (plus de 6 milliards de dollars), destinées pour 75 % aux Etats-Unis.

Bertrand de la Grange

Lire aussi page 19



CONTROVERSE Le programme de politique internationale de Jacques Chirac, rendu public le 16 mars, a été critiqué, notamment, par Charles Pasqua, qui juge les engagements européens du maire de Paris contradictoires avec ses orientations économiques et sociales (*Le Monde* du 21 mars). Alain Juppé défend, au contraire, la cohérence du projet chiraquien et rectifie ce qu'il estime être des erreurs d'interprétation. ● CAMPAGNE. Le ministre des affaires étrangères maintient sa demande d'un « code de bonne conduite » entre les deux principaux candidats de droite. Il rappelle qu'il faudra, après le scrutin, rassembler le RPR et la majorité. ● PROMESSES. M. Balladur s'est déclaré de nouveau, mercredi 22 mars, opposé à toute forme de « démagogie », et il a invité les candidats à ne pas faire de la question des salaires « un argument de campagne ».

Alain Juppé prépare « l'après-second tour »

Le ministre des affaires étrangères, président par intérim du RPR, défend la cohérence du projet chiraquien et s'élève contre les « vilenies » subies par son candidat, en assurant qu'il faudra, après le scrutin, « gouverner dans un esprit de rassemblement »

« Charles Pasqua affirme que Jacques Chirac développe, dans sa campagne présidentielle, deux politiques contradictoires – l'une intérieure en matière économique et sociale, l'autre européenne dans le cadre du traité de Maastricht – qui sont inconciliables. Ce jugement vous paraît-il fondé ?

– *Je n'ai aucunement l'intention de m'engager dans une polémique avec un membre du gouvernement.* Si, aujourd'hui, le débat se situe autour du projet de Jacques Chirac, tant en politique intérieure qu'en politique étrangère, c'est que ce projet a fait mouche dans l'esprit et dans le cœur des Français.

» Cela dit, la cohérence entre la politique intérieure que propose Jacques Chirac et son projet européen est absolue. Il veut, en priorité, soutenir la croissance qui gagne peu à peu la France. D'abord, par une réforme de l'Etat qui permette une réduction ambitieuse et continue des déficits et de l'endettement publics. Cette priorité est cohérente, et même en osmose totale avec son message européen.

– Peut-on, en même temps, dire que les déficits publics doivent être réduits de façon ambitieuse et continue, comme vous le faites, et affirmer son refus d'une approche comptable des dépenses de santé, comme le fait Jacques Chirac ?

– L'expérience a prouvé que la gestion autoritaire par plafonnement et encadrement des dépenses de santé ne les empêche de « filer ». Personne ne peut imposer leur mode de vie et leurs choix de consommation aux Français. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas gérer les dépenses de santé. Il faut, certes, faire la chasse aux gaspillages ; ils existent. *Il faut clarifier les responsabilités et gérer par objectifs.*

» L'exemple caractéristique est l'hôpital, qui représente 40 % de la dépense d'assurance-maladie. *Nous devons réformer le système* du budget global des hôpitaux, qui apparaissait, il y a quelques années, comme la bonne réponse, et qui, aujourd'hui, fait la preuve de son inefficacité. Et même de sa perversité. *Il faut mettre en place* un système de contrat d'objectifs entre les caisses de Sécurité sociale, les directions d'hôpitaux, les équipes soignantes, de façon à responsabiliser les acteurs et à mieux gérer. Il existe des hopitaux privés en France. Il n'est naturellement pas question de privatiser les hôpitaux publics, mais on peut s'inspirer des méthodes de gestion du privé : les coûts y sont inférieurs de 30 %.

ALAIN JUPPÉ

» Au passage, je souligne que Jacques Chirac n'a jamais déclaré qu'il faut « laisser filer » les dépenses de santé. Il dit : « *Responsabilisons, clarifions, distinguons les régimes, distinguons ce qui relève de l'assurance de ce qui relève de la solidarité !* » C'est la bonne approche.

– Vous ne souhaitez pas polémiquer avec vos collègues du gouvernement. Pourtant Edouard Balladur parle de « *vilenies* », et Charles Pasqua dénonce une « *campagne dégueulasse* ». Vous défendez depuis le début, pour votre part, l'idée *d'un code de bonne conduite.* Avez-vous le sentiment qu'il n'a pas été respecté par les deux *camps* ?

– En matière de vilenies, Jacques Chirac a eu subi son compte ! Maintenant, on s'attaque même à la famille de sa femme.

– Le code de bonne conduite est-il encore utilisable ?

– Il est plus nécessaire que jamais. Je crois que nous ne l'avons pas enfreint en ce qui nous concerne. Il faut préparer l'après-second tour car il faudra gouverner *dans un esprit de rassemblement.*

– S'agissant de cet après-second tour, Jacques Chirac a dit récemment que l'unité du RPR, c'est le problème de son président, c'est-à-dire vous. Un problème d'unité du Rassemblement pour la République va-t-il se poser ?

– Que l'unité du RPR soit le problème des dirigeants du RPR, c'est une vérité d'évidence. Jacques Chirac *n'en est plus le président* ; sa trajectoire se situe au-dessus des formations politiques. Pour ma part, *je suis président par intérim*, et le Rassemblement devra réunir ses instances, cette année, pour élire un président qui ne sera plus intérimaire.

– Serez-vous candidat à ce poste ?

– *On verra au moment de nos assises.*

– En fonction de quoi ?

– *Des mes responsabilités.* A chaque jour suffit sa peine.

– Dans l'absolu, est-il bon qu'un premier ministre soit aussi chef de parti ?

– C'est une question que l'on ne se pose qu'en France. Partout ailleurs, on n'imagine pas que le chef du gouvernement ne soit pas chef de parti.

– M. Chirac n'a-t-il pas un problème de crédibilité dans son discours européen en ayant évoqué, en novembre l'hypothèse d'un référendum sur le passage à la monnaie unique ?

– Il n'y a aucun problème de crédibilité. *En tout cas, dans aucune* des quatorze autres capitales de l'Union européenne où ce discours a beaucoup impressionné. Jacques Chirac n'a jamais fait de déclaration contre la monnaie unique ; il a voté « oui » au référendum sur le traité de Maastricht ; il a simplement dit que le passage à la monnaie unique, c'est-à-dire la disparition de la *monnaie nationale, est quelque* chose de très important et qu'il faut un débat national préalable. *Il avait envisagé, à un moment* donné, un débat par référendum. Il a précisé sa pensée en disant que ce débat peut se dérouler au Parlement, pour la bonne raison qu'un référendum sur les institutions européennes aurait probablement lieu avant, dans la foulée de la conférence intergouvernementale de 1996.

> Est-il bon qu'un premier ministre soit aussi chef de parti ? C'est une question que l'on ne se pose qu'en France. Partout ailleurs, on n'imagine pas que le chef du gouvernement ne soit pas chef de parti.

» *Je suis frappé par la persistance* des idées toutes faites, selon lesquelles Jacques Chirac aurait *beaucoup changé sur l'Europe.* Je veux bien admettre qu'en 1979 il a peut-être eu une autre vision. Depuis une bonne décennie, il n'a jamais varié. En imposant sa volonté à une partie non négligeable du RPR, il a fait adopter, en 1986, la ratification de l'Acte unique. En 1988, il a débloqué la crise budgétaire qui paralysait la communauté. En 1992, il a fait campagne pour le « oui » au référendum.

– Jacques Chirac a évoqué la possibilité de créer un poste de président du Conseil européen. Il a parlé d'un mandat de trois ans. Cette proposition existait dans la *plate-forme du RPR* et de l'UDF pour les élections européennes de 1994. Le mandat était alors de cinq ans. Quelle est la raison du changement de durée ?

– Cette idée date de 1989. C'est à Edouard Balladur qu'échoit la paternité de cette proposition. Le mandat proposé était alors de deux ans. Nous l'avions mis dans la plate-forme commune des élections de 1989. Elle a été reprise dans celle de 1994, avec une durée différente. Aujourd'hui Jacques Chirac propose trois ans. Nous *sommes toujours* dans la même philosophie.

» C'est une erreur que de penser *qu'il s'agit, par là, de constituer* une Europe fédérale. Il n'y a aucun transfert de souveraineté. Il *ne s'agit pas de donner des pouvoirs* supplémentaires : le président du Conseil européen existe *déjà*. Il ne s'agit pas de bouleverser le fonctionnement des institutions européennes. Simplement, il faut un mandat de plus de six mois, car, dans ce laps de temps, le *président du Conseil européen* n'a pas le temps de mener à bien ses projets et de représenter l'Union *européenne avec continuité*. C'est une manière de rééquilibrer la durée du mandat du président da la Commission, qui a parfois tendance à s'ériger en président de l'Europe.

– L'un des mythes fondateurs du gaullisme, c'était le statut particulier de la France dans l'OTAN. N'êtes-vous pas en train d'amorcer une évolution ?

– Il ne vous a pas échappé qu'en 1989 le mur de Berlin est tombé. Il est évident que l'Alliance atlantique post-1989 n'est pas la même *chose que l'Alliance atlantique* ante-1989. Cela veut-il dire que sa mission fondamentale de sécurité collective des Etats membres a disparu ? Je ne le crois pas, parce que le monde reste instable et dangereux, en particulier en Europe. C'est une des raisons qui me font dire que l'idée de faire entrer la Russie à l'intérieur de l'Alliance atlantique n'est pas pertinente, puisque cela viderait l'Alliance atlantique de cette fonction de sécurité collective.

D'autres fonctions se développent dans l'Alliance, notamment son rôle dans des opérations de maintien de la paix en dehors du champ traditionnel de ses interventions et selon des modalités différentes qui ne soient plus toujours celles du commandement intégré tel que nous le connaissons. Au sommet de janvier 1994, les Américains ont parfaitement accepté que, au sein de l'Alliance, l'Union européenne affirme sa personnalité et son identité et qu'on développe des méthodes d'organisation et de commandement nouvelles.

» *Si l'on va dans cette direction*, si l'on reconnaît qu'au sein de l'Alliance l'Europe peut s'affirmer davantage, par exemple que des modules de forces peuvent être placés sous commandement de l'UEO pour des missions particulières – comme le maintien de la paix –, alors la France ne peut pas être absente de ce dispositif. Il faut qu'elle soit *davantage* impliquée dans le processus de décision. D'où l'idée de faire siéger, dans ces cas-là, autour de la table du Conseil atlantique, à la fois le ministre des affaires étrangères et le ministre de la défense.

– Vous parlez d'opérations particulières. Jacques Chirac dans son discours de la semaine dernière envisageait une participation régulière du ministre de la défense au Conseil de l'OTAN.

– Il dit, très précisément, que la France ne retournera pas dans les *structures intégrées* de l'Alliance. La réunion des ministres ne fait pas partie des structures militaires intégrées, c'est une structure politique. »

Propos recueillis par Olivier Biffaud et Claire Tréan

L'UDF chiraquienne plaide pour « l'équilibre »

La fédération de l'UDF de Paris a organisé, mercredi 22 mars, une réunion de soutien à Jacques Chirac. Au cours de celle-ci, Alain Madelin, ministre des entreprises et partisan du maire de Paris, a invité les mille deux cents personnes présentes à préparer, *« dès aujourd'hui, la majorité présidentielle, réunie et réconciliée »*, qui *« devra être une majorité équilibrée, à égalité de droits et de devoirs entre le RPR et l'UDF pour construire l'avenir »*.

***« Veillons à ne rien dire qui puisse heurter, blesser et affaiblir le rassemblement nécessaire ! »*, a ajouté M. Madelin. Avant le ministre, Jacques Dominati, président de l'UDF de Paris, avait assuré : *« Nous referons l'UDF avec ceux qui ont fait la preuve de leur courage et de leur lucidité politique, au premier rang desquels Alain Madelin et Charles Millon »*, présent à la tribune en compagnie de Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF.**

M. Chirac se déclare « réservé » sur l'instauration du quinquennat

INVITÉ du journal de 20 heures de France 2, mercredi 22 mars, Jacques Chirac s'est déclaré *« réservé, pour des raisons de fond »*, sur l'instauration du quinquennat, proposée par Georges Pompidou et qu'il avait *« soutenue par fidélité »*. A l'époque M. Chirac était membre du gouvernement. *« L'une de ces raisons de fond, c'est qu'il y a un risque de transformation de la nature même de nos institutions, qui pourrait nous conduire à un régime présidentiel auquel je suis résolument hostile »*, a affirmé le maire de Paris.

Estimant que *« le régime présidentiel, c'est, en réalité, la confirmation du pouvoir donné à l'administration »*, l'ancien président du RPR a ajouté : *« Je m'en méfie beaucoup. » « Il y a déjà une dérive monarchique forte de nos institutions depuis les années 70 »*, a continué le candidat à l'élection présidentielle, avant de préciser que *« l'un de ses objectifs est de remettre nos institutions en place et certainement pas de les modifier »*.

« D'AUTRES PRIORITÉS »

Sur le même sujet, Edouard Balladur, premier ministre-candidat, lui aussi issu des rangs du RPR, a exprimé une *« préférence »* pour le septennat non renouvelable, après avoir été plutôt favorable à l'instauration du quinquennat. M. Balladur a indiqué, toutefois, qu'il est partisan d'une délibération du Parlement sur cette question.

Pour sa part, Lionel Jospin, candidat du Parti socialiste, s'est prononcé en faveur du quinquennat, qu'il s'appliquerait à lui-même dans l'hypothèse de sa victoire à l'élection présidentielle. Cette position est également celle de Valéry Giscard d'Estaing, qui a renoncé à la course présidentielle, alors que Raymond Barre, non-candidat également, est, comme le maire de Paris, partisan du maintien du septennat.

Cette question de la durée du mandat présidentiel partage la majorité depuis longtemps. En 1991, l'Union pour la France (UPF), créée l'année précédente, par rapprochement du RPR et de l'UDF au sujet de l'organisation des « primaires » présidentielles, avait officiellement accepté le quinquennat. MM. Chirac et Giscard d'Estaing s'y déclaraient, alors, tous deux favorables, dans l'espoir de voir le président de la République, François Mitterrand, en être le premier utilisateur. *« Il serait moralement difficilement acceptable que M. Mitterrand n'applique pas cette règle à lui-même »*, soulignait M. Chirac (*Le Monde* du 16 novembre 1991). Les néogaullistes, cependant, manifestaient des réserves – Alain Juppé, pour sa part, est un tenant du quinquennat –, et certains dirigeants de l'UDF, tels Gérard Longuet ou Jacques Barrot, réclamaient une réflexion sur les conséquences d'une telle mesure.

En novembre 1991, le groupe RPR de l'Assemblée nationale avait reproché à M. Chirac, qui avait signé, dans *Le Monde* du 24 octobre, un article intitulé « Changer la République », d'avoir prématurément ouvert un débat sur les institutions, alors que ces députés souhaitaient une certaine discrétion sur le sujet. Au cours de la campagne de l'élection présidentielle de 1988, M. Chirac avait indiqué, à plusieurs reprises, que la réduction du mandat présidentiel n'était *« pas à l'ordre du jour »*, position qu'il avait défendue également lors de son second passage à l'hôtel Matignon, entre 1986 et 1988. Il indiquait alors qu'il n'était *« pas opposé »* à une réduction et qu'il y avait *« d'autres priorités »*.

O. B.

M. Balladur entend « proscrire la démagogie »

CONTRES (Loir-et-Cher)
de notre envoyée spéciale

Faire une campagne de terrain, oui. Incarner la rupture, non. Edouard Balladur a bien entendu le premier conseil que lui a récemment prodigué Charles Pasqua (*Le Monde* du 21 mars), pour qu'il regagne des points dans les sondages, mais pas le second. Le premier ministre-candidat s'est rendu dans le Loir-et-Cher, mercredi 22 mars, afin de rencontrer de nouveau les électeurs du monde rural.

M. Balladur a d'abord visité une petite entreprise d'ébénisterie à Saint-Aignan, bourgade de trois mille six cents habitants, où il a répété : *« Pas d'aménagement du territoire sans maintien d'une vie rurale et forte, pas d'aménagement du territoire sans maintien de l'artisanat et du commerce. »*

Edouard Balladur est ensuite allé à Contres, commune de trois mille habitants, pour un meeting auquel ont participé quelque mille personnes.

Misant tout autant sur la continuité que sur le changement, M. Balladur a insisté sur la nécessité de *« ne pas casser ce qui existe »*, et rappelé la liste des mérites qu'il attribue à son gouvernement : retour de la croissance, arrêt du chômage, succès au GATT.

« MÉFIONS-NOUS DES RÊVES »

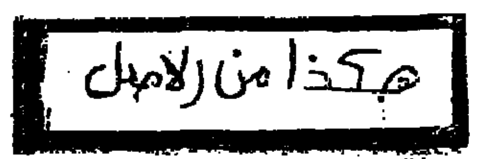
« Les uns et les autres, nous voulons le changement, mais nous voulons la sécurité dans le changement, a affirmé M. Balladur. *Nous voulons faire en sorte que les choses aillent mieux, mais nous ne voulons pas de bouleversement. »*

Se demandant quel genre de campagne électorale il lui faut mener, il a répondu : *« D'abord, proscrire la démagogie. (...)On ne pourra pas, à la fois, abaisser les impôts, augmenter les dépenses, réduire les déficits, consolider la croissance, augmenter les salaires et garantir la protection sociale. Je sais bien qu'on me dit : « Vous ne devriez pas faire cela, parce qu'en campagne électorale les Français ont besoin de changement, ils ont besoin de rêve. » (...) Méfions-nous des rêves, ils sont souvent suivis de réveils douloureux et décevants ! »*

M. Balladur a rappelé que son premier objectif est de diminuer d'un million, en cinq ans, le nombre des chômeurs. Il a assuré qu'il sera possible d'augmenter les salaires, mais *« par pitié »*, a-t-il imploré, *« qu'on n'en fasse pas un argument électoral ! »*. *« Qu'il n'y ait pas*, a-t-il dit, *d'un côté, ceux qui disent : « Ouvrons les vannes, faisons en sorte que l'on distribue tout ce qu'on vient à peine de gagner dans une année ! » et ceux qui répondent : « Serrons les boulons ! » C'est un débat simpliste. »*

Rafaële Rivais





Le président du FN rencontre des difficultés pour rassembler ses 500 signatures

D'autre part, son gendre est condamné à huit mois de prison avec sursis après les incidents d'Auch

En tournée dans le Vaucluse, mercredi 22 mars, Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national à l'élection présidentielle, a fait état de difficultés pour obtenir les 500 signatures d'élus nécessaires à la présentation de sa candidature. Le même jour, deux militants du FN, dont son gendre Samuel Maréchal, ont été condamnés à huit mois de prison avec sursis à la suite d'incidents à Auch le 21 mars.

ROAIX (Vaucluse)
de notre envoyée spéciale

La mine réjouie, Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national à l'élection présidentielle, a écouté avec délectation, mercredi 22 mars, René Jouvent, maire de Roaix (Vaucluse), se plaindre de la disparition des exploitations agricoles. Un maire que l'entourage du leader d'extrême droite signalait comme *« socialiste »*. *« Ex-socialiste, et aujourd'hui sans étiquette »*, a précisé le premier magistrat de cette commune de 500 habitants. Mais même *« ex »*, M. Le Pen avait décidé de saluer chaleureusement ce socialiste-là, car, a-t-il protesté, il ne reste plus beaucoup d'élus qui, toutes étiquettes confondues, acceptent de le recevoir et de lui accorder leur signature.

Depuis les demandes de M. Hue et de M. de Villiers sur la publication des noms des élus soutenant sa candidature, il rencontre des difficultés pour rassembler les 500 signatures obligatoires. *« Un certain nombre de maires ont trahi leurs promesses »*, a maugréé M. Le Pen, cependant confiant car *« il y aura suffisamment de maires républicains »* pour lui permettre de se présenter. *« Je vous laisse penser*, a-t-il ajouté, *ce qu'il se passerait si je n'avais pas mes signatures. »*

Un autre sujet préoccupait M. Le Pen : le placement en garde à vue de son gendre, Samuel Maréchal, directeur du Front national de la jeunesse et responsable de la caravane présidentielle, et de Jean-Marie Lebraud, militant du FNJ, à la suite d'affrontements à Auch (Gers), le 21 mars, entre lycéens et membres de la caravane. Affrontements qui ont fait un blessé parmi les lycéens. Mais aussi dans les rangs du FN, a protesté M. Le Pen, en évoquant un militant octogénaire blessé, dans la confusion, par une voiture qui a pris la fuite.

Comme sa fille Marine, avocate des deux militants, le lui avait annoncé, M. Lebraud et M. Maréchal ont fait l'objet, mercredi, d'une procédure de comparution immédiate devant le tribunal correctionnel d'Auch, le premier pour *« coups et blessures volontaires commis en réunion avec les armes »*, le second pour *« complicité »* dans les violences incriminées. Présidé par Jean-Pierre Belmas, le tribunal a condamné les deux hommes à huit mois de prison avec sursis allant au-delà des réquisitions du ministère public, qui avait demandé six mois de prison avec sursis pour chacun, peine assortie d'une mise à l'épreuve de cinq ans. Les deux prévenus devront verser 10 000 francs de provision pour financer les examens médicaux du jeune lycéen de dix-sept ans, principale victime des brutalités de la veille, et 5 000 francs à deux autres lycéens. Les deux militants ont choisi de faire appel.

Christiane Chombeau (avec Daniel Hourquebie à Auch)

M. Le Pen : « Les innocents paient »

« *Il arrive souvent que se soient les innocents qui paient à la place des coupables* », a déclaré Jean-Marie Le Pen, mercredi 22 mars, après la condamnation à huit mois de prison avec sursis de son gendre Samuel Maréchal et d'un militant du FNJ, Jean-Marie Lebraud, le premier pour « *complicité* », le second pour « *coups et blessures volontaires commis en réunion avec des armes* », après les affrontements avec des lycéens à Auch. Pour M. Le Pen, qui fait foin de nombreux témoignages, ses militants ne possèdaient ni matraques ni battes de base-ball, et celles-ci ont été « *prises aux mains des manifestants* ». Il accuse la police de n'avoir « *pas fait son travail* [...] *pour séparer les manifestants lycéens de la caravane* ». Selon lui, la procédure de comparution immédiate marque une volonté du parquet de « *ne pas faire d'enquête* ». « *Mon gendre a eu droit à un traitement privilégié* », affirme-t-il en ajoutant qu'« *il a le dos large* ».

M. Mellick quitte ses fonctions au sein du PS

LIONEL JOSPIN n'a été entendu qu'à moitié. Jacques Mellick, qu'il avait publiquement condamné à Rennes (*Le Monde* du 23 mars), a été écarté par la direction du PS, mais pas exclu. Après une journée de tractations, le bureau national du PS a reconnu, mercredi 22 mars, que le député du Pas-de-Calais avait *« commis une faute grave, un manquement inacceptable à la règle républicaine »*. *« Le parti n'a pas à se substituer à la justice, mais ne peut néanmoins rester sans réaction*, continue ce texte. *C'est pourquoi le premier secrétaire, Henri Emmanuelli, a souhaité rencontrer Jacques Mellick. Au terme de cette rencontre, Jacques Mellick a remis à la disposition du premier secrétaire les fonctions nationales qu'il occupait jusqu'à ce jour, notamment au sein du conseil national. »*

« Une décision rapide, claire et nette », a commenté Jean Glavany, secrétaire national à la communication. Rapide ? M. Jospin espérait, en réalité, que le conseil national du PS, convoqué le 18 mars, au lendemain des propos tenus par M. Mellick devant le tribunal de Valenciennes, se serait immédiatement penché sur l'affaire. Claire ? M. Mellick ne siégera plus au conseil national, où il figurait sur le contingent fabiusien, mais sa présence au groupe socialiste de l'Assemblée nationale n'a pas été évoquée, et M. Glavany a précisé que la question de son appartenance au PS est laissée à la discrétion de sa fédération du Pas-de-Calais et de sa section de Béthune. Celle-ci, forte de quelque huit cents adhérents, n'est pas rien pour la direction d'un parti... Daniel Percheron, le patron de ces socialistes du Pas-de-Calais, n'a eu qu'un discours, mercredi : *« Le parti est un bloc ! »*

Pris entre les contingences particulières du Pas-de-Calais et les exigences publiques de M. Jospin, M. Emmanuelli a donc tenté donc de faire au mieux. Quatre membres du bureau national – le rocardien Manuel Valls et les trois représentants de la motion minoritaire Agir en socialistes – ont refusé d'avaliser un texte ne formalisant pas l'exclusion de M. Mellick et qui, dans première mouture, était même beaucoup plus tendre dans sa condamnation. Certains auraient voulu voir écrit le mot « délit ». D'autres ont appelé à davantage de réserve, arguant : *« La droite, elle, n'a pas condamné Schuller. »* Beaucoup redoutent qu'avec cette demi-mesure le PS ne soit amené, demain, à courir derrière la justice.

Daniel Carton

Le candidat du RPR fait rêver les eurosceptiques

LONDRES
de notre correspondant

Après s'être longtemps désintéressée d'une campagne électorale dont le résultat paraissait acquis, la Grande-Bretagne s'est réveillée et accorde désormais davantage d'importance à ce qui est considéré par *The Economist* comme *« l'événement politique prévu le plus marquant de l'année en Europe »*, même si le *Daily Telegraph* éprouve, lui, *« une sensation déprimante de déjà vu »*. Alors que la brève visite faite par Jacques Chirac à John Major, en janvier, n'avait pas été jugée digne de la moindre ligne, les médias ont consacré une large place à son discours-programme de politique étrangère. La BBC en a même donné les principaux passages en français, sous-titrés en anglais.

Auparavant, les choses étaient faciles. Edouard Balladur, l'homme qui fait faire ses costumes à Savile Row – ce que les Britanniques ne peuvent qu'apprécier –, était donné vainqueur. Certes, il devait pour cela troquer parfois sa cravate en soie pour une autre en laine, afin de faire peuple, remarquait *The Times*, mais c'était de bonne guerre. Voilà qu'il dégringole dans les sondage au profit de M. Chirac, le représentant d'un phénomène français qui fascine et inquiète, le *« gaullisme »*.

M. Chirac a longtemps fait rêver les conservateurs, en particulier les eurosceptiques, qui voyaient dans ses réticences ou ses critiques au sujet des institutions européennes un prolongement de leurs vues. Sa proposition d'un référendum avait eu un écho dans ces milieux, qui souhaitent eux aussi une consultation de l'opinion et sont à la recherche d'alliés sur le continent dans leur guerre de religion contre Bruxelles.

Or il y a peu en commun entre un néogaulliste français et un « gaulliste » anglais, comme se surnomment les adversaires de l'Union. Et rien n'est plus différent que les eurosceptiques britanniques, qui se demandent ouvertement si leur pays doit quitter une Europe qu'ils jugent étrangère, et les eurosceptiques du continent, qui critiquent les abus de Bruxelles, mais afin de faire progresser l'Union. Beaucoup, à droite, voient encore l'Allemagne avec les yeux de 1945, certains considérant même, comme un éditorialiste du *Sunday Telegraph*, que l'Europe monétaire mène tout droit à un *« IVe Reich »*.

VU DE LONDRES

Comme il est difficile pour eux d'aller chercher des alliés de circonstance aux extrêmes de l'échiquier politique français, ils ont mis leurs espoirs en M. Chirac, mais les appels du pied de MM. Balladur ou Chirac en direction de Londres pour un resserrement de la coopération, militaire notamment, ne sauraient être compris – malgré le vœu de Londres – comme une faille dans l'axe franco-allemand.

Tout à leur vision économiste, utilitaire et étroitement nationaliste de l'Europe, les dirigeants britanniques ont souvent tendance à prêter à leurs voisins français leurs propres idées. Voire à considérer que la France pourrait être tentée d'échanger l'entente avec l'Allemagne contre un tandem franco-britannique dans lequel, bien évidemment, Londres prendrait l'avantage. Les récents propos du candidat Chirac ont remis les pendules à l'heure, mais la lecture qui en sera faite ici pourrait être sélective.

Quant aux autres candidats, on n'en parle guère. Y compris de Lionel Jospin, ou de Philippe de Villiers, pourtant lié aux eurosceptiques britanniques par un parrain commun, Jimmy Goldsmith.

Patrice de Beer

Pierre Séassari a été élu mercredi président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers

LES CENT QUATRE PRÉSIDENTS des chambres de métiers ont élu, mercredi 22 mars à Paris, leur collègue de Haute-Corse Pierre Séassari à la présidence de l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM) en remplacement de Jean Paquet, décédé le 9 février (*Le Monde* du 11 février). Cette élection a été acquise au deuxième tour du scrutin par 61 voix sur 98 votants. Au premier tour, M. Séassari, premier vice-président de l'APCM, avait affronté Jean-Pierre Courseille, également vice-président, qu'il avait battu de peu par 42 voix contre 38.

Cette lutte pour la présidence de l'établissement public qui, depuis 1931, représente les 805 000 artisans employant moins de quinze salariés, s'est déroulée loin des champs clos de la politique. Peu de choses séparent M. Séassari et M. Courseille : le premier est un coiffeur de Bastia de soixante et un ans ; le second un électricien de l'Hérault de cinquante-sept ans. Aucun ne détient de mandat politique. Tous deux partageaient les convictions de leur président disparu, Jean Paquet, qui depuis son élection en 1982 bataillait pour faire reconnaître la place de l'artisanat dans l'équilibre économique et social du pays. En fait, M. Séassari portait les couleurs de la famille des services. M. Courseille était le candidat du bâtiment, qui n'a jamais occupé la présidence de l'APCM.

Le nouveau président entend mettre ses pas dans ceux de son prédécesseur afin de *« faire admettre la valeur de l'artisanat en France »*. Les dossiers qui lui tiennent à cœur sont connus : *« l'apprentissage, grâce auquel nous avons fait la preuve que nous savons transmettre le métier ; les aides à l'installation des entreprises et le financement des services publics qu'assurent les chambres »*.

Cette élection a été précédée par un hommage à Jean Paquet présidé par le premier ministre, qui a touché ceux qui n'avaient pas apprécié la mêlée politicienne à laquelle avaient donné lieu les obsèques de leur président : M. Chirac et M. Giscard d'Estaing y avaient pris la parole pendant que le ministre balladurien des affaires sociales, Simone Veil, « marquait » son collègue chiraquien des entreprises, Alain Madelin.

Edouard Balladur a été presque chaleureux lorsqu'il a déclaré : *« L'artisanat a su trouver son chemin, affirmer et construire son avenir, parce qu'il avait à sa tête un homme profondément intelligent, sincère et dévoué. »*

Il avait dans sa hotte quelques mesures longtemps réclamées. Les 9 600 francs versés pour chaque apprenti embauché seront maintenus en 1995-1996. Le décret autorisant une entreprise de plus de quinze salariés à demeurer artisanale sera transmis au Conseil d'Etat avant la fin du mois, tout comme le décret autorisant les artisans à recevoir, comme les autres assurés, des indemnités journalières en cas de maladie. Le premier ministre a assuré que la reconnaissance aux épouses d'artisans des mêmes droits que ceux de leurs maris en matière de protection complémentaire, de congé parental et de maternité était en bonne voie. En attendant des transmissions d'entreprises moins frappées par la fiscalité, M. Balladur a évoqué les chefs-d'œuvre des Compagnons du devoir admirés la semaine dernière à Auxerre et qui permettent de mesurer *« toute la profondeur du mot maître-artisan »*.

Alain Faujas

La dotation de l'Etat aux partis pour 1995 va leur être versée

Les formations créées lors des législatives de 1993 voient leurs crédits réduits

Depuis une loi de 1988, l'État accorde tous les ans une subvention aux partis politiques. L'application de cette législation a soulevé de nombreuses difficultés. Elle vient d'être modifiée pour éviter que les formations qui semblent n'avoir été créées que pour en bénéficier n'en profitent trop largement. Depuis qu'il est à Matignon, M. Balladur a réduit de 10 % ces crédits, qui, en 1995, sont de 526,5 millions de francs.

LA NOUVELLE va certainement être bien accueillie par les trésoriers des partis. En ces temps de fortes dépenses, l'annonce, par un décret publié au *Journal officiel* du mercredi 22 mars, que la dotation de l'État pour 1995 est mise à leur disposition ne peut que leur faciliter la tâche. Depuis la première loi sur le financement politique, votée dans les dernières semaines de la première cohabitation, l'État accorde tous les ans une aide aux partis. Il avait été décidé alors que cette dotation serait calculée en fonction du nombre de parlementaires déclarant adhérer à l'une ou l'autre des formations politiques.

Des abus avaient été commis. De nombreux députés ou sénateurs avaient créé leur propre parti afin de recevoir un crédit qu'ils utilisaient à leur seule guise ; ainsi, en 1993, quarante-neuf formations avaient touché de l'argent, dont vingt-sept n'avaient qu'un élu. Cette législation a été petit à petit modifiée. En 1990, il a été décidé que la moitié de la dotation globale de l'État serait accordée en fonction du nombre de suffrages recueillis par chaque formation lors des élections législatives, cela n'entrant en vigueur qu'après le scrutin de 1993. En 1992, il fut précisé que, pour avoir droit à cet argent, que ce soit en fonction des résultats électoraux ou en fonction du nombre de parlementaires, il faudrait avoir présenté au moins cinquante candidats.

LE CAS DE M. MANOVELLI

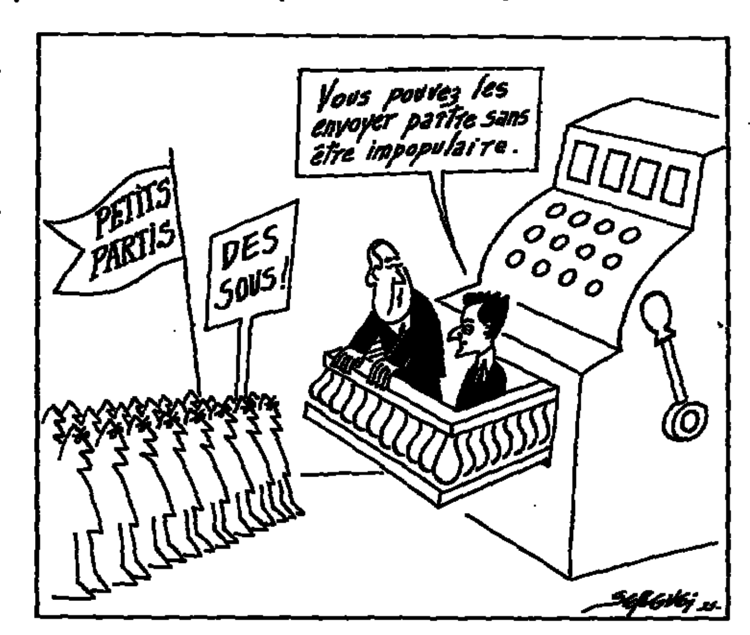
Les partis « unipersonnels » disparaissaient, mais un homme assez adroit pour présenter plus de cinquante candidats, plus ou moins sérieux, était assuré de recevoir une somme substantielle de l'Etat pendant cinq ans. Franchir cette barre était donc important. Ainsi le Mouvement des démocrates de Michel Jobert, ancien ministre de Georges Pompidou et de François Mitterrand, avait présenté cinquante et un candidats aux législatives de 1993, mais le ministère de l'intérieur assurait n'en avoir enregistré que quarante-neuf. Il n'en avait donc pas tenu compte dans la répartition des crédits de 1993 et de 1994. M. Jobert a saisi le Conseil d'Etat qui, le 9 novembre 1994, lui a donné raison. De nouveaux décrets pour ces deux années ont donc été pris le 21 mars 1995. Le Mouvement des démocrates va recevoir, au titre de 1993, 257 678 francs et, au titre de 1994, 326 528. La somme globale ne pouvant pas être réduite, la dotation de chacun des autres partis a été réduite de l'ordre de 0,11 %.

Bernard Manovelli, un avocat marseillais, qui, pour les législatives de 1993, avait créé trois partis au nom de la défense des animaux et convaincu, par des méthodes curieuses, de nombreuses personnes d'en porter les couleurs, s'était livré à ce qui était ressenti comme un détournement de la loi. Il a pu toucher, en 1994, plus de 7,5 millions de francs ; si la législation n'avait pas changé, il aurait reçu une somme identique tout au long de la législature. Aussi,il a été indiqué, dans les nouvelles lois sur le financement politique que vient de voter le Parlement, que ne seraient plus prises en compte dans les calculs des voix celles recueillies par les candidats déclarés inéligibles par le Conseil constitutionnel pour n'avoir pas respecté la législation sur les comptes des campagnes.

La principale « victime » de ce changement est M. Manovelli, la plus part de ses candidats n'ayant pas déposé de comptes réguliers. Ainsi, il a perdu 62,67 % de ses voix, et il ne touchera, en 1995, qu'un peu plus de 2,7 millions de francs. M. Jobert a vu aussi, pour la même raison, son capital de voix réduit de 62,64 %, ce qui fait qu'il ne recevra qu'un peu plus de 200 000 francs.

La manne est, bien entendu autrement plus importante pour les grands partis. Pourtant, Édouard Balladur a sensiblement réduit cette dotation de l'Etat aux partis. Elle n'est plus, en 1995, que de 526,5 millions de francs, alors qu'elle était de 580 millions dans le dernier budget, celui de 1993, voté par les socialistes. Les crédits attribués à ceux ayant présenté des candidats aux législatives sont répartis entre vingt-trois partis métropolitains et treize d'outre-mer (depuis 1993, deux se sont dissous, deux ont vu toutes leurs voix annulées, dix, parfois les mêmes, n'ont pas, comme ils le doivent, remis leur compte à la commission nationale des financements politiques). Ceux attribués en fonction du nombre de parlementaires bénéficient à douze formations.

Thierry Bréhier



L'argent de chacun

Voici ce que reçevront en 1995 les principaux partis en faisant le total de la dotation en fonction des voix et de celle en fonction du nombre de parlementaires :

- RPR : 160 668 759 francs ;
- UDF : 155 989 118 francs ;
- PS et MRG : 90 579 318 francs ;
- PC : 36 166 086 francs ;
- FN : 36 608 973 francs ;
- Les Verts : 11 669 366 francs ;
- Génération Ecologie : 10 371 691 francs.

Vont aussi bénéficer de crédits, notamment : le Mouvement des réformateurs, le CNI, le Mouvement des citoyens, Lutte ouvrière, SEGA (extrême gauche), l'Union des indépendants, le Parti des travailleurs, le Parti de la loi naturelle.

M. Sarkozy juge « infamants » les soupçons des chiraquiens

NICOLAS SARKOZY, porte-parole du candidat Edouard Balladur, a jugé, mercredi 22 mars, « *infamant et inadmissible* » que l'on puisse l'accuser, en tant que ministre du budget, d'être à l'origine d'informations concernant la gestion du patrimoine des époux Chirac, révélées la veille par *Le Monde*. Faisant allusion aux soupçons émis dans l'entourage de Jacques Chirac, M. Sarkozy a plaidé qu'il n'avait « *jamais accusé qui que ce soit d'être à l'origine des coups bas contre Edouard Balladur* ».

De son côté, Jacques Chirac a affirmé, le soir-même sur France 2, qu'il avait « *voulu une situation de transparence totale* » à propos des révélations sur les impôts payés par son épouse et lui en 1994. « *J'ai fait le nécessaire très rapidement pour que les informations qui m'étaient demandées soient transmises comme il convenait* », a affirmé le candidat à la présidence de la République, en précisant qu'« *en d'autres circonstances,* [il] *n'aurait pas répondu* ».

M. Delors explique son engagement au côté de M. Jospin

JACQUES DELORS explique, dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur*, que son « *engagement pour Lionel Jospin va plus loin que* [sa] *solidarité militante* ». « *Si j'ai accepté la présidence du comité de soutien de Lionel Jospin, c'est parce que son projet est le plus cohérent* », affirme l'ancien président de la Commission européenne. « *Il y a compatibilité entre ce qu'il dit sur les salaires, la protection sociale et aussi les biens collectifs au premier rang desquels je mets l'éducation, la santé et les transports* », indique-t-il.

Pour sa part, Michel Rocard estime, dans un point de vue au même hebdomadaire, que « *c'est l'échéance de 1999 qui est la bonne* » pour la monnaie unique européenne. « *Or, une fois prise, la décision d'en arriver là exige plus de trois ans de préparation* », indique M. Rocard en ajoutant « *qu'il faudrait donc que la décision soit formellement prise cette année, en 1995* ». « *Il faut avoir le courage de dire que la monnaie unique, c'est bien plus qu'une monnaie. (...) Là seul se trouve un avenir démocratique et prospère.* » « *Seules les positions prises par Lionel Jospin incarnent aujourd'hui cette espérance* », ajoute M. Rocard.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **RANCUNE.** Alain Juppé, président par intérim du RPR, s'est déclaré mercredi 22 mars sur France Inter, « *convaincu que le prochain président de la République sera (...) Jacques Chirac* », et que « *les petites blessures qui ont pu se faire pendant cette campagne seront rapidement dépassées* ». Interrogé sur les critiques de Charles Pasqua à l'encontre de la campagne d'Edouard Balladur, M. Juppé a répondu qu'il n'imaginait pas « *que d'ici le premier tour, il puisse changer de champion* ». « *Après coup, on verra* », a-t-il indiqué, en soulignant que l'une des « *grandes qualités* » de M. Chirac était sa faculté de pardonner. « *C'est un homme généreux. Il a raison au total, parce que la rancune cela ne sert à rien* », a-t-il assuré.

■ **PASSÉ.** Lionel Jospin estime, dans un entretien accordé à *Paris Match*, que « *Balladur avec sa tendance un peu louis-philipparde et Chirac avec sa tendance démagogique appartiennent au passé* ». Le candidat socialiste indique que, pour sa part, il « *veut incarner une nouvelle manière d'être et d'agir en politique : plus moderne, plus citoyenne, plus proche des gens* ». « *La France traverse une période de désorientation politique (...). Elle a besoin d'une nouvelle génération de responsables dans lesquels elle se reconnaisse* », estime M. Jospin.

■ **POLÉMIQUE.** Charles Pasqua a estimé, mercredi 22 mars à Agen, qu'« *on prend les Français pour des couillons* » en promettant à la fois une politique de relance économique et la poursuite de la construction européenne. « *On peut prôner une politique économique de relance plus active, mais à deux conditions : accepter un accroissement de l'inflation et une augmentation du déficit budgétaire. Mais on ne peut pas en même temps continuer la construction européenne et aller vers une monnaie unique* », a déclaré M. Pasqua lors d'un meeting de soutien à M. Balladur.

■ **ROBERT HUE.** Lionel Jospin « *repasse les plats* », a estimé le candidat communiste à l'élection présidentielle, mercredi 22 mars sur France-Inter, car « *ses propositions ne sont pas différentes* » de celles qu'il avançait « *lorsqu'il était au gouvernement* ». Interrogé sur la possibilité de la gauche d'accéder à l'Elysée, Robert Hue a déclaré qu'il « *ne pensait pas qu'aujourd'hui les conditions de construction d'une union nouvelle* [des forces de gauche] *soient réunies* ».

■ **RÉCONCILIATION.** René Monory, président du Sénat, s'est déclaré persuadé, mercredi 22 mars à Chateauroux, de pouvoir « *jouer un rôle* » pour « *qu'il y ait la plus grande réconciliation possible* » au sein de la majorité au lendemain de l'élection présidentielle. « *Il faudra des hommes et des femmes qui aident à ce que tout le monde retrouve sa place dans cette majorité* ». « *Si je peux jouer ce rôle, je le jouerai facilement* », a-t-il expliqué.

DÉPÊCHES

■ **FINANCEMENTS : Jean Glavany**, porte-parole du PS, a demandé, mercredi 22 mars, si Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, « *ira devant le tribunal de Saint-Brieuc* », comme Henri Emmanuelli pour des faits antérieurs à la loi de 1990 sur le financement des partis politiques. « *Nous découvrons avec stupeur (...)qu'un parti de la majorité, le parti du garde des sceaux, avait ouvert un compte en Suisse alimenté d'une manière suspecte il y a quelques années* », a indiqué M. Glavany. « *Le trésorier de ce parti répond que tout cela avait lieu du temps où il n'y avait pas de loi sur le financement des partis politiques* », a-t-il ajouté. « *Peut-on faire remarquer qu'Henri Emmanuelli vient de subir une épreuve judiciaire à Saint-Brieuc pour des faits relevant d'avant 1990 ?* », a-il ajouté.

■ **CONSOMMATION : la tendance s'inverse.** La consommation des ménages en produits manufacturés a regagné en février le terrain qu'elle avait perdu en janvier : elle a augmenté de 2 %, en données corrigées des variations saisonnières, après avoir reculé de 2,3 %, selon les statistiques publiées jeudi 23 mars par l'Insee. Par rapport à février 1994, elle s'inscrit en hausse de 3,5 %.

Edouard Balladur écarte une réforme du mode de scrutin législatif

INTERROGÉ par *Tribune juive*, dans l'édition du jeudi 23 mars de cet hebdomadaire, Edouard Balladur affirme qu'il ne voit « *aucune raison de modifier le mode de scrutin actuel* », en vue d'introduire une dose de proportionnelle pour l'élection des députés. Le premier ministre évoque son attitude vis à vis du Front national, en rappelant que tout citoyen et toute organisation doivent respecter la Déclaration des droits de l'homme : « *Certains dérapages me paraissent inacceptables. Aucun compromis ne peut être fait avec ces principes que pour ma part je réaffirme sans cesse. La théorie du bouc émissaire n'est pas la mienne.* »

Soulignant l'importance de l'action entreprise en France pour la protection des lieux de culte et des écoles juives, M. Balladur récuse le concept de vote confessionnel : « *Il n'y a pas plus de vote juif pour moi qu'il n'y a de vote musulman ou catholique. (...) Il y a un vote de citoyen, un vote français, un vote au nom de l'intérêt national.* »



La proximité de l'échéance présidentielle brouille le début de la campagne municipale

A Lyon comme à Rennes, la droite est divisée entre chiraquiens et balladuriens

La campagne des élections municipales, dont le premier tour aura lieu le 11 juin, bat déjà son plein. A droite, la rivalité entre balladuriens et chiraquiens exerce ses ravages. C'est, par exemple, le cas à Rennes, où la droite ne parvient pas à s'unir pour affronter le maire socialiste Edmond Hervé, et à Lyon, où la situation est compliquée par le clivage entre partisans et adversaires du maire, Michel Noir, qui attend le verdict de son procès le 20 avril.

LYON
de notre bureau régional

Une campagne, quelle campagne ? Au chapitre de l'élection présidentielle, Lyon frise jusqu'ici le calme plat. Pourtant, l'affaire avait prestement démarré avec la constitution de deux comités de soutien à Edouard Balladur (*Le Monde* du 14 février). L'un, emmené par Michel Mercier, député (UDF-CDS), et Jean-Claude Bahu, député (RPR), vient à peine d'ouvrir sa permanence, c'est dire si ses animateurs ont retroussé leurs manches. L'autre, constitué par Michel Noir, le maire (ex-RPR), n'a eu comme seule fonction que de compter ses troupes pour l'élection... municipale. Car à Lyon, comme ailleurs, présidentielle et municipales se mélangent. Mais à Lyon, plus qu'ailleurs, cela provoque un jeu croisé compliqué entre « balladuriens noiristes » et « balladuriens anti-noiristes » prêts, après le 7 mai, à faire alliance avec les « chiraquiens anti-noiristes »...

Finalement, dans cette ville réputée de tendance UDF, ce sont les partisans de Jacques Chirac qui se sont, pour le moment, le mieux mobilisés. Un comité de soutien a été composé, autour d'Alain Mérieux, avec des chefs d'entreprise, comme Roger Caille, PDG de Jet Services. Des réunions de « proximité » sont désormais tenues chaque jour ; un dîner, un meeting avec Alain Juppé sont annoncés, et déjà se prépare un rassemblement, le 23 avril, soir du premier tour, sur la place Bellecour. Côté Balladur, on déclare aussi tenir des réunions *« par cantons »* et *« tout le monde est sur le terrain »*, affirme Michel Mercier.

Bernadette Isaac-Sibille, député (UDF-CDS), raconte ainsi qu'en *« quatre marchés avec son cabas de campagne »*, elle a pu vérifier que *« le bilan d'Edouard Balladur est très bien reçu »*. Néanmoins, le 18 mars, pour une réunion *« technique »* des responsables départementaux des comités Balladur organisée à l'aéroport de Satolas, sous la présidence de trois ministres, Pascal Clément, Michel Barnier et Bernard Bosson, sur une centaine de chaises installées pour l'occasion, une trentaine ont été occupées. Mais les balladuriens lyonnais annoncent cinq TGV au départ de Lyon pour participer au rassemblement du Bourget, prévu le 25 mars.

PAS DE DÉBORDEMENT

A gauche, le chef de file des socialistes, Gérard Collomb, semble d'abord préoccupé par l'échéance des municipales, qu'il a préparées en parvenant à fédérer PC, Refondateurs et Verts. *« Ce que nous faisons chaque jour dans les quartiers contribue à enraciner Lionel Jospin dans le paysage politique »*, explique-t-il, conscient néanmoins du sort commun des deux élections. A la fédération, après un moment de flottement, les militants ont entrepris *« un travail de fourmi »*, boîtes aux lettres, marchés, et réunions. Le PS prévoit *« deux temps forts »*, animés par des *« pointures »* dans deux communes de la banlieue : Vaulx-en-Velin et Saint-Fons.

Sans débordement enthousiaste ni affiche sauvage (comme le stipule la loi), cette campagne ne fait pas trembler les murs. Reste le frisson des grands meetings d'un soir, conçus pour monter – ou remonter – le moral des militants. Tous les candidats et candidates feront halte entre Rhône et Saône. C'est Jacques Chirac qui a ouvert la voie, le 16 décembre 1994, – du temps de la préhistoire des sondages –, et ce sont Edouard Balladur et Lionel Jospin qui fermeront la marche, le même soir du 18 avril. Voilà une campagne que Lyon n'aura guère vu passer. Mais déjà, ce sera le 20 avril, date prévue du verdict du procès Botton-Noir, autre moment de l'histoire politique lyonnaise...

Bruno Caussé

En attendant que Paris tranche...

RENNES
de notre correspondant

Désireuse de *« mettre fin à dix-huit années de mainmise socialiste »* sur la ville, l'opposition municipale rennaise risque fort de se présenter divisée devant les électeurs. Premier candidat à la candidature, le député RPR Yvon Jacob, conseiller municipal et conseiller régional, soutient Jacques Chirac pour l'élection présidentielle et bénéficie de l'appui du ministre des entreprises, Alain Madelin, qui brigue, quant à lui, la mairie de Redon. Egalement candidat à la candidature pour conduire une liste d'union de l'opposition, l'UDF Jean-Pierre Dagorn, président local du Club Perspectives et Réalités, conseiller général et président du comité Pour une alternative au métro VAL, a finalement choisi d'être le numéro deux sur la liste d'Yvon Jacob, auquel s'est aussi rallié le docteur Jean-Noël Tiengou, responsable local du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers.

Protégé de Pierre Méhaignerie, le centriste balladurien Jean-Claude Hardouin, ancien président de l'université Rennes-I, conduit sa propre liste, tout en prônant l'union autour de son nom. Avec l'appui du député CDS Yves Fréville, il est soutenu par des conseillers généraux UDF, par le porte-parole régional de Génération Ecologie et par Yves Pottier, conseiller régional et conseiller municipal. Ce dernier avait été exclu en 1993 du RPR, en raison de sa candidature aux législatives dans la circonscription emportée au second tour par Yvon Jacob face au maire socialiste de Rennes et député sortant, Edmond Hervé.

En raison des tensions locales entre le RPR et le CDS, comme du poids départemental de Pierre Méhaignerie, qui prônait un tandem *« Jean-Claude Hardouin à la mairie et Yvon Jacob au district »*, la commission nationale d'arbitrage ne s'est pas encore prononcée sur le cas de Rennes, mais il semble bien que la décision finale sera prise à Paris.

Christian Tual

Un rapport confidentiel épingle les HLM du Vaucluse

Les enquêteurs s'interrogent sur le mode de passation de plusieurs marchés de 1988 à 1990

LA MISSION interministérielle d'inspection du logement social (Milos) a relevé de *« graves manquements à la réglementation des marchés publics »* lors d'un contrôle effectué auprès de l'office public d'HLM du département de Vaucluse. Ces observations figurent dans un rapport daté du 19 décembre 1994 parvenu au *Monde*, et qui n'avait pas, par nature, vocation à être rendu public. Dans ce document, la Milos recommande que *« soit intentée une action publique au pénal »*, l'organisme de HLM n'ayant pas apporté *« de justifications valables »* sur les faits relevés. Suivant la procédure traditionnelle, les ministères concernés ont demandé en février au préfet de transmettre le dossier au procureur de la République pour que l'enquête soit approfondie.

Les faits se rapportent à trois marchés en maîtrise d'œuvre passés en 1988, 1989 et 1990 *« sans mise en concurrence »* avec une société d'ingénierie, le Centre d'études et de recherches pour les réalisations urbaines (Cerru), pour la rénovation de 926 logements et la réalisation de 13 logements neufs par surélévation de bâtiments existants. Ces marchés, d'un montant de 7 205 000 francs, ont été passés de gré à gré en invoquant un article du code des marchés publics qui prévoit qu'*« il peut être passé des marchés négociés (...) pour les besoins ne pouvant être satisfaits (...) que par l'emploi d'un brevet »*.

Un brevet a donc été présenté mais, estime la Milos, son utilisation *« ne peut en aucun cas justifier la passation d'un marché négocié, car il existe évidemment d'autres moyens de surélever un bâtiment ou d'y construire une toiture »*. De plus, ajoutent les enquêteurs, *« certains bâtiments étaient déjà dotés de toitures traditionnelles, tandis que d'autres ont conservé sans surélévation leurs toitures terrasses. Enfin, le brevet Cerru n'a pas été utilisé non plus pour la construction de toitures là où l'on en a construit »*. Enfin, *« on constate que les plans d'exécution ont été payés deux fois, une fois au Cerru et une fois aux entreprises (...) mais ils ne sont établis qu'une fois, apparemment par les entreprises »*.

DISPARITÉS DE PRIX

Dans deux des trois opérations, un groupement d'entreprises *« ayant pour mandataire commun la société Anicet Martin »* (filiale de Fougerolle), bénéficiaire du brevet, est ensuite intervenu pour les travaux, là encore *« de manière négociée »*. *« Pour cela il a été fait référence, de la même façon abusive »*, à l'article du code des marchés publics invoqué plus haut, précise la Milos. Le total des marchés passés est de 59 064 000 de francs TTC et, notent les inspecteurs, *« les prix de revient sont élevés »*. Dans un précédent rapport intérimaire, en date du 15 avril 1994, la Milos s'étonnait des disparités de prix de revient entre les différentes opérations menées, estimant qu'ils étaient élevés pour les deux opérations où les marchés de travaux ont été négociés directement.

Constatant qu'elle *« ne dispose pas des moyens d'investigation qui lui permettent d'aller beaucoup plus loin »*, la Milos, dans son rapport intérimaire, concluait ainsi : *« On peut penser cependant que les procédures suivies ne l'ont pas été de façon gratuite mais à des fins que nous ne sommes pas en mesure d'apprécier. »*

L'office départemental de Vaucluse est présidé depuis juillet 1992 par Alain Dufaut, sénateur (RPR) de Vaucluse et vice-président du conseil général. Lors des faits critiqués par la Milos, l'office était présidé par Jean Garcin, président (PS) du conseil général, dont le nom est cité dans une affaire concernant la gestion des retraites des élus (*Le Monde* du 7 mars).

Françoise Vaysse

CORRESPONDANCE

Une lettre de Paul Graziani, maire de Boulogne-Billancourt

A la suite de la publication dans Le Monde *du 10 mars d'un article de Jean-Claude Pierrette consacré à la mise en liquidation d'une société d'économie mixte, la SA2B, de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), le maire de cette ville, Paul Graziani, nous a fait parvenir la lettre suivante :*

« Depuis plusieurs mois et singulièrement depuis l'annonce par le tribunal de commerce de Nanterre de la mise en liquidation de la société d'économie mixte, la SA2B, chargée de réaliser le quartier *« centre-ville »* de Boulogne-Billancourt, des informations les plus fantaisistes circulent sur le coût de l'opération. On parle de passif, c'est-à-dire d'une perte de 700 millions de francs pour l'opération immobilière, on parle de rêves immobiliers qui s'écroulent, on parle de *« désastre financier »*. Dans ce concert, ou plutôt cette cacophonie, qui a pour conséquence première de jeter un doute sur une opération d'aménagement d'envergure, il est nécessaire d'enlever à ce type de débat son caractère polémique.

A cet égard, je regrette que *Le Monde*, dans sa rubrique France-Régions (*Le Monde* du 10 mars), donne un éclairage si négatif sur la volonté d'une collectivité locale comme Boulogne-Billancourt, de se doter d'un centre qui lui fait défaut, alors qu'elle est la première ville d'Ile-de-France après Paris. Je crois que cette ville mérite mieux ou, à tout le moins, une présentation plus équilibrée de la situation. Qu'en est-il exactement ?

Au carrefour de ses cinq plus grandes avenues, Boulogne-Billancourt a souhaité construire un centre économique et commercial, culturel, auquel s'ajoutent des immeubles d'habitation, ce qu'elle n'avait pas jusqu'alors. Ce lieu de rencontre, dont la volumétrie s'intègre à la ville, présentera le caractère original d'offrir des espaces publics ouverts très importants, pour accentuer son aspect convivial.

Une société d'économie mixte, pilotée par une équipe formée à l'école de la Caisse des dépôts et consignations, c'est-à-dire l'institution chargée par l'Etat de financer les projets d'équipements des collectivités locales, a été créée pour mener à bien l'opération. C'est dire le souci de sérieux de la ville ! Compte tenu de la crise immobilière, cette structure n'a pas été en mesure d'achever sa mission. L'investissement nécessaire à la réalisation du projet, c'est-à-dire la remise *« clefs en main »* du quartier de la ville, est évalué globalement à 882 millions de francs. Ce total comprend les crédits nécessaires à la réalisation, à l'achèvement des travaux et au remboursement des créances aux promoteurs, créances dont certaines sont encore contestées par la SA2B.

Depuis 1989, la ville a contribué à son financement pour une avance de 270 millions de francs. Les groupes financiers qui se pressent pour reprendre l'opération sont prêts à verser, les uns 570 millions et les autres 614 millions de francs. Ces sommes sont supérieures au total représenté par les créances réclamées à la SA2B et par l'avance de la ville hors les frais dont elle avait la charge pour les équipements publics.

D'autre part, la SA2B, dans le différend qui l'oppose aux promoteurs, récupérera des créances dont elle conteste la réalité. Ces créances s'élèvent à 162 millions et elles ont toute chance d'être réduites par les experts. Nous avons, à cet égard, l'exemple des prétentions de la Cogedim qui réclamait 267 millions de créances, créances que le tribunal d'instance a ramené à 180 millions, puis à 143 millions en cour d'appel, le tout hors frais financiers !...

J'ai du mal à déceler, dans tout cela, un *« désastre financier »* et l'écroulement d'un rêve immobilier ! On a volontairement confondu coût global de l'opération et passif de la SEM. On a volontairement oublié ce que la ville allait recevoir en fin d'opération. On a volontairement oublié, dans cette querelle de boutiquiers, qu'une ville s'oppose non sans succès à des promoteurs puissants. La SEM de Boulogne-Billancourt n'est pas seule à connaître ces difficultés et le dénouement de cette affaire, qui est suivie avec une particulière attention par l'ensemble des responsables de collectivités territoriales, va faire jurisprudence.

Quant à moi, je déplore qu'un journal de référence comme *Le Monde*, sans saisir tout l'enjeu du dossier, ait pu imprudemment omettre, dans le corps du texte de son article, l'existence et la confirmation des offres de repreneurs sérieux. »

[M. Graziani évoque *« des informations les plus fantaisistes qui circulent sur le coût de l'opération »*, et ajoute : *« On a volontairement confondu coût global et passif de la SEM »*. Nous avons écrit, pour notre part, que le passif de la SEM est estimé à 700 millions de francs, somme retenue par la quatrième chambre du tribunal de commerce de Nanterre qui, dans son jugement du 2 mars, indique : *« Le passif de la SA2B s'élève à plus de 700 millions de francs »*.

M. Graziani indique aussi que *« les groupes financiers qui se pressent pour reprendre l'opération sont prêts à verser, les uns 570 millions de francs, les autres 614 millions de francs »*. Lors de sa conférence de presse du 3 mars, le maire de Boulogne avait précisé, sans les chiffrer, qu'après l'annonce de la liquidation judiciaire, des négociations amiables allaient avoir lieu avec des repreneurs qui, selon lui, avaient des offres supérieures aux créances de la SA2B. Or les offres faites par ces mêmes repreneurs avaient déjà été écartées par le tribunal de commerce dans son jugement de liquidation, contrairement à ce qu'avait espéré M. Graziani lors de la présentation des orientations budgétaires de la ville le 13 février. C'est pourquoi nous n'avons pas mentionné ces repreneurs qui, à ce jour, n'ont pas fait état d'un accord pour reprendre l'opération. – J.-C. P.]

■ JARDIN D'ACCLIMATATION : le groupe LVMH va dépenser 35 millions de francs pour réhabiliter le Jardin d'acclimatation. Telle est l'une des conséquences de la décision prise, lundi 20 mars, par la majorité du Conseil de Paris qui a prolongé de vingt ans la concession déjà accordée à une filiale de la société Louis-Vuitton Moët-Hennessy. L'appel d'offres lancé par la ville n'avait suscité que trois candidatures (LVMH, le Parc Astérix, International Limousines), jugées décevantes par le directeur des finances.
Selon son rapport, les propositions du groupe dirigé par Bernard Arnault sont conformes au cahier des charges mais *« ne traduisent absolument pas la force de conviction et l'engagement qui semblent indispensables à la réhabilitation du Jardin d'acclimatation et au renouveau de son activité pour une durée de vingt ans »*. En outre, Françoise de Panafieu, adjoint à la culture, a expliqué que le Théâtre du Jardin, animé par le comédien Jacques Douai, ne continuerait pas ses activités car, selon elle, *« il ne correspond plus à l'esprit du public »*. Ces restrictions ont amené l'opposition municipale à ne pas voter la décision de concession ou même, pour le Mouvement des citoyens, à s'y opposer.

★ Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (métro Sablons), 75116 Paris ; tél. : 40-67-90-80.

ÉDUCATION Le débat sur l'avenir du système universitaire est relancé. Jeudi 23 mars, la conférence des présidents d'université devait rencontrer le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, pour lui présenter ses propositions de réformes de l'enseignement supérieur qui accueille désormais plus de deux millions d'étudiants. ● ECHAUDÉS par le mouvement des IUT, les présidents demandent l'ouverture d'une *« négociation nationale »* avant toute décision. Si leur constat et leurs propositions rejoignent pour une part ceux du rapport Laurent tant décrié par les étudiants, les présidents d'université prônent le *« dialogue » comme méthode de ré*forme. ● LEUR CONFÉRENCE insiste sur l'urgence de mesures concernant les aides sociales aux étudiants, l'autonomie des établissements, les premiers cycles, les droits d'inscription.

Les présidents d'université plaident pour une réforme du supérieur

Leurs représentants devaient demander, jeudi 23 mars, au ministre de l'enseignement supérieur, François Fillon, l'ouverture d'une « négociation nationale » avant d'engager une vaste refonte d'un système menacé d'asphyxie

« IL NE FAUDRAIT PAS accréditer l'idée qu'une réforme de l'Université est impossible. » Quelques semaines après la mobilisation des étudiants contre la réforme des IUT-IUP et contre le rapport Laurent, la conférence des présidents d'université (CPU) relance le débat sur l'avenir de l'enseignement supérieur. Jeudi 23 mars, les responsables des établissements devaient présenter à François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, les grandes lignes de leurs réflexions ainsi qu'une série de propositions *(lire ci-dessous)* élaborées à l'issue du colloque annuel de la CPU qui s'est tenu les 16 et 17 mars à Arras (Pas-de-Calais).

A la veille de l'échéance présidentielle, la période se prête à l'exercice. Si les présidents d'université donnent de la voix, c'est bien pour attirer l'attention des candidats – peu prolixes jusqu'à présent – sur l'évolution nécessaire d'un système au bord de l'implosion. Déjà, à l'automne, lors du vote du budget du ministère, ils avaient tiré la sonnette d'alarme en soulignant l'urgence d'une *« remise à plat du financement des établissements »* menacés d'asphyxie.

Cette fois, leur ambition est autre puisqu'il s'agit de proposer un programme et une méthode de travail au futur gouvernement. A bien des égards, le constat de la crise et certaines de leurs propositions rejoignent les conclusions du groupe de travail réuni autour de Daniel Laurent. Mais les présidents ont pris soin de se démarquer d'une méthode qui a conduit des milliers d'étudiants dans la rue. *« Les divergences proviennent moins du diagnostic, ou même des solutions, que de leur mise en œuvre et de la capacité à les inscrire dans la durée »*, note Bernard Dizambourg, premier vice-président de la CPU. Selon lui, la solution passe avant tout par *« l'instauration d'un dialogue social dans les établissements »* en même temps que par *« l'ouverture d'une négociation nationale »* réclamée par l'ensemble des partenaires. *« Il ne suffit pas de concevoir une politique intelligente, forte. Il faut la négocier, l'amender, la faire accepter, et la faire cogérer »*, ajoute M. Dizambourg.

Le chantier est immense. Pour en avoir dessiné les contours lors de rencontres avec les syndicats d'étudiants et de personnels, les responsables des organismes de recherche, les représentants économiques et les élus locaux, la CPU a pu mesurer la complexité de la tâche. Sur certains sujets sensibles, les présidents ont préféré s'abstenir plutôt que d'afficher des divergences ou des positions périlleuses qui les exposeraient directement à la vindicte de leurs étudiants. En l'espace de quelques années, le paysage universitaire a été bouleversé. La croissance des effectifs, la multiplication des sites, la réduction de l'effort financier de l'Etat ont révélé des exigences contradictoires. Pour la CPU, le temps est venu de redéfinir les missions fondamentales de l'Université. Viscéralement attachés au principe du *« service public et à son unité »*, les présidents mesurent toutefois les écarts entre établissements, au point que certains font part de leur crainte d'un système à deux vitesses.

La volonté de maintenir une fonction de recherche à vocation nationale et internationale s'accommode de plus en plus mal de la gestion des flux de nouveaux bacheliers et de la dispersion des unités sur l'ensemble du territoire. Confirmant la nécessité de préserver le caractère national des diplômes, les présidents n'en revendiquent pas moins *« plus de souplesse et de flexibilité »*, notamment pour les formations à caractère professionnel reliées à l'environnement économique. La réduction des taux d'échecs en premier cycle est affirmée comme une priorité. Mais, s'ils refusent la création d'instituts universitaires régionaux, comme le préconisait le rapport Laurent, les présidents préfèrent insister sur un renforcement des procédures d'orientation afin d'éviter les *« erreurs de parcours »*. Et ils n'oublient pas de demander des moyens financiers et humains appropriés pour *« répondre à une demande sociale inévitable »*.

AUTONOMIE FRAGILE

Cette préoccupation est également au cœur de la politique d'aménagement du territoire qui prévoit l'harmonisation de la carte des formations. La mise en œuvre du schéma « Université 2000 » n'a pas laissé que de bons souvenirs dans le choix de certaines implantations, parfois guidées par des contingences politiques. Hostiles aux *« établissements départementaux thématiques »*, comme il s'en dessine ici ou là, les présidents s'inquiètent de nouvelles dérives *« autoritaires »* dans la préparation des schémas régionaux établis sous la conduite des préfets et des recteurs.

L'arrivée de nouveaux interlocuteurs à l'Université, élus locaux et responsables des milieux économiques, aurait pu ouvrir une nouvelle brèche dans les velléités de réforme de la loi Savary. Après vingt ans d'une autonomie toujours fragile vis-à-vis du pouvoir central, elle fait l'objet d'un consensus quasi unanime... en sa faveur. La CPU préconise toutefois certaines adaptations afin de renforcer les pouvoirs de gestion et de créer de nouvelles structures d'accueil de personnalités extérieures. Reprenant à son compte une revendication des organisations syndicales d'étudiants, elle affirme la nécessité de reconnaître aux étudiants une « citoyenneté » et un statut qui leur permettraient d'être mieux associés à la vie des établissements. Un grand nombre de présidents ont en effet découvert divers aspects de la condition de vie des étudiants. Décidés à participer à la refonte des aides sociales, *« un système complexe et inadapté à la réalité »*, ils se gardent toutefois de se prononcer *a priori* sur l'avenir de l'allocation-logement spécialisée, remise en cause dans le rapport Laurent.

Cette révision apparaît pourtant comme l'une des conditions nécessaires pour « lever le tabou » de la hausse des droits d'inscription. *« Uniforme selon les filières, progressive et concertée »*, cette augmentation, formulée prudemment, est présentée comme un préalable pour renégocier avec l'Etat l'ensemble du dispositif financier des établissements. Certes, pour les universités, *« la nation doit confirmer sa priorité en faveur de l'éducation, et de l'enseignement supérieur en particulier »*. Mais, alors que les collectivités locales et les entreprises sont de plus en plus sollicitées, cette discussion-là s'annonce particulièrement délicate.

Pour sa dernière rencontre avec la conférence des présidents, François Fillon devrait ainsi entendre la complainte des universités « asphyxiées » par les charges et le manque de postes. Au budget 1995 du ministère, les dotations de fonctionnement ont été revues à la baisse, au point que certains établissements ont délibérément adopté des comptes en déséquilibre. Quel qu'il soit, le nouveau ministre est désormais prévenu. La crise des universités n'est pas qu'une vaine réalité.

Michel Delberghe

CE SERAIT LE MOMENT D'OBTENIR DES PROMESSES MAIS LESQUELLES ?

COMMENTAIRE

EXPLOSIVES RÉFORMES

L'appel à une négociation nationale lancé par les présidents d'université sera-t-il entendu ? Pour la première fois, les responsables de leur conférence s'engagent ouvertement, mais à pas comptés, sur le terrain politique en invitant administrateurs d'établissement, délégués syndicaux, élus locaux et acteurs économiques à participer au débat sur l'avenir de l'enseignement supérieur. En première ligne dans la gestion quotidienne, ne sont-ils pas les mieux placés pour esquisser une *« vision statégique »* de l'Université?

Les responsables de la CPU pensaient conduire la consultation nationale *annoncée à l'automne par* François Fillon. Le rapport Laurent leur a coupé l'herbe sous les pieds. Il a au passage refroidi leurs ardeurs réformatrices. *« On ne joue pas avec l'inquiétude des étudiants. C'est un baril de mines »*, avoue l'un d'eux. La prudence affichée sur certains sujets prouve à quel point toute réforme, mal engagée ou mal comprise, expose son auteur à des risques d'explosion. Il a suffi de deux expressions dans un décret sur les IUT et IUP pour provoquer des remous sur l'ensemble du territoire. Cette crainte paraît également avoir tétanisé les candidats à l'Elysée, qui *tous se tiennent sur la réserve*. Ce n'est pas faute d'être sollicités. Le SNE-Sup tient colloque sur l'aménagement du territoire universitaire, les syndicats de l'UNEF-ID et de la Fédération générale des associations d'étudiants préparent des états généraux et des assises. Histoire d'affirmer le poids de deux millions d'étudiants, désormais plus nombreux que les agriculteurs.

M. D.

Plus de 2 millions d'étudiants

● **Effectifs.** À la rentrée 1994, l'Université comptait 1 454 000 étudiants, soit une augmentation de 50 000 étudiants par rapport à 1993. *Avec les effectifs des classes* préparatoires, des BTS, des écoles d'ingénieurs et de commerce..., la population étudiante dépasse depuis deux ans les 2 millions d'étudiants. En 1982, il y avait 841 207 étudiants, et 1 164 738 en 1990. 771 607 étudiants sont inscrits en premier cycle (+ 3,1 % en un an), dont 98 121 en IUT. Les second cycles de licence et maîtrise accueillent 481 856 étudiants (+ 6,1 %), et les troisième cycle, 200 854 (– 0,2 %). Ils sont répartis *dans 80 universités et 51 antennes* implantées dans des villes moyennes.

● **Personnels.** Le ministère de l'enseignement supérieur employait, au cours de l'année *1993-1994, 115 368 personnes, dont* 67 091 enseignants.

● **Aide sociale.** Au cours de l'année *1993-1994*, 353 622 bourses ont été attribuées à des étudiants sur des critères sociaux, et 12 739 sur des critères universitaires, pour un montant total de 5,348 milliards de francs. Leur nombre devait être porté à 378 225 en 1994, soit 5,768 milliards de francs. Bénéficiant actuellement à plus de 600 000 étudiants, l'allocation de logement spécialisée (ALS) a *représenté, en 1994, un montant* de 4 milliards de francs.

Les chantiers à ouvrir en priorité

La refonte du premier cycle et les droits d'inscription sont mis en avant

La conférence des présidents d'université (CPU) a adopté un certain nombre de propositions qui seront soumises à la discussion dans les établissements.

● **Les missions :** L'enseignement supérieur et la recherche constituent des missions fondamentales et indissociables de service public. Pour la formation, à côté des filières classiques longues, il faut poursuivre le développement de filières correspondant au souci croissant de professionnalisation : formation continue, en alternance et par apprentissage. Il faut préparer les diplômés à une insertion efficace sur le marché du travail, quel que soit leur niveau de sortie, à la capacité de s'adapter, de revenir en formation, à la mobilité géographique et culturelle. La question de l'orientation des étudiants de 1er cycle, autour du niveau Bac+1, est sans doute l'un des chantiers les plus importants à ouvrir. Le potentiel de recherche des universités doit être mieux mis en valeur. Les établissements doivent pouvoir exercer leurs responsabilités dans la politique scientifique, la qualité d'évaluation, l'ouverture des recrutements et le renouvellement de leurs viviers.

● **Le service public et le rôle de l'Etat :** La CPU rappelle son attachement à la reconnaissance nationale des formations dispensées. *Garant de l'égalité, l'Etat doit jouer* un rôle régulateur dans la répartition équitable des moyens pour tenir compte des disparités entre régions. Les contrats doivent être maintenus et inclure la politique des emplois.

● **Les statuts :** Toute évolution des statuts se conçoit dans le cadre de la loi Savary. Sur certains points, les universités qui le souhaitent devraient pouvoir faire évoluer leurs statuts, tant sur le nombre et l'articulation des conseils que pour l'insertion et l'accueil de personnalités extérieures.

● **Les étudiants :** Pour répondre à une demande de plus en plus diversifiée, la CPU est favorable à une plus grande flexibilité des parcours pédagogiques avec validation des acquis, des cursus à l'étranger, le retour en formation au cours de la vie active. La CPU rejette l'idée de premiers cycles déconnectés de l'université en *« sas »* ou en *« collèges »* dont la finalité universitaire professionnelle ne serait pas clairement définie. La forte participation des enseignants-chercheurs est indispensable au renforcement de la lutte contre l'échec. L'apprentissage et l'alternance ne peuvent être les seules réponses à l'accueil de masse et à celui des étudiants en difficulté. Les universités doivent se donner les moyens pour la formation et le fonctionnement de la représentation des étudiants. La CPU veut poursuivre le dialogue sur les conditions et le statut social de l'étudiant.

● **Droits d'inscription :** La participation des étudiants n'a vocation qu'à fournir des ressources complémentaires. L'augmentation doit s'inscrire dans une démarche concertée, dans le cadre d'une négociation globale sur un plan général de financement pluriannuel des universités qui inclurait nécessairement les organisations d'étudiants. La concertation préciserait le rythme d'évolution avec fixation d'un prix plafond à moyen terme (de l'ordre de 100 francs d'augmentation par an). Cette progression doit s'accompagner de la suppression corrélative des droits complémentaires sauvages. Toute progression des droits est indissociable d'une politique ambitieuse de l'Etat, avec en premier lieu, une augmentation significative du nombre et du montant des bourses.

● **Aménagement du territoire :** *La mise en œuvre de cette poli*tique suppose non pas une régionalisation ou une tutelle des régions, mais une concertation. L'Etat doit prendre en compte les surcoûts des délocalisations par des financements spécifiques. Toute collectivité ou toute entreprise qui retire un bénéfice direct ou indirect de l'activité des universités, soit scientifique, culturel, *économique ou social, devrait* contribuer à leurs financements.

M. Bayrou annonce des mesures contre la violence scolaire

COMME il s'y était engagé, après le mouvement de grogne des chefs d'établissement de novembre 1994 (*le Monde* du 31 janvier), le ministre de l'éducation nationale annonce un « plan » en douze points contre la violence dans les établissements scolaires. Ce plan mêle, selon la technique éprouvée à l'occasion du « nouveau contrat pour l'école », des mesures modestes ou symboliques – la mise en place d'un numéro d'appel permanent pour les enseignants en difficulté – et l'ouverture de « chantiers » comme *« la réduction de la taille de tous les établissements sensibles »*. M. Bayrou, qui ne cache pas qu'il serait, y compris en cas de victoire de M. Chirac à l'élection présidentielle, *« très heureux d'être son propre successeur »* au poste qu'il occupe depuis deux ans, fait résolument mine d'ignorer que le temps lui est compté. *« L'éducation nationale a trop souffert des ruptures (...), c'est un travail de longue haleine qui, pour réussir, exige la durée »*, déclare-t-il dans *L'Express* du 23 mars.

L'inspection générale lui a remis deux rapports, l'un sur la politique menée dans les 174 établissements classés « sensibles » (*Le Monde* du 10 septembre 1994), l'autre sur les phénomènes de violence en milieu scolaire (*le Monde* des 15 et 16 janvier). Le premier insistait sur les *« errements »* d'une politique amorcée par la gauche mais conduite dans la précipitation selon des critères de classement imprécis. Le second pointait l'absence d'une politique d'observation du phénomène et de prévention. L'un et l'autre indiquaient qu'il y avait urgence à clarifier, à la lueur de la nouvelle politique des établissements « sensibles », la situation des 544 zones d'éducation prioritaires (ZEP) actuellement en souffrance.

M. Bayrou a choisi d'ignorer ces mises en garde. Il n'évoque ni le toilettage de la carte des ZEP ni la redéfinition des critères de classement pour les établissements sensibles. Toutefois, l'indemnité dite *« de sujétion spéciale »*, versée aux enseignants des ZEP, sera étendue à *« l'ensemble des établissements sensibles »* à partir de la rentrée 1995. *« La réponse sécuritaire n'est pas la meilleure »*, estime le ministre. Mais, s'il évite le piège de la dramatisation de phénomènes qui restent marginaux, il se contente de proposer un catalogue de mesures ponctuelles, dont certaines figurent déjà dans le « nouveau contrat pour l'école ». Ainsi, la création de postes de *« médiateurs »*, destinée à faciliter les relations entre école et parents d'élèves, qui était prévue pour la rentrée 1994, ou encore l'arrêt des nominations d'enseignants débutants dans les établissements sensibles. M. Bayrou assure que l'une et l'autre seront effectives à la rentrée 1995.

Pour *« soutenir »* les enseignants, il est prévu la création d'un *« fonds d'assurance »*, avec une convention passée avec les mutuelles pour l'accélération de l'indemnisation en cas de dommages. En outre, des dispositions juridiques devraient être prises pour permettre aux proviseurs d'engager des poursuites en cas d'intrusion d'éléments extérieurs dans les établissements. *La conversion d'heures supplémen*taires en postes d'enseignants, prévues au budget 1995 (13 500 heures, soit 750 postes), concernera prioritairement les établissements sensibles. M. Bayrou propose aussi que les 1 750 maîtres auxiliaires en poste dans ces établissements soient titularisés sans concours sous certaines conditions qui restent à préciser, ce qui nécessite une loi.

Plus ambitieuse, la proposition de *« réduire la taille de tous les établissements sensibles »*, lancée dès son arrivée au gouvernement mais restée lettre morte depuis, ne paraît guère crédible à un mois de *l'élection présidentielle. Partant du* principe qu'un établissement de 500 élèves *« se contrôle mieux »*, M. Bayrou voudrait qu'un plan de *« constructions nouvelles »* soit lancé, voire que l'on rassemble dans les mêmes établissements collégiens et lycéens *« pour améliorer le climat »*. Ces propositions supposent un gros investissement des collectivités, dont le ministre reconnaît qu'elles n'ont, pour le moment, pas été consultées. Enfin, les établissements sensibles pourraient expérimenter de nouveaux rythmes, libérant l'après-midi pour les activités sportives et culturelles.

Christine Garin

Un rapport souligne la responsabilité collective des médecins dans l'affaire du sang contaminé

Il estime que la contamination des hémophiles n'a « rien de spécifiquement français »

Remis au gouvernement il y a environ trois mois, un rapport resté confidentiel du Haut comité de la santé publique (HCSP) sur « les problèmes de santé publique et d'organisation des soins liés à l'utilisation thérapeutique des produits humains et de leurs produits de substitution » propose une analyse de l'affaire du sang contaminé qui bat en brèche nombre d'idées reçues.

LE RECUL AIDANT, il est aujourd'hui possible de proposer, loin des passions, une lecture sereine, nuancée et documentée de l'affaire du sang contaminé. Après les travaux du chercheur du CNRS Michel Setbon et quelques (trop) rares articles tentant d'inscrire cette affaire dans son contexte, en particulier international, un groupe de travail du HCSP dirigé par le professeur François Grémy (CHU-hôpital Lapeyronie, Montpellier), propose, à l'intérieur d'un volumineux rapport sur lequel nous reviendrons dans les jours prochains, une analyse de l'affaire du sang contaminé extrêmement importante en ce qu'elle hiérarchise l'importance des différents dossiers qui la composent. C'est initialement Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, qui avait saisi le HCSP le 19 janvier 1993.

Composé d'Etienne Caniard, Albert Hirsch, Claude Huriet, Jean-Marie Le Guen et Jean-Claude Sailly, tous membres du HCSP, et de Pierre Botreau-Roussel, Rosy Eloy, Alain Leplege, Simone Novaes, Jean Rosa, Rachid Salmi et Dominique Thouvenin, le groupe de travail note tout d'abord que *« dans la hiérarchie des drames, la contamination des hémophiles est ressentie comme le plus douloureux et le plus intolérable ». « Ce n'est toutefois pas le plus instructif,* ajoute-t-il. *En effet, ce n'est pas dans le cadre de ce drame que les dysfonctionnements de santé sont les plus manifestes. »* La proportion d'hémophiles contaminés par les produits non chauffés, poursuivent les auteurs, est *« du même ordre de grandeur »* dans notre pays que dans les principaux pays européens (sauf la Belgique), et *« sensiblement plus faible qu'aux Etats-Unis ». « Il est facile* a posteriori, précisent-ils, *de reprocher à la communauté scientifique internationale une certaine lenteur à comprendre que les avantages du chauffage (sécurité virale) l'emportait sur les possibles inconvénients (perte possible d'efficacité thérapeutique). »*

Au reste, soulignent-ils avec justesse, cette lenteur est assez habituelle : cela fait quarante ans que l'on connaît de façon chiffrée les dangers de la cigarette ; il y a moins de vingt ans que la communauté médicale est majoritairement convaincue ; et c'est récemment (en 1976 et 1991) que des dispositions législatives sérieuses ont été prises. Pourtant, indiquent-ils, *« le tabac tue 60 000 personnes par an »...*

ABSENCE DE DÉPISTAGE CLINIQUE

Poursuivant leur analyse de la contamination des hémophiles, les auteurs du rapport ajoutent, s'agissant de l'intervention des pouvoirs publics, que la discussion porte que les quatre mois qui vont de juin à septembre 1985 et sur la date où fut décidée la suppression des produits non chauffés. Or, rappellent-ils, *« l'immense majorité des hémophiles a été contaminée avant le printemps 1985. La date de la décision (1er août 1985) et la date d'effet (1er octobre 85) s'inscrivent dans la moyenne des dates des autres pays européens. Le nombre de personnes possiblement contaminées durant les quatre mois est difficile à estimer, mais sa borne supérieure ne dépasse pas quelques dizaines. Si effroyables que soient le drame et la souffrance qu'il entraîne, ils n'ont rien de spécifiquement français ».*

A la suite de cette analyse, qui, il y a encore un an, aurait suscité un véritable tollé, les rapporteurs en viennent à la contamination des transfusés. Elle correspond, disent-ils, *« à un drame beaucoup moins voyant, mais révélateur de dysfonctionnements beaucoup plus graves de notre système de soins ».* S'appuyant en particulier sur l'étude de Michel Setbon, le rapport rappelle tout d'abord que le taux de contamination par le VIH des transfusés français fut *« beaucoup plus élevé »* que celui des transfusés étrangers. La raison ? *« Contrairement à leur collègues étrangers, les médecins transfuseurs français n'ont pas en général utilisé les connaissances épidémiologiques solidement assurés dès 1983. Ils n'ont pas pratiqué le dépistage clinique qui aurait permis de dépister les donneurs suspects d'être possiblement contaminés et de ne pas utiliser leur don pour une transfusion. »* Cette attitude, rappelle le rapport, allait contre les recommandations d'une circulaire de la direction générale de la santé de juin 1983 qui, sauf exception, ne fut *« pas appliquée ».*

Les rapporteurs décèlent une seconde raison à la surcontamination des transfusés français : *« la surprescription »* de transfusion par les médecins français.

Ainsi donc, concluent-ils, dans le chaîne de production des produits sanguins labiles, les précautions de sécurité virale *« n'ont pas été prises ».* Résultat : quand le test biologique a été rendu obligatoire chez les donneurs, en août 1985, *« on a constaté 30 fois plus de dons contaminés en France qu'en Grande-Bretagne ».* Dans ces conditions, n'hésitent pas à écrire les rapporteurs, *« la question de la date où le test a été rendu obligatoire reste un problème mineur. D'une part, la date de décision (août 1985) place la France plutôt parmi les décideurs précoces. Mais, surtout, l'essentiel du mal a été commis avant cette date, et il aurait pu être évité. La communauté médicale n'a pas assez cru en la possibilité de la clinique et a beaucoup surestimé la puissance de la biologie. Dans l'attente d'un test miraculeux et infaillible, on a oublié les possibilités pratiques et efficaces du dialogue intersubjectif avec le donneur ».*

Cette analyse du drame du sang contaminé – qui souligne la responsabilité collective du corps médical, et tout particulièrement celle des médecins chargés de la collecte du sang – va à l'encontre de l'image de cette affaire telle qu'elle a pu transparaître au travers de ses différents épisodes judiciaires. Ainsi que l'écrivent les rapporteurs, *« le drame des hémoiphiles n'est qu'un aspect du scandale, plus grand encore du sida post-transfusionnel, lui-même reflet du scandale majeur que fut la dérive globale du système, dérive professionnelle, organisationnelle, idéologique et éthique ».*

L. F. et F. N.

« *Pouvoirs contre sida* » par Michel Setbon (éditions du Seuil, 1993).

Un homme tué après une attaque de banque à Paris

TROIS MALFAITEURS venant de commettre une attaque à main armée ont tué un automobiliste, mercredi 22 mars dans la zone commerciale de Garonor à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), parce qu'il refusait de leur laisser sa voiture. William Masiha, un directeur de magasin de cinquante-deux ans, a été tué d'une balle dans la tête tirée à bout portant et les malfaiteurs se sont enfuis avec sa Mercedes. Peu avant midi, les trois hommes, armés de pistolets-mitrailleurs, s'étaient fait remettre quelque 130 000 francs dans une agence du Crédit lyonnais du 20e arrondissement de Paris. Prenant en otage les convoyeurs de fonds d'un fourgon de la Brink's arrivé fortuitement sur les lieux, les malfaiteurs avaient dû abandonner celui-ci aux abords de la porte Dorée. Ils s'étaient alors emparés successivement de deux voitures, avant de se retrouver face à William Masiha. Les trois hommes étaient toujours en fuite, jeudi 23 mars au matin.

DÉPÊCHES

■ **TROIS PAYS EUROPÉENS,** les Pays-Bas, l'Allemagne et la France, ont, pour la première fois, coordonné leurs moyens, mercredi 22 mars, pour expulser des étrangers jugés indésirables. Quarante-quatre Zaïrois demandeurs d'asile déboutés dans chacun des trois pays ont ainsi été embarqués dans un Airbus de la compagnie néerlandaise Martinair pour Kinshasa. Vingt-cinq Zaïrois déboutés aux Pays-Bas, rejoints par six compatriotes refoulés d'Allemagne, ont d'abord été placés dans un Airbus affrété par les autorités néerlandaises à Amsterdam. L'avion a ensuite fait escale, vers 7 heures, à Paris-Charles-de-Gaulle, où treize Zaïrois déboutés en France ont embarqué. Parmi eux se trouverait un Zaïrois de trente-quatre ans marié à une Française et père d'un enfant français.

■ **LE JUGE D'INSTRUCTION DE VERSAILLES** chargé de l'affaire des fausses factures du BTP de la région parisienne, Jean-Marie Charpier, a mis en examen mercredi 22 mars un responsable de banque, M. Jacques Ausenfants, chargé de gérer les immeubles et terrains entrés dans le patrimoine du Crédit national, et le directeur d'un bureau d'étude parisien, M. Jacky Chaisaz. Six personnes, dont le directeur général de la société Bouygues-Télécom et trois de ses collaborateurs, avaient été placées en garde à vue, mardi, à la suite de perquisitions effectuées le matin même au siège social de Bouygues à Saint-Quentin-en-Yvelines (*Le Monde* du 23 mars). Les quatre dirigeants du groupe Bouygues, auxquels les enquêteurs s'intéressaient pour les activités qu'ils exerçaient à l'époque des faits, ont été remis en liberté.

■ **PIERRE BERGÉ a été condamné, mercredi 22 mars,** à 5 000 francs d'amende par la trente et unième chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour des infractions au code du travail commises sous sa présidence à l'Opéra de Paris, en avril 1992 et avril 1993. M. Bergé était poursuivi par Jean-Paul Costa, secrétaire du comité d'entreprise, pour le délit d'entrave au fonctionnement régulier du CE pour ne pas avoir fourni le bilan social de l'entreprise.

Démission du secrétaire général de la FASP

DANIEL LAVAUX, le patron de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), a démissionné vendredi 17 mars après avoir été mis en minorité par l'instance dirigeante de cette fédération qui reste l'organisation majoritaire chez les policiers en tenue. Il s'est heurté, au cours d'un conseil d'administration, à une coalition hétéroclite trouvant des voix y compris dans son propre camp d'origine, le SNPT (les gardiens de la paix de province). M. Lavaux était devenu secrétaire général en juin 1993, pour dénouer une crise interne dont la FASP n'est toujours pas sortie. Dans l'attente d'un congrès extraordinaire, la fédération sera dirigée par une structure collégiale alliant les responsables du SNPT, du SGP (les gardiens parisiens) et du SNIP (les CRS). Depuis l'éviction de Bernard Deleplace en 1990, M. Lavaux est, après Richard Gerbaudi, le deuxième patron de la FASP contraint à quitter ses fonctions.

Baisser de rideau à Valenciennes

Le procès s'est terminé mercredi après les plaidoiries. Jugement le 15 mai

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

Ses derniers mots ont été pour le procureur de la République. Une discussion d'une dizaine de minutes, un face-à-face privé, après la clôture des débats. La salle d'audience était presque vide. Bernard Tapie voulait parler à Eric de Montgolfier. Discuter d'homme à homme. Tenter de le convaincre, peut-être. En tout cas, avoir le dernier mot, avant le baisser de rideau. Ils ont discuté un moment, le magistrat debout, derrière son bureau, ses dossiers sous le bras ; le député en contrebas, le visage défait. Il n'y a pas eu de poignée de main. M. Tapie, que cette épreuve judiciaire avait visiblement meurtri, est ensuite parti, ignorant les journalistes. Il reviendra à Valenciennes le 15 mai, au moment du jugement.



PROCÈS

Cette dernière journée a surtout permis de constater, après une nuit de repos, les effets, physiques et moraux, du réquisitoire prononcé la veille, mardi 21 mars, par le représentant du ministère public. En requérant une peine de dix-huit mois de détention, dont six mois ferme, M. de Montgolfier avait balayé tous les arguments développés à la barre par un prévenu piégé par ses propres incohérences. C'est donc un Tapie déstabilisé, au teint livide, que le tribunal a retrouvé mercredi matin.

La plaidoirie de Me Gilbert Collard, le défenseur de l'ancien directeur général de l'OM Jean-Pierre Bernès, a de nouveau mis en évidence la responsabilité du député dans l'affaire de corruption du match du 20 mai 1993 entre Valenciennes et l'OM (0-1). M. Tapie aurait ordonné à son adjoint d'organiser la corruption : *« Quand on peut faire dire n'importe quoi au président de la République, on peut faire faire n'importe quoi à Jean-Pierre Bernès ! »* L'avocat marseillais s'est également adressé à la ville et à ses habitants : *« Il n'y a pas de complot contre Marseille, contre l'OM, contre Tapie. Le seul complot est celui de l'imbécillité, de la maladresse et de la malhonnêteté. »* En insistant sur ce thème et en révélant que c'est Gérard Gili, ancien entraîneur du club, qui avait convaincu M. Bernès de *« dire la vérité »,* il entendait préparer le retour – et assurer la sécurité – de son client dans une cité où ce scandale attise encore les passions.

La plaidoirie de Me Francis Debacker, l'avocat nordiste de Bernard Tapie, était attendue comme un exercice d'équilibriste. Réduit au silence par son client, affaibli par des interventions malvenues, Me Debacker partait avec un handicap quasi insurmontable tant M. Tapie avait lui-même aggravé son cas tout au long du procès. Il s'insurgea malgré tout contre le procureur, qualifié de *« grand organisateur des chasses médiatiques ».* Reprenant les trois volets du dossier (corruption de deux joueurs de l'USVA, subornation des témoins Primorac et Eydelie), il accusa : *« Vous n'avez pas de preuves ! »*

Selon lui, M. Bernès n'était pas soumis à M. Tapie. Il serait même l'instigateur de la corruption : *« Il avait mille intérêts, financiers, psychologiques. C'était pour lui l'heure de la gloire ! »* M. Bernès aurait « chargé » son ancien patron, lundi 13 mars, afin d'éviter la prison : *« Jean-Pierre Bernès s'est dit : « Je n'ai pas d'autre choix que de déplacer les responsabilités, de passer le ballon, de désigner Bernard Tapie »,* a indiqué Me Debacker avant de demander la relaxe de son client.

Un client qui était là, sur son banc, bien moins flamboyant que les jours précédents. Il attendait son tour de parole, accordé à chaque prévenu en fin de procès. Bernès, le premier à s'exprimer, affirma qu'il rentrerait en Provence *« soulagé ».* La voix nouée, il rappela cette phrase que M. Tapie lui aurait lancée en 1993, à sa sortie de prison : *« Tu ne vas pas m'emmerder parce que tu as fais un mois à trente-huit ans ! »* A l'invitation du président Langlade, Bernard Tapie se leva le dernier, pour conclure à la défaite : *« J'ai été sanctionné comme personne. Cette affaire m'a fini, ruiné. Elle m'a mis dans une situation professionnelle et politique qui s'appelle le néant. »*

Philippe Broussard

Cinq seconds rôles pour « arranger » un match

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

D'abord, une certitude : il y a bien eu corruption, le 20 mai 1993, autour du match VA-OM (0-1) au stade Nungesser. Même si, finalement, la rencontre s'est peut-être disputée dans des conditions à peu près normales, chacun reconnaît les faits, y compris M. Tapie qui nie cependant toute responsabilité. Le motif ? Contrairement à ce qu'a toujours prétendu l'ancien ministre, les Marseillais devaient assurer leur victoire avant la finale de la Coupe d'Europe. Les acteurs ? Dans son réquisitoire, le procureur de la République a défini les rôles, en fixant les intéressés d'un œil moralisateur :

● **Jean-Jacques Eydelie,** joueur de l'OM. Il a fait office d'intermédiaire, de « porteur d'enveloppe » auprès de ses amis nordistes. Il aurait agi ainsi dans l'espoir de disputer la finale européenne et d'obtenir une régularisation de son contrat à l'OM. M. de Montgolfier a regretté qu'il « protège » son ancien patron : *« Dès qu'il est question de M. Tapie, Jean-Jacques Eydelie devient prudent, il recule comme s'il avait peur, comme s'il avait intérêt à ne pas le mettre en cause... »* Le procureur a requis contre lui quatorze mois de détention avec sursis et une amende de 20 000 francs (le maximum prévu par la loi).

● **Marie-Christine Robert,** l'épouse du Valenciennois Christophe Robert. La petite main de la corruption. C'est à elle, le 19 mai au soir, que Jean-Jacques Eydelie a remis l'enveloppe contenant 250 000 francs. Le procureur a souhaité qu'elle soit condamnée à trois mois de prison avec sursis.

● **Christophe Robert,** le mari, et l'Argentin Jorge Burruchaga, les deux amis d'Eydelie à Valenciennes. Ils ont négocié et accepté l'arrangement, au moins dans un premier temps, car ils affirment y avoir renoncé le jour du match. Au nom de *« tous les gens trahis »* (les supporters de Valenciennes), le procureur a requis contre eux huit mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende.

● **Jean-Pierre Bernès,** ex-directeur général de l'OM. En passant aux aveux dès le premier jour du procès (*Le Monde* du 15 mars), il a contribué à la chute de son ancien patron. Eric de Montgolfier a mis son comportement de l'été 1993 sur le compte de sa *« faiblesse psychologique »* et d'une forme de *« dépendance affective »* vis-à-vis de M. Tapie. A l'époque, M. Bernès se vantait de n'avoir pas *« craqué »* en prison. On le vit même faire un tour d'honneur sur la pelouse du stade vélodrome. *« Vous aimez le foot mais vous l'avez trahi »,* a conclu le procureur avant de requérir dix-huit mois avec sursis et une amende de 20 000 francs.

A ces cinq prévenus, il convient bien sûr d'ajouter M. Tapie *(lire ci-contre).* En outre, le procureur a clairement laissé entendre qu'il avait encore des doutes – à défaut de preuves – sur l'attitude de certains dirigeants valenciennois. Une sorte de « pacte de non-agression » aurait été conclu, le 21 septembre 1993, lors d'une réunion entre M. Coencas président de Valenciennes, et M. Tapie, afin de permettre à celui-ci de se tirer d'affaire.

Ph. Br.

CORRESPONDANCE

Une lettre de la Lyonnaise des eaux

A la suite de l'article publié dans Le Monde *du 17 mars 1995, intitulé* « L'affaire Maillard et Duclos menace la Lyonnaise des eaux-Dumez », *Claude Gaudin, secrétaire général de la Lyonnaise des eaux, nous a fait tenir le texte suivant :*

« Cet article, qui met en cause notre société, est inexact et tendancieux.

» Dumez, filiale de la Lyonnaise des eaux, a fait connaître que :

» – Robert Bourachot a été embauché en 1987 pour assumer des responsabilités de directeur régional de Dumez-France. C'est à partir de 1988 qu'il a assuré, en tant que président du directoire, la gestion de la société Maillard et Duclos, filiale de la société Dumez, acquise en totalité par Dumez en 1988, deux ans avant la fusion de Dumez avec la Lyonnaise des eaux, en 1990 ;

» – M. Bourachot a été révoqué et licencié pour faute lourde, en juillet 1993, par la nouvelle direction de Dumez, après que celle-ci eut constaté, au terme d'audits approfondis, que sa confiance avait été abusée par des malversations de l'intéressé ;

» – dans le même temps, Dumez a écrit au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse pour attirer son attention sur le comportement délictueux de Robert Bourachot. Le parquet a ainsi ouvert l'instruction pénale dans laquelle M. Bourachot est mis en examen.

» La Lyonnaise des eaux rappelle qu'elle a assigné en diffamation Robert Bourachot et France 2 en raison des allégations calomnieuses et sans le moindre fondement qui ont été formulées par M. Bourachot et présentées par France 2, le 15 décembre dernier, dans le cadre de l'émission « Envoyé spécial ». L'affaire a été plaidée le 1er mars, et le jugement sera rendu le 12 avril 1995.

» Compte tenu des nouvelles déclarations effectuées par M. Bourachot sur France 2, le juge Philippe Assonion, chargé de l'instruction du dossier, a convoqué M. Bourachot et a souhaité entendre à titre de témoin le président de la Lyonnaise des eaux.

» La Lyonnaise des eaux tient à préciser que les allégations de M. Bourachot n'ont pas d'autre fondement que sa malveillance caractérisée et qu'il est bien en peine de rapporter ne serait-ce qu'un commencement de preuve des mensonges qu'il profère.

» La tentative de votre journaliste de porter ce dossier d'une malversation individuelle au niveau d'un *« véritable scandale mettant en cause le PDG du groupe »* est donc tout aussi dépourvue de fondement.

» La Lyonnaise des eaux regrette que *Le Monde* se soit prêté avec complaisance à un amalgame dont la finalité politique est manifeste. »

[Chacun des éléments contenus dans ce courrier, sans exception, figurait dans notre article, depuis les poursuites engagées par la Lyonnaise contre l'ancien dirigeant de Maillard et Duclos jusqu'aux motifs qui avaient conduit à son licenciement. Les dénégations du groupe face aux accusations du même M. Bourachot furent bien sûr rapportées dans nos colonnes. Encore fallut-il, dans ce souci d'honnêteté, faire référence au dossier judiciaire : sollicité par nous, l'état-major de la Lyonnaise n'a pas souhaité faire le moindre commentaire sur cette affaire, se retranchant vers un « secret de l'instruction » dont on voit mal, en l'occurrence, en quoi il pourrait s'appliquer. Après avoir, comme elle le rappelle ici, saisi le procureur de Bourg-en-Bresse des faits découverts au sein de sa filiale, la direction du groupe aurait-elle préféré que personne n'en eût jamais connaissance ? Notre article signalait qu'en tout cas elle s'est bien gardée, jusqu'à ce jour, de se constituer partie civile dans ce dossier. H. G.]

Cent vingt travailleurs africains expulsés d'un foyer de Montreuil

Le relogement proposé fait redouter aux locataires le démantèlement de leur communauté

La police a expulsé, mardi 22 mars, les habitants de deux des six batiments du foyer Nouvelle France, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Déterminés à rester ensemble, les cent vingt travailleurs africains refusent leur relogement dans quatre petites unités. La municipalité, qui affirme l'existence d'une *« économie parallèle »* dans les structures traditionnelles, entend développer des foyers *« à taille humaine »*.

IL MARCHE, s'arrête, hurle quelques mots. Puis repart. Flottant dans sa parka verte, la main tendue vers le tas de gravas, Boubacar Konate apostrophe ses compagnons. Dix fois déjà, ils lui ont expliqué ce qui vient de se passer. L'arrivée de deux cents CRS, au petit matin. Leur irruption dans les batiments 6 et 7, déclarés insalubres par arrêté préfectoral, pour en expulser les habitants. Enfin l'entrée en action, vers 9 heures, des pelleteuses. Mais le vieil éboueur de la ville de Paris n'entend rien. *« Je suis parti ce matin à 5 h 30, tout était normal. Et là je rentre, c'est comme la guerre. Mes affaires, ma valise, il n'y a plus rien. Qu'est ce qu'ils en ont fait ? »*

Il fait trois pas dans les gravas, bute dans ce qui fut une chaudière, et fait demi-tour, les yeux voilés. Autour de lui, on s'agite. Certains sortent des décombres, matelas sur la tête. D'autres les mains remplies de vieilles lettres. Ici un placard défoncé avec un bleu de travail oublié. Là une montre dont la trotteuse tourne encore. Et autour, assis sur des chaises ou postés aux fenêtres des autres bâtiments, des locataires écœurés.

Ce devait pourtant être *« une opération exemplaire »*, insiste Jean-Pierre Brard, le maire communiste contestataire de Montreuil. Tout avait été pensé. Même la date de l'intervention. Prévue le 21 mars, elle avait été repoussée au 22 afin de ne pas tomber en pleine journée internationale contre le racisme. Certains auraient pu faire le rapprochement avec cet autre foyer, à Vitry-sur-Seine, détruit au bulldozer en 1980... *« Ça n'a rien à voir »*, jure le maire. Non seulement il entend reloger les soixante-seize titulaires d'un bail. Mais également les quarante-trois autres Africains en règle. *« Il y a aussi des clandestins, mais là, on ne peut rien faire »*, soupire-t-il.

DEUX VERSIONS

Lancée en 1991, l'opération avait été menée avec doigté. D'un côté le maire discutait avec le comité des résidents. De l'autre il montait une société civile immobilière qui, l'air de rien, rachetait des hôtels meublés à Montreuil, mais aussi à Paris et dans deux autres villes de la petite couronne. Ignorant l'objet final de la manœuvre, les communes n'avaient aucune raison de préempter les lieux. Une fois qu'elles en prenaient connaissance, les responsables montreuillois leur expliquaient qu'il ne s'agirait que de petites structures. Quarante lits par-ci, trente par-là, *« nous évitons les dangers des grands foyers incontrôlables »*, assure Jean-Pierre Brard. A l'écouter, les habitants avaient même donné leur accord l'automne dernier.

Au foyer Nouvelle France, la version est bien différente. Les seules promesses dont certains se souviennent encore datent de 1980, lorsque deux cents Africains, Maliens pour la plupart, avaient été logés dans des baraques de chantiers. *« C'était pour vingt-quatre mois, on y est resté quinze ans*, s'emporte Hamady Traore, le « chef » des anciens. *Après tout ce temps, on n'allait pas s'éparpiller comme des moineaux. »* A l'écouter, jamais ils n'auraient accepté un quelconque éclatement. *« Chez nous, ceux qui travaillent payent pour les autres*, explique encore Ganga Coulibany. *On est une communauté. Comment on va faire dans des petits meublés de trente ou de dix ? »* Même l'évocation du réel confort de ces nouveaux logements le fait sourire : *« Moi, je vois le loyer. C'est 1600 francs par lit, au lieu de 400. Même avec l'allocation logement, c'est pas possible. »* Des arguments qui insupportent le maire de Montreuil : *« D'abord, on est moins cher que tous les autres. Ensuite, la solidarité, je veux bien. Mais le ghetto, non. Là, il y a toute une économie parallèle qui se met en place. Avec des chefs de clan pour qui c'est un véritable commerce. Les négriers, je n'en veux pas, quels qu'ils soient. »* Autant dire qu'il n'entend pas reculer. D'ici à la Toussaint, il espère bien avoir *« résorbé »* tout le foyer. Un projet de *« pôle restructurant »*, desservi par le tramway et le métro est à l'étude.

La ville s'attaquera ensuite au foyer de la rue Bara, le plus important de Montreuil (1 000 personnes). *« Il restera encore sept foyers et on continuera à nous appeler Bamako-sur-Seine*, sourit-on dans l'entourage du maire. *Mais ceux qui vivront chez nous y vivront bien. »* A Nouvelle France, cet avenir radieux ne déchaîne nullement l'enthousiasme. Pour leur première nuit, les habitants annonçaient leur intention de s'entasser dans les quatre batiments restants. *« S'il le faut, nous dormirons dehors*, avertit Hamady Traore. *Dehors mais ensemble. »*

Nathaniel Herzberg

ATD Quart-Monde interpelle les candidats

L'association revendique une « loi d'orientation » pour lutter contre l'exclusion

LE MOUVEMENT ATD Quart-Monde appelle les candidats à l'élection présidentielle à faire voter *« une loi d'orientation »* contre l'exclusion car *« la destruction de la misère (...) doit être une priorité absolue pour le prochain président de la République »*.

Dans une lettre ouverte aux candidats, la présidente du mouvement, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, leur demande de se prononcer sur trois questions : *« La destruction de la misère est-elle pour vous une priorité nationale pour les dix ans à venir ? Etes-vous décidé à engager notre pays dans cette voie, en prenant comme premiers partenaires les victimes de cette violation des droits de l'homme qu'est l'extrême pauvreté ? Etes-vous prêt à tout mettre en œuvre pour qu'un véritable programme d'orientation soit présenté devant le Parlement ? »*

DÉBAT ÉLECTORAL

Affirmant que *« nous ne pouvons plus dire que nous ne savons pas ce qu'il faut entreprendre »*, Mme de Gaulle-Anthonioz estime qu'une loi d'orientation est *« le support indispensable pour engager le pays dans la bonne direction »*. *« La lutte contre l'exclusion doit être aujourd'hui au cœur du débat électoral ; ceci suppose bien sûr une politique de l'emploi, une stimulation de la croissance, une réforme de la protection sociale, mais on ne peut se contenter d'ajouter à ces politiques quelques mesures en direction des exclus : il faut repenser ces politiques à partir d'eux »*, écrit-elle.

De leur côté, les Restos du Cœur qui ont achevé, mardi 21 mars, leur campagne d'hiver, ont annoncé que le nombre de repas chauds distribués aux sans-abri avait augmenté de 40 % par rapport à l'an dernier.

L'association créée par Coluche a distribué 50 millions de repas à 500 000 personnes pendant l'hiver 1994-1995 (contre 36 millions en 1993-1994) dans 1 500 centres et antennes, grâce à l'aide de 25 000 bénévoles. Les Restos du cœur soulignent l'augmentation des jeunes et des femmes seules avec enfants parmi leurs bénéficiaires. Leurs interventions vont s'étendre à l'aide aux démarches administratives, à l'accès au logement et au travail.

CARNET

DISPARITIONS

Wolfgang Harich

LE PHILOSOPHE allemand Wolfgang Harich est décédé le 15 mars à Berlin, à l'âge de soixante et onze ans.

L'itinéraire de Wolfgang Harich, philosophe et marxiste critique, est celui d'un intellectuel venu au communisme au travers de l'expérience de la guerre, et qui fut broyé par la machine d'Etat est-allemande. Nommé en 1946 professeur de philosophie marxiste à l'université Humboldt de Berlin, il dispense un enseignement inspiré des théories du hongrois Georges Lukacs. Cela l'amènera en 1956 a prendre fait et cause pour les insurgés de Budapest. Comme d'autre intellectuels de RDA, Harich s'était cru encouragé par le rapport Khrouchtchev à formuler des critiques au *« socialisme réellement existant »* dans son pays. Cela lui valut d'être arrêté en 1957, condamné à dix ans de prison. Libéré en 1964, il fut autorisé à travailler à l'Akademie Verlag de Berlin, puis à voyager en Occident, tout en gardant son passeport de citoyen de la RDA. Resté marxiste de conviction, il fut le témoin à charge vedette au procès de son ami Walter Janka, un autre communiste critique, directeur des éditions Aufbau. Réhabilité en 1990, il animait la « commission alternative d'histoire allemande contemporaine », proche du PDS, le parti communiste rénové.

■ **LE SCULPTEUR** Etienne-Martin, connu notamment pour sa série des « Demeures », auteur de nombreuses œuvres monumentales – l'une d'elles sera sur le parvis de la nouvelle Bibliothèque nationale de France – est mort à Paris mardi 21 mars des suites d'une insuffisance cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans *(lire page 28)*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 22 mars sont publiés :

● **Financement politique** : des décrets répartissant la dotation de l'Etat aux partis politiques pour les trois derniers trimestres de l'année 1993, pour 1994 et pour 1995 *(Lire page 8)*.

● **Accords de Schengen** : un décret publiant la convention, signée le 19 juin 1990, appliquant les accords de Schengen prévoyant une suppression graduelle des frontières entre la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Allemagne et la France ; des décrets publiant les textes d'adhésion à ces mêmes accords de l'Espagne et du Portugal *(lire page 2)*.

● **Impôt** : un décret et un arrêté créant un système informatique permettant aux entreprises de transmettre des données fiscales et comptables à la direction générale des impôts.

NOMINATIONS

RECHERCHE

Jean Nemo a été nommé directeur général de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom) par décret publié au *Journal officiel* du 18 mars.

[Né le 30 juin 1934, Jean Nemo est diplômé d'études supérieures d'économie politique et ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il a été en poste à Madagascar et au Niger au titre de la coopération avant d'être nommé à l'Organisation européenne pour le contrôle de la navigation aérienne (Eurocontrol) en 1970. Puis il a été conseiller économique et financier du président de la République centrafricaine de 1980 à 1984. Il a ensuite occupé diverses fonctions administratives au ministère de la coopération.]

PONTS ET CHAUSSÉES

Yves Gauthier a été nommé directeur du Port autonome de Bordeaux par le conseil des ministres du mercredi 22 mars.

[Yves Gauthier est né le 10 mars 1944 à Lyon. Ingénieur des travaux publics de l'Etat, il est sorti deuxième de la promotion 1978 de l'Ecole des ponts. Responsable de l'exploitation du Port de Boulogne puis responsable de l'arrondissement de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), il est entré au Port de Nantes-Saint-Nazaire, où il a occupé les fonctions de directeur commercial et de l'outillage de 1985 à 1987, puis de directeur de l'exploitation de 1987 à 1991 et enfin de directeur de l'aménagement, de l'environnement et d'adjoint au directeur. Yves Gauthier, marié, père de quatre enfants, est chevalier dans l'ordre du Mérite national et du Mérite maritime.]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Christophe ZELAWSKI,
Claude, née MIQUEL,
et Lucie,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Elsa,

le 14 mars 1995.

14, place du Commerce,
75015 Paris.

Anniversaires de naissance

Paul, Pierre, Joanna, Yolande,
Elisa, Geneviève et Thomas,
ses petits-enfants,
ses enfants et sa femme,
souhaitent bon anniversaire à

Daniel.

– Bon anniversaire

papa,

Charlotte, Pierre, Charles-Edouard.

Décès

– Christian Blanc,
et Marie-Hélène Bedel,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère

Encarna BLANC,

survenu le 21 mars 1995, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 24 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

– Isabelle Proietti-Piaud,
Michel Piaud et Sabine,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Émilie,

survenu le 17 mars 1995, à l'âge de quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 mars 1995, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (55, bolevard de Ménilmontant, à Paris-11e).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

– Ile de Noirmoutier.
Catherine,
sa fille,
Paul Martin,
son gendre,
Sophie, Cécile, Virgine et Julie,
ses petites-filles,
ont le chagrin de faire part du décès de

Lucien FRIOUX,

survenu à l'âge de soixante-seize ans.

Catherine Martin,
6, rue de Prunus,
34970 Lattes.

Anniversaires

– *Il y a trois ans, dans la nuit du 21 au 22 mars 1992,*

Timothée BLATIN

nous quittait, à l'âge de vingt-cinq ans.

Pour ceux qui l'ont connu et aimé, il est toujours extraordinairement présent.

– L'âme de

Jeanne GIRARD

nous a quittés le 21 mars 1995, dans sa quatre-vingt-treizième année, munie des sacrements de l'Église, en son domicile de Versailles.

Toute sa vie fut un exemple de travail et d'amour.

De la part de

M. Maurice Loquet,
son époux,
Mme Jacques Mercier,
et ses enfants,
M. et Mme Jean Poirier,
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Poirier,
Mme Francine Couvret,
et ses enfants,
M. et Mme Orgaer,
et leur fils,
M. et Mme Caumont,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Loc Guilbert,
et leur fille,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Les familles Girard, Hutteau, Chanon, Lemaire, Guilbert et Leroy,
Mme Maryse Dubois,

Prions pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique Saint-Martin d'Etampes, le vendredi 24 mars 1995, à 15 h 45.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille du cimetière Saint-Martin d'Etampes.

58, rue Saint-Charles,
78000 Versailles.
Les Mesliers,
61800 Saint-Jean-des-Bois.

– Mme Etienne Lapalus,
son épouse,
Mme Jacques Lapalus,
M. et Mme Jean-Marc Lapalus,
Le docteur et Mme Bernard Lapalus,
Le docteur et Mme Philippe Lapalus,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Mme le docteur Françoise Bussière-Lapalus,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne LAPALUS,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
ancien doyen de la faculté des lettres
de Dijon,
ancien recteur de l'académie
de Clermont-Ferrand,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La messe de funérailles a été célébrée le mercredi 22 mars, à 9 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Clermont-Ferrand.

20, rue de La Rochefoucauld,
63000 Clermont-Ferrand.

Fernand ROHMAN,

architecte de la pensée, écrivain, combattant politique sans relâche est mort le 21 mars 1995.

Il ira rejoindre les arbres, le samedi 25 mars, à 11 heures, au parc cimetière d'Artigues (Gironde).

Les siens et ceux qui le souhaitent se recueilleront, à 9 h 30, au funérarium de Floirac (56-86-42-42) pour un dernier adieu.

Famille Rohman
11, avenue des Tourelles-de-Charlin,
33700 Mérignac,
Tél. : 56-47-19-16.

– Bordeaux
M. et Mme Jean-Claude Roux,
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Roux,
et leurs enfants,
M. et Mme Yvan Roux,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry ROUX,

survenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées le jeudi 23 mars 1995, à 9 h 30, en la chapelle du crématorium de Mérignac, suivies de l'incinération.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associent à sa peine.

Résidence « Les Jardins d'Arcadie »
70, rue de Turenne,
33000 Bordeaux.

– Montpellier,
La mutualité de l'Hérault,
La MGEN (section de l'Hérault),
La MRIFEN de l'Hérault,
font part avec tristesse du décès de

Gérard SOULATGES,
militant laïque et mutualiste

survenu à Montpellier, le 19 mars 1995, à l'âge de soixante-huit ans.

Il a été incinéré, le 21 mars, dans l'intimité.

MRIFEN,
657, rue de la Croix-Verte,
34194 Montpellier Cedex 5.

Avis de messe

Denise MEGRET

aurait eu soixante-dix-huit ans le 28 mars 1995.

Une messe sera célébrée en ce jour anniversaire, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à 18 h 15, pour ne pas l'oublier.

– Montpellier,

Famille et amis seront en communion avec

Christiane DESCOMPS,

qui nous a quittés le 24 mars 1983.

Nice, Paris, Sens, Lumio,
Il y a un an nous quittait

Pierre MATHIS,

X-Ponts,
ancien directeur
des travaux publics du Maroc,
directeur général honoraire
des travaux et services techniques
de la ville de Nice,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Ouissam alaouite.

Son intelligence et ses qualités humaines restent plus que jamais notre référence.

Une messe à sa mémoire a été célébrée en la cathédrale Sainte-Réparate, à Nice.

Communications diverses

– **La Maison de l'hébreu : 47-97-30-22.** Stages express individuels (moderne/sacré). Sur place et à domicile.

– **VIIe symposium du collège des** études juives de l'AIU, dimanche 2 avril 1995, à l'ASIEM (6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris) : « Fin de la modernité ? Le retour de la tradition et la crise du monde moderne » avec M. Arkoun, R. Draï, L. Kochan, A. Kriegel, E. Poulat, A. Touraine, S. Trigano, J.-P. Willaime. PAF. Réservation : 42-80-35-00.

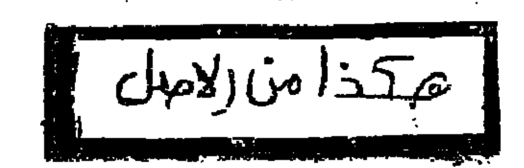
– Dirigeants d'entreprise :
Réussir sur les marchés publics
Journée d'info. Paris 30 mars.
Institut européen des marchés publics.
Tél. : 88-57-27-57 - Fax : 88-57-27-60.

Conférences

– Eugen Drewermann traitera de la question : « Pourquoi Jésus devait-il mourir ? » le mardi 28 mars 1995, à 18 h 30, au cinéma l'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris 6e, à l'occasion de la parution de son commentaire de l'Evangile de Marc : « La Parole et l'angoisse ». Mo Saint-Sulpice.

Soutenances de thèses

– Ingrid Laule, épouse Maestrati, soutiendra sa thèse à l'université de Paris-Sorbonne, Paris-IV, le jeudi 30 mars 1995, à 9 heures, salle des actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, et *invite ses amis* et tous les intéressés à y participer. Sujet de thèse : « Monde interne - monde externe, une étude anthropologique de la sublimation ».


هكذا من الأصل

Les Etats-Unis en guerre avec leur histoire

PAUL TIBBETS JR n'aime pas beaucoup la publicité. A Columbus, Ohio, où il a pris sa retraite, il a mis son téléphone sur liste rouge. S'il lui arrive de donner des interviews – le moins possible –, c'est après les avoir soigneusement sélectionnées. Sa femme, paraît-il, *« est très lasse »* d'une célébrité qu'elle trouve pesante. Pour M. et Mme Tibbets, l'année qui s'ouvre risque d'être éprouvante : 1995 marque le cinquantième anniversaire de la bombe atomique sur Hiroshima. Il y a cinquante ans, Paul Tibbets était aux commandes du bombardier B-29 SuperFortress qui largua la bombe, le 6 août 1945.

Depuis, le colonel (puis général) Tibbets, l'homme qui, la veille de sa mission historique, baptisa son appareil du nom de sa maman, Enola Gay, a été tour à tour héros et assassin aux yeux de ses compatriotes, suivant l'humeur du pays. Aujourd'hui, au centre d'une nouvelle tourmente à soixante-dix-neuf ans, il n'a pas une seconde d'hésitation lorsque la télévision canadienne lui demande s'il lui arrive de regretter d'avoir tué tant de gens : *« Non,* répond-il. *Cela ne m'a jamais empêché de dormir. Je n'ai pas à avoir honte. C'était comme ça. »* En réalité, Paul Tibbets peut continuer à dormir sur ses deux oreilles : dans la bataille qui fait rage en ce moment aux Etats-Unis, ce n'est plus lui qui est en cause. Ce n'est pas même son avion, l'*Enola Gay*, dont le fuselage sera finalement exposé seul, nu, sans commentaires, au Musée national de l'air et de l'espace, à Washington, pour ne fâcher personne. Celle qui est en cause, c'est l'Histoire.

Après des décennies de certitudes sur leur passé, les Américains découvrent que l'histoire n'est pas forcément une science exacte, qu'elle peut être contradictoire et contestée. Le débat sort des milieux académiques où il était jusqu'ici cantonné, envahit le courrier des lecteurs dans les grands journaux, déborde dans les émissions radiophoniques. C'est un débat difficile, souvent pénible, où se mêlent les accusations de *« révisionnisme »* et d'*« antipatriotisme »*.

Ici, l'histoire n'a que deux siècles. L'Amérique n'en a pas le même culte que la vieille Europe, mais depuis quelques années, les Américains s'intéressent davantage à leur histoire. Les musées et les sites historiques attirent des nombres record de visiteurs, une chaîne de télévision spécialisée, The History Channel, a même vu le jour sur le câble. Soudain, les historiens voient le grand public faire irruption dans leur discipline. Le choc est rude et le fossé très large : l'électorat, dans sa majorité, est plus conservateur que les historiens. *« En histoire, nous avons vécu trois décennies de changement,* souligne dans la revue *Chronicle of Higher Education*, Peter Stearns, doyen du collège de sciences humaines à l'université Carnegie-Mellon. *Et ce que l'on appelle aujourd'hui la « nouvelle histoire » – l'histoire sociale, l'histoire des minorités et des Américains moyens, ou des groupes non occidentaux – recueille un assez large consensus. »* Chez les historiens, sans doute ; mais dans le pays, le climat politique, les tensions sociales et économiques ne se prêtent pas précisément à la remise en cause des grands mythes américains. Le raz-de-marée républicain aux élections législatives de novembre a confirmé la montée du conservatisme populaire américain. En quelques mois, l'Histoire est devenue un champ de bataille politique, le terrain d'une large offensive contre la *political correctness*, ce mouvement intellectuel qui, au nom du respect de la diversité, veut codifier le langage et les comportements sociaux. Rien d'étonnant à ce que les membres de l'Association des historiens américains (American Historical Association), qui tenaient récemment leur assemblée annuelle à Chicago, fussent, selon l'un des participants, *« d'humeur plutôt anxieuse »*.

Au cours de l'année 1994, trois grandes batailles ont été menées sur le front de l'histoire américaine. Trois batailles qui ont été remportées, ou sont en passe de l'être, par les partisans de l'histoire immuable. Michael Eisner, PDG de Walt Disney, a perdu la première : il voulait construire en Virginie, tout près de sites historiques de la guerre de Sécession, un parc de loisirs autour de l'histoire des Etats-Unis. Ce parc, baptisé *« Disney's America »*, voulait brosser *« un portrait éducatif, édifiant et amusant de l'histoire »*, expliqua Michael Eisner. Au début, le projet agita surtout les écologistes, qui y voyaient une menace pour la préservation des champs de bataille historiques de Virginie ; mais, assez rapidement, des intellectuels se joignirent à eux pour lutter contre ce qu'ils perçurent comme un projet de vulgarisation outrancière de l'histoire américaine. *« Disney's America »* devint, au printemps, la bataille de *« l'Amérique authentique contre l'Amérique synthétique »*, selon l'expression du biographe David McCullough ; le Sénat tint même des auditions. A l'automne, Michael Eisner, homme d'affaires avant d'être passionné d'histoire, capitula.

A ce moment-là, à Washington, la seconde bataille, celle de l'*Enola Gay*, était déjà bien amorcée. Pour marquer le cinquantième anniversaire de la bombe atomique sur Hiroshima, le Musée de l'air et de l'espace, l'un des musées fédéraux gérés par la Smithsonian Institution et l'un des plus visités des Etats-Unis (8,2 millions d'entrées par an), avait décidé d'exposer le fuselage du bombardier, restauré depuis dix ans pour 1 million de dollars, et de monter autour de cette pièce maîtresse une exposition sur la fin de la seconde guerre mondiale. Début 1994, la direction du musée fit circuler un premier script de l'exposition – un document de quelque 500 pages, intitulé *Un carrefour : la fin de la seconde guerre mondiale, la bombe atomique et les origines de la guerre froide* – parmi des groupes d'historiens et d'anciens combattants.

L'AMERICAN LEGION, la plus importante organisation d'anciens combattants, avec 3,1 millions d'adhérents, *« sidérée »* par *« le message négatif et la ferveur idéologique »* qui, selon ses dirigeants, marquaient le projet d'exposition, prit l'affaire en main ; à l'automne, pendant trente-quatre heures de discussions, ses experts et ceux de la Smithsonian revirent ensemble, page par page, le texte, les photos et les illustrations. De nombreuses modifications furent introduites. Pourtant, note Phil Budahn, de l'American Legion, *« nous n'étions pas satisfaits »*. Lors du débat qui s'est ouvert dans les colonnes des journaux, une phrase de ce texte, toujours la même, a été citée en exemple, une phrase qualifiant la guerre dans le Pacifique : *« Pour la plupart des Américains, c'était une guerre de vengeance. Pour la plupart des Japonais, c'était une guerre pour la défense de leur culture contre l'impérialisme occidental. »* Pour les familles des dizaines de milliers d'Américains massacrés à Pearl Harbor, Iwo Jima ou Okinawa, pour les prisonniers de guerre américains torturés par les Japonais, voilà qui est, en effet, dur à avaler, même cinquante ans plus tard.

Une lecture attentive du script initial, qui n'a jamais été rendu public mais dont quelques exemplaires circulent à Washington, donne une image beaucoup plus nuancée. Si l'attaque de Pearl Harbor qui, le 7 décembre 1941, entraîna les Etats-Unis dans la guerre, est traitée brièvement (les auteurs peuvent toutefois faire valoir que le sujet de l'exposition était la fin de la guerre, pas le début), les Japonais sont loin d'y apparaître sous un jour favorable. Leur férocité au combat, leur cruauté à l'égard des prisonniers, leur propagande qui amenait les civils à se suicider plutôt que de tomber dans les mains des Américains, il n'en est fait aucun mystère. Mais il n'est fait aucun mystère non plus de la riposte américaine, de l'horreur aveugle des bombardements aériens des villes japonaises (100 000 morts en une nuit, le 10 mars 1945, à Tokyo) et surtout des ravages humains des deux bombes atomiques, le 6 août 1945 sur Hiroshima et le 9 août sur Nagasaki. Le passage le plus intéressant du projet d'exposition concerne la manière dont fut prise la décision de fabriquer la bombe atomique d'abord, puis de l'utiliser ensuite ; à l'issue de ce passage, toutes les interrogations sont permises. Là se trouve le cœur du problème, le point le plus sensible de cet épisode de l'histoire américaine, comme le montrent les modifications apportées par l'American Legion.

Pour Kai Bird, auteur, en 1992, d'un important ouvrage sur cette période – *The Chairman : John McCloy* (John McCloy, vice-secrétaire à la guerre de Roosevelt puis de Truman, était favorable à l'utilisation de la bombe atomique, après avertissement, pour obtenir la reddition des Japonais) – *« Cela ressemble à un formidable roman policier ; comment un petit groupe d'hommes a pris une telle décision et réussi à garder le secret pendant plus de trente ans. »* Pendant trente ans, pour les Américains, la seule version d'Hiroshima, c'est que le recours à l'arme nucléaire était le seul moyen d'amener les Japonais à se rendre rapidement, d'éviter une invasion du Japon qui aurait coûté la vie à un million de combattants américains. Un certain nombre de documents officiels classés secrets, devenus accessibles dans les années 60, puis la découverte des carnets du président Truman en 1978, ont permis de nuancer ces affirmations et, au moins, de jeter les bases d'un débat sur les motivations des dirigeants de l'époque. Le chiffre de 63 000 vies américaines épargnées, et non pas un million, a par exemple été avancé. *« Maintenant,* ajoute Kai Bird, *l'histoire découvre que, en gros, on a menti. Si c'est vrai, alors c'est un crime. Mais nous, les Américains, nous ne nous imaginons pas avec une histoire sanguinaire. Nous avons une histoire glorieuse. Reconnaître que nous avons commis un tel crime serait anti-américain. »*

> « Maintenant, l'histoire découvre que, en gros, on a menti. Si c'est vrai, alors c'est un crime. Mais nous, les Américains, nous ne nous imaginons pas avec une histoire sanguinaire »

CRIANT au *« nettoyage historique »* après l'intervention des anciens combattants, les historiens ont contre-attaqué et apporté de nouvelles modifications. A la cinquième version, la coupe était pleine. L'American Legion faisait intervenir les ténors du Congrès et demandait le limogeage du directeur du Musée, ainsi que l'annulation de l'exposition. Sur le second point au moins, conservateurs et anciens combattants ont obtenu pratiquement gain de cause puisque seul, finalement, l'*Enola Gay* sera exposé. Il n'y aura pas d'exposition sur le débat. *« Après la guerre,* regrette l'historien Barton Bernstein, professeur à Stanford et l'un des meilleurs spécialistes de la question, *un certain nombre de hauts responsables militaires américains ont jugé opportun d'exprimer leurs doutes* [sur le recours à la bombe atomique], *parfois même leurs objections. S'ils ont pu le faire sans que leur patriotisme soit mis en doute, il est consternant que leurs opinions soient aujourd'hui considérées comme indignes d'être lues et entendues par les Américains. »*

Protagonistes de la troisième bataille, les auteurs des *Préceptes nationaux pour l'histoire des Etats-Unis* ainsi que d'un second ouvrage consacré aux mêmes préceptes pour l'histoire mondiale – *National Standards for United States History : Exploring the American Experience* et *World History : Exploring Paths to the Present* – ont, eux aussi, été taxés de révisionnisme.

Publiés en novembre, après deux ans et demi de travaux effectués à la demande de l'Administration (à l'époque républicaine) par plusieurs groupes d'universitaires, ces *Préceptes* se voulaient des lignes directrices, sans caractère contraignant, pour l'enseignement de l'histoire à l'école, primaire et secondaire. C'est peu de dire qu'ils ont provoqué un tollé dans les milieux conservateurs : Rush Limbaugh, chantre radiophonique de la droite, les a immédiatement destinés *« aux chiottes »*. Renonçant à l'étude statique et passive de l'Histoire, les *Préceptes* entendent privilégier l'acquisition du sens critique chez les élèves, accordent une plus grande place au rôle des femmes et des minorités ethniques dans l'histoire des Etats-Unis, ne limitent plus l'étude des civilisations à celle du monde occidental.

L'une de leurs critiques les plus acerbes, Lynne Cheney, qui fut aussi l'une de leurs commanditaires, dénonce un dénigrement systématique de l'Amérique : le premier livre contient dix-neuf références à McCarthy ou au maccarthysme, dit-elle, mais pas une seule à Thomas Edison, l'inventeur de la lampe à incandescence, ni aux frères Wright, les premiers hommes à voler. Le 18 janvier, le Sénat américain, par 99 voix contre 1, a voté une résolution condamnant les *Préceptes*. La moindre des choses lorsque l'on bénéficie de fonds fédéraux, ont souligné les sénateurs, est d'avoir *« la décence de respecter les contributions de la civilisation occidentale, de l'histoire, des idées et des institutions des Etats-Unis à la liberté et la prospérité dans le monde »*.

Notre compréhension de l'histoire est toujours susceptible de changer, insistent ceux qui l'écrivent et la réécrivent : l'histoire est *« révisionniste »*. Il leur reste à en convaincre les élus du peuple américain.

Sylvie Kauffmann

DEMAIN : LES JAPONAIS FACE À LEUR HISTOIRE



A l'approche du cinquantième anniversaire de la bombe atomique sur Hiroshima, un âpre débat s'est instauré entre Américains sur la lecture de leur passé

Qui est Jacques Chirac ?

par Jean-Louis Bianco

LES médias nous en avaient fait la révélation. Ce sont maintenant les troisièmes couteaux du microcosme qui prennent le relais. Comme si souvent depuis vingt ans, le Chirac nouveau est arrivé. On lui découvre cette année un parfum de rose tout à fait inattendu. Mais les Français s'interrogent : qui est donc Jacques Chirac ?

Pour qu'il n'y ait aucun malentendu, je crois volontiers ce que disent ses amis : c'est un homme sympathique, fidèle en amitié, et qui semble enfin capable de quitter le masque crispé et le débit mécanique qui ont fait la fortune de ses imitateurs. Est-ce suffisant pour qu'il devienne le prochain président de la République ?

Pour les réunions publiques, Jacques Chirac est une providence : je ne connais pas un autre homme politique dont on puisse trouver, sur autant de sujets, une position et son contraire.

Sa philosophie politique ? Elle a connu au moins deux virages à 180 degrés. C'est le même Jacques Chirac qui a appelé, vers la fin des années 70, à un *« travaillisme à la française »*, pour, dix ans plus tard, en 1986, célébrer les vertus de l'ultralibéralisme à la Reagan et à la Thatcher. Aujourd'hui, l'artiste tente le grand écart en combinant, dans son programme, les diminutions d'impôts de Madelin et les augmentations de dépenses de Séguin.

Quel Jacques Chirac croire ? Celui qui s'est déclaré favorable au droit de vote des étrangers aux élections locales ou celui qui, en 1992, évoque les *« odeurs »* qui montent des appartements d'immigrés ? Il est vrai que, dans le premier cas, il se trouvait à Bruxelles et qu'il a démenti après avoir constaté le retentissement de sa déclaration et que le second propos, si l'on en juge par les images de la télévision, avait été tenu après un banquet RPR un peu trop arrosé !

Sur l'Europe, Jacques Chirac multiplie les virages acrobatiques à une fréquence encore plus rapprochée.

Je ne peux pas croire que les Français préfèrent le Frégoli de la politique à un président citoyen

C'est bien pourquoi il inquiète, comme j'ai pu le constater, beaucoup de nos partenaires européens. Qui croire ? Celui qui dénonçait, depuis l'hôpital Cochin, le *« parti de l'étranger »* ou celui qui, non sans contorsions, a fini par appeler à « voter » oui au référendum sur le traité de Maastricht ?

Au moins, me dira-t-on, vous n'allez pas contester la réalité du virage social de Jacques Chirac. Hélas, l'action passée du premier ministre et du maire de Paris ne plaide pas en sa faveur. Qui, sinon Jacques Chirac et Edouard Balladur, ont supprimé entre 1986 et 1988 l'impôt sur la fortune ? Où y a-t-il le plus de demandeurs de logements sociaux, sinon à Paris ? Depuis quelques mois, le maire de Paris a découvert la réquisition des logements vacants. Je me rappelle pourtant les cris d'orfraie qu'il poussait lorsqu'en 1992 Marie-Noëlle Lienemann, ministre du logement, avait tenté quelques mesures de réquisition.

Quant au programme de Jacques Chirac, il est aussi peu social que son action passée. Il ne suffit pas de s'agiter comme un cabri en criant *« le social, le social ! »* pour convaincre l'opinion. Comme le relevait *Le Monde* daté 19-20 février, Jacques Chirac est toujours pro-Séguin dans les apparences mais pro-Madelin, beaucoup plus fortement, dans le contenu de ses propositions. S'il a repris à son compte la formule du chef de l'Etat pour dénoncer ceux qui *« s'enrichissent en dormant »*, il ne propose, à la différence de Lionel Jospin, aucune mesure pour taxer davantage le patrimoine ou les plus-values. Quant aux droits de succession, est-il vraiment social de minorer la valeur d'une entreprise alors que le ménage modeste qui hérite d'un pavillon de banlieue serait davantage taxé ?

Enfin, sous couleur d'une simplification, la proposition d'une allocation familiale unique revient à privilégier les riches, puisque aujourd'hui la moitié des prestations familiales sont versées sous conditions de ressources.

En réalité, Jacques Chirac et Edouard Balladur sont comme deux marques de lessive distribuées par le même fabricant : l'Etat RPR, dont on mesure déjà les ravages, à travers le verrouillage des grands groupes économiques français.

En face, les Français découvrent ou redécouvrent Lionel Jospin. D'après un récent sondage CSA-*La Tribune*, c'est lui, devant Jacques Chirac et Edouard Balladur, que nos compatriotes jugent le plus capable de répondre aux grands problèmes qui se posent en France. Lionel Jospin vient en tête pour l'emploi, l'éducation, la protection sociale, la lutte contre les inégalités, les questions de société, les institutions et les libertés, l'écologie, la construction de l'Europe.

Il est le seul, parmi les trois principaux candidats, à proposer une vision nouvelle de la société, qui *« choisit sans ambiguïté l'engagement européen, quitte à tenter d'en élargir la dimension sociale et le contrôle démocratique »*, et qui *« marie sans équivoque l'économie de marché avec l'innovation sociale »* (Alain Duhamel).

Je ne peux pas croire que les Français préfèrent le Fregoli de la politique à un président citoyen.

***Jean-Louis Bianco**, ancien secrétaire général de la présidence de la République, ancien ministre, est conseiller régional (divers gauche) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

Le paraphe et l'amertume

par Paul Veyne

JEAN-NOËL JEANNENEY vient de me demander de signer en faveur de la candidature Jospin. D'accord, il faut laisser sa place à l'espérance : j'ai signé. Mais avec un goût amer dans la bouche. Cela me rappelle l'année 1960, en pleine guerre d'Algérie, quand le Parti socialiste envoya des cartes postales où il se représentait lui-même en proue de navire et où il demandait ce qu'on pensait de lui. Je me souviens d'avoir répondu : *« Commencez par vous débarrasser de Guy Mollet, et alors seulement on n'aura pas envie de rire en vous voyant prendre des airs de figure de proue. »*

Bon, je suis démocrate, j'ai appelé à voter Jospin, mais à certaines conditions que je vais énumérer.

La première est que les socialistes anciens essaient d'avoir des idées, car cela fait longtemps qu'on ne leur en connaît pas. On ne les a jamais vus qu'en gestionnaires honnêtes ou malhonnêtes du capitalisme. De politique socialiste, il n'en existe aucune. Il nous en faudrait une. Alors, qu'ils la trouvent ou qu'ils se taisent.

Deuxième condition : qu'ils se débarrassent carrément de leur moribond, Mitterrand. Que leurs yeux s'ouvrent sur ce personnage. On ne leur demande pas d'être des ingrats, mais de donner la preuve qu'ils sont capables de s'arracher à une fascination imbécile ou roublarde.

Troisième condition : s'ils veulent être pris au sérieux, que leur parti change de nom. Pour le principe. Qu'il cesse de s'appeler *« socialiste »* et qu'il prenne une nouvelle dénomination. Parce que cela suffira à provoquer un effet traumatisant, chirurgical, sur les vieux fidèles imbéciles et par rapport à la tradition.

C'est à ce prix seulement que l'on consent à appeler à voter Jospin.

Que les socialistes essaient de comprendre que leur cher appareil de parti n'est pas tout ; s'ils veulent être pris au sérieux, qu'ils se disent que ceux qui vont voter pour eux, mobilisant une dernière réserve d'espoir, ne leur donnent qu'un chèque sans provision.

***Paul Veyne** est professeur au Collège de France*

Le purgatoire

par Bertrand Cousin

UN commentateur autorisé de l'actualité politique, M. Bernard Pons, a promis aux parlementaires du RPR ayant soutenu la candidature d'Edouard Balladur un long purgatoire, dans l'hypothèse d'une élection de Jacques Chirac à la présidence de la République.

Il ne faut pas trop gémir devant la perspective d'une telle punition : voici quelques siècles ou en d'autres pays, le fait d'avoir choisi le camp du perdant entraînait inexorablement la spoliation des biens, le viol des épouses, l'esclavage des enfants et la mort dans d'atroces conditions du chef de famille. *« Vae victis ! »* Malheur aux vaincus ! A telle enseigne que, dans certaines cités grecques sur le point d'être submergées par des barbares, les familles se suicidaient en se précipitant d'un point élevé, tandis que les guerriers s'entre-tuaient pour éviter d'être capturés vivants.

Bernard Pons nous propose, avec une exquise délicatesse, une version moderne, heureusement édulcorée, de cette tragédie grecque.

Je m'attarderai d'abord sur la notion de « purgatoire ». C'est l'antichambre du paradis, là où il faut expier ses péchés à proportion de leur gravité avant d'accéder à la béatitude si le repentir est total. L'Elysée, il est vrai, autorise une métaphore céleste. Mais comment est-il possible d'imaginer un seul instant que l'accès de son candidat à la présidence équivaille à un accès au paradis, lieu divin où s'arrête l'histoire de l'homme, où les conflits se dissolvent, où les âmes reposent pour l'éternité ? Conception bien curieuse de la fonction présidentielle où le bonheur s'allie à l'immobilité.

Non, mon engagement n'a pas pour motif médiocre d'accéder à une nomenklatura assoupie. La situation de la France est telle que la sueur, l'abnégation, la fatigue seront les seules récompenses pour ceux qui accèdent aux leviers de commande.

Si Balladur est élu, je serai joyeux ; si c'est Chirac, je serai quand même content

Je développerai, ensuite, la notion de « punition ». Deux candidats légitimes issus du mouvement gaulliste sont entrés en compétition, faute de la mise en œuvre des primaires à la française qui nous aurait évité la troisième rediffusion de *Règlement de comptes à OK Corral*. Et puis, de part et d'autre, les spadassins ont tôt commencé à porter des coups, à exciter les esprits, à vouer au gémonies. Les dégâts sont si importants que les sentiments d'amitié deviennent parfois des ressentiments d'amertume.

Celles et ceux qui ont croqué la pomme devront-ils être entachés d'un péché originel si grave qu'il a fallu attendre le concile de Trente, au XVI[e] siècle, pour admettre, non sans hésitation, que les descendantes d'Eve avaient une âme ?

Celles et ceux qui ont déclaré *« croire en la France »* devront-ils payer cette tare patriotique au poteau d'exécution d'une fratricide guerre civile ?

Nous avons fondé notre choix sur une appréciation de la capacité de Jacques Chirac ou d'Edouard Balladur à exercer la fonction présidentielle. Mais, que diable !, la victoire de l'un ne doit pas être considérée comme un désastre national pour ceux qui soutiennent l'autre ! Il y aura une gradation dans la satisfaction : si Balladur est élu, je serai joyeux ; si c'est Chirac, je serai quand même content. Alors, chers compagnons, du calme !

***Bertrand Cousin** est député (RPR) du Finistère.*

Pour Edouard Balladur, plus que jamais

par Jean-Pierre Fourcade

AU moment où les turbulences s'amplifient, et bien que le mouvement politique auquel j'appartiens depuis vingt ans se soit prononcé en faveur de Jacques Chirac, il me paraît opportun de manifester clairement ma position pour le premier tour de l'élection présidentielle. Depuis que la campagne s'est ouverte et que les projets des principaux candidats sont connus, le débat d'idées semble laisser place à l'émergence de vieilles rancunes et à l'affirmation de choix peu en rapport avec l'état actuel de notre société. Faire reculer le chômage, faciliter l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, consolider la protection sociale et construire une Union européenne plus démocratique et plus efficace devrait constituer des objectifs communs, chaque candidat proposant des moyens spécifiques pour les atteindre.

Or que constatons-nous ? Des attaques personnelles sans cesse renouvelées, un faux débat sur la manière de conduire les réformes, un appel permanent à tous les corporatismes, une grande discrétion sur le calendrier de réduction des déficits publics et sociaux, des ralliements d'autant plus spectaculaires que les sondages changent de sens. A croire que l'honnêteté intellectuelle a disparu des écrans et des tribunes, à croire qu'il suffit, pour entraîner un vote positif, d'affirmer la volonté de changement ou de dire que l'action du gouvernement n'a abouti à aucun résultat tangible.

Il n'est que temps de se ressaisir et de se rassembler

C'est pourquoi je maintiens mon entier soutien au plus sérieux des candidats, à savoir Edouard Balladur. Il a réussi, en deux ans et en dépit d'un héritage particulièrement lourd, à redonner une place convenable à la France sur la scène internationale, à remettre l'économie en croissance et à entreprendre de vraies réformes en matière d'immigration, de sécurité, de protection sociale et d'aménagement du territoire. Il propose aux Françaises et aux Français un projet basé sur la confiance et la responsabilité au lieu de s'en remettre à la réglementation et à la centralisation. Au surplus il me paraît doté de deux qualités essentielles : il réfléchit avant d'agir et il ne s'obstine pas lorsque la décision prise n'est pas la bonne.

Européen convaincu, il me paraît le plus qualifié pour conduire la démarche française vers la monnaie unique, clef de voûte de la construction européenne. La crise actuelle des changes montre à l'évidence qu'il est temps de s'engager résolument dans cette direction, seule issue à l'instabilité chronique dont nos entreprises et nos concitoyens risquent de pâtir durablement.

Certes, dans l'univers politique actuel, ces qualités sont moins prisées que l'appel au changement, l'enthousiasme verbal ou la critique systématique de l'action d'autrui. Mais prenons garde à ne pas nous tromper d'élection : il s'agit de porter à la tête de l'Etat un homme capable du recul nécessaire par rapport aux appareils politiques et aux coteries partisanes. Les institutions politiques que le général de Gaulle a mises en place exigent que le président de la République soit un homme de sang-froid et de grand rayonnement international. Les autres candidats se liguent contre Edouard Balladur et feignent de considérer qu'il n'a pas les qualités requises pour briguer la fonction suprême. S'agissant de faire prévaloir les intérêts à long terme de la France, il n'est que temps de se ressaisir et de se rassembler autour de lui. C'est l'appel que je tiens à lancer aujourd'hui.

***Jean-Pierre Fourcade**, ancien ministre, est sénateur des Hauts-de-Seine (groupe des Républicains et Indépendants) et président d'honneur des Clubs Perspectives et Réalités.*

Nostalgie Mitterrand

par Georg Hoffmann-Ostenhof

DE TOUTE FAÇON cette élection sera triste. Une chose est certaine : quel que soit le prochain hôte de l'Elysée, François Mitterrand s'en va. Et avec lui le dernier grand homme politique de l'après-guerre. Pour beaucoup de Français qui aspirent au changement après quatorze ans de présidence Mitterrand, il n'y a pas lieu de se lamenter. Mais pour les autres Européens, son départ est une perte. En France aussi s'ouvre l'ère de la médiocrité politique.

Quoi que l'on pense de sa politique, on doit bien constater que l'homme a fasciné. Et même les révélations sur son passé, qui ont soulevé une grande émotion il y a quelque mois, montrent, de manière impressionnante, l'itinéraire d'un pur-sang politique qui n'a pas emprunté ses visions à d'autres, mais les a formées au cours d'une biographie pleine de contradictions, et qui a su allier passion et intuition politique avec la culture littéraire et la calcul rationnel, le cynisme machiavélien avec la fidélité aux principes républicains.

Il n'est nul besoin d'être particulièrement sentimental pour être ému à la lecture du tout récent entretien accordé au *Figaro* par l'homme d'Etat moribond qui sait faire montre de sagesse et d'humour, tout en restant proche des réalités...

Avec lui disparaît un élément de la fascination qui rayonnait encore de la politique française : nous autres, Européens du Nord et du Centre, enfermés dans la rigidité des appareils des partis de masse, admirions la souplesse de la politique française. Avec quelle facilité les partis naissaient et disparaissaient, les forces politiques se regroupaient dans des rassemblements, comment des alliances et des pôles se formaient et se dissolvaient. Et surtout avec quelle élégance les modes politiques allaient et venaient.

Mais la France a perdu le monopole de la souplesse en politique : depuis quelques années, le reste de l'Europe a fait connaissance avec la rapidité des changements et la mortalité des structures établies – et elle n'en est pas outre mesure heureuse. Les modes politiques éphémères ne produisent pas toujours le bon goût...

VU DE VIENNE

Le retrait de François Mitterrand de la scène politique est de nature à éveiller de l'inquiétude en Europe. Lui, le socialiste, était avec le chrétien-démocrate Helmut Kohl le garant de l'axe franco-allemand, cœur et moteur de l'intégration européenne. Or tous les « poids lourds » de la politique française qui se prononçaient pour le renforcement de l'intégration européenne ont renoncé à se présenter.

C'est un fait que la droite française, à côté des anti-européens du PCF et des socialistes dissidents de Jean-Pierre Chevènement, prend un tournant de plus en plus eurosceptique. Son aile extrémiste a d'ailleurs toujours été sur cette ligne : Jean Marie Le Pen et Philippe de Villiers attaquent de front les eurocrates de Bruxelles et le traité de Maastricht. Chez les gaullistes, on peut constater à tout le moins une attitude ambiguë à l'égard de l'intégration européenne

Edouard Balladur rejette à l'évidence ce document de la CDU qui prétend résoudre la contradiction entre l'élargissement et l'approfondissement de l'Union européenne en différenciant un *« noyau dur »* d'une périphérie. Apparemment règne à Matignon la peur d'avoir à affronter au sein de ce noyau dur une Allemagne renforcée. La contre-proposition balladurienne d'une *« Europe à géométrie variable »* se rapproche plutôt du concept britannique d'une Europe à la carte.

Certes, Jacques Chirac a fait connaître au cours de la campagne son approbation de la construction européenne définie par Maastricht, mais la politique qu'il mènera comme président est rien moins que certaine : il doit compter avec les sentiments anti-européens de sa base.

Le seul des candidats qui ne laisse aucun doute sur son engagement européen est le socialiste Lionel Jospin. Cela promet, en dépit de ses critiques du système mitterrandien, la poursuite de la politique européenne du président sortant.

En ce moment, il semble qu'il n'ait aucune chance face à la marche triomphale du candidat Chirac. Mais les événements des derniers mois ont prouvé que la vie politique française, si cartésienne et si claire, n'est pas exempte de miracle. Après la si longue popularité d'un Edouard Balladur dépourvu de charisme en dépit de la crise économique et de la situation sociale explosive, après le miracle de la chute et de la résurrection du maire de Paris dans la faveur des électeurs, peut-être allons-nous assister à un troisième miracle. Lionel Jospin, entré en lice comme *outsider*, et qui a déjà dépassé Edouard Balladur dans les sondages, pourrait alors espérer vaincre Jacques Chirac...

Les Français savent ce qu'ils ont à faire. L'Europe, elle, voterait Jospin.

***Georg Hoffmann-Ostenhof** est éditorialiste à l'hebdomadaire autrichien* Profil

AU COURRIER DU « MONDE »

QUELLE FRANCE ?

Le choix que nous avons à faire est simple : voulons-nous une France digne de ses plus hautes traditions (Condorcet, l'abbé Grégoire, Jules Ferry, Jean Jaurès etc.) ? Je crois que c'est notre vraie richesse, c'est-à-dire une France libre, fraternelle, intelligente et généreuse, ouverte, accueillante à tous les malheureux de la Terre. Ou la préférons-nous repliée sur elle-même, « beauf », franchouillarde, patriotarde et chauvine ? Si c'est ça, nous n'avons que l'embarras du choix. Si c'est la première que nous voulons, Jospin pourrait être notre candidat. Aura-t-il l'audace de le dire, ensuite le courage et l'étoffe d'en montrer le chemin ? C'est ce que nous attendons de lui.

Charles Trocmé
Saint-Etienne

JEAN GUITTON EXCLU

Spectateur assidu de la campagne pour l'élection présidentielle, je ne peux que me réjouir du captivant débat d'idées qui nous est enfin proposé par les candidats en lice. Cependant, je voudrais revenir sur une petite phrase prononcée par l'un d'eux, Jacques Chirac, il y a déjà quelques semaines, et qu'il avait à l'époque attribuée à Jean Guitton. Au moment où le (futur-ex ?) maire de Paris voit sa cote de popularité remonter dans les enquêtes d'opinion, il semble opportun de préciser que la citation *« Etre dans le vent : une ambition de feuille morte... »* émane en réalité de Gustave Thibon.

Patrick Giraud
Poissy (Yvelines)

Le Monde

Terreur anti-kurde

BOMBARDEMENTS aériens, utilisation massive de blindés, tirs d'artillerie, le tout appuyé par quelque trente mille hommes : depuis trois jours, l'armée turque mène dans le nord de l'Irak une opération d'ampleur sans précédent contre les rebelles kurdes de Turquie réfugiés dans cette région montagneuse. En lutte depuis des années contre les militants kurdes du PKK – le Parti des travailleurs –, le gouvernement d'Ankara s'est souvent octroyé, dans le passé, un pareil droit de poursuite au-delà de sa frontière avec l'Irak. Il avance que les hommes du PKK – qui ne se privent pas d'utiliser le terrorisme – trouvent refuge dans cette partie du Kurdistan irakien qui échappe depuis 1991 au contrôle du gouvernement de Bagdad. Mais l'opération en cours dépasse par son ampleur toutes celles précédemment conduites par l'armée turque et, plus encore que par le passé, revêt pour les Européens l'allure d'un véritable camouflet.

Car cela fait à peine trois semaines que l'Union européenne, en dépit du triste bilan du régime d'Ankara en matière de droits de l'homme, a conclu avec la Turquie un accord d'union douanière spécifiant que le gouvernement de Mme Tansu Ciller changerait de comportement vis-à-vis de son importante minorité kurde. A l'évidence, il n'en est rien. L'opération de cette semaine confirme que les autorités turques n'ont aucunement l'intention de tenir leur parole. Elles paraissent décidées à poursuivre l'unique politique mise en œuvre depuis plusieurs années contre les Kurdes : la guerre, la guerre à outrance.

L'opération menée en Irak vient couronner une campagne de terreur des troupes turques contre les Kurdes à l'intérieur même de la Turquie. Aucun observateur indépendant ne nie que le PKK utilise des méthodes terroristes particulièrement brutales. Mais jamais Ankara n'a tenté ces dernières années de véritable dialogue politique avec ses Kurdes. Au contraire, le gouvernement central répond plus que jamais aux revendications autonomistes par la torture – systématique – et une brutalité dans la répression qui n'a rien à envier à celle du PKK.

Plus encore, ces derniers mois ont vu Ankara multiplier les procès contre toute personne – journaliste, écrivain, député – osant défendre la cause des Kurdes. Dès lors, l'intervention militaire en Irak ne peut que placer les membres de l'Union européenne dans l'embarras et inciter le Parlement européen à refuser – à juste titre – de ratifier l'accord d'union douanière avec la Turquie.

Les ministres des affaires étrangères de la troïka européenne (Allemagne, Espagne, France) devaient être reçus jeudi 23 mars à Ankara et demander des « clarifications » au gouvernement turc. Déjà, l'Allemagne, la France et la Belgique ont – timidement – dénoncé l'opération militaire en cours. Elle a, en revanche, trouvé grâce aux yeux de Washington, qui redoute la déstabilisation d'une Turquie membre de l'OTAN et maillon stratégique essentiel entre l'Orient et l'Occident.

Jachère

par Honoré



Les salaires et la vertu

SUR fond de grogne sociale chez Renault, dans la fonction publique corse, à la SNCF ou encore à la RATP, le débat sur la politique salariale, l'une des principales controverses de cette campagne présidentielle, risque de laisser des traces au lendemain du scrutin. Edouard Balladur l'a bien compris, qui répète à l'envi qu'il ne tiendra, lui, *« ni propos démagogiques ni promesses électorales »*. Excellent principe : à trop annoncer que l'on va raser gratis, on prépare forcément des lendemains qui déchantent.

A demi-mots, c'est évidemment Jacques Chirac qui est visé par ce rappel à l'ordre, car il a multiplié des promesses, qui ne sont pas toutes compatibles. En faut-il une illustration ? On la trouve dans sa proposition, d'inspiration très libérale, d'augmentation du salaire direct. La logique de cette réforme est implacable : si l'on relève la rémunération des salariés en diminuant d'autant les charges sociales auxquelles ils sont assujettis, les rémunérations apparentes s'en trouvent certes améliorées, mais, en contrepartie, le droit à la santé pour tous, garanti par des comptes de la Sécurité sociale en équilibre, peut, à terme, s'en trouver menacé.

Dans la critique de M. Balladur, on relève cependant une faille, car le premier ministre commet, lui-même, de nombreuses entorses aux principes vertueux qu'il énonce. Quelque 1,3 milliard de francs pour les agriculteurs, 1,5 milliard pour les fleuristes, 200 millions pour les pêcheurs, une rallonge de 1,5 milliard pour les collectivités locales, 800 millions de plus pour les prêts d'accession à la propriété, 100 millions pour les conditions de travail à l'hôpital : de jour en jour, la liste des petits cadeaux – non financés dans le budget de 1995 – s'allonge.

Dans le domaine de la politique salariale, M. Balladur a lui-même changé son fusil d'épaule. Jusqu'à ces derniers mois, il aimait à paraphraser un rapport fameux du Plan, constatant que la France avait manifesté une *« préférence collective pour le chômage »* et avait eu le tort de donner la priorité aux salaires plutôt qu'à l'emploi. Changement de ton : sous la pression de son adversaire, le premier ministre admet aujourd'hui qu'il faut faire *« quelque chose »* pour les salaires, même si *« ce n'est pas à l'Etat de donner des directives »*. Joignant tout de même le geste à la parole, le gouvernement débourse près de 100 millions de francs pour les fonctionnaires corses.

Dans ce débat sur les salaires, il y a donc une hypocrisie : aucun candidat ne joue vraiment cartes sur table. Avec le SMIC qui, selon la loi, doit être revalorisé chaque année le 1er juillet, c'est pourtant l'un des premiers dossiers qui attendent le futur gouvernement : faudra-t-il, ou non, décider un « coup de pouce » ? Pour l'heure, les promesses sont aussi nombreuses qu'évasives.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Aldhuy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé ;
adjoints au directeur de la rédaction : Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

L'immigration sans naïveté ni démagogie

Suite de la première page

Ce décalage a aussi permis à l'extrême droite d'avancer les chiffres les plus extravagants sans être contredite. Le langage courant confond d'ailleurs allègrement les notions d'« étranger » et d'« immigré », pour le plus grand bonheur de ceux qui ne peuvent admettre que l'on puisse être français avec un physique d'Arabe, d'Asiatique, ou d'Africain noir.

Sous le dogme de l'égalité se sont donc développées des pratiques moins reluisantes : les rapports de police parlent d'*« individus de type nord-africain »* en oubliant leur nationalité souvent française, et la population d'*« étrangers »* donnée par les maires pour certaines cités correspond, en réalité, aux habitants à la peau foncée. Il n'est d'ailleurs pas besoin d'être raciste pour constater que le lieu de naissance et celui de scolarisation, la date d'arrivée en France, l'itinéraire des parents, voire la pratique religieuse, expliquent bien des comportements.

Telles sont précisément quelques-unes des données recueillies par les enquêteurs de l'Insee auprès des 13 000 personnes choisies pour l'enquête de l'INED. Cette démarche inédite a permis d'embrasser, bien au-delà des seuls étrangers, la population des jeunes Français de la première et parfois de la deuxième génération suivant l'immigration. Plutôt que de continuer à manier un vocabulaire hypocrite propice aux manipulations, l'étude saisit la question ethnique à bras-le-corps, transgressant un tabou sans pour autant encourir la moindre suspicion de xénophobie ou de ségrégation.

La démarche, fruit de deux années de travail d'une équipe de dix chercheurs de l'Insee et de l'INED conduite par Michèle Tribalat, livre une foule d'informations nouvelles, parfois inattendues. On apprend ainsi que près de neuf jeunes d'origine algérienne sur dix considèrent le français comme leur langue maternelle et que seuls 11 % d'entre eux songent parfois à revenir dans le pays de leurs parents, alors que cette tentation effleure 28 % des enfants d'Espagnols. Au chapitre religieux, on découvre que les beurs sont moins pieux que les fils d'immigrés portugais et que les Algériens sont les moins pratiquants des musulmans de France. De la hausse des unions mixtes à l'ascension sociale des enfants d'ouvriers immigrés en passant par le taux d'inscriptions sur les listes électorales et les performances scolaires étonnantes des filles d'origine espagnole, l'enquête de l'INED fourmille d'indications nouvelles qui témoignent que *« l'assimilation est à l'œuvre »*.

Après la publication de ce travail, il sera plus difficile de faire, de bonne foi, l'amalgame entre Maghrébin et islamiste, entre Africain et polygame, mais aussi d'assimiler chaque « beurette » au cliché de la jeune fille libérée (elles sont souvent sous la coupe de leurs parents et leur réussite scolaire n'a rien d'exceptionnel). Au total, le monde de l'immigration apparaît beaucoup plus disparate que les discours globalisants ne le laissent entendre. Les immigrés entrés en France depuis vingt ans ne représentent même pas *« toute la misère du monde »* brandie par Michel Rocard comme symbole des limites de la générosité française : la plupart sont des citadins longuement scolarisés dans le pays d'origine.

SIGNAUX DE DÉFIANCE

Restent les réels obstacles à l'intégration, désormais analysés avec précision, parmi lesquels se distinguent les énormes difficultés d'insertion professionnelle des fils d'Algériens et leur anormal taux d'exemption dans l'armée française, le repli communautaire des Turcs, la polygamie dans l'ethnie africaine minoritaire des Mandés, la montée d'une pression sociale ethnique dans les quartiers-ghettos. La preuve est ainsi apportée qu'il est possible d'aborder de front les questions d'immigration sans tomber ni dans la naïveté ni dans la démagogie. La leçon devrait être entendue avec profit tant à gauche, où l'on a longtemps pratiqué la politique de l'autruche avant de se lancer dans une répression mal assumée, qu'à droite, où l'on continue d'agiter devant l'opinion le mythe de la fermeture étanche des frontières et de multiplier les signaux de défiance à l'adresse d'une population irrémédiablement ancrée en France.

De ce point de vue, la publication par la presse de l'enquête de l'INED soutenue par le Haut Conseil à l'intégration, en dépit des réticences de ses propres commanditaires gouvernementaux, pourrait « libérer » en pleine campagne électorale un débat nécessaire que, hormis M. Le Pen évidemment, aucun candidat ne souhaite visiblement affronter, comme si la question était réglée.

Jacques Chirac n'a aucune raison de rappeler aux électeurs le projet de remise en question du droit du sol qu'il défendait en 1987, à une époque où il se faisait fort de concurrencer le Front national sur ce terrain. Edouard Balladur, dont le gouvernement a écorné le droit d'asile et le droit du sol, et restreint le droit de séjour des étrangers, estime qu'il a déja accompli l'essentiel. Quant à Lionel Jospin, il annonce le rétablissement d'une législation libérale sur la nationalité mais se garde de promettre l'abrogation des lois Pasqua sur l'immigration, sous prétexte de ne pas refaire des immigrés le bouc émissaire du débat électoral. Ce sont pourtant des questions aussi essentielles que la cohésion sociale dans les quartiers populaires, la pratique des droits de l'homme mais aussi l'image de la France à l'étranger qui se jouent à travers les politiques de l'immigration.

Philippe Bernard

★ Une présentation de l'enquête est parue, jeudi 23 mars, dans le bulletin *Population et sociétés* de l'INED, et des extraits seront prochainement publiés dans *Insee Première*. Un livre intitulé *Faire France*, présentant une synthèse destinée au grand public, paraîtra le 12 avril, aux éditions La Découverte.

AU FIL DES PAGES/POLITIQUE

Le relatif et le positif

LA gauche, la droite, cette distinction a-t-elle encore un sens ? La question n'est pas neuve mais, outre qu'une échéance électorale d'importance la remet dans l'actualité, les bouleversements historiques intervenus ces dernières années et l'acuité d'une crise persistante avivent les imaginations et suscitent des réponses renouvelées. En voici deux, l'une de type mécaniste, l'autre fondée sur la nécessité d'adapter les doctrines aux besoins du temps.

Jacques Généreux, professeur de sciences politiques, ne nie pas la distinction gauche-droite mais en relativise considérablement la dualité, en se fondant sur la réalité des actions politiques conduites au titre d'idéologies opposées. La gauche, constate-t-il, s'est convertie au libéralisme et la droite récupère la notion de solidarité dans la lutte contre l'exclusion. La confusion des rôles ne provient pas, selon lui, de la lucidité qui aurait saisi les acteurs devant le constat de leurs erreurs : elle tient au mode de fonctionnement du système et, particulièrement, à deux pesanteurs structurelles de la démocratie. La politique, explique-t-il, est avant tout politicienne, ce qui, à ses yeux, ne condamne pas les hommes politiques, eux-mêmes contraints par la pression du marché et les attentes ou exigences de leurs concitoyens, lesquelles ne correspondent pas forcément aux mesures qu'il serait nécessaire de prendre.

Pour remédier à ces effets pervers du système démocratique, l'auteur suggère d'agir sur les points faibles. Du côté des acteurs, il propose d'accroître les délais d'action des dirigeants (mandats de six ans) afin de limiter la succession des échéances électorales, de coupler les élections législatives et présidentielle, de lier la démission du président à la dissolution éventuelle de l'Assemblée nationale, afin d'éviter les blocages de la cohabitation, de séparer les mandats locaux et nationaux, ces derniers procédant d'un scrutin de liste. Du côté du marché politique, il suggère plusieurs moyens d'améliorer la capacité de jugement des électeurs, notamment par des audits de l'action gouvernementale et par l'obligation faite aux chaînes de télévision de diffuser quotidiennement une information pédagogique et institutionnelle, établie sous l'égide d'un organisme d'Etat, indépendant du gouvernement, et d'accorder un droit d'antenne aux citoyens.

Le clivage gauche-droite entre la confusion et la rationalisation

Le dialogue auquel se prêtent Claude Imbert, directeur de la rédaction du *Point*, et Jacques Julliard, éditorialiste au *Nouvel Observateur*, sur la pérennité de l'affrontement gauche-droite, témoigne de l'importance de l'enracinement culturel dans l'inclination politique. Au fond, qu'est-ce qui vous range dans un camp plutôt que dans un autre, sinon ce que l'on a vécu et ressenti, sinon la vision que l'on se fait du monde et des hommes ?

Autant le dire tout de suite, ce dialogue ne tranche pas la question du clivage historique et n'a pas, au reste, ce genre de prétention. Il n'en est pas moins très intéressant et, en plus, extrêmement tonique. Parce qu'ils sont journalistes, parce qu'ils ont du style pour exprimer leurs idées, parce que chacun est un rebelle dans le camp qu'il assume, non sans le critiquer, ils se gardent de la langue de bois et savent rendre vivante une confrontation qui aurait pu rester théorique. Tous ceux qui veulent s'initier aux composantes, aux références, aux figures, aux succès, aux erreurs et aux blocages de la droite et de la gauche, depuis les origines historiques de ces idéologies jusqu'à leurs illustrations dans les épreuves du XXe siècle et de l'actualité récente, trouveront là une visite guidée et contradictoire et, ce qui ne gâte rien, fondée pour partie sur des itinéraires personnels.

La confrontation est tonique parce que ses protagonistes s'y prêtent de bonne foi et lucidement, et que les occasions qu'ils ont de se rejoindre n'occultent pas ce qui continue de les distinguer, à défaut de les séparer complètement. Claude Imbert s'assume de droite mais modérément, rationnellement, en se démarquant du conservatisme ; Jacques Julliard se reconnaît dans la deuxième gauche, soucieuse de rester en prise avec le réel. Tous deux sont débarrassés du débat théologique (sur la querelle du régime, la question religieuse, la question sociale), ce qui leur permet de passer *« du métaphysique au positif »*. Leurs sensibilités se nuancent sur la place qu'il convient de faire à l'ordre et au progrès, sur la justice sociale, les mœurs, l'immigration, le dépassement de l'idée nationale, l'interventionnisme en politique étrangère, la capacité d'adaptation des mécanismes sociaux, l'Etat-providence, etc. Chacun reste fidèle à son socle de référence, mais c'est d'une autre gauche et d'une autre droite, par rapport aux vieux schémas, qu'ils nous entretiennent avec une belle santé.

André Laurens

★ *Droite, gauche, droite*, de Jacques Généreux. Plon, 278 pages, 125 F. *La Droite et la Gauche*, de Claude Imbert et Jacques Julliard. Robert Laffont-Grasset, 281 pages, 119 F.

هكذا من الاصل

LUXE Tous les indicateurs sont au vert pour LVMH, le numéro un mondial du luxe. Son résultat consolidé de 6,4 milliards de francs en 1994, pour un chiffre d'affaires de 28 milliards, propulse le groupe en tête des firmes françaises pour le bénéfice. ● BERNARD ARNAULT, son président depuis six ans, n'envisage pas de changer sa stratégie qui s'appuie sur les cosmétiques et parfums et la maroquinerie d'une part, les vins et les spiritueux d'autre part. ● AVEC GUINNESS, la réorganisation des participations et, avec Guerlain, l'intégration des activités ont encore consolidé chacune des deux branches l'an dernier. ● DANS LA PRESSE avec *La Tribune-Desfossés* et l'hebdomadaire *Investir*, Bernard Arnault confirme que LVMH n'est pas candidat au rachat du *Figaro*, mais refuse de commenter toute rumeur de prise de participation par un autre biais.

LVMH affiche le plus gros bénéfice des sociétés françaises pour 1994

Dans un entretien au « Monde », Bernard Arnault, président du groupe Louis-Vuitton-Moët-Hennessy, affirme que son groupe ne déviera pas de la stratégie suivie depuis six ans. La sortie programmée du Crédit lyonnais du tour de table ne posera pas de problème

ON NE CHANGE PAS une équipe qui gagne, dit-on. On ne change pas une stratégie qui paie, assure Bernard Arnault, PDG de Louis-Vuitton-Moët-Hennessy (LVMH) en présentant ses chiffres 1994 : un résultat net en hausse de 23,4 %, à 3,667 milliards de francs, hors élément exceptionnel, et de 79,7 %, à 6,42 milliards, en tenant compte de la réorganisation des participations croisées avec Guinness ; un chiffre d'affaires en progression de 17 %, à 28 milliards ; et un endettement pratiquement ramené à... zéro. LVMH sera sans doute au premier rang des profits pour 1994.

« Cela fait six ans que je suis président, rappelle Bernard Arnault au *Monde*, dans son bureau du septième étage de l'immeuble moderne de LVMH, avenue Hoche, à Paris. *Cela fait six ans que le groupe exerce les mêmes métiers. »* Les rachats d'entreprises se sont faits *« à vitesse modérée. Nous allons persévérer dans la même voie »*, ajoute-t-il.

mLa aroquinerie, les parfums et cosmétiques continueront donc à cohabiter avec les vins et les spiritueux. Un quadrige que Bernard Arnault n'a pas créé, mais auquel il reconnaît de nombreuses vertus. Certes, la rentabilité des capitaux investis dans les produits de luxe est trois fois supérieure à celle des capitaux investis dans les vins et spiritueux, mais *« les cycles économiques sont différents »*.

LE PRIX DU RAISIN

Les premiers apportent la croissance, les seconds contribuent à la stabilité. Il n'y a donc aucune raison de modifier l'équilibre trouvé l'an dernier avec Guinness et qui fait de LVMH le détenteur de 20 % du brasseur d'outre-Manche, et, de ce dernier, l'actionnaire à 34 % de la filiale vins et spiritueux, Moët-Hennessy.

L'équilibre est d'autant plus fort que la branche retrouve la santé. *« le marché du champagne sort d'une crise structurelle dont les premiers signes étaient perceptibles dès 1990,* raconte Bernard Arnault *: une hausse des prix excessive, un surstockage et une offre déséquilibrée, supérieure à la capacité d'absorption du marché. »* Autant de déséquilibres désormais corrigés. Le prix du raisin a chuté d'un tiers, le prix de vente d'une bouteille *« a baissé d'un bon 15 % à 20 % »*, même si les marques les plus prestigieuses, notamment celles du groupe – Moët & Chandon, Pommery, Ruinart, Veuve Clicquot... – ont moins régressé. *« Aujourd'hui, le marché est assaini,* affirme M. Arnault. *Mais la reprise sera lente »*, avec une hausse des prix proche de celle de l'inflation. En hausse de 8 %, le résultat opérationnel de la branche a enregistré en 1994 les premiers effets de ce retour à meilleure fortune.

En revanche, la récession au Japon pèse toujours sur les ventes de cognac. En cinq ans, la consommation y a chuté d'un tiers. L'espoir, c'est donc la Chine, malgré ses droits de douane exorbitants, *« où le cognac se boit à table et dans les bars. Shanghaï,* se réjouit Bernard Arnault, *en compte déjà 2 000, très luxueux, où les hommes d'affaires viennent s'entraîner au karaoké »*.

Mais le patron de LVMH a un regret : l'absence quasi-totale de cognac dans les foyers français. L'habitude de boire des digestifs s'est perdue et l'interdiction de la publicité sur l'alcool empêche de promouvoir de nouvelles façons de le consommer. *« Le cocktail Hennessy-Martini est à la mode outre-Atlantique,* constate-t-il, déplorant une réglementation hexagonale *« curieuse »* dont *« l'objectif de lutte contre l'alcoolisme n'est pas atteint »*.

Chiffre d'affaires consolidé

en milliards de francs

1991	92	93	94
22	21,6	23,8	28

Source : LVMH

Le chiffre d'affaires de LVMH en 1994 intègre l'activité du parfumeur Guerlain.

Les nuages se font rares, en revanche, dans les parfums et produits de beauté, les bagages et la maroquinerie. Le résultat opérationnel de la première branche a augmenté de 31 %, celui de la seconde de 33 %. L'activité parfum a reçu le renfort de Guerlain. Dior Svelte, le nouveau soin amincissant du corps, *« est un très grand succès commercial, surtout aux Etats-Unis »*, note M. Arnault qui récuse, non sans humour, les accusations d'inefficacité portées en France par certaines associations de consommateurs.

Enfin, Louis Vuitton Malletier, marque reine du groupe, demeure, avec un taux de rentabilité de 25 % sur le chiffre d'affaires, *« le secteur le plus porteur et le plus profitable du groupe. C'est le fruit,* ajoute-t-il, *de notre aptitude à fabriquer des produits artisanaux »*. Le chiffre d'affaire a augmenté l'an dernier de 19 %, à l'étranger comme en France où le groupe ouvrira, à la fin de l'année, une nouvelle boutique, en face de l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

Une réussite enviée que Bernard Arnault explique, notamment, par la maîtrise de l'intégralité de la chaîne, production-distribution. Une production dans laquelle LVMH investit. *« A l'heure où l'on parle du transfert des activités industrielles vers les pays à bas salaires, LVMH embauche des ouvriers pour travailler à l'exportation »*, explique Bernard Arnault, exemples à l'appui. Dior a ouvert une usine en 1993, Vuitton s'installe dans l'Allier et Givenchy transfère une partie de sa production dans une usine récemment rachetée.

Des résultats en hausse régulière, des marchés porteurs... Il reste à LVMH une interrogation et un défi. L'interrogation, c'est la sortie programmée du Crédit lyonnais de l'un des holdings de contrôle, Arnault & Associés, dont la banque publique détient 24 %. L'occasion de remettre à plat la cascade de sociétés contrôlant LVMH ? *« Cette cascade s'est considérablement réduite »*, se contente de remarquer le patron du groupe qui règne sur le numéro un mondial du luxe *via* cinq sociétés intermédiaires dont il détient à chaque fois la majorité.

Le défi, c'est de réussir, dans une période où LVMH privilégie la croissance interne, à concilier *« un système fédéral »* revendiqué d'entreprises de taille moyenne gérées de manière autonome, avec la nécessité économique de développer des synergies. *« Nous y allons très progressivement »*, reconnaît Bernard Arnault, tout en citant quelques exemples, comme cet outil de production de Kenzo utilisé pour fabriquer la ligne Bazar de Christian Lacroix, la production et la commercialisation des sacs Lacroix par Louis Vuitton ou encore ce petit centre commercial en construction dans l'île très touristique de Saipam, dans l'archipel des Mariannes, dans lequel toutes nos marques seront représentées. *« Il y a encore deux ans,* conclut Bernard Arnault, *la mobilité interne était très difficile. Aujourd'hui, nous attirons les jeunes par les perspectives de carrière et les possibilités de transfert que LVMH autorise. »*

Pierre-Angel Gay

Bernard Arnault et la presse

Le démenti n'est simple qu'en apparence. Déjà propriétaire de *La Tribune-Desfossés* et du magazine économique *Investir*. *« LVMH ne se développera pas dans la presse »*, assure Bernard Arnault. Pas plus que Dior, autre société de la galaxie Arnault, LVMH ne rachètera donc pas *Le Figaro*, *Le Nouvel Économiste*, ni même la Générale occidentale, comme on lui prête, plus souvent qu'à son tour, l'intention. Mais lui-même ou son holding familial SEBP, ou celui qui contrôle l'ensemble de ses sociétés, Arnault & Associés ? *« Il n'y a rien de précis, rien en cours »*, répond-il simplement.

Les lessiviers se lancent à l'assaut de la parfumerie de luxe

AU CONTRAIRE de la bijouterie, de la fourrure, de la haute couture et de la maroquinerie, touchées par la « crise » du début des années 90, la parfumerie-cosmétiques n'a subi qu'un tassement de son taux de croissance (de + 12,3 % en 1991 à + 4,2 % en 1993, en France par exemple). De quoi susciter des envies et inciter, du joaillier Boucheron au cristallier Lalique, nombre de maisons à lancer leur jus. De quoi accélérer aussi l'irruption, sur ce marché convoité du parfum évalué à 360 milliards de francs dans le monde (53 milliards pour le seul marché français), des puissants fabricants de produits de grande consommation américains ou européens : l'américain Procter & Gamble et, dans une moindre mesure, son compatriote Johnson & Johnson, l'anglo-néerlandais Unilever, pour ne rien dire de l'allemand Benckiser.

Des lessiviers nullement impressionnés par l'échec cuisant rencontré par l'américain Colgate-Palmolive avec Helena Rubinstein dans les années 80. *« L'échec fut si cuisant,* se remémore un professionnel, *que lors de son rachat au niveau mondial par L'Oréal, en 1988, celle-ci n'avait quasiment plus d'existence dans son pays d'origine, les Etats-Unis. »*

« VIRAGE RÉUSSI »

Le déploiement massif des fabricants de produits de grande consommation dans la parfumerie et les cosmétiques de luxe s'explique aisément. *« Les grands parfumeurs américains ou allemands paraissent en panne de croissance sur leurs activités hors hygiène-beauté, ou sur la consommation de masse en hygiène-beauté,* explique une récente étude du cabinet Eurostaf, consacrée à l'industrie mondiale du luxe. *Ils n'accepteront pas indéfiniment d'être dominés par les acteurs français et japonais sur les marchés de prestige. »*

Unilever (Skip, Omo, etc.), par exemple, ne dit pas autre chose, quand l'un de ses responsables remarque que, *« sur une partie du segment des produits de toilette, une partie du marché va vers le luxe : 20 % environ »*. Le groupe en a tiré les conséquences, s'offrant, dès 1989, le groupe Fabergé-Elizabeth Arden ainsi que Calvin Klein. Avec Fabergé, il devenait l'un des premiers groupes de produits de grande diffusion. Avec Elizabeth Arden et Calvin Klein, il s'ancrait dans le luxe. *« Un virage réussi »*, confient, unanimement ou presque, ses concurrents, qui rappellent aussi ses licences Scherrer et Lagerfeld.

L'américain Procter & Gamble (Ariel, Monsieur Propre, Pampers...) s'était lancé dans la bataille relativement tôt, rachetant dès 1986 la société Richardson-Vicks, qui lui ouvrait le marché grand public avec Oil of Olaz et Vidal Sassoon. *« Notre intérêt pour la parfumerie de luxe a démarré en 1991, année où nous avons racheté Max Factor et Betrix au groupe Revlon »*, explique-t-on chez Procter & Gamble. Dans la corbeille figuraient, en effet, les licences d'Hugo Boss et de Laura Biagiotti. Un redéploiement que le groupe a accéléré, l'an dernier, en rachetant Giorgio Beverly Hills à Avon et annonçant un accord avec Ferragamo pour la sortie d'un parfum.

Venu des détergents, l'allemand Benkiser, qui était totalement absent des cosmétiques en 1989, y réalise désormais 40 % de son chiffre d'affaires par rachats successifs et entend figurer parmi les cinq premiers mondiaux à l'horizon 2000. Ses parfums Coty figurent parmi les plus vendus aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, sa ligne de produits de soins et de maquillage Margaret Astor est diffusée en Espagne et sur les marchés germaniques. Johnny Halliday prépare activement le lancement mondial de Nikos. Plus modestement, enfin, Johnson & Johnson s'est adjugé, coup sur coup, Roc et Neutrogena...

« Tous ne réussiront pas », remarque Vincent Bastien, directeur général du Sanofi-Beauté, la filiale spécialisée d'Elf-Aquitaine, en rappelant l'irruption, il y a quelques années, des géants de la pharmacie dans le même secteur. Une irruption qui, à l'exception notable de Sanofi justement, propriétaire désormais des parfums Yves Saint Laurent, s'est souvent soldé par des échecs. Mais il n'empêche, la pression des grands lessiviers s'annonce forte, au risque d'engendrer une guerre d'escalade et un matraquage publicitaire, dans un secteur où le coût de lancement d'un parfum est déjà égal à son... chiffre d'affaires, la première année. La distribution sélective en souffre déjà. *« Si Guerlain n'avait pas été repris par LVMH, il serait mort »*, lance un professionnel.

P.-A. G.

Bruxelles rejette les thèses françaises sur la déréglementation de l'électricité

La Commission européenne voudrait clore le dossier avant l'été

Plus proche des thèses libérales défendues par les Britanniques que des positions françaises, la Commission a établi, pour les misnistres européens, un document de travail sur la déréglementation de l'électricité. Ses conclusions inquiètent EDF, qui dénonce une mise en péril du service public et de la péréquation des tarifs.

DEPUIS QUATRE ANS, l'Europe tente, non sans une certaine difficulté, de concevoir un *« marché intérieur de l'électricité »*. Bruxelles se heurte aux conceptions opposées des différents Etats, emmenés d'un côté par la Grande-Bretagne, défenseur d'une thèse très libérale préconisant l'accès des tiers aux réseaux (ATR), de l'autre par la France, favorable à un marché plus régulé comprenant un acheteur unique.

Mercredi 22 mars, la Commission européenne, sur proposition de Christos Papoutsis, commissaire responsable de l'énergie, a établi un document de travail soulignant que les deux systèmes défendus peuvent coexister, à condition que la notion d'acheteur unique soit aménagée pour répondre *« aux respects des principes d'objectivité, de transparence et de non discrimination »*. Elle propose en particulier d'autoriser des producteurs indépendants à construire des centrales pour répondre à la demande de clients industriels. Un type de concurrence contre lequel EDF s'est toujours élevé.

Ce document, qui sera étudié le 6 juin, lors du prochain conseil des ministres de l'énergie, a immmédiatement été critiqué avec force par EDF et de manière plus diplomatique par le ministère de l'industrie. *Gilles Ménage*, président d'EDF, affirme dans un communiqué que ces propositions *« remettent gravement en cause les principes fondamentaux de l'organisation du système électrique français : indépendance énergétique, sécurité de l'approvisionnement à long terme, égalité de traitement entre les clients et péréquations des tarifs »*.

De plus, ces dispositions, si elles étaient adoptées, *« compromettraient durablement l'exercice des missions de service public définies dans la loi de 1946 »*. Dans l'après-midi, une réunion d'information était organisée avec les organisations syndicales pour évoquer la situation. *Le conseil* d'administration de l'entreprise, qui se réunit vendredi 24 mars, évoquera ce projet. Après avoir sonné l'alerte, en réagissant négativement, l'établissement public entend prouver que ce document est contraire à l'esprit de précédentes dispositions européennes de janvier 1994.

DIFFICILE CONCILIATION

Ce nouvel incident de parcours illustre la difficulté de concilier deux points de vue divergents. Les commissaires européens ont toujours été plus sensibles à la thèse britannique de l'ATR, soutenue par les Allemands. Cet accès des tiers au réseau permet à n'importe quel industriel d'acheter son électricité, là où il le souhaite, selon le tarif instantané le plus intéressant. Les monopoles d'électricité doivent alors ouvrir leur réseau afin de permettre le transport et la vente aux clients d'une énergie produite par d'autres firmes. Les Français, soutenus par les pays d'Europe du Sud, rejettent cette option jugée incompatible avec une stratégie à long terme guidée par des investissements lourds.

De plus, cette solution permettrait à certains producteurs de *s'approprier des clients rentables* et supprimerait le principe de péréquation des tarifs. EDF préconise une mise en concurrence, non en aval au niveau du client, mais en amont au niveau de l'importation et de l'exportation. L'entreprise publique abandonnerait son monopole dans ce domaine mais le garderait pour la distribution. Cette notion n'empêcherait pas cependant une entreprise de passer un contrat avec une firme étrangère, car l'acheteur unique serait obligé de distribuer l'énergie.

Les négociations en coulisse vont être âpres d'ici juin, d'autant que la Commission aimerait en finir avec ce dossier. En cas de nouveau désaccord, elle n'exclut pas de décréter la libéralisation sans l'agrément du conseil des ministres.

Dominique Gallois

Edouard de Royère abandonne la présidence de L'Air liquide

Son successeur, Alain Joly, actuel directeur général du groupe, sera le premier président choisi hors de la famille fondatrice. Un passage de témoin sans à-coups à la tête du leader mondial des gaz industriels

LE PRÉSIDENT de L'Air liquide, Edouard de Royère, a créé la surprise, mercredi 22 mars, en annonçant qu'il quitterait ses fonctions dans deux mois, à l'issue du conseil d'administration du 23 mai qui suivra l'assemblée générale des ses actionnaires. Alain Joly, actuel numéro deux du groupe, sera proposé pour présider désormais aux destinées du leader mondial des gaz industriels. Agé de soixante-deux ans, Edouard de Royère, diplômé de l'école supérieure de commerce de Paris, avait succédé en 1985 à son beau-père, Jean Delorme, fils de Paul Delorme, fondateur de L'Air liquide en 1902. Le fils de famille, entré dans l'entreprise dès 1966, s'est imposé comme le patron incontestable d'une entreprise gagnante.

L'Air liquide a toujours choyé ses actionnaires. *Le titre incarne* pour les boursiers la valeur de père de famille exemplaire : résulats en progression régulière et dividendes généreux, avec attribution d'actions gratuites régulières. Pour s'attirer la fidélité de ses 300 000 actionnaires, Edouard de Royère a créé en 1993 les dividendes majorés. Ce système, qui a soulevé à l'époque une polémique, permettait aux actionnaires de toucher, dans certaines conditions, un dividende majoré de 10 %. Le succès a *été immédiat puisque* 100 000 porteurs sont aujourd'hui concernés, représentant 34,8 % du capital.

Cette formule a bien servi L'Air liquide, qui n'a guère le choix puisque son capital, entièrement réparti dans le public, n'est pas verrouillé. Car Edouard de Royère accepte la sanction des marchés financiers : il a refusé les stratagèmes franco-français qui consistent à limiter les droits de vote au sein d'une société, comme l'ont fait Danone ou Lafarge-Coppée, ou à faire entrer des amis dans le capital pour constituer un noyau dur. Pour éviter toute offre *publique d'achat hostile sur la* société, il faut que celle-ci soit bien valorisée en Bourse. L'Air liquide, en contrepartie, n'a jamais eu à diversifier ses ressources pour s'autocontrôler. *Enfin, la société* n'a jamais investi dans des noyaux durs de sociétés privatisées. *« L'actionnaire nous apporte des capitaux et nous fait confiance pour que nous les gérions au mieux dans une optique industrielle. Si nous participions à ces noyaux durs, nous aurions (...) une rentabilité sans doute moindre »*, déclarait Edouard de Royère à *La Tribune-Desfossés* du 25 janvier.

Le succès de L'Air liquide est avant tout industriel. Le groupe, qui a annoncé, le 22 mars, un résultat net part du groupe en progression de 10,2 % à 2,452 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 31,752 milliards de francs (en croissance de 4,5 %) dégage une rentabilité qui s'établit à 8,6 % du chiffre d'affaires, contre 6,5 % en 1985 lors de l'arrivée d'Edouard de Royère. En dix ans, son chiffre d'affaires a progressé de 60 % et son résultat net de 117 %. Edouard de Royère a su prendre les virages technologiques nécessaires. Ainsi, il s'est associé dans les années 80 à l'américain Du Pont pour développer une nouvelle technologie de production de l'azote. Le groupe, qui fournit aussi bien Ariane, les hôpitaux ou les industries de l'environnement, se plaît à rappeler que la moitié de ses ventes sont réalisées dans des applications qui n'existaient pas il y a sept ans. L'Air liquide a aussi développé l'internationalisation de son groupe, via des filiales détenues à 100 %. En 1986, il reprend, pour un peu plus de 1 milliard de dollars, le numéro cinq américain des gaz industriels, Big Three. Le groupe réalise outre-Atlantique près de 30 % de son chiffre d'affaires. Ayant investi en Allemagne de l'Est après la chute du mur, c'est vers l'Asie, notamment la Chine, que se tourne sans attendre L'Air liquide.

Enfin, le groupe poursuit une politique sociale appréciée. Il a peu licencié pendant les années de crise et s'est restructuré en interne pour réduire les niveaux de décision de six à trois. Estimant sa tâche achevée, Edouard de Royère passe la main.

Ar. L.

[Né en 1938 à Nantes, Alain Joly, polytechnicien, a fait toute sa carrière dans le groupe L'Air liquide, où il est entré en 1962. Directeur des opérations de L'Air liquide au Canada entre 1967 et 1973, il devient directeur général en 1985 et participe aux opérations de croissance externe. Il a été nommé vice-président du conseil d'administration de L'Air liquide le 22 mars 1995.]

Un PDG exemplaire

Exemplaire, Edouard de Royère, patron de L'Air liquide, l'est à double titre. Cité par ses pairs comme le parangon du président aux petits soins pour ses actionnaires et à l'écoute de son conseil d'administration, il constitue une quasi-exception dans le paysage capitaliste français. Mais c'est aussi l'un des rares patrons soucieux de sa succession. Membre de la famille Delorme, fondatrice de l'entreprise dont il a gravi tous les échelons, à la façon d'un dirigeant allemand ou japonais, M. de Royère affirme, dans un entretien accordé au *Figaro*, avoir pensé à sa succession *« dès que j'ai pris ma présidence, il y a dix ans »*, car cela relève de *« la responsabilité d'un président »*. Mieux : par souci de continuité le PDG sortant affirme qu'il faut que ce successeur *« soit choisi dans l'entreprise »*. Alain Joly, à la différence de M. de Royère, deviendra le premier président à ne pas appartenir au clan des fondateurs, il aura en revanche comme son prédécesseur fait, depuis 1962, toute sa carrière dans le groupe.

Bill Gates s'associe dans le cinéma avec Steven Spielberg

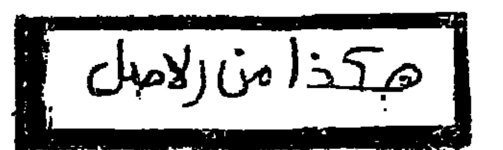
LE PATRON et fondateur de Microsoft, continue de tisser sa toile d'araignée dans le multimédia. Après des alliances avec des compagnies de télécommunications, des constructeurs d'ordinateurs et d'autres sociétés d'électronique (*Le Monde* du 15 mars), Bill Gates a annoncé, mercredi 22 mars, la conclusion d'un partenariat avec DreamWorks SKG, la société de production cinématographique créée en octobre 1994 par le réalisateur Steven Spielberg, le musicien David Geffen, et l'ancien chef des studios Walt Disney, Jeffrey Katzenberg.

Cet accord comprend deux volets. D'une part, Microsoft s'est engagé à prendre une participation minoritaire dans le capital de DreamWorks. L'investissement, dont le montant n'a pas été précisé par les intéressés, pourrait être de l'ordre de 100 millions de dollars (500 millions de francs). Deux jours auparavant, Paul Allen, co-fondateur de Microsoft, avait annoncé, en son nom, une entrée au capital de DreamWorks légèrement inférieure à 20 %, pour un montant de 500 millions de dollars. D'autre part, Microsoft et DreamWorks créeent une société commune, DreamWorks Interactive, détenues à parts égales par les deux entreprises. Son capital de départ sera au minimum de 100 millions de dollars. Elle sera spécialisée dans la conception de logiciels multimédia, jeux d'aventure, histoires interactives... Les concepts et personnages pourront être tirés de productions DreamWorks. Mais la société envisage aussi d'acquérir les droits sur des scénarios et des personnages auprès d'autres studios. Les outils de Softimage, une société de logiciels d'animation acquise récemment par Microsoft, seront largement mis à profit pour le développement. Les premiers titres signés DreamWorks Interactive devraient apparaître sur le marché à l'été 1996.

L'entreprise, qui sera basée à Los Angeles, disposera aussi d'une unité de développement à Seattle, où se trouve le siège de Microsoft. Ce partenariat pourrait alimenter les craintes de ceux qui redoutent que Microsoft n'abuse de sa position de force dans les logiciels pour s'étendre à tous les domaines du multimédia. Mais il impressionne aussi par sa cohérence. Aux critiques, Bill Gates aura beau jeu de répondre que son investissement direct dans le cinéma n'est que minime. L'essentiel de l'effort porte en effet sur la création d'une entreprise demeurant dans le métier de base de Microsoft, à savoir le logiciel. Mais cette alliance le met aussi en position privilégiée pour suivre l'industrie du cinéma – dont il dépend en amont pour la création de ses jeux – et de disposer de droits sur des films dont on peut légitimement penser qu'ils figureront en bonne place dans les palmarès.

Annie Kahn





La BNP a dégagé en 1994 un bénéfice net de 1,6 milliard de francs

La Banque nationale de Paris confirme avoir acquis 5 % de la Compagnie de Suez

La BNP, troisième banque française, a poursuivi en 1994 la phase de transition et de convalescence, annoncée, à la veille de sa privatisation en octobre 1993, par son président Michel Pébereau *« avant un retour à une profitabilité normale »*. Elle s'est traduite par une progression de 62,7 % de son bénéfice net à 1,656 milliard de francs en 1994, à la suite notamment d'un recul des provisions de 31,8 %.

L'ANNÉE 1994 s'est, en fait, résumée pour la Banque nationale de Paris (BNP) à une course de vitesse entre la baisse de son revenu brut d'exploitation et la réduction des provisions. Trois facteurs négatifs ont concouru au recul de 5,7 % du produit net bancaire (le chiffre d'affaires des banques) à 39,3 milliards de francs : une baisse des encours de crédits à la suite de la réduction de l'endettement des entreprises ; une contraction des marges en raison de la vigueur de la concurrence ; un fort repli des activités de marché, lié notamment au krach obligataire. En revanche, trois éléments ont eu des effets plus favorables : les bonnes performances enregistrées sur le marché des actions ; le développement de la collecte de ressources et des placements d'assurance-vie ; la reprise par certains pays débiteurs de leurs paiements.

Au final, *« les bonnes nouvelles ont été insuffisantes pour couvrir les mauvaises »*, et en dépit d'une baisse de 1 % de ses frais de gestion, *« pour la première fois dans l'histoire de la BNP »*, le résultat brut d'exploitation recule de 16,6 % à 10,4 milliards de francs. La hausse du bénéfice net consolidé (part du groupe) à 1,656 milliard est donc la conséquence d'une baisse des provisions à 7,4 milliards de francs, contre 10,8 milliards en 1993. Les provisions pour risques spécifiques reculent de 32,5 % du fait de la diminution du nombre des défaillances d'entreprises. En revanche, la BNP a fait un effort supplémentaire de 2,1 milliards de francs de provisions pour les risques immobiliers. La couverture des créances jugées douteuses est portée à 52 % au niveau du groupe, et à 66 % pour la France.

L'environnement défavorable aux banques et la pression de la concurrence n'ont pas facilité la tâche de Michel Pébereau en 1994, et l'année 1995 s'annonce *« encore difficile »*. Du coup, le président de la BNP s'est à nouveau emporté contre les distorsions de concurrence. Il a comparé l'exclusivité de la distribution du livret A par les Caisses d'épargne à la possibilité qu'aurait dans l'automobile un constructeur de vendre une voiture sans payer la TVA. Mais le sujet immédiat de courroux de M. Pébereau, c'est le Crédit lyonnais. Il a indiqué qu'il attendait les réponses aux questions posées au gouvernement conjointement par la BNP et la Société générale sur le plan de redressement du Lyonnais (*Le Monde du 23 mars*). Revenant sur le calcul, établi par les deux banques privées, qui fait apparaître une possible *« subvention d'exploitation »* de 7 milliards de francs pour le Crédit lyonnais en 1995, M. Pébereau a souligné que *« seule la SNCF reçoit une subvention équivalente »*. Enfin, sur les achats de titres du groupe Suez par la BNP, M. Pébereau a indiqué que sa banque avait acquis environ 5 % du capital de la Compagnie *« dans le cadre de ses activités de placement financier »* en informant le groupe Suez de l'évolution mensuelle de sa participation et qu'elle avait cessé ses achats.

E. L.

Le CCF progresse pour la onzième année consécutive

« LE CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE (CCF) a une mauvaise santé de fer, se plaît à dire Charles de Croisset, son président. *Depuis douze ans, on essaie de transformer nos inconvénients en avantages. »* Cette formule est plus qu'un voeu pieux puisque la banque a annoncé, le 23 mars, une progression de 11,8 % de son bénéfice net consolidé, à 1,2 milliard de francs. La baisse du produit net bancaire, en retrait de 2 %, à 9 milliards, et l'accroissement de 7 % des charges d'exploitation et amortissements, provoqué par les opérations de croissance externe réalisées à la fin 1993, ont été compensés par une réduction importante de la dotation nette aux provisions. Tout en maintenant le taux de couverture des risques clientèle à un niveau élevé, les provisions ont été ramenées à 880 millions de francs, en baisse de 42,8 %.

Autre motif de satisfaction pour la banque, régulièrement citée comme *« opéable »*, le renforcement des fonds propres, qui dépassent aujourd'hui 13,7 milliards de francs (+ 26,4 % par rapport au 31 décembre 1993). Au moment où les errements passés du Crédit lyonnais défraient la chronique et où les imprudences d'un *trader* ont conduit à la faillite de la banque britannique Barings, le patron du CCF rappelle le premier devoir d'une banque : la sécurité de l'argent déposé dans ses coffres, *« quitte à être ringard »*. Celle-ci ne se juge pas uniquement *« par les bons résultats mais par la qualité du bilan »*, car à l'heure où le marché s'agrandit, *« il est plus important d'être plus fort que d'être plus grand »*. Le dividende a été fixé à 4,50 francs par action de 25 francs nominal, contre 4,30 francs en 1993.

Ba. S.

Des banques commerciales renoncent à aider le Mexique

DES BANQUES COMMERCIALES AMÉRICAINES ET JAPONAISES auraient renoncé, selon le *Financial Times* du 23 mars, à fournir un crédit de 3 milliards de dollars (15 milliards de francs) au Mexique *(lire également page 5)*. Un responsable du Trésor mexicain a indiqué que des changements dans le plan de sauvetage permettaient de se passer de ses crédits privés. Mais selon des banquiers, l'impossibilité de réunir les 3 milliards de dollars reflète la peur croissante qu'inspire l'économie mexicaine, jugée en plus mauvaise situation qu'on ne pouvait l'imaginer en janvier. La ligne de 3 milliards de dollars placée sous la responsabilité de la Citibank et J. P. Morgan faisait partie intégrante du plan de sauvetage du Mexique annoncé le 31 janvier. Selon ce plan, les Etats-Unis, plusieurs autres pays, des banques privées et le Fonds monétaire international (FMI) doivent apporter une aide totale de 47,5 milliards de dollars au Mexique.

DÉPÊCHES

■ **BOUYGUES TÉLÉCOM : le directeur général de cette filiale de Bouygues** a été remis en liberté sans inculpation. Il avait été placé en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire de Versailles, mardi 21 mars, dans le cadre d'une affaire de fausses factures dans le domaine du BTP en Ile-de-France (*Le Monde* du 23 mars). *« Il est sorti de la PJ, et n'a pas été mis en examen »*, a indiqué un porte-parole du groupe.

■ **COMPAGNIE DES SIGNAUX** : la société de Yazid Sabeg, qui avait été candidate à une prise de participation dans Bull, se tourne vers la société ACRI (Advanced Computing Research Institute), créée par l'ancien PDG de Bull, Jacques Stern, pour développer des supercalculateurs, et placée en liquidation judiciaire depuis le 25 février. Conduisant un plan de reprise, elle s'est associée à la société Défense Conseil International (ex-Cogepag, détenue à 49,9 % par l'Etat) et cherche d'autres partenaires. Le tribunal de commerce de Versailles a autorisé, lundi 20 mars, la solution de reprise présentée par la Compagnie des signaux qui va investir 20 millions de francs dans ACRI tandis que Défense Conseil International apportera 15 millions. La moitié environ des 120 salariés devraient conserver leur emploi.

■ **UNIROYAL : le directeur de l'usine de pneumatiques,** Richard Cassel, a été condamné, mardi 21 mars, à quatre mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Compiègne, en raison de la dispersion *« musclée »* d'un piquet de grève le 30 juin 1994 devant l'usine Uniroyal de Clairoix (Oise). Le tribunal a retenu que M. Cassel avait fourni une aide logistique au commando, dont le chef a été condamné à un an de prison avec sursis. – (*Corresp.*)

■ **MOTOROLA : le géant américain des télécommunications** a indiqué dans un communiqué reçu le 23 mars à Paris, *« en réponse à des informations erronées »* selon lesquelles il aurait offert de prendre 17 % dans le capital du groupe Bull, qu'il a proposé au gouvernement français d'accroître la collaboration avec Bull sur le développement du système d'ordinateur PowerPC. *« Si cette proposition est acceptée et si certaines conditions sont satisfaites »*, Motorola *« prendrait une faible participation dans le capital du groupe Bull »*.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a clôturé jeudi en baisse de 0,57 %, *soit la cinquième séance consécutive de recul.* L'indice Nikkei est tombé à son plus bas niveau *depuis 31 mois.*

■ **LE DOLLAR** s'échangeait jeudi *matin 23 mars* à 1,40 mark, 88,60 yens et 4,96 francs. La veille, il avait chuté à l'annonce d'un déficit commercial américain plus fort que prévu.

■ **LA CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES** a lancé un emprunt obligataire de 1 milliard de francs d'une durée de douze ans. L'opération est pilotée par le Crédit agricole.

■ **LE TAUX DE RENDEMENT** des bons du Trésor mexicains à 28 jours s'est établi à 82,65 % lors de l'adjudication hebdomadaire. Le peso est tombé à 7,18 pour 1 dollar.

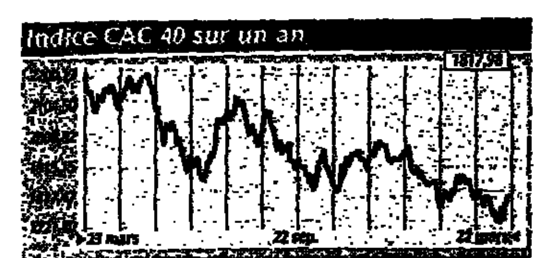
■ **LA MAISON DE TITRES** japonaise Nomura prévoit une perte nette de 22 milliards de yens pour l'exercice 1994-1995 après un bénéfice de 42,6 milliards précédemment.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris



CAC 40 5 jours

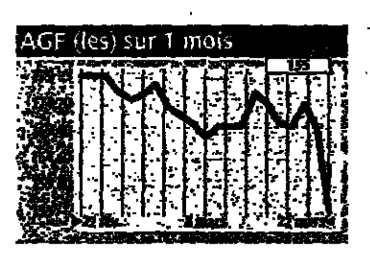
APRÈS CINQ SÉANCES consécutives de hausse, la Bourse de Paris s'orientait à la baisse jeudi 23 mars, à la veille de la liquidation boursière de mars. En repli de 0,66 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 0,32 % à 1 812,19 points.

Les pressions sur le dollar se confirment jeudi matin notamment face au yen. Le franc belge souffre également après la démission, mercredi soir, de Frank Vandenbroucke, le ministre belge des affaires étrangères qui a avoué l'existence d'une caisse noire du Parti socialiste flamand alors qu'il en était le président en 1991. Le franc français perd également de son assurance face au mark. Ces remous monétaires donnent prétexte aux opérateurs pour réaliser quelques bénéfices après une hausse de 4,7 % en cinq séances. Mercredi soir, le mois de mars s'avérait gagnant de 0,7 %.

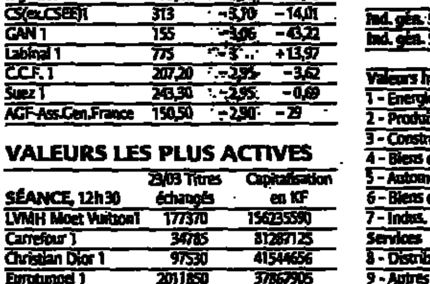
Les valeurs de la consommation continuent à jouir des faveurs des analystes. Les résultats 1994 de Bic ont été bien reçus à la Bourse, progressant de 4,3 %. Hausse de 2,8 % de Valéo et de 1,6 % du CIP Péchiney. Immobilière Phénix recule de 6,7 %, Ingénico, de 3,6 % et AGF, de 3,2 %. GAN régresse de 3 % et Suez, de 2,15 % après la précision apportée mercredi soir par Michel Pébereau. Le PDG de la BNP a confirmé avoir acheté des titres Suez et détenir à présent 5 % du capital de la compagnie financière.

AGF, valeur du jour

L'ACTION AGF (Assurances générales de France) a enregistré la plus forte baisse du 22 mars à la Bourse de Paris en perdant 8,7 % à 155 francs, avec 7,5 millions de titres échangés. C'est la conséquence de l'annonce d'une réduction de moitié (à 3 francs) du dividende 1994 et d'une diminution de 10 % du bénéfice net part du groupe à 880 millions de francs (*Le Monde* du 22 mars). La plupart des analystes ont révisé en baisse leurs prévisions de résultats pour 1995, à l'image de la firme de courtage Hoare Govett, qui a ramené son estimation de bénéfice net de 2,1 milliards de francs à 1,4 milliard.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

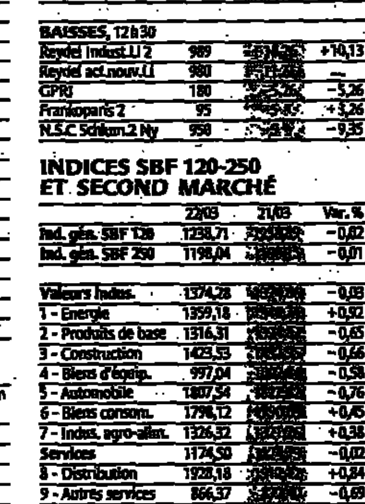


HAUSSES, 12h30	Cours au 23/03	Var. % 22/03	Var. % 31/12
Metrologie Inter.1	27,40	+7,45	+37,68
BIC 1	731	+5,94	+8,94
SFIM 2	880	+3,41	+3,52
Gascogne (B) 1	402	+2,95	+0,20
Marine Wendel 1	347,90	+2,87	−2,79
Bouygues 1	531	+2,71	+3,91
G.F.C. 1	344,90	+2,36	−12,46
LVMH Moet Vuitton1	889	+2,07	+5,45
Rexel 1	725	+1,97	+3,57
Colas 1	780	+1,96	−11,46
BAISSES, 12h30			
Immob.Phenix 1	47,10	−6,73	−6,73
Cred.Fon.France 1	501	−4,38	−34,93
BIS 1	336,10	−3,97	+4,05
Ingenico 1	75,20	−3,59	−13,66
CS(ex.CSEE)1	313	−3,70	−14,01
GAN 1	155	−3,06	−43,22
Labinal 1	775	−3	+13,97
C.C.F. 1	207,20	−2,95	−3,62
Suez 1	243,30	−2,95	−0,69
AGF-Ass.Gen.France	150,50	−2,90	−29

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	23/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton1	177370	156235590
Carrefour 1	34785	81287125
Christian Dior 1	97530	41544656
Eurotunnel 1	2011850	37867905
Elf Aquitaine 1	92363	34155064,80
Sanofi 1	116725	32044552
BIC 1	43925	31496600
Alcatel Alsthom 1	71366	29959908,20
Total 1	106207	29389015,20
Lyonnaise Eaux 1	67600	29126863,50

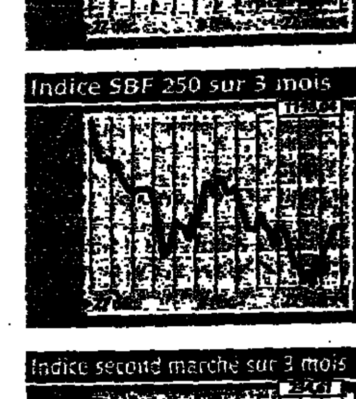
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

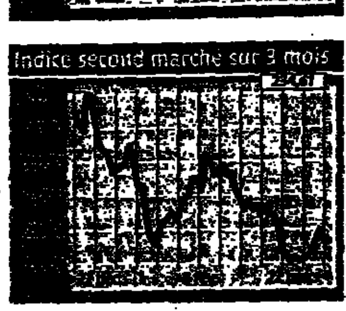


HAUSSES, 12h30	Cours au 23/03	Var. % 22/03	Var. % 31/12
Bque Vernes	631	[illegible]	+0,15
Manutan	450	[illegible]	+4,89
Technofan (B)	109	[illegible]	+9
Sogeparc (Fin) 1	608	[illegible]	−6,46
Cascades	31	[illegible]	+19,23
BAISSES, 12h30			
Reydel Indust.LI 2	989	[illegible]	+10,13
Reydel act.nouv.LI	980	[illegible]	—
GPRI	180	[illegible]	−5,26
Frankoparis 2	95	[illegible]	+3,26
N.S.C Schlum.2 Ny	958	[illegible]	−9,35

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	22/03	21/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1238,71	[illegible]	−0,02
Ind. gén. SBF 250	1198,04	[illegible]	−0,01
Valeurs indus.	1374,28	[illegible]	−0,03
1 - Energie	1359,18	[illegible]	+0,92
2 - Produits de base	1316,31	[illegible]	−0,65
3 - Construction	1423,53	[illegible]	−0,66
4 - Biens d'equip.	997,04	[illegible]	−0,58
5 - Automobile	1807,54	[illegible]	−0,76
6 - Biens consom.	1798,12	[illegible]	+0,45
7 - Indus. agro-alim.	1326,32	[illegible]	+0,38
Services	1174,50	[illegible]	−0,02
8 - Distribution	1928,18	[illegible]	+0,84
9 - Autres services	866,37	[illegible]	−0,69
Sociétés financières	955,48	[illegible]	+0,03
10 - Immobilier	689,08	[illegible]	−0,13
11 - Services financ.	992,25	[illegible]	+0,14
12 - Sociétés invest.	1067,88	[illegible]	−0,15
Ind. Second Marché	234,61	[illegible]	−0,33





Indice second marché sur 3 mois

La chute se poursuit à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo s'est repliée pour la cinquième séance consécutive jeudi 23 mars, s'inscrivant en clôture à son plus bas niveau depuis trente et un mois. L'indice Nikkei a perdu en tout 91,44 points, soit 0,57 %, à 15 813,41 points. Au vu des perspectives défavorables des sociétés du fait de la chute de la Bourse peu avant la fin de l'année fiscale le 31 mars, les investisseurs en appellent à des mesures gouvernementales pour venir en aide au marché.

Pour sa part, Wall Street a clôturé mercredi 22 mars à moins de 1 point de son dernier record, gagnant une dizaine de points vers la fin de la séance grâce à une baisse des taux d'intérêt à long terme qui ont fini inchangés. L'indice Dow Jones s'est inscrit en fin de séance à 4 082,99 points en hausse de 10,38 points (+ 0,25 %). Quelque 314 millions d'actions ont été échangées. L'ouverture positive de Wall Street a permis à la Bourse de Londres de poursuivre sa progression mercredi après avoir été affectée en début de séance par des prises de bénéfices. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 4,7 points (0,15 %) à 3 139,7 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 22/03	Cours au 21/03	Var. en %
Paris CAC 40	1817,98	1813,78	+0,23
New-York/DJ indus.	4071,92	4072,61	−0,02
Tokyo/Nikkei	15904,90	16130	−1,42
Londres/FT100	3139,70	3135	+0,15
Francfort/Dax 30	1982,66	1982,95	−0,01
Frankfort/Commer.	736,81	741,17	−0,59
Bruxelles/Bel 20	1465,27	1475,08	−0,67
Bruxelles/Général	1299,38	1308,08	−0,67
Milan/MIB 30	13735	13997	−1,91
Amsterdam/Gé. Cbs	267,70	268,10	−0,15
Madrid/Ibex 35	266,57	267,57	−0,38
Stockholm/Affarsal	1127,34	1136	−0,77
Londres FT30	2393,90	2394,20	−0,01
Hong Kong/Hang S.	8509,11	8580,31	−0,84
Singapour/Strait t	2081,03	2089,07	−0,39

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	22/03	21/03
Alcoa	40	37,87
American Express	33,12	32,75
Allied Signal	38,50	38,50
AT & T	52,75	52,37
Bethlehem	14,50	14,62
Boeing Co	48,62	49,25
Caterpillar Inc.	49,62	50,37
Chevron Corp.	48,12	47,75
Coca-Cola Co	59	58,37
Disney Corp.	55,50	55,25
Du Pont Nemours&Co	57,75	58
Eastman Kodak Co	51	52
Exxon Corp.	65,75	64,62
Gén. Motors Corp.H	40,37	40,62
Gén. Electric Co	54,50	54,37
Goodyear T & Rubbe	34,62	34
IBM	81,75	82,25
Intl Paper	73,12	72
J.P. Morgan Co	59,37	59,37
Mc Don Dougl	55,75	55,87
Merck & Co.Inc.	44,12	44,62
Minnesota Mng.&Mfg	56,75	57,50
Philip Moris	66,62	67
Procter & Gamble C	69,37	69,37
Sears Roebuck & Co	51,50	51,50
Texaco	65,12	64,75
Union Carb.	30,50	30,62
Utd Technol	65,87	65
Westingh. Electric	14,25	14,37
Woolworth	18	17,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	22/03	21/03
Allied Lyons	5,20	5,26
Barclays Bank	6,11	6,08
B.A.T. Industries	4,40	4,30
British Aerospace	4,93	4,97
British Airways	4	3,96
British Gas	2,95	2,96
British Petroleum	4,21	4,21
British Telecom	3,92	3,85
B.T.R.	3,16	3,12
Cadbury Schweppes	4,51	4,53
Eurotunnel	2,43	2,57
Glaxo	7,04	7,03
Grand Metropolitan	3,91	3,93
Guinness	4,21	4,22
Hanson Plc	2,36	2,36
Great Ic	5,69	5,70
H.S.B.C.	7	7,06
Impérial Chemical	7,11	7,10
Lloyds Bank	5,96	5,92
Marks and Spencer	4,09	4,04
National Westminst	5,22	5,18
Peninsular Orienta	5,80	5,65
Reuters	4,73	4,73
Saatchi and Saatch	0,91	0,92
Shell Transport	7,22	7,25
Smithkline Beecham	5,22	5,22
Tate and Lyle	4,39	4,35
Unilever Ltd	12,34	12,27
Wellcome	10,50	10,48
Zeneca	8,95	8,85

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	22/03	21/03
Allianz Holding N	2432	2415
Basf AG	292,20	292,80
Bayer AG	345,80	344
Bay hyp&Wechselbk	377	377
Bayer Vereinsbank	418,50	418,50
BMW	690	695
Commerzbank	322	324
Continental AG	191	193
Daimler-Benz AG	628,70	631,50
Degussa	418,50	418
Deutsche Babcock A	157,50	152,50
Deutsche Bank AG	678	682
Dresdner BK AG FR	391,30	390,80
Henkel VZ	540	535
Hoechst AG	295,50	293,50
Karstadt AG	595	593
Kaufhof Holding.	499	500
Linde AG	834,50	841
DT. Lufthansa AG	178,60	180
Man AG	347	344,50
Mannesmann AG	381,50	383,50
Mettallges AG	110,50	110,20
Preussag AG	410	414,50
Rwe	461,50	461
Schering AG	1058	1050
Siemens AG	653,50	656,20
Thyssen	258,30	257,20
Veba AG	518,50	520
Viag	518,50	516
Wellag AG	1000	1005

New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

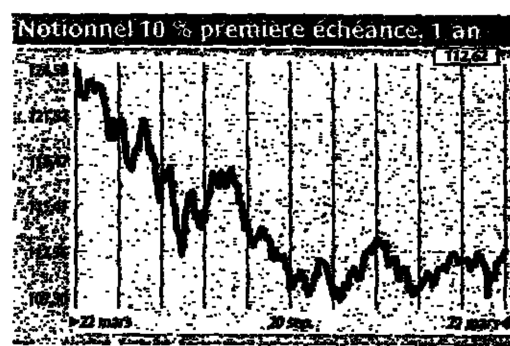
Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

L'ÉCHÉANCE JUIN du contrat notionnel du Matif – le contrat à terme sur obligations d'Etat françaises – a ouvert, jeudi matin 23 mars, en baisse de quatorze centièmes à 112,18. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans de référence s'établissait à 7,96 %, soit un écart de 0,80 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le contrat notionnel avait perdu 36 centièmes, affecté par le recul du marché obligataire américain à la suite de l'annonce du mauvais chiffre de la balance commerciale au mois de janvier. Pénalisés par le recul du franc (à 3,5450 pour 1 mark), les taux courts français se tendaient légèrement, jeudi matin. Les taux à trois mois remontaient à 8,30 %, tandis que le contrat Pibor 3 mois du Matif échéance juin cédait 16 centièmes à 92,15. Le taux de l'argent au jour le jour était stable à 7,85 %.



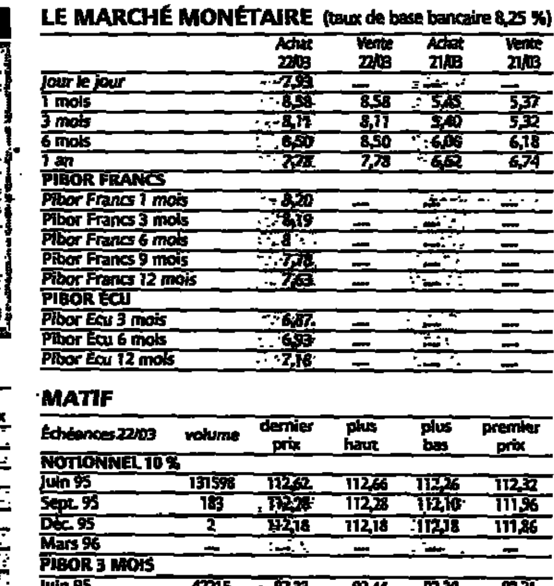
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,80	7,98	8,50	1,60
Allemagne	4,90	7,13	7,78	2,60
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	5,73	7,39	7,68	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/03	Taux au 21/03	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,74	7,75	100,32
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,79	7,76	101,86
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,92	7,91	101,91
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,01	7,99	102,32
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,29	8,30	103,46
Obligations françaises	8,20	8,19	101,43
Fonds d'État à TME	−0,52	−0,52	99,36
Fonds d'État à TRE	−0,33	−0,33	98,83
Obligat. franç. à TME	−0,49	−0,47	99,64
Obligat. franç. à TRE	+0,16	+0,14	100,21

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)



	Achat 22/03	Vente 22/03	Achat 21/03	Vente 21/03
Jour le jour	7,93	—	[illegible]	—
1 mois	8,58	8,58	5,45	5,37
3 mois	8,11	8,11	5,40	5,32
6 mois	8,50	8,50	6,06	6,18
1 an	7,78	7,78	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,20	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	8,19	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	8	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,78	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,63	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,87	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,93	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	7,18	—	—	—

MATIF

Échéances 22/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	131598	112,62	112,66	112,26	112,32
Sept. 95	183	112,28	112,28	112,10	111,96
Déc. 95	2	112,18	112,18	112,18	111,86
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	42215	92,33	92,44	92,30	92,31
Sept. 95	10032	93,11	93,20	93,07	93,07
Déc. 95	6505	93,28	93,34	93,20	93,21
Mars 96	2075	93,18	93,21	93,08	93,08
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1642	82,28	82,32	82,04	82,08
Sept. 95	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 22/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	22482	1819	1844	1817	1825
Avril 95	694	1830,50	1849	1830	1835,50
Mai 95	451	1828,50	1841,50	1828,50	1832,50
Juin 95	1463	1810	1831	1810	1815,50

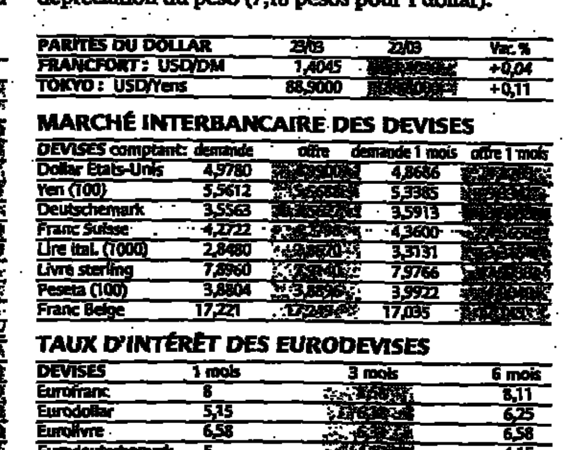
LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9945 | US/DM ↗ 1,5125 | US/¥ ↗ 97,4500 | DM/F ↘ 3,5340 | £/F ↗ 7,9210

Le dollar en baisse

LE DOLLAR s'échangeait jeudi matin 23 mars à 1,40 mark, 88,60 yens et 4,96 francs lors des premières transactions sur le marché des changes européen. Le franc s'inscrivait pour sa part en léger recul face à la monnaie allemande, cotant 3,5450 pour 1 deutschemark. Mercredi après-midi, le billet vert avait rechuté après l'annonce d'un déficit commercial américain plus important que prévu. Le déficit s'est établi à 12,2 milliards de dollars au mois de janvier alors que les analystes s'attendaient à un chiffre de 9 milliards de dollars. Le déficit vis-à-vis du Japon s'est toutefois réduit à 4,86 milliards de dollars en janvier (5,55 milliards en décembre). Le dollar a également été affecté par les résultats décevants de l'adjudication de bons du Trésor mexicains qui ont entraîné une nouvelle dépréciation du peso (7,18 pesos pour 1 dollar).

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 22/03	% 21/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	353,4000	−0,56	343	[illegible]
Ecu	6,4480	−0,19	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9945	+0,58	4,7000	[illegible]
Belgique (100 F)	17,1325	−0,43	16,6000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	315,2500	−0,54	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	2,9395	+1,92	2,7500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5100	+0,19	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9280	+0,63	7,6000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,9210	+0,80	7,5500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1605	−0,35	—	[illegible]
Suède (100 krs)	68,8200	+0,38	63	[illegible]
Suisse (100 F)	425,1400	−0,69	416	[illegible]
Norvège (100 k)	79,4200	−0,10	75	[illegible]
Autriche (100 sch)	50,2060	+0,55	48,9000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,8525	+0,14	3,6000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3600	−0,35	3	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,5650	+1,15	3,3000	[illegible]
Japon (100 yens)	5,6055	+0,36	5,3000	[illegible]
Finlande (mark)	113,5700	+0,28	108	[illegible]

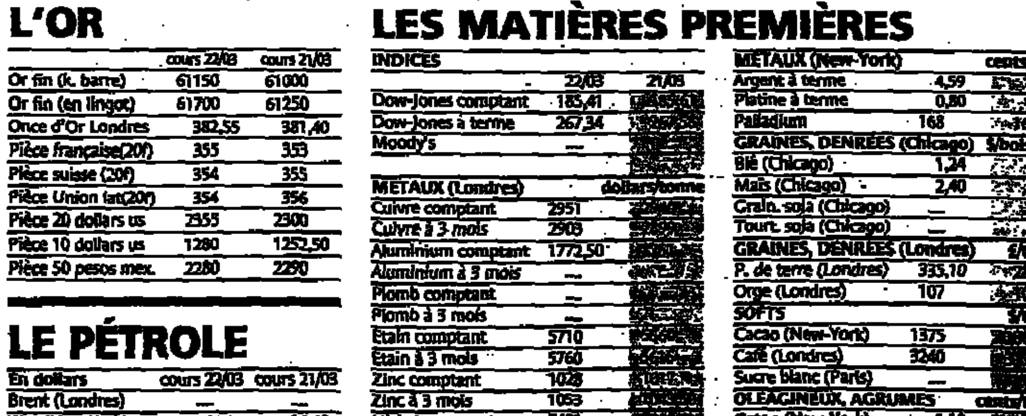
PARITÉS DU DOLLAR	23/03	22/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4045	[illegible]	+0,04
TOKYO : USD/Yens	88,9000	[illegible]	+0,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9780	[illegible]	4,8686	[illegible]
Yen (100)	5,5612	[illegible]	5,3385	[illegible]
Deutschemark	3,5563	[illegible]	3,5913	[illegible]
Franc Suisse	4,2722	[illegible]	4,3600	[illegible]
Lire ital. (1000)	2,8480	[illegible]	3,3131	[illegible]
Livre sterling	7,8960	[illegible]	7,9766	[illegible]
Peseta (100)	3,8804	3,8896	3,9922	[illegible]
Franc Belge	17,221	[illegible]	17,035	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	[illegible]	8,11
Eurodollar	5,15	[illegible]	6,25
Eurolivre	6,58	[illegible]	6,58
Eurodeutschemark	5	[illegible]	4,15



L'OR

	cours 22/03	cours 21/03
Or fin (k. barre)	61150	61000
Or fin (en lingot)	61700	61250
Once d'Or Londres	382,55	381,40
Pièce française(20f)	355	353
Pièce suisse (20f)	354	355
Pièce Union lat(20f)	354	356
Pièce 20 dollars us	2355	2300
Pièce 10 dollars us	1280	1252,50
Pièce 50 pesos mex.	2280	2290

LE PÉTROLE

En dollars	cours 22/03	cours 21/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,59	16,49
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	22/03	21/03
Dow-Jones comptant	185,41	[illegible]
Dow-Jones à terme	267,34	[illegible]
Moody's	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2951	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2903	[illegible]
Aluminium comptant	1772,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb comptant	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	5710	[illegible]
Etain à 3 mois	5760	[illegible]
Zinc comptant	1028	[illegible]
Zinc à 3 mois	1053	[illegible]
Nickel comptant	7401	[illegible]
Nickel à 3 mois	7401	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,59	[illegible]
Platine à terme	0,80	[illegible]
Palladium	168	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,40	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	107	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1375	[illegible]
Café (Londres)	3240	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,02	[illegible]

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 23 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,51 %
CAC 40 : 1808,71

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compen-sation (1)
EDF-GDF 3%	6100	5860	− 3,93	6240
B.N.P. (T.P)	979	965	− 1,43	1085
Cr.Lyonnais(T.P.)	831	835	+ 0,48	835
Renault (T.P.)	1803	1800	− 0,17	1865
Rhone Poulenc(T.P)	1965	1975	+ 0,51	1950
Saint Gobain(T.P.)	1150	1153	+ 0,26	1153
Thomson S.A (T.P)	1080	1078	− 0,19	1075
Accor 1	560	537	− 0,54	525
Air Liquide 1	762	753	− 1,18	730
Alcatel Alsthom 1	421	419,90	− 0,26	415
Alcatel Cable 1	364,50	360	− 1,23	395
Alspi 1	335	328	− 2,09	335
AGF-Ass.Gen.France	155	150,50	− 2,90	170
Axa 1	255,40	256	+ 0,23	225
Bail Invest. 1	805	797	− 0,99	805
Bancaire (Cie) 1	537	539	+ 0,37	480
Bque Colbert C2#	71,20	71,10	− 0,14	87
Bazar Hot. Ville 2	517	518	+ 0,19	595
Berger (M) 2	1345	1346	+ 0,07	1498
BIC 1	690	731	+ 5,94	700
BIS 1	350	336,10	− 3,97	365
B.N.P. 1	235,80	229,20	− 2,80	240
Bollore Techno.1	474,80	472,50	− 0,48	480
Bongrain 1	2666	2669	+ 0,11	2750
Bouygues 1	517	531	+ 2,71	525
Canal + 1	591	585	− 1,02	780
Cap Gemini Sogeti1	168	168,50	+ 0,30	173
Carnaudmetalbox 1	175,10	176,40	+ 0,74	177
Carrefour 1	2357	2327	− 1,27	2100
Casino Guichard 1	142,50	142,10	− 0,28	138
Casino Guich.ADP 1	116,90	116,60	− 0,26	120
Castorama Dl (Li)1	782	778	− 0,51	720
C.C.F. 1	213,50	207,20	− 2,95	210
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	55,30	55	− 0,54	54
Cegid (Ly) 1	419	416	− 0,72	425
CEP Communication1	467	468	+ 0,21	485
Cerus Europ.Reun 1	83,40	81,30	− 2,52	85
Cetelem 1	965	968	+ 0,31	900
CGIP 1	1060	1055	− 0,47	1040
Chargeurs 1	1058	1055	− 0,28	1150
Christian Dior 1	422	425	+ 0,71	405
Ciments Fr.Priv.B1	213	215	+ 0,94	215
Clarins 1	396	395	− 0,25	390
Club Mediterranee1	430	426	− 0,93	428
Coflexip	272,50	275	+ 0,92	265
Colas 1	765	780	+ 1,96	910
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	219
Comptoir Moder. 1	1510	1518	+ 0,53	1340
CPR 1	335	330	− 1,49	330
Cred.Fon.France 1	524	501	− 4,39	600
Credit Local Fce 1	403	395,70	− 1,81	410
Credit Lyonn.CIP 1	240	235,10	− 2,04	345
Credit National 1	353	350	− 0,85	375
CS(ex.CSEE)1	323	313	− 3,10	330
Damart 1	4650	4650	—	4740
Danone 1	784	783	− 0,13	740
Dassault-Aviation1	396,50	390	− 1,64	415
Dassault Electro 1	309	307	− 0,65	395
De Dietrich 1	2580	2590	+ 0,39	2850
Dégremont 1	343,10	347	+ 1,14	370
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	72,15	77,10	− 1,46	78
DMC (Dollfus Mi)1	254,50	252,10	− 0,94	280
Docks France 1	751	748	− 0,40	705
Dynaction 1	125,50	124,20	− 1,04	115
Eaux (Gle Des) 1	485	487,50	+ 0,52	455
E.B.F 1	936	940	+ 0,43	970
Ecco 1	585	579	− 1,03	600
Eiffage 1	772	783	+ 1,42	745
Elf Aquitaine 1	371,30	369,60	− 0,46	370
Eridania Beghin 1	752	750	− 0,27	755
Essilor Intl 1	770	751	− 2,47	725
Essilor Intl ADP 1	560	554	− 1,07	520
Esso 1	623	623	—	655
Eurafrance 1	1430	1413	− 1,19	1500
Euro Disney 1	11,60	11,55	− 0,43	11,50
Euro RSCG W.W 1	471	471	—	485
Europe 1-1	1270	1270	—	1220
Eurotunnel 1	19,10	18,80	− 1,57	24
Filipacchi Medias1	678	669	− 1,33	800
Finextel 1	86	85,50	− 0,58	86
Fives-Lille 1	396	—	—	395
Fromageries Bel 1	4512	4520	+ 0,18	4590
Galeries Lafayet.1	2151	2160	+ 0,42	2080
GAN 1	159,90	155	− 3,06	148
Gascogne (B) 1	468,20	482	+ 2,95	520
Gaz et Eaux 1	1720	1715	− 0,29	1780
Geophysique 1	268,20	268	− 0,07	320
G.F.C. 1	337,10	344,90	+ 2,31	330
Groupe Andre S.A.1	422	412	− 2,37	500
Groupe De La Cite1	761	766	+ 0,66	764
GTM-Entrepose 1	356	350	− 1,69	390
Guilbert 1	427	427	—	430
Guyenne Gascogne 1	1299	1316	+ 1,31	1250
Havas 1	356	354,20	− 0,51	360
I.D.I.A 1	136,40	135,20	− 0,88	146
Imetal 1	478	478	—	490
Immeubl.France 2	333,40	336,50	+ 0,93	370
Immob.Phenix 1	50,50	47,10	− 6,73	48
Ingenico 1	78	75,20	− 3,59	83
Interbail 1	330	330	—	345
Intertechnique 1	577	566	− 1,91	550
Jean Lefebvre 1	302,50	297	− 1,82	325
Klepierre 1	585	580	− 0,85	580
Labinal 1	799	775	− 3	770
Lafarge Coppee 1	353	349,50	− 0,99	385
Lagardere (MMB) 1	110,10	109,50	− 0,54	113
Lapeyre 1	292	295	+ 1,03	285
Lebon 2	234	234	—	270
Legrand 1	6860	6810	− 0,73	6530
Legrand ADP 1	4490	4450	− 0,89	4260
Legris indust. 1	337	342	+ 1,48	350
Locindus 1	798	790	− 1	830
LVMH Moet Vuitton1	871	889	+ 2,07	825
Lyonnaise Eaux 1	435	432	− 0,69	430
Marine Wendel 1	338,20	347,90	+ 2,87	350
Matra-Hachette 1	109	109	—	108
Metaleurop 1	60,80	60,10	− 1,15	69
Metrologie Inter.1	25,50	27,40	+ 7,45	32
Michelin 1	201	198,60	− 1,19	205
Moulinex 1	113,60	114,50	+ 0,79	107
Navigation Mixte 1	964	975	+ 1,14	1010
Nord-Est 1	136,50	137,20	+ 0,51	138
Nordon (Ny) 2	353,40	354	+ 0,17	400
NRJ # 1	366	365	− 0,27	410
Olipar 1	6,65	6,60	− 0,75	7,50
Oreal 1	1257	1252	− 0,40	1130
Paribas 1	295,60	297,10	+ 0,51	310
Pechiney CIP 1	320	325	+ 1,56	340
Pechiney Intl 1	120	119,80	− 0,17	127
Pernod-Ricard 1	338	336,30	− 0,50	320
Peugeot 1	645	637	− 1,24	700
Pinault-Prin.Red.1	1075	1083	+ 0,74	970
Plastic-Omn.(Ly) 1	497	498	+ 0,20	570
Poliet 1	407,50	402,80	− 1,15	390
Primagaz 1	902	904	+ 0,22	850
Promodes 1	1078	1080	+ 0,19	925
Publicis 1	348,90	347	− 0,54	370
Radiotechnique 1	556	555	− 0,18	560
Remy Cointreau 1	165,60	165	− 0,36	175
Renault 1	164	161,50	− 1,52	175
Rexel 1	711	725	+ 1,97	705
Rhone Poulenc A 1	110,80	109,70	− 0,99	124
Rochette (La) 1	52,90	52,90	—	57
Roussel Uclaf 1	706	704	− 0,28	635
Rue Imperiale(Ly)1	3460	3460	—	3540
Sade (Ny) 1	168,20	170	+ 1,07	175
Sagem 1	2735	2720	− 0,55	2650
Saint-Gobain 1	585	576	− 1,54	615
Saint-Louis 1	1420	1425	+ 0,35	1350
Salomon (Ly) 1	1850	1830	− 1,08	1890
Salvepar (Ny) 2	392	—	—	415
Sanofi 1	273,20	274,60	+ 0,51	265
Sat 2	1970	1960	− 0,51	1960
Saupiquet (Ns) 1	1190	1185	− 0,42	1190
Schneider 1	334	331	− 0,90	350
SCOR S.A 1	113	113	—	99
S.E.B. 1	490	496	+ 1,22	500
Sefimeg 1	287,50	285	− 0,87	325
SEITA 1	127,60	127	− 0,47	133
Selectibanque 1	143,30	140	− 2,30	146
SFIM 2	851	880	+ 3,41	960
SGE 1	158	155,50	− 1,58	173
Sidel 1	1292	1282	− 0,77	1150
Simco 1	399	399,70	+ 0,18	405
S.I.T.A 1	608	602	− 0,99	610
Skis Rossignol 1	1455	1425	− 2,06	1920
Sligos 1	391	388	− 0,77	390
Societe Gale A 1	532	528	− 0,75	510
Sodexho 1	757	761	+ 0,53	770
Sommer-Allibert 1	1735	1725	− 0,58	1740
Sophia 1	401	402	+ 0,25	405
Sovac 1	380	373	− 2,37	350
Spie Batignolles 1	230,50	231	+ 0,22	180
Spir Communic. 1	456	459,90	+ 0,86	495
Strafor Facom 1	630	630	—	600
Suez 1	250,70	243,30	− 2,95	230
Synthelabo 1	247,10	244,50	− 1,05	235
Technip S.A. 1	262	266,80	+ 1,83	260
Thomson-CSF 1	128,60	127,70	− 0,70	125
Total 1	275,50	278	+ 0,91	285
UAP 1	123	121,60	− 1,14	121
UFB Locabail 1	337,20	341	+ 1,13	360
UGC DA (M) 1	150,10	148	− 1,40	178
Ugine S.A 1	320	314	− 1,88	380
UIC 1	88	86	− 2,27	88
UIF 1	417	416	− 0,24	415
UIS 2	202	—	—	215
Unibail 1	462	456	− 1,30	470
Union Assur.Fdal 1	505	507	+ 0,40	505
Valeo 1	251	252	+ 0,40	240
Vallourec 1	250	248	− 0,80	270
Via Banque 1	313	310	− 0,96	320
Worms & Cie 1	247,50	241	− 2,63	240
Z Gr.Zannier #Ly 1	127	126	− 0,79	125
Zodiac 1	540	531	− 1,67	2120
Elf Gabon 1	940	940	—	970

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compen-sation (1)
ABN Amro Holding 1	175	175,10	+ 0,06	182
American Express 1	163,90	164	+ 0,06	172
Anglo American 1	272,20	274,50	+ 0,84	245
Amgold 1	439,40	435	− 1	445
Arjo Wiggins App.1	20	20,30	+ 1,50	18,50
A.T.T. 1	261	264	+ 1,15	260
Banco Santander 1	165	—	—	189
Barrick Gold 1	117,30	116,50	− 0,68	113
B.A.S.F. 1	1050	—	—	1120
Bayer 1	1230	1215	− 1,22	1250
Blenheim Group 1	15,40	15,60	+ 1,30	16,50
Buffelsfontein 1	34,55	35,60	+ 3,04	37
Chase Manhattan 1	171,90	174,90	+ 1,75	176
Cordiant PLC 1	7,05	7,10	+ 0,71	8,50
Daimler Benz 1	2230	—	—	2510
De Beers 1	119,10	119	− 0,08	117
Deutsche Bank 1	2400	2400	—	2480
Dresdner Bank 1	1375	1385	+ 0,73	1380
Driefontein 1	65,55	66	+ 0,69	69
Du Pont Nemours 1	291,20	286,70	− 1,55	285
Eastman Kodak 1	256,20	252	− 1,64	255
East Rand 1	5,70	5,75	+ 0,88	6
Echo Bay Mines 1	48,40	48	− 0,83	46
Electrolux 1	240	—	—	265
Ericsson 1	303	294	− 2,97	290
Exxon Corp. 1	323,50	324,80	+ 0,40	325
Ford Motor 1	125	123,90	− 0,88	135
Freegold 1	58,95	58,60	− 0,59	64
Gencor Limited 1	17	16,90	− 0,59	17
General Electric 1	270,10	269,60	− 0,19	275
General Motors 1	200,80	203	+ 1,10	210
Generale Belgique1	340	—	—	350
Grd Metropolitan 1	31,25	31,50	+ 0,80	30
Guinness Plc 1	33	34,80	+ 5,45	35
Hanson Plc 1	19,05	19,70	+ 3,41	19,50
Harmony Gold 1	41,20	40,80	− 0,97	45
Hewlett-Packard 1 ■	613	612	− 0,16	585
Hitachi 1	45,75	46	+ 0,55	44
Hoechst 1	1051	—	—	1150
I.B.M 1	410	408,40	− 0,39	385
I.C.I 1	57	—	—	59
I.T.T. 1	510	508	− 0,39	500
Ito Yokado 1	238	231,80	− 2,61	230
Matsushita 1	70	69,60	− 0,57	72
Mc Donald's 1	172,40	173,10	+ 0,41	167
Merck and Co 1	221	218,50	− 1,13	210
Minnesota Mining 1	285	284,70	− 0,11	275
Mitsubishi Corp. 1	55,50	—	—	54
Mobil Corporat. 1	434	439	+ 1,15	450
Morgan J.P. 1	295	295	—	320
Nestle SA Nom.1	4907	4910	+ 0,06	4870
Nippon MeatPacker1	67	—	—	67
Norsk Hydro 1	184	182,50	− 0,82	205
Petrofina 1	1462	1414	− 3,28	1520
Philip Morris 1	326,70	330	+ 1,01	310
Philips N.V 1	163	162	− 0,61	175
Placer Dome Inc 1	111,40	112	+ 0,54	103
Procter Gamble 1	347	—	—	340
Quilmes 1	222	216	− 2,70	235
Randfontein 1	33,50	32,95	− 1,64	37
Rhone Poul.Rorer 1	208,40	206,30	− 1,01	205
Royal Dutch 1	579	581	+ 0,35	590
R T Z 1	63,70	64,10	+ 0,63	59
Sega Enterprises 1	240	232	− 3,33	250
Saint-Helena 1	44	44	—	44
Schlumberger 1	286,90	289,10	+ 0,77	290
SGS Thomson Micro.	155	157	+ 1,29	132
Shell Transport 1	57	57,50	+ 0,88	58
Siemens 1	2309	2315	+ 0,26	2380
Sony Corporation 1	227,80	225,20	− 1,14	235
Sumitomo Bank 1	96	96,10	+ 0,10	96
T.D.K 1	230,10	—	—	215
Telefonica 1	60,50	60,50	—	64
Toshiba 1	31,85	31,05	− 2,51	32
Unilever 1	634	636	+ 0,32	610
Unit.Technologie 1	319,10	326	+ 2,16	335
Vaal Reefs 1	341,60	345	+ 1	380
Volkswagen A.G 1	1209	—	—	1390
Volvo (act.B) 1	86,20	85,45	− 0,87	101
Western Deep 1	158	156	− 1,27	176
Yamanouchi 1	107,70	110	+ 2,14	105
Zambia Copper 1	3,05	3,05	—	3,15

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 23 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,80	3,427
CEPME 8,5% 88-97CA	101,30	6,171
CEPME 9% 89-99 CA#	103,91	5,326
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,732 d
CFD 9,7% 90-03 CB	108,50	1,222 d
CFD 8,6% 92-05 CB	103	0,966
CFF 10% 88-98 CA#	106,55	4,164
CFF 9% 88-97 CA#	102,60	4,216 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	110,05	0,224
CLF 8,9% 88-00 CA#	103,70	7,291
CLF 9%88-93/98 CA#	103,12	1,233 d
CNA 9% 4/92 CB	—	7,964
CRH 8,6%92/93/94CB	102,15	5,291
CRH 8,5% 87-88 CA#	—	0,418
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,85	0,848
EDF 8,6% 92 CA#	103,61	8,199
Em.Etat10,26%86 CA	102,30	0,308
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,93	4,110
Finansder 9%91 CB#	105,30	2,485
Finansd.8,6%92#CB	102,35	1,298
Floral9,75% 90 CA#	106,49	5,464
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,05	7,198
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,68	1,396
OAT 8,50% 6/97 CA#	101,85	6,311
OAT 9,90%85-97 CA#	105,75	2,712 d
OAT 88-98 TME CA	99,74	3,156
OAT 9/1998 TRA	—	5,169
OAT 9,50%88-98 CA#	105,07	7,053
OAT TMB 01/99 CA	99,26	0,996
OAT 8,125% 99 CA#	101,69	6,725
OAT 8,50%90/00 CA#	103,10	8,384
OAT 85/00 TRA CA	101	3,950
OAT 10% 5/2000 CA#	109,02	8,219
OAT 01 TME CA	98,90	1,156
OAT 8,5% 11/02 CA#	103,60	2,748
OAT 8,50% 2019 CA#	102,19	3,470
OAT 8,50%92-23 CA#	102	7,732 d
PTT 11,2%85-95 CB#	102,20	3,259
SNCF 8,8% 87-94CA	102,25	1,181
Lyon.Eaux 6,5%90CV	821	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	399	399
Bains C.Monaco 2	700	671
B.N.P.Intercont.2	243	248
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2 ◆	7	7
Cambodge	834	809
Carbone Lorraine 2	700	700
CBC 1	225,50	225,50
Centenaire Blanzy	256	256
Ceragen Holding	29,50	29,50
Champex (Ny) ◆	23,50	17,35 o
CIC Un.Euro.CIP 1	302	305
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpr Lyon Alem.2	385,20	382
Concorde-Ass Risq2 ◆	780	780
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind.	23,50	24,05
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	585	600
Eaux Bassin Vichy ◆	2730	2730
Ecia 1	640	638
Ent.Mag. Paris ◆	3950	3950
Eridania Beghin CI	745	742
Fidei(exImmofice)2 ◆	126,10	126,10
Finalens ◆	335	335
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie)	540	520
Fonciere Euris	185,10	185,10
Foncina #	460	459
France I.A.R.D. ◆	530	530
France S.A 1	708	700
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	258	260
Genefim	157	160
Gevelot ◆	1117	1117
G.T.I (Transport)2	398	410
Immobail 2	275	275
Immobanque 2	805	776
Im.Marseillaise 2	5300	5270
Invest.(Ste Cie.) ◆	1415	1415
Lille Bonnieres	1799	1790
Locafinanciere ◆	448	404,40 o
Louvre 1	198	192
Lucia ◆	85	85
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	169,90	169,90
Metal Deploye	459	420
Mors 2 #	16,95	16,70
Navigation (Nle)	75	75,20
Origny-Desvroise ◆	1365	1365
Paluel-Marmont ◆	375	375
Pap.Clairefont(Ny) ◆	828	828
Parfinance 2	176	172
Paris Orleans	238,10	236
Piper Heidsieck	881	895
Porcher ◆	196	196
Promodes (CI)	810	825
PSB Industries 2Ly	405	405
Rochefortaise Com.	185	185
Rosario 2 ◆	205	205
Rougier #	759	759
S.A.F.I.C Alcan ◆	285	285
Saga	300	290
Salins du Midi 2	405	400
Savoisienne M. ◆	156	156
Silic 2	678	668
S.I.P.H. ◆	152	152
Sofal ◆	300	300
Soffo ◆	310	310
Sofitam act.a reg. ◆	73,35	73,35
Sofragi ◆	3711	3711
Soudure Autogene ◆	945	945
Sovabail ◆	409	409
Taittinger 1	2350	2400
Tour Eiffel	286	287
Elyo 2	240	250
Vicat 2	525	525
Virax ◆	123	123

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1470	1470
Commerzbank AG	1128	1128
Fiat Ord.	19,50	19
Gevaert	250	250
Gold Fields South	125	125
Johannesburg Cons.	117	117
Kubota Corp.	32,80	32,80
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	46,15	46,15
Ottomane(cie Fin.)	175	175
Robeco	315,70	315,30
Rodamco N.V.	144,60	143,20
Rolinco	320,20	321,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 23 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	51	51
AFE 2 #	440	440
Algie 2	244,50	244,50
Alain Manoukl(Ly)2#	99	97,50
Albert S.A (Ns) ◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #	497	497
Arnault Associes	465	465
Axime (ex.Segin)	260,10	263,50
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li) ◆	600	600
Bque Sofirec (M)	490	490
Bque Tarneaud(B)#	216,50	216,50
Bque Vernes	601	631
Beneteau #	338	338
B I M P ◆	88	88
Boiron (Ly) 1 #	459	450,20
Boisset (Ly)#	280	280
Brioche Pasq.(Ns)1	545	544
But S.A. 1	905	910
Cardif SA 1	575	579
CDA-Cie des Alpes2	135	138
C.E.E 2#	420	420,10
CEGEP # ◆	160	160
Cermex 2 # (Ly) ◆	305	305
CFPI	270	268
Change Bourse (M)	205	202,50
Christ.Dalloz 2 #	693	688
Cipe France Ly 2 #	628	628
CNIM CA#	231,70	231
Codetour ◆	265	265
Comp.Euro.Tele-CET ◆	161,50	161,50
Conflandey S.A.	324,90	326,90
C.A. de la Brie 2	356	357
C.A.Gironde (B)	433	433
C.A.Haute Normand	365	365
C.A.Ille & Vilaine	326	325,90
C.A.Indre et Loire	302	304,50
C.A. Paris IDF 1	708	701
C.A.de l'Isere Ly	375	378
C.A.Loire Atl.(Ns)	338	346
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	815
C.A. du Loiret CCI	459	459
C.A.Morbihan (Ns)	343	343
C.A.du Nord (Li)	438	437,50
C.A. Oise CCI ◆	339,10	339,10
C.A.Pas de Calais	418	418
C.A. Somme CCI 2	228,60	229
C.A.Toulouse (B)	336	338
CFJPE(exGAN part)2	97	96
Chaine et Trame #	270	270
C.A. Midi CCI#(Ly)	304	305
Credit de l'Est	426	426
Creeks ◆	107	107
Dapta-Mallinjoud 2	135	135
Darnal Expansion#2	48,30	47,50
Dauphin OTA ◆	256,10	256,10
Delta Prot.# C2 Ly	269	269,80
Desquenne Giral ◆	131	131
Devanlay 2 ◆	980	980
Deveaux(Ly)	560	559
Devernois (Ly)	430	442
Ducros Serv.Rapide	74,50	75
Ecco Trav. Tempo 1	294,50	290,20
Elysee Inv. 1	31,50	30,20
Emin-Leydier# (Ly) ◆	600	600
Eramet 2	322	319,90
Europ.Extinc.(Ly)#	280	279
Europ Propulsion 2	323	320
Expand 2 ◆	338	338
Factorem	462	460
Faiveley #2	269,50	269,80
Finabail 2	128,50	128,40
Finacor 2	149,40	145,20
Fininfo	441	430
Fructivie 1	500	501
Gautier France 2#	340	338
Gel 2000 2	123	123
GFI Industries #	350	350,10
Girodet # (Ly) ◆	67,50	67,50
GLM S.A.	381	382
Grandoptic.Photo #	398,20	400
Gpe Guillin # Ly	131	130
Kindy #	181	181
Guerbet 2	331	330
Hermes Internat.1#	605	605
Hurel Dubois	383,10	383,10
ICBT Groupe # 2	173	125
I.C.C. 2	183	183
Idianova	57,10	59
Immob.Hotel. 2 #	99,90	100
Installux (Ly)2	505	509
Int. Computer #	130	132
Invest.Paris 1	129	129
IPBM 2	60	57,50
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	411,20	411,20
M6-Metropole TV 2	331	336
Manitou 2#	417	420
Manutan	430	450
Marie Brizard 2	1155	1155
Maxi-Livres/Profr.	415	410
Mecadyne	172	172
Mecelec 2 (Ly)	117,40	119
MGI Coutier 2#	529	527
Michel Thierry# 2	710	711
Monneret Jouet #	100	100
Naf-Naf 1#	146,80	141,50
Norbert Dentres.2#	375	378
N.S.C Schlum.2 Ny	1000	950
OGF Omn Gest.Fin.1	651	652
Onet	890	890
Paul Predault #	178,20	174,10
P.C.W. 2	87,90	86,80
Petit Boy #	100	100
Pier Import	95,90	96
Pochet 2	1071	1085
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210	210
Radiall 2#	317	317
Rallye(Cathiard)Ly	148	146,10
Reydel Indust.Li 2	1210	989
Robertet #	1094	1108
Rouleau-Guichard 2	485	485
Securidev 2 #	116	113
Sediver 2 #	235	225,10
Seribo 2	435	430
Siparex (Ly) #	78,90	77
Smoby (Ly) 2	541	542
Soleo (Ly)	139,80	138,90
Sofibus ◆	422	422
Sogepag 2 #	125	125,40
Sogeparc (Fin) 1	588	608
Sopra 2	290	286,10
Steph.Kelian #	95	95
Sylea 2	462	461
Teisseire-France	201	202
TF1-1	458	458
Thermador Hold(Ly)	460	469
Trouvay Cauvin 2#	164	164
Unilog 2	298	295
Union Fin.France 1	480	478,10
Via Credit(Banque) ◆	142,80	142,80
Viel et Cie #	146,10	146
Vilmorin et Cie#2	368	367,40
Virbac	500	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 22 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34731,10	34731,10
Actimonétaire D	31155,86	31155,86
Améri-gan	7963,35	7657,07
Amplia ○	108755,59	108755,59
Amplitude Monde D	666,17	646,77
Antigone Trésorerie	801306	801306
Arbitr. Court Terme ◆	8853,92	8853,92
Asie 2000	612,95	595,10
Associa Première	35101,76	35101,76
Associc	1084,72	1084,72
Atout Amérique	101,45	98,98
Atout Asie	87,59	85,45
Atout Futur C	516,49	503,89
Atout Futur D	502,26	490,01
Aurecic	1346,20	1306,99
Avenir Alizes	1802,63	1767,28
Axa Valeurs PER	144,36	140,16
Cadence 1	1030,66	1020,46
Cadence 2	1021,05	1010,94
Cadence 3	1009,70	999,70
Capmonétaire	7562,06	7554,51
Capiobli	7461,93	7388,05
Captacic	1541,52	1518,74
Cicamonde	1112,49	1080,09
Coexis	1583,06	1553,54
Compravalor	2144,61	2141,40
Crédit Mutuel Capital	1494,66	1465,35
Créd.Mut.Ep.Cour.T	794,01	794,01
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	89,85	87,45
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	87,70	85,35
Créd.Mut.Ep.J	21091,12	21091,12
Créd.Mut.Ep.long.T.	203,53	198,08
Créd.Mut.Ep.Monde	1027,76	1000,25
Créd.Mut.Ep.Quatre	1064,27	1035,79
Dieze	1573,52	1544,18
Ecocic	1131,96	1098,99
Ecupar	126,53	122,84
Ecur. Actions futur	185,77	180,36
Ecur. Distrimonétaire	10207,37	10207,37
Ecur. Expansion ◆	297903,25	297916,38
Ecur. Géovaleurs	2601,10	2525,34
Ecur. Investissement ◆	151,93	147,50
Ecur. Monepremière	10274,60	10274,60
Elanciel D ◆	111,33	108,09
Elicash ○	861063,58	861063,58
Emergence Poste D	91,57	88,90
Energia	316,45	302,10
Eparcic	4437,17	4437,17
Eparcourt-Sicav ◆	203,70	203,19
Epargne-Unie	1409,71	1375,33
Eurl Cash capi. ◆	9430,20	9430,20
Eurco Solidarité	1167,15	1155,59
Eurocic Leaders	1180,73	1146,34
Eurodyn	1353,37	1328,36
Euro Gan	7596,79	7304,61
Fonsicav	17812,47	17776,92
France-gan	12768,42	12277,33
France Garantie	267,21	266,68
France Obligations	469,20	464,59
Francic	473,79	459,99
Francic Pierre	107,74	104,60
Francic-Régions	1370,09	1330,18
GAN Rendement	5198,15	5121,33
Gestilion	17991,03	17991,03
HLM Monétaire	17109,93	17109,93
Indicia ◆	1066,95	1040,74
Indust.Fse.Court.T	1823,78	1814,21
Intensys D	108,80	106,53
Interoblig	5504,11	5449,61
Intersélection Fce	502,06	492,22
Japacic	162,29	157,56
Jeunepargne	334,66	329,71
Latitude C	2726,89	2722,81
Lion 20000	15797,39	15797,39
Lion Association	10734,13	10734,13
Lion Institution	36522,75	36431,67
Lionplus	1202,19	1178,62
Lion Trésor	2220,63	2198,64
Livret Bourse Inv.	575,18	558,43
Livret Portefeuil.	759,85	737,72
Méditerranée	206,34	200,33
Mensuel CIC	10097,78	9997,88
Monecden	83799,81	83799,81
Moné-Dis ○	10206,73	10206,73
Mone.J ○	10924,74	10924,74
Monévalor	50341,90	50341,90
Mutualité dépôts	16550,50	16517,47
Natio Court Terme	12871	12871
Natio Court Terme2	350278	350278
Natio Epargne	21661,46	21446,99
Natio Ep. Capital	13388,79	13256,23
Natio Ep. Croissance	1854,20	1817,84
Natio Ep. Obligations	209,45	205,34
Natio Epargne Retraite	125,67	123,23
Natio Epargne Trésor	9424,86	9406,05
Natio Epargne Valeur	470,03	460,81
Natio France Index	972,33	953,26
Natio Immobilier	1128,58	1106,45
Natio Inter	1683,71	1650,70
Natio Monétaire	5061,81	5056,75
Natio Opportunités	137,42	134,73
Natio Patrimoine	1324,10	1298,14
Natio Perspectives	1106,78	1085,08
Natio Placements	72039,77	72039,77
Natio Revenus	1016,52	1006,46
Natio Sécurité	11552,70	11552,70
Natio Valeurs	893,14	875,63
Nippon-Gan	6026,54	5794,75
Nord Sud Dévelop.	1867,12	1863,39
Oblicic-Mondial	2983,81	2939,71
Oblicic-Régions	1083,16	1067,15
Oblifutur	3358,50	3285,88
Oblig. ttes caté.	207,79	204,72
Obliflon	1644,95	1628,66
Oblisécurité Sicav	15856,60	15856,60
Oblitys D	522,61	514,89
Oraction	1366,96	1333,62
Pervalor	570,13	558,95
Plénitude D	143,95	139,76
Poste Croissance C	3287,39	3284,11
Poste Gestion C	40445,17	40445,17
Première Oblig. C	11851,74	11851,74
Première Oblig. D	11031,45	11025,94
Proficlus	938,15	920,66
Rentacic	159,72	157,36
Revenus Trimestr.	5148,31	5097,34
Revenu-Vert	1130,80	1109,72
St-Honoré Pacifique	688,42	657,20
St-Honoré Réal.	18251,04	18178,33
Sécuricic	2098,52	2098,52
Sécuri-Gan	12560,27	12313,99
Sécuritaux	1686,08	1686,08
Sensivalor	32098,33	32098,33
SEVEA ◆	103,17	100,65
SFI-CNP Assur	698,50	678,16
S.G. France opport. C	1366,72	1339,92
S.G. France opport. D	1335,04	1308,86
S.G. Monde opport. C	916,34	898,37
S.G. Monde opport. D	916,34	898,37
Sicav Associations	2229,87	2229,87
Sicav 5.000	470,99	461,75
S.I. Est	1180,14	1145,77
Slivafrance	739,08	724,59
Slivam	411,54	403,47
Slivarente	217,67	213,40
Slivinter	480,82	471,39
Sogenfrance C	1244,82	1220,41
Sogenfrance D	1163,59	1140,77
Sogépargne	299,72	296,75
Sogevar	1077,89	1056,75
Soginter	1522,88	1493,02
Soleil Investissements	648,54	623,60
Solstice D	2256,05	2250,42
State Street Act. Eur ◆	11627	11343,41
State Street Act. France ◆	10985,78	10717,83
State Street Act. Japon ◆	1283,11	1251,81
State Street Act. Monde ◆	914,99	892,67
State Street Activ.Asie ◆	1281,12	1237,37
State Street Alloc.Franc ◆	1008,29	998,31
State Street Amér.Latine ◆	530,81	512,68
State Street Emer. Mts ◆	1265,26	1222,06
State Street États-Unis ◆	1207,33	1177,88
State Street OAT Plus ◆	12693,30	12567,62
State Str. Oblig. Monde ◆	948,64	939,35
State Street Spinnaker2 ◆	1152,02	1123,92
State Street Trésorerie ◆	12598,14	12598,14
Stratégie Actions	922,45	886,97
Stratégie Rendement	1611,85	1561,11
Synthesis	13338,74	13072,20
Techno-Gan	6268,54	6027,44
Thésora D	796,89	789
Trésor Plus	1568,65	1553,12
Trésor Trimestriel	1002,25	992,33
Trésoricic	160459,11	160459,11
Trilion ◆	5023,78	4959,31
Uni-Associations ○	120,31	120,31
Uni-Foncier	1196,11	1166,94
Unifrance	575,73	561,69
Uni-Garantie C	1448,30	1421,30
Uni-Garantie D	1257,17	1233,73
Uni Régions	1362,56	1329,42
Univar ○	283,05	283,05
Univers Actions	1489,06	1452,74
Univers Obligations	1957,20	1920,71
Valorg ◆	2295,20	2292,91
Valreal	32468,53	32452,30
Winterthur St-Honoré	238,01	227,22

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

CLIMATOLOGIE Les ministres des pays qui ont signé, en 1990, le traité de Rio sur les changements climatiques se réunissent à Berlin du 28 mars au 7 avril pour débattre des mesures à prendre afin de lutter contre les conséquences du « *réchauffement global* » de la planète. ● LES GAZ à effet de serre, issus notamment de la combustion du charbon ou du pétrole, pourraient, estiment les chercheurs, entraîner une hausse moyenne de la température de 1 degré au cours des trois prochaines décennies. Mais il ne s'agit là que du résultat de calculs réalisés sur ordinateurs à l'aide de modèles numériques, donc sujet à révision. ● LES NÉGOCIATIONS risquent d'être aussi difficiles que celles sur la réduction des armements. *Toute mesure corrective aura forcément des conséquences économiques et sociales très importantes.*

Un sommet mondial doit étudier la surchauffe de la planète

La réduction des rejets de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique, est à l'ordre du jour d'une rencontre des ministres des pays signataires du traité de Rio

nature

le Monde

JUSQU'À QUEL POINT les gouvernements sont-ils prêts à endosser les obligations qu'ils se sont créées en signant le traité sur le changement climatique à Rio en 1990 ? Un début de réponse sera disponible dans quelques jours à Berlin. La première conférence de toutes les parties signataires du traité de Rio sur les changements climatiques s'y réunira du 28 mars au 7 avril. *Le sommet ministériel* (qui succédera à une réunion d'experts) doit, notamment, se prononcer sur la régulation des émissions de gaz à effet de serre qui entrent dans le cadre du traité.

Depuis cinq ans, les esprits ont quelque peu évolué. Un quasi-consensus semble s'être dégagé parmi les signataires sur la nécessité d'établir un protocole (qui a force de loi au plan international) fixant des limites annuelles pour l'émission des gaz à effet de serre dans le monde. Le débat porte désormais plutôt sur le point de savoir quand ce protocole devrait être signé et sur quelles bases. Le traité de Vienne pour la protection de la couche d'ozone pourrait servir de modèle. Deux protocoles, *signés à Montréal et à* Londres, ont été adjoints à ce document. Ils mettent hors la loi les chlorofluorocarbones (CFC), des gaz largement utilisés dans les *systèmes de réfrigération,* qui sont à l'origine du processus de destruction des *molécules* d'ozone dans la stratosphère.

LA VOIX DE LA RAISON

Dans un document publié *récemment,* l'Union européenne a annoncé qu'elle souhaitait un délai de deux ans pour que des études supplémentaires soient menées avant l'ouverture de la négociation proprement dite sur la réduction de l'effet de serre. *C'est sans doute la voix de la raison,* dans la mesure où les divergences actuelles des participants au sommet de Berlin concernant les bases d'un éventuel protocole *rendent difficile toute action* concrète dans l'immédiat. En effet, si le réchauffement global *constitue une véritable menace,* la réduction de ses effets exigera un effort immensément coûteux. Il faut donc s'assurer que toute action en ce sens serve réellement les intérêts légitimes de toutes les parties. Or, les questions d'équité *qui enveniment ce problème ont* été très peu discutées.

Il pourrait être dangereux de fixer des quotas nationaux sans avoir la certitude que les gouvernements présentent des estimations correctes de leurs rejets actuels de dioxyde de carbone (CO_2 ou gaz carbonique). Il convient, par ailleurs, de prendre en compte les autres gaz à effet de serre, comme le méthane, dont *les émissions sont encore plus* difficiles à évaluer.

Sur quelles bases les négociations vont-elles débuter à Berlin ? Globalement, les pays industrialisés, *principaux consommateurs* de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) générateurs de *dioxyde de carbone, semblent* prêts à réduire leurs émissions au niveau des années précédentes (par exemple, 1990). Mais certaines organisations non gouvernementales comme Greenpeace réclament des limites plus basses. *Il est vrai que si* le réchauffement global est une réalité, une telle mesure ne sera pas suffisante pour stabiliser la température moyenne à la surface du globe. D'autant plus que l'industrialisation des pays en développement entraînera forcément un accroissement de la consommation globale de combustibles fossiles.

POMME DE DISCORDE

La prise en compte des autres gaz à effet de serre représente une deuxième pomme de discorde. Le problème, c'est que le méthane, le plus redoutable d'entre eux, *provient pour une* grande part des rizières, donc des pays en développement dont le *riz constitue* la *nourriture de* base, et qui sont exempts, pour l'instant, des restrictions d'émission de gaz à effet de serre.

Enfin, le débat risque encore d'être plus chaud quand les ministres aborderont la manière *dont le contrôle du rejet de ces* gaz doit être traité dans le protocole. De nombreux pays signataires considéreront probablement comme une atteinte injustifiable à leur souveraineté tout système de contrôle qui sortirait du cadre strictement national. Une des solutions proposées prévoit que les quotas annuels d'émissions de gaz à effet de serre seraient directement proportionnels *à la taille des populations qui* en sont la source. Les pays en développement se verraient ainsi dotés de permis de rejets supérieurs à leurs besoins actuels et *pourraient en revendre une partie* aux pays industrialisés dont la dotation serait, en revanche, un peu maigre.

Ce scénario présente le double avantage *de créer un flux de cré*dits vers les pays le plus pauvres et d'inciter les autres à plus d'efficacité dans l'utilisation de l'énergie. Malheureusement, une telle *mesure n'évacue pas* le problème du contrôle international des émissions. Elle risque, en outre, de décourager la régulation des naissances dans des pays où la surpopulation pose d'énormes problèmes.

Il serait *surprenant,* on le voit, que les deux ans de délai demandés par l'Europe suffisent à résoudre des problèmes politiques et techniques aussi complexes. *Même si – ce qui n'est pas certain* – tous les gouvernements concernés font preuve d'une réelle volonté d'y parvenir.

John Maddox

Questions sur les experts

L'analyse technique sur laquelle s'appuient les gouvernements pourrait être mise en question à Berlin. Ce rôle de conseil scientifique est assuré principalement par le groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), une création conjointe de l'Organisation météorologique mondiale et du Programme des Nations unies pour l'environnement. Bien que les comités et groupes de travail du GIEC soient composés de scientifiques reconnus, la plupart de ses publications ne reflètent pas complètement, estiment certains chercheurs, la variété des opinions de la communauté scientifique, qui reste partagée sur l'importance des effets potentiels du réchauffement global et sur la rapidité avec laquelle ils risquent de se faire sentir. Ajoutant que le travail du groupe est parfois présenté de manière un peu « biaisée » par les services de communication *des agences qui le parrainent, ces chercheurs souhaitent que les* ministres trouvent les moyens de replacer le GIEC dans une optique *« plus objective ».*

Les difficultés sont à la mesure des incertitudes scientifiques

LES NÉGOCIATIONS sur le réchauffement global de la planète posent des problèmes techniques et diplomatiques aussi redoutables que les discussions sur le contrôle des armements. Elles auront même des conséquences économiques et politiques plus importantes, alors que les incertitudes techniques sont plus grandes pour ce qui concerne le climat que dans le cas des armes...

C'est le gaz carbonique issu de la combustion des corps fossiles comme le charbon, le pétrole ou le gaz qui fait figure d'accusé principal. Sa concentration dans l'atmosphère a augmenté d'un tiers depuis *1880, la moitié* de cet accroissement étant survenue au cours des trente-cinq dernières années. Mais d'autres gaz dits « à effet de serre » participent aussi au *phénomène* : le *méthane* (CH_4), l'oxyde d'azote (N_2O) et les CFC, employés dans les systèmes de réfrigération et désormais bannis en raison des dommages qu'ils causent à la couche d'ozone.

Dès les années 50, certains chercheurs *ont estimé que* l'*accumulation* de ces gaz dans l'atmosphère entraînerait une augmentation de la température moyenne à la surface du globe. Ils n'ont pas été entendus. Les tendances climatiques semblaient les contredire et de *nombreux climatologues* inclinaient plutôt à penser que nous allions plutôt vers un nouvel âge glaciaire. Pourtant, durant la dernière décennie, la température moyenne a été en légère hausse.

Les mesures de la température, *ou d'autres indicateurs climatiques* comme la fonte des glaces de l'Antarctique, ne suffisent pas, cependant, *à mettre en évidence un ré*chauffement global du climat, et il sera probablement impossible d'acquérir une certitude à ce sujet pendant encore plusieurs années.

Les chercheurs en sont donc réduits à faire tourner leurs ordinateurs pour tenter d'estimer, par le calcul, les *conséquences* de l'accumulation des gaz à effet de serre. Les modèles numériques prévoient une hausse de la température moyenne de 1 degré au cours des trente ou cinquante prochaines années. Mais les incertitudes sont grandes. Il en est de même pour les conséquences de ce réchauffement éventuel. On ignore quelles parties du globe seraient le plus touchées. Si la Sibérie pourrait tirer bénéfice (notamment pour l'*agriculture*) d'un *climat* plus chaud, le Sahel verrait probablement sa situation s'aggraver. Enfin, la hausse des températures entraînerait une élévation du *niveau des océans* qui pourrait mettre en danger certaines zones littorales.

Des scientifiques continuent pourtant d'affirmer que le réchauffement global n'est pas une menace réelle. Ils soulignent que les *modèles numériques ne prennent* pas en compte la vapeur d'eau, qui est aussi un gaz à effet de serre. Ils estiment que des changements dans la circulation atmosphérique pourraient accélérer l'effet de radiation de la Terre vers l'espace, *réduisant d'autant l'effet de serre.* L'élévation de température pourrait ainsi, disent-ils, accroître la couverture nuageuse, donc le pouvoir réfléchissant de l'atmosphère.

ÉQUITÉ ENTRE PAYS ?

Reste que tous les indices sont convergents. Les esprits évoluent et, désormais, ce sont les sceptiques plutôt que les tenants du réchauffement qui sont pressés de prouver leurs assertions. Ils ont contre eux un fait incontournable : *sans l'effet de serre dû au gaz car*bonique, présent naturellement dans l'atmosphère avant l'ère in*dustrielle, la Terre serait trop* froide pour être habitée (sa température moyenne serait de – 18 degrés). Comment imaginer qu'un accroissement d'un tiers de sa *concentration puisse* n'avoir aucun effet ?

Cela posé, reste l'autre aspect de la question. *La lutte contre cette* menace climatique soulève d'énormes difficultés économiques *et sociales. Le traité de Rio* reconnaît la nécessité d'une restriction des émissions de gaz à effet de serre, et les membres de l'Union européenne ont fait la preuve de leur *sérieux* en acceptant de ramener en l'an 2000 leurs rejets de gaz carbonique à leur niveau de 1990. Mais cela ne suffira pas. Il faut aussi tenir compte du *méthane – quinze fois plus redou*table que lui, molécule pour molécule – et dont la concentration dans l'atmosphère a doublé depuis 1880. Ce gaz, responsable d'un *quart de l'effet de serre,* est issu d'activités humaines aussi inoffensives en apparence que la riziculture, l'élevage, le traitement des eaux usées et les ordures ménagères, ainsi que des sites d'extraction de la houille ou du pétrole.

Un système efficace de lutte contre le réchauffement global exigera donc le contrôle détaillé et obligatoire d'un grand nombre d'activités dans le monde entier que tous les gouvernements ne sont pas prêts à accepter. Plus difficile encore ; *le problème de l'équi*té. Les pays pauvres affirmeront, à juste titre, que leur développement ne peut pas être contrarié par des restrictions qui devraient être appliquées au premier chef aux pays industrialisés, principaux *consommateurs de combustibles* fossiles.

Les mêmes disputes pourraient intervenir entre pays développés. C'est ainsi, par exemple, que la France, où 75 % de l'*électricité est* d'origine nucléaire, pourrait, avec raison, revendiquer une restriction dans l'usage des combustibles fossiles moins importante que celle *qui serait imposée à sa voisine,* l'Allemagne. De tels arguments, qui, tous, sont sous-tendus par des intérêts économiques importants, donneront lieu immanquablement à des contentieux dont la résolution exigera sans doute quelques années de débats.

J. M.

La machine thermique Terre

Rayonnement solaire

Énergie réfléchie

Gaz à effet de serre :

Banquises

Énergie émise par la Terre

Continents

Océans

Infographie Le Monde

Un tiers environ de rayonnement solaire qui atteint la Terre est réfléchi et renvoyé directement vers l'espace par les nuages, la surface des glaciers et des banquises, les terres et les océans (à gauche). Le reste de cette énergie (soit environ 240 watts par mètre carré) est absorbé et rediffusé sous forme de rayonnement infrarouge par la surface du globe, les nuages et l'atmosphère (à droite), qui se comportent exactement comme un radiateur de chauffage central. C'est là qu'interviennent les "gaz à effet de serre" : la capacité d'absorption du "radiateur" que constitue l'atmosphère dépend, en effet, de leur concentration dans l'air. Plus cette dernière est élevée, plus il sera chaud.

Le malentendu

LE DÉBAT autour des changements climatiques illustre bien les liaisons *particulières* qui se sont tissées entre la science et la politique durant ces dix dernières années. Des relations qui, se plaignent désormais certains chercheurs, sont trop souvent caractérisées – notamment dans le do*maine de l'environnement – par « un sérieux problème de communication »*, voire un total malentendu.

Du trou d'ozone à l'effet de serre en passant par l'appauvrissement de la biodiversité, ce sont les *scientifiques qui ont tiré la son*nette d'alarme. Ce sont eux qui, inquiets du déséquilibre que semblent révéler leurs observations et leurs mesures, ont alerté l'opinion publique et les décideurs. En cela, ils remplissent leur mission. Généralement plutôt bien.

Leur inquiétude est, certes, solidement argumentée. Mais elle est aussi soigneusement nuancée. En novembre 1994, l'Académie des *sciences française a souligné* une nouvelle fois que si l'équilibre climatique du globe semble effectivement menacé, de sérieuses incertitudes demeurent. C'est ainsi, *par exemple, que l'on sait* très peu de chose sur la manière dont le dioxyde de carbone, principal gaz à effet de serre, est absorbé par les océans, et presque rien sur la façon dont il influence l'activité chlorophyllienne des plantes qui en sont de grandes consommatrices. *En clair, soulignent-ils, la gigan*tesque machine thermique que constitue notre globe est extrêmement complexe, et l'on est loin d'en avoir percé tous les mystères.

Hélas, la politique préfère trop souvent les dogmes aux nuances. Circonstance aggravante, en ces temps hautement médiatiques, ce sont surtout les idées simples qui font les Audimat replets et les son*dages en hausse.* Très vite, les scientifiques ont été emportés dans la tourmente. D'un extrême à l'autre de l'échiquier de écologico-politique, on invoque leurs travaux. Soit pour réclamer des mesures radicales et immédiates, au mépris des conséquences néfastes qu'elles pourraient avoir sur le plan économique ; soit pour refuser toute action sous prétexte que *« l'on n'est sûr de rien ».* Flattés ou, plus *simplement,* soucieux de gagner une notoriété toujours utile quand il s'agit de décrocher des crédits pour leurs laboratoires, certains chercheurs – heureusement peu nombreux – résistent mal à la pression et ont parfois *tendance à forcer leur propos,* dans un sens ou dans l'autre.

REFUGE

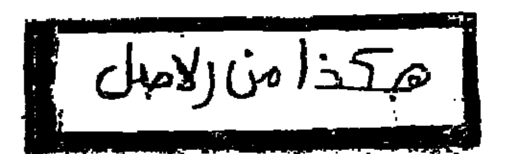
La dérive déborde désormais largement le cadre de l'environnement. Les lauréats du prix Nobel deviennent des oracles que l'on consulte sur les sujets les plus divers, souvent fort éloignés de leur spécialité. En politique comme en diplomatie, le « chercheur au CNRS » fait référence. Tout se passe *comme si certains voulaient* trouver du côté de la science un substitut à l'effondrement des idéologies. La cote du marxisme *ayant sombré avec l'URSS, celle du* capitalisme vacillant face à la montée du chomage et de l'exclusion, le scientisme pourrait, effectivement, apparaître comme le dernier refuge des amateurs de certitudes. Mais gare, alors, au retour de balancier dont la vogue récente de l'ésotérisme et des « pseudo sciences » sont peut-être les premiers symptômes

« Le malentendu est total, explique *un chercheur dans le do*maine de l'environnement. *Les décideurs nous réclament des recettes quand nous ne pouvons leur fournir que des connaissances. »* Terre d'élection de la complexité et des phénomènes chaotiques, les problèmes d'environnement et de climatologie relèvent, par définition, de la conjecture. Par ailleurs, toute action correctrice dans ces domaines a forcément des conséquences positives et négatives.

C'est là qu'intervient le rôle fon*damental du politique qui est d'ar*bitrer. A Berlin, les ministres des pays signataires du traité de Rio seront au pied du mur. Il leur faudra engager enfin un vrai débat politique. *S'ils reculent,* fuient leurs responsabilités, l'histoire et la planète risquent de ne pas le leur pardonner.

Jean-Paul Dufour

★ **Page réalisée par les rédactions *du Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*.**



Les footballeurs de l'En Avant Guingamp envisagent sereinement la première division

En leader du championnat de deuxième division, le club longtemps présidé par M. Le Graët se rend à Marseille, vendredi 24 mars

Il y a moins de deux ans, l'Olympique de Marseille était champion d'Europe et l'En Avant Guingamp descendait de deuxième division en National 1. La rencontre Marseille-Guingamp, vendredi 24 mars, en match avancé de la 33e journée du championnat de deuxième division, permettra aux joueurs bretons, surprenants leaders du championnat, d'étalonner leurs possibilités et d'avoir un avant-goût de l'ambiance de la première division qu'ils se préparent à découvrir.

GUINGAMP
de notre envoyé spécial

« Guingamp, sans le foot, ce serait triste ». Ce simple constat du patron du Milord Pub est partagé par la clientèle. Et bien au-delà. Qui oserait imaginer la petite ville sans les chaudes soirées au stade du Roudourou, sans les cohortes de supporteurs qui envahissent régulièrement la place du Centre ? Au moins autant que le tourisme vert des environs, c'est le football qui dynamise le commerce local. C'est par la magie du club d'En Avant que cette commune de 8 000 habitants, au cœur des Côtes-d'Armor, s'est taillé une notoriété d'envergure nationale.


DIVISION 2

Depuis la montée de son équipe en deuxième division en 1977, Guingamp s'est habituée à jouer dans la cour des grands. Ceux-ci ne s'étonnent plus, au bout du voyage dans les Côtes-d'Armor, de ne découvrir qu'un gros bourg. Cette saison, les Bretons ne se contentent plus de côtoyer Dunkerque ou Châteauroux, ils font la course en tête, devant des métropoles comme Marseille, Toulouse et Nancy. Du coup, un délicieux frisson parcourt la ville. Et si l'équipe accédait à la première division ? A dix journées de la fin, Guingamp en prend le chemin, malgré un périlleux détour par le stade-vélodrome vendredi. Quelle divine surprise ce serait pour ce club tout juste remonté de National 1 où un faux-pas l'avait précipité en 1993-1994.

Cette relégation, après seize ans passés en D2, aurait pu ouvrir une crise, elle l'a plutôt refermée. Le traumatisme avait été d'autant plus douloureux que Saint-Brieuc, la rivale voisine, montait simultanément de N1 en D2. Un peu honteux sans doute, Guingamp jura qu'on ne l'y reprendrait plus. Les divergences nées de l'après-Le Graët se sont tues, cédant la place à une union sacrée pour la remontée immédiate. *« Nous avons pu bâtir une équipe de D2 »,* se souvient Francis Smerecki, entraîneur arrivé à l'intersaison. Les dirigeants ont contraint les joueurs les plus convoités – tels les attaquants Stéphane Guivarc'h et Lionel Rouxel – à rester au club pour cette saison de purgatoire. Ils ont fait venir des renforts, comme Hubert Fournier, le stoppeur de Caen, *« séduit par le discours très convaincant de l'entraîneur ».*

Il n'a pas manqué un centime pour mettre à exécution le plan de relance. Ni l'argent du sponsor principal, Rippoz, ni celui de conseil général n'ont fait défaut. Aucun de ces importants partenaires n'a modifié le volume de son aide. *« Nous avons eu raison »,* commente aujourd'hui, avec un sourire satisfait, Christian Le Verge, vice-président (PC) du conseil général des Côtes-d'Armor. Pour Gaston Salvatori, PDG du groupe laitier Unicopa, dont la marque Rippoz orne les maillots rouge et noir depuis onze ans, *« l'idée de réduire notre aide ne nous est même pas venue à l'esprit ».*

La parenthèse, il est vrai, a été brève : une seule défaite en championnat, et un parcours exceptionnel en Coupe de France, seulement interrompu en huitième de finale par le Paris-SG. *« C'est là que nous avons acquis notre capital confiance »,* résume Hubert Fournier. Pour Francis Smerecki, technicien habitué aux données spécifiques de la deuxième division, *« cette équipe serait aujourd'hui dans le dernier tiers du classement de D1 comme Bastia ou Nice ».* L'accession en première division ne l'obsède pas encore, mais il a déjà sans doute quelques idées sur *« les quatre ou cinq joueurs ayant le talent et l'expérience de l'étage du dessus pour nous donner un coup de main. »* Il faudra trouver des joueurs capables, comme Francis Smerecki et sa famille, de s'acclimater à l'atmosphère quasi rurale de l'endroit. Cet aspect, ainsi que l'adhésion à *« l'esprit d'En Avant »,* sera aussi important que les conditions financières. Avec un budget que les dirigeants évaluent à moins de 35 millions de francs (contre 17 millions actuellement), Guingamp serait le plus petit club de D1. Une perspective qui n'effraie pas les gestionnaires maison, habitués à tirer sur la ficelle. *« Ici, tout l'argent va sur le terrain »,* explique Francis Smerecki. Le siège du club, où le personnel appointé se compte sur les doigts d'une seule main, devra attendre encore un peu pour le coup de pinceau et les réparations qui s'imposent depuis longtemps.

En Avant n'est pourtant pas dans le dénuement. La sage gestion de Noël Le Graët, président de 1971 à 1991 avant de prendre la direction de la Ligue nationale de football (*Le Monde* du 18 mars) l'a mis à l'abri des retournements brutaux de situation.

Le club s'est enrichi de ne pas avoir de dettes. Il dispose d'un stade récent de 16 000 places – le double de la population locale – qui pourrait faire l'affaire en D1 moyennant quelques aménagements, voire une dérogation de la Ligue nationale. Mais il est surtout riche du soutien fidèle de toute une région. Rippoz, un sponsor qui vient de renouveler pour la quatrième fois son contrat jusqu'à fin 1997, en est l'illustration.

« Comme à chaque fois, nos négociations n'ont pas duré plus de deux minutes », affirme M. Salvatori. Pour Unicopa (4 000 salariés et 15 000 producteurs), l'alliance avec En Avant relevait d'une stratégie de lancement d'une marque à destination du grand public. Aujourd'hui, elle est devenue naturelle. Le retour sur investissement n'est pas quantifiable, mais, dit Gaston Salvatori, *« tout le monde le sent ».* Personne ne comprendrait un retrait, assure-t-il, *« même ceux qui, en 1984, m'accusaient de jeter l'argent par les fenêtres. »* Principal employeur local, il reconnaît qu'il ne parrainerait pas d'autre club qu'En Avant : *« Il y a un peu de citoyenneté dans notre démarche de sponsoring ».*

Jean-Jacques Bozonnet

Nantes domine toujours la D1

Le FC Nantes a encore amélioré son record d'invincibilité en championnat, en battant Le Havre (3-2), mercredi 22 mars, lors de la 30e journée du championnat de France de première division. Menés 2-0, les Nantais sont revenus au score grâce à un doublé du jeune Franck Renou, avant de s'imposer sur un but de Patrice Loko, qui consolide ainsi sa première place au classement des marqueurs, avec un total de 19 buts. Lyon, vainqueur de Montpellier (2-1), maintient l'écart de 10 points avec les leaders, tandis que le Paris-SG a encore cédé du terrain en perdant à Lille (1-0). L'attaquant brésilien Sonny Anderson a largement contribué au « carton » de la soirée, en marquant quatre des six buts de l'AS Monaco face aux Girondins de Bordeaux (6-3). Au cours de ce match, l'attaquant bordelais Christophe Dugarry a été victime d'une entorse à la cheville droite. Cette blessure pourrait le rendre indisponible pour le match des éliminatoires du championnat d'Europe Israël-France, le 29 mars à Tel-Aviv.

Christophe Tiozzo rêve d'un sursis

C'EST PROMIS. C'est juré. Christophe Tiozzo reprend la boxe. Il remontera sur un ring. On le reverra danser entre les cordes, dans ce lieu de peine et de souffrances auquel il doit sa gloire. Dans trois mois, dans six mois, qu'importe, Tiozzo sera de nouveau Tiozzo, boxeur, Français, et champion du monde. Pour annoncer son come-back, il a choisi l'enceinte d'un tribunal, où il comparaissait, mercredi 22 mars à Paris, pour une affaire mineure de transport d'arme prohibée. C'est devant la justice, devant le président de la dixième chambre correctionnelle, qui a du mal à cacher son scepticisme, que l'ex-champion a fait sa déclaration. *« Quelle est votre profession ? »,* interroge Bruno Laroche. *« Boxeur professionnel »,* rétorque Christophe Tiozzo. *« Je croyais que vous aviez arrêté »,* s'étonne le président. *« J'ai repris l'entraînement »,* assène l'ex-champion du monde.

La salle d'audience semble alors découvrir le miracle. Tiozzo, le bouffi, le boxeur détruit par les kilos en trop et les nuits trop blanches, a retrouvé la ligne. Engoncé dans son jean à peine un peu étroit, il ne pèse plus que 90 kilos, quinze de moins que lors de ses mois de galère, mais dix de plus que le champion qu'il promet de redevenir.

MÉFIANT

Car il veut convaincre, Christophe. Il n'a pas d'entraîneur, pas de manager. Soit. Mais il ne quitte plus le gymnase-club où il travaille quotidiennement sa condition physique. Pourtant, même sa mère, qui a voulu l'accompagner au tribunal, laisse percer ses doutes. *« Je n'y crois pas beaucoup à ce retour,* avoue Roberte, en une discrète confession. *Il s'est encroûté. C'est à cause de cette affaire de procès. J'ai des photos d'avant. Vous auriez vu comme il était beau, il était musclé. »* Lui, seul dans son coin, se contente d'assurer qu'à 84-85 kilos il enfilera à nouveau les gants.

Tiozzo se rêve si fort en boxeur. Aujourd'hui, il s'ennuie. *« Je m'emmerde »,* traduit-il. Il touche un salaire mensuel de 10 000 francs d'une société dont il est actionnaire et dont le gérant, Jean-Christophe Courrège, est son ancien manager. Il ne travaille pas. Et les journées sont longues à ne rien faire, quand on n'a pas encore trente-deux ans. Il sait que l'homme Christophe Tiozzo n'intéresse plus personne, qu'il n'y avait que le champion du monde des super-moyens pour allumer les sunlights. Entre mars 1990 et avril 1991, Tiozzo a été le roi. Il n'est plus grand-chose. Mais il n'en veut à personne. *« C'est absolument normal que l'on ne parle plus de moi »,* affirme-t-il, sans amertume.

Et puis il est devenu méfiant. Bien sûr, il aime toujours autant la fête, les virées nocturnes, et les amis faciles qui disparaissent au bout de la nuit. Mais il fait beaucoup plus attention à ses fréquentations. Il ne veut plus se retrouver devant le tribunal, à cause de types comme ce fameux *« Riquet »* qui lui avait confié son revolver 38 spécial, auquel il tenait compagnie le soir où il a été abattu. Sur le ring, c'est sûr, il n'aura plus à se défier des voyous, qui, dit-il de lui-même, sont attirés par les boxeurs comme par un aimant.

Alors, tout cela ne lui laissait finalement pas le choix. Au bord du néant, Christophe Tiozzo a opté pour la boxe, sans même peut-être y croire vraiment. Mais il s'est trouvé la meilleure raison du monde, et il la confesse en un demi-sourire. Que pourrait-il bien faire en dehors du ring ? *« Je ne sais pas chanter, je ne sais pas danser. »*

Cette perspective de rédemption par le sport n'a pas tout à fait convaincu le tribunal. Alors que le substitut du procureur avait requis une simple amende, Christophe Tiozzo a été condamné à trois mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende.

Pascal Ceaux

Le badminton français est en voie de développement

A l'Open de Paris, les joueurs tricolores se mesurent à l'élite de la discipline

ILS S'EN SOUVIENNENT le sourire aux lèvres. C'est un jour de juin, en 1985, qu'il leur a été permis de rêver à plus bel avenir. Le Comité international olympique (CIO) accordait au badminton la distinction suprême de devenir un sport olympique. Pour la fédération française, créée en 1979, tout a presque commencé là. *« Nous sommes passés d'un statut de petit sport à celui d'un sport olympique »,* dit Etienne Thobois, le numéro un français, venu défendre ses chances à l'Open de Paris, qui se dispute à la Halle Carpentier jusqu'au 26 mars.

Tous ceux qui pensaient que le badminton était un sport de jardin en seront pour leurs frais. Adulé en Indonésie, Malaisie, Chine ou Corée, où les meilleurs, comme les joueurs de tennis, vivent grassement de leur raquette, le badminton est un sport, un vrai : *« Lorsque quelqu'un se moque, nous lui proposons de jouer,* dit Fabrice Vallet, entraîneur national adjoint. *Notre malice est de le mettre par terre en quelques échanges. Il comprend. »* Rapidité, endurance, force explosive, le badminton, qui se joue au meilleur des trois sets, sans le moindre temps de pause, est une discipline complète et spectaculaire : la vitesse du volant de 5 g peut atteindre 320 km/h ; celui-ci est propulsé par une raquette de 90 g.

Aussitôt adoubé par le CIO, le badminton a droit aux égards. Le ministère de la jeunesse et des sports accorde ses faveurs. Désormais, les athlètes vont jouir de contrats de formation universitaire ou professionnelle, ou d'horaires aménagés dans leurs emplois. La Fédération française de badminton (FFBA) passe du bénévolat au professionnalisme. On installe un directeur technique national, Gérard Morel, nommé en 1987 : *« Tout a été très vite,* dit-il. *En 1988, le Centre national de badminton a été implanté à l'Insep où l'équipe de France a pu s'entraîner sérieusement quinze à vingt heures par semaine. Nous y avons préparé les athlètes pour les Jeux olympiques de Barcelone, en 1992. Nous avons eu quatre joueurs qualifiés. Pour une petite nation de badminton, ce n'était pas mal. Ils ont été éliminés aux premiers tours, mais l'essentiel était d'être là. »* L'équipe de France prépare la suite avec force : *« Notre objectif, c'est Atlanta »,* tonne Gérard Morel. Avec un budget de 2,5 millions de francs, la FFBA peut espérer.

FORMATION EN DEUX TEMPS

L'équipe de France reste modeste. Etienne Thobois, par exemple, est cent neuvième joueur mondial. *« Malgré l'histoire du volant en France, il nous manque une culture,* note Fabrice Vallet. *La Suède ou le Danemark, qui sont les deux meilleures nations européennes, comptent près d'un million de licenciés. »* Il a donc fallu tout inventer. Et d'abord un système de détection des enfants. En 1992, un centre d'entraînement voit le jour au Creps de Châtenay-Malabry, qui accueille les meilleurs cadets de France. Ceux-là ne sont plus si ardus à dénicher, la tâche facilitée par le formidable engouement des écoles, collèges ou lycées pour le badminton. Classé vingt-septième sport scolaire individuel il y a dix ans, il serait, aujourd'hui, le deuxième.

Dès 1996, des centres régionaux vont être ouverts où les gamins venus des clubs pourront espérer atteindre le haut niveau. *« Le badminton n'est pas du tout un sport à maturité précoce,* explique Fabrice Vallet. *D'un garçon de douze ans, on ne peut pas augurer de son niveau dans dix ans. Le badminton est, en effet, inhérent au développement musculaire. Les joueurs arrivent à maturité à vingt-sept, vingt-huit ans. »*

A l'exemple des grandes écoles européennes, les Français ont adopté une formation en deux temps. Un apprentissage technique, celui de tous les secrets des coups du badminton, l'offensive ou la défense, l'amortie ou le smash, le service qu'il faut frapper le plus haut possible pour ne pas offrir l'extrémité dure, le bouchon, à l'adversaire : *« L'acuité visuelle, par exemple, est absolument indispensable pour placer ses coups »,* dit Fabrice Vallet. Après, il y a un travail musculaire de tout un corps qui doit savoir réagir à la vélocité des échanges ainsi qu'à la longueur d'un match qui peut durer jusqu'à trois quarts d'heure sans le moindre temps de pause.

Le 1er avril 1996 tombera le couperet des qualifications pour les Jeux olympiques d'Atlanta. Les joueurs seront retenus selon leur classement mondial. En tenant compte du quota de trois athlètes par pays au maximum, la France peut espérer qualifier des athlètes en simple et en double. Mais la route est longue, les Français le savent. Ils ne promettent rien, espèrent tout. Après l'Open de France, ils seront en stage à Font-Romeu, puis aux championnats du monde à Lausanne, en mai. Les meilleurs iront se frotter à la grande élite, dans des épreuves asiatiques, pour grappiller des points et des places au classement mondial.

« Nous construisons l'avenir, dit Fabrice Vallet. *Avant de prétendre à des titres majeurs, nous rêvons de hisser des joueurs dans des quarts de finale. »* Et ces quelques adolescents en survêtement bleu-blanc-rouge qui s'égaillent, là-bas, dans les tribunes de la Halle Carpentier ? *« Eux,* termine Fabrice Vallet, *ce sont les juniors. Avec eux, nous préparons les Jeux olympiques de Sydney, en l'an 2000. »*

Bénédicte Mathieu

Une fédération en forme olympique

Depuis la décision du CIO de faire du badminton une discipline olympique, en 1985, la fédération française (FFBA) a vu ses troupes passer de 6 000 à 35 000 licenciés. Entre 1994 et 1995, le nombre a, par exemple, augmenté de 30 %. Aujourd'hui, 765 clubs existent dans le pays. Les installations privées sont rares. Un terrain de badminton est signalé à l'Aquaboulevard, porte de Versailles, à Paris.

Pour les joueurs amateurs, les principaux rendez-vous du badminton sont les Jeux olympiques, les championnats du monde et d'Europe, les All England Championships, qui viennent d'être disputés à Birmingham, et les Internationaux malaisiens, chinois ou coréens. L'Open de Paris est une épreuve du circuit européen, d'un niveau plus modeste.

■ **SKI DE VITESSE : le Français Philippe Goitschel** est devenu champion du monde de ski de vitesse, mercredi 23 mars à Yllaes (Finlande) en atteignant la vitesse de 178,64 km/h. Le skieur français a devancé le Suédois Bengt Joensson et le Finlandais Esa Maeaettae. Chez les dames, la Canadienne Cheryl Sandercock s'est imposée en atteignant 167,93 km/h. – *(AFP.)*

■ **DOPAGE : la rameuse canadienne Silken Laumann,** qui a remporté, dimanche 19 mars, la médaille d'or en quatre de couple, lors des compétitions d'aviron des Jeux panaméricains à Mar del Plata, a été déclarée positive à l'issue d'un contrôle. Des traces de pseudo-éphédrine ont été retrouvées dans ses urines. Silken Laumann, qui est la seule des quatre membres de l'équipage canadien à avoir subi un test après la finale, avait remporté une médaille de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992. Il s'agit du troisième cas de dopage révélé au cours de ces Jeux panaméricains, après les deux haltérophiles, le Péruvien Rolando Marchinares et le Hondurien Nelson Roberto Stanley Bolton, contrôlés positifs à la nandrolone (*Le Monde* du 22 mars). – *(AFP, Reuter.)*

■ **TENNIS : Monica Seles veut toujours rejouer au tennis,** mais oublier l'attentat dont elle a été victime le 13 avril 1993 au tournoi de Hambourg *« n'est pas facile »,* a affirmé le père de la championne, qui décrit la vie de sa fille comme un *« calvaire »* dans une interview au quotidien *USA Today.* Monica Seles réclame 10 millions de deutschmarks de dommages et intérêts à la fédération allemande de tennis dans le procès en appel contre son agresseur Gunther Parche qui s'est ouvert mardi 21 mars à Hambourg.

■ **FOOTBALL : le championnat de Russie sera parrainé en 1995** par un fabricant danois de gomme à mâcher, Stimorol. L'accord signé mercredi 22 mars, à Moscou, prévoit que le groupe danois versera au total 9 millions de dollars. Le vainqueur du championnat de première division – qui se déroule du printemps à l'automne – recevra environ 500 000 dollars. Cet appui financier, le premier du genre à être mis en place dans l'ex-URSS, devrait faire le plus grand bien à un football russe dont les vedettes ont pour la plupart cédé aux sirènes de l'Occident. – *(Reuter.)*

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
30e journée

Lyon-Montpellier (à Besançon)	2-1
Metz-Martigues	0-0
Bastia-Saint-Etienne	2-1
Auxerre-Rennes	2-2
Monaco-Bordeaux	6-3
Caen-Nice	0-0
Nantes-Le Havre	3-2
Lille-Paris SG	1-0
Cannes-Sochaux	0-0

Classement : 1. Nantes, 66 ; 2. Lyon, 56 ; 3. Paris SG, 51 ; 4. Lens, 49 ; 5. Cannes, 48 ; 6. Auxerre, 44 ; 7. Le Havre, 44 ; 8. Monaco, 43 ; 9. Bordeaux, 41 ; 10. Metz, 40 ; 11. Strasbourg, 39 ; 12. Martigues, 36 ; 13. Rennes, 34 ; 14. Lille, 34 ; 15. Bastia, 33 ; 16. Saint-Etienne, 32 ; 17. Montpellier, 30 ; 18. Caen, 29 ; 19. Nice, 29 ; 20. Sochaux, 23.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
23e et 29e journées (matches en retard)

QPR-Chelsea	1-0
Manchester United-Arsenal	3-0
Nottingham Forest-Leeds	3-0
Southampton-Newcastle	3-1
Tottenham-Liverpool	0-0

Classement : 1. Blackburn, 76 ; 2. Manchester United, 76 ; 3. Newcastle, 63 ; 4. Nottingham Forest, 60 ; 4. Liverpool, 58 ; 6. Leeds et Tottenham, 52 ; 8. Wimbledon, 48 ; 9. Queen's Park Rangers, 44 ; 10. Sheffield Wednesday et Coventry, 43 ; 12. Norwich, 42 ; 13. Manchester City, 41 ; 13. Arsenal et Chelsea, 40 ; 15. Aston Villa et Everton, 39 ; 18. West Ham, 37 ; 19. Southampton, 36 ; 19. Crystal Palace, 34 ; 21. Ipswich, 23 ; 22. Leicester, 21.

COUPE D'ESPAGNE
Quarts de finale

Athletic Bilbao-D. LA COROGNE	0-0 (aller, 0-3)
VALENCE-Majorque (D2)	4-0 (0-1)
Rayo Vallecano (D2)-S. GIJON	0-1 (1-1)

Les clubs qualifiés sont en majuscules

COUPE DE BELGIQUE
Quarts de finale

ALOST (D1)-Antwerp (D1)	4-1
Beveren (D1)-EKEREN (D1)	0-2
Seraing (D1)-FC BRUGES (D1)	1-2
ANDERLECHT (D1)-FC Malines (D1)	2-0

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Demi-finales

Coupe Louis-Vuitton : *Team New Zealand* bat *One Australia* de 39 sec. ; *Tag Heuer Challenge* bat *Nippon* de 57 sec.

Classement : 1. *Team New Zealand,* 3 pts ; 2. *Tag Heuer Challenge,* 2 ; 3. *One Australia,* 1 ; 4. *Nippon,* 0.

Coupe Citizen : *Young America* bat *Stars and Stripes* de 28 sec.

Classement : 1. *Young America,* 4 pts ; 2. *Mighty Mary,* 1 ; 3. *Stars and Stripes,* 1

VOYAGES

La fable de la maison Picassiette

Durant plus de trente ans, Raymond Isidore embellit de mosaïques sa modeste propriété de Chartres, aujourd'hui classée monument historique

CHARTRES
de notre envoyé spécial

L'art brut ne trouve sa justification que dans l'excès. Amateurs, nous sommes tous des artistes de l'impossible, des créateurs du vide ; il ne nous manque que la foi pour nous élancer. Seuls les meilleurs d'entre nous savent pousser leur inspiration au-delà du courage de l'absurde et des souffrances du ridicule.

Quand il entreprend de maquiller ses pots de géraniums en les fardant d'éclats de céramique et de porcelaine, Raymond Isidore n'imagine pas encore l'ampleur du burlesque auquel il s'enchaîne, mais l'option qu'il vient de prendre pour meubler une existence qui lui semble dépourvue de tout mérite paraît sans retour. Le résultat est à la hauteur de ces trente-trois années passées sur le motif, à la recherche d'une jubilation laissée en permanence dans l'innocence de la liberté. Bienheureux ceux qui naviguent au royaume de l'imaginaire.

Moins ambitieux, moins sonore, que le Palais idéal de Ferdinand Cheval, facteur à Hauterives, dans la Drôme, le propos de Raymond Isidore rejoint celui de son confrère – comme lui diplômé en architecture spontanée – dans l'exploit en persévérance. Tous les deux vivent sur le pays : Cheval glane du moellon durant ses tournées, Isidore cueille tout ce qui brille et scintille dans ses patrouilles de cantonnier. Gestes rudimentaires et conviction profonde.

MARQUETEUR DE VAISSELLE

Ils sont bâtisseurs, concepteurs, maîtres d'œuvre. Patrons et indépendants. Aucun vrai compte à rendre à personne, sinon à se méfier de la malveillance publique qui aurait tôt fait d'interpréter de travers la « cabalistique » dont s'entourent leurs manigances. Campagnard, *Cheval jouit du statut de* fonctionnaire à l'âme originale, il amuse ; *citadin, Isidore intrigue,* dérange. Tous les deux sont agités par une seule pensée : essayer de traduire en clair ce que les voix venues d'en haut leur suggèrent de réaliser.

A Chartres, la maison Picassiette n'est pas une farce, c'est une fable. La fable de celui qui croyait au ciel et qui ne le pratiquait pas de façon vraiment orthodoxe. Un malentendant des trompettes séraphiques officielles, lancé dans une interprétation libre du « aimez-vous les uns les autres », corrigé à la hausse sous les influences et les réflexions issues d'un fameux et coloré petit boulot de Romain.

« Je pense la nuit, aux autres qui sont malheureux. Je voudrais leur expliquer. L'esprit m'a dicté ce que je devais faire pour embellir la vie. Beaucoup de gens pourraient en faire autant, mais non, ils n'osent pas. Moi, j'ai pris mes mains et elles m'ont rendu heureux. Je voudrais être un exemple. » Voilà comment il parlait monsieur Isidore, balayeur du cimetière de Saint-Chéron, marqueteur de vaisselle cassée, mosaïste de l'improbable et dont l'ouvrage finirait par être certifié monument historique, en novembre 1983, sous la vigilance amusée et pointue de l'astucieux Jack Lang.

Comment s'organise la vocation quand on est encore sec de toute vue d'ensemble du sujet, sans révolte contre quiconque, sans combat déterminant à mener ? A la va comme j'te pousse, répond Raymond Isidore, au petit bonheur la chance. C'est en s'acharnant que l'on devient vraiment désinvolte ; qu'on prend de la hauteur. Moi, voyez-vous, j'ai toujours regardé mes pieds et ce qui se trouvait autour. A la Compagnie des tramways d'Eure-et-Loir, où me situent un moment les meilleurs de mes biographes, je ne pilotais pas les machines, je les balayais. Plus tard ce sont les chemins et les routes, les places et les carrefours que j'époussetais. Près des morts, ce sont leurs allées et leurs venelles que j'entretenais. Une vie passée au ras du sol, au plus près du rien. Ermite de la poussière, chevalier du caillou. Des mines de réflexions et un gisement considérable, là, sous mes croquenots, toutes ces lucioles de couleur, toute cette pierrerie laissée dans l'abandon. Trésor pour pauvre. Tentation de l'incertain.

VITRIFICATION EN FORCE

Alors, dans les années 30, il achète un bout de terrain en dehors de la ville et se met à construire sa bicoque. La stricte, la trois pièces à la spartiate avec jardin minimal. En même temps, ses prises de guerre s'accumulent. On le voit charriant avec volonté de pleines carrioles de verroterie, d'éclats de poterie, de débris de toute nature. Le Sam'suffit terminé, il passe à l'action ; en douceur, comme pour ne pas effrayer son monde. Il commence par l'intérieur avec des peintures et des bas-reliefs, puis surviennent les mosaïques. Son œuvre, son grand ouvrage.

Les voilà qui grimpent aux murs, qui s'accrochent aux tuyaux du poêle, qui recouvrent le sol, qui montent à l'assaut du mobilier. La cuisinière y passe, le poste de radio, les chaises, la table, les bocaux, les rayonnages. Tout ce qui se trouve à portée d'Isidore est immédiatement saisi et vitrifié en force. Même traitement pour le salon. Entièrement pris en charge par l'artiste. Du multicolore comme s'il en pleuvait, pas un recoin laissé à l'abandon. La chambre est le chef-d'œuvre. Pièce maîtresse, la machine à coudre, en état de marche, malgré le fort tonnage de ciment et de céramiques qui la recouvre. Oasis à droite, avec caravane et palais oriental, vue de Chartres et bords de l'Eure sur le mur du fond. Lit, table de nuit, armoire et bougeoirs sont mis aux normes selon l'ordonnancement général. Seuls les draps et les couvertures ont été épargnés.

Le passe-temps devient passion. Conforté dans sa démarche, le furieux coloriste prend les murs extérieurs de sa demeure comme témoins de sa dextérité désormais affermie. Le ciment fuse, les allégories jaillissent. Plus rien ne peut résister au solitaire aujourd'hui propriétaire d'un savoir à toute épreuve et définitivement ennemi de la surface lisse. Isidore soude ses rêves à la colle forte d'un destin qu'il vient de sauver du naufrage le plus probable.

En 1952, il ne reste que sa femme à ne pas avoir été pétrifiée dans le périmètre qu'il s'est fixé pour mener sa première campagne. Les théories se sont affinées, l'espace manque. Il faut gagner du terrain. Rebondir. Vite, une chapelle ! On peut dire, enfin, car toute cette affaire devait bien un jour trouver un oratoire dans sa course. Quinze années de création, plus ou moins évasive, lui ont donné beaucoup de métier à Raymond Isidore. Là, il est interdit de sourire dans cette pièce, d'un précieux tout à fait bluffant, où se retrouvent, serrés dans un agencement parfaitement distingué, les grands personnages de la saga du cantonnier : Chartres, les madones, Jérusalem, le chien, le berger. Technique parfaite et coup de chapeau au bonhomme.

La suite de la visite sera plus pittoresque, plus délirante encore : la cour noire, le tombeau noir, le trône noir, la maison d'été, le jardin, le parvis de Jérusalem, pour se conclure, on s'en serait douté, par le tombeau de l'Esprit, où justement *« repose l'esprit »*. C'est écrit. Raymond Isidore est mort en 1964. Vingt ans après, il entrait chez les élus du patrimoine national. Ce qui n'est pas un mauvais score pour un ramasseur de morceaux de potiches brisées.

Jean-Pierre Quélin

★ Maison Picassiette, 22, rue du Repos, Chartres, tél. : 37-34-10-78. Ouverture au public : du 1er avril au 31 octobre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 2 novembre au 31 mars, pour les groupes sur rendez-vous en téléphonant au 37-36-41-39.

VENTES

Serrures et secrets

CE QU'ON APPELLE aujourd'hui la ferronnerie, c'est-à-dire l'art de travailler le fer, se nommait autrefois serrurerie. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, tous les ouvrages demandant des connaissances artistiques et techniques étaient exécutés par les serruriers : non seulement les serrures et tout ce qui s'y rapporte, mais aussi grilles, rambardes et ferrures.

Environ trois cents objets en fer seront vendus dimanche 26 mars à Drouot, illustrant l'extrême variété de cette production. Composé de plusieurs collections, cet ensemble concerne la serrurerie fine et classique.

Les clés sont accessibles entre 200 et 1 500 francs. Une des plus anciennes, datée de l'époque romane (entre le XIe et le XIIIe siècle), présente un anneau circulaire et mesure seize centimètres (estimation : 1 000 à 1 500 francs). Les modèles des XVe et XVIe siècles sont annoncés en moyenne entre 500 et 1 000 francs, ceux des XVIIe et XVIIIe entre 200 et 800 francs.

Les serrures, toutes en état de marche et accompagnées de leur clé, soit d'origine, soit refaites à la même époque, valent de 500 à 4 000 francs. Un modèle pour coffret, probablement exécuté à Paris vers 1490, présente une entrée à secret recouverte d'un dragon ailé et un décor gravé et repercé sur les côtés (3 000 à 4 000 francs).

CLOUS FORGÉS

Loquets, verrous et targettes voient leurs prix varier de 100 à 800 francs. Exception faite d'une targette provenant du château de Chambord ornée du monogramme de François Ier, un « F » surmonté d'une couronne royale, réalisée vers 1530 (de 4 000 à 5 000 francs).

Les poignées de fenêtres du XVIIIe siècle sont annoncées entre 100 et 200 francs. Mêmes prix pour celles des tiroirs, sauf une paire début XVIIIe rehaussée d'un décor à facettes, estimée de 600 à 800 francs. Les entrées de serrures d'ameublement XVIIe et XVIIIe se vendent entre 100 et 600 francs suivant la beauté du décor et l'ancienneté.

Pyramidaux, cubiques ou à tête sphérique, les clous étaient bien sûr forgés à la main, la plupart du temps par les serruriers. Un exemplaire cubique et sa rondelle (une platine de renfort souvent décorée) orné de motifs concentriques, un travail réalisé en Navarre au XVIe ou au XVIIe siècle, se vendra sans doute autour de 1 000 francs. Les autres modèles sont estimés entre 200 et 800 francs.

Des heurtoirs des XVIe et XVIIe complètent ce panorama. On attend 5 000 à 6 000 francs d'un très beau modèle au marteau en forme de serpent à queue torsadée, provenant de Gascogne. Les autres sont estimés entre 1 000 et 5 000 francs.

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, dimanche 26 mars. Exposition la veille de 11 heures à 18 heures et le matin de la vente de 11 heures à 12 heures. Etude Hoebaux-Couturier, 23, rue Le Peletier, 75009 Paris. Tél. : 47-70-82-66. Expert : J.-P. Guarry, 15, rue Alexandre-Dumas, 19100 Brive. Tél. : 55-24-28-14.

FOIRES ET SALONS : Paris, avenue du Maine, Paris, hippodrome d'Auteuil, Chatou, jusqu'au 26 mars ; Rosny-sous-Bois, Rouen, 23 mars-1er avril ; Châlons-sur-Marne, Bordeaux-Lac, Alençon, 24-26 mars ; Tours, 24-27 mars ; Angers, Valence, Châteauroux et Coutras (33), 25-26 mars.

PARTIR

■ **CROISIÈRES SUR SEINE.** Première compagnie européenne de croisières fluviales, spécialiste du Rhin, de l'Elbe et du Danube, la KD voguera également, en avril, sur la Seine (8 jours entre Paris et Honfleur, à partir de 7 800 francs), le Rhône et la Saône (8 jours entre Avignon et Saint-Jean-de-Losne, même prix), la Volga et la Neva (11 jours, de Saint-Pétersbourg à Moscou, à partir de 6 360 francs). Prix par personne en cabine double et pension complète, de port à port. Renseignements au (1) 42-61-30-20.

■ **CERFS-VOLANTS AU CAP-D'AGDE.** Du 15 au 23 avril, le cerf-volant sous toutes ses formes avec une exposition de plus de cent cerfs-volants du monde entier, des vols libres, des exhibitions non-stop et le dimanche 23, si la météo le permet, le vol d'un monstre de 13 mètres d'envergure. Renseignements à l'office du tourisme local au 67-01-04-04.

■ **ARDÈCHE ET PRÉHISTOIRE.** A défaut de pouvoir admirer un jour, l'exceptionnelle grotte de la Combe d'Arc dont l'accès a été interdit, on peut visiter le musée régional de la préhistoire (40 000 pièces archéologiques) d'Orgnac-l'Aven et les cinq grottes situées à proximité, ainsi que le site de Soyons, dans la vallée du Rhône, et le musée de La Voulte. Des lieux inscrits dans les deux circuits de 2 jours mis en place par le CDT de l'Ardèche et qui permettent également de découvrir le zoo préhistorique de Marzal (dinosaures et mammouths grandeur nature) et la cité antique d'Alba : 620 francs par personne en chambre double, pension complète et visites. Renseignements au 75-64-42-76 et au CDT de Privas au 75-64-04-66.

PHILATÉLIE

Jean Giono (1895-1970)

LA POSTE mettra en vente générale, *lundi 27 mars,* un timbre à 3,70 F pour le centenaire de la naissance de Jean Giono (*Le Monde* du 10 mars).

Jusqu'ici, le portrait de Giono n'était apparu que sur une flamme d'oblitération mise en service à Manosque en 1975, reprise en ce début d'année. Son nom figure sur un timbre de Monaco de 1976 – à l'effi-



gie de Colette à qui il a succédé en 1954 à l'Académie Goncourt – pour le 25e anniversaire de la fondation *du Conseil littéraire de la principauté.* Monaco l'a inscrit à son programme philatélique pour le 8 mai prochain, en compagnie de Marcel Pagnol.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Olivier Laurent-Girard, gravé par Pierre Albuisson, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante. *P. J.*

★ Vente anticipée à Manosque ***(Alpes-de-Haute-Provence)*, les 25 et 26 mars.**
***Bureau de poste « premier jour » ouvert au centre Jean-Giono, 1, boulevard Élémir-*Bourges.**

★ Souvenirs philatéliques : A. Sâas, 299 A, avenue Jean-Moulin, 04100 Manosque.

EN FILIGRANE

● **Enveloppes, timbres et médailles.** Dix lecteurs remportent, par tirage au sort, une enveloppe « premier jour » du timbre du 50e anniversaire du *Monde* émis en Nouvelle-Calédonie et médaille (*Le Monde* du 10 février) : J. Royer (75), M. Fournier Ingram (47), S. Bosquet (25), A. Tautou (17), A. Eymerie (94), R. Abouaf (75), Y. Laveugle (75), H. Godbert (92), J. Mathieu (75) et M. Leperre (75).

● **Thémalor à Toul.** Toul accueille les 31 mars, 1er et 2 avril, le championnat de France de philatélie scolaire dans le cadre de Thémalor'95 (salle polyvalente Valcourt). Outre une exposition régionale thématique, plus de deux cents collections scolaires seront exposées, avec pour enjeu un voyage à Genève pour une classe entière, sur le thème « Protégeons notre santé ». Parmi les animations prévues : stands de négociants, atelier jeunesse, bureau de poste temporaire et présence du graveur Eugène Lacaque (souvenirs philatéliques : Mme ;BP 18, 54200 Toul Cedex).

● **Sites et monuments du monde.** L'Arc de triomphe, le Taj Mahal, Stonehenge, l'île de Pâques et six autres sites historiques sont représentés sur une série de dix valeurs émises en février par les Maldives.

● **Sports timbrés.** Parution de la 29e édition de l'imposant catalogue Domfil bilingue (espagnol/anglais) consacré aux timbres de sports : 1 738 pages, 47 000 références, nombreuses illustrations, cotations se référant aux catalogues Yvert et Tellier, Michel, Scott et Unificato. Sont inclus jeux (échecs, etc.), scoutisme et pionniers de l'aviation (Domfil, *Deportes,* 9 800 pesetas plus port, Sant Antoni 3, Apartado de Correos 271, E-08201 Sabadell, Espagne).

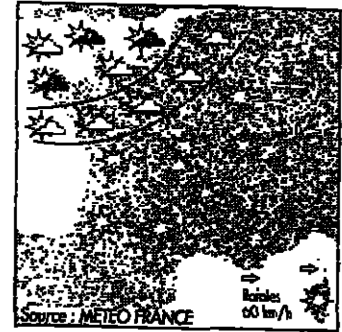
● **Marcophiles.** L'Union marcophile réunit les philatélistes spécialisés en marques postales, des origines à nos jours. Au sommaire des *Feuilles marcophiles,* bulletin trimestriel remarquable que cette association, qui vient d'enregistrer sa 4 000e adhésion, diffuse : A propos des oblitérations des bureaux de l'ex-Empire ottoman sur timbres français entre 1854 et 1902 ; 1914-1918 : Lourdes et l'Alsace-Lorraine, etc. (Union marcophile, Lucien Bridelance, 19, avenue du Châtelet, 77150 Lésigny).





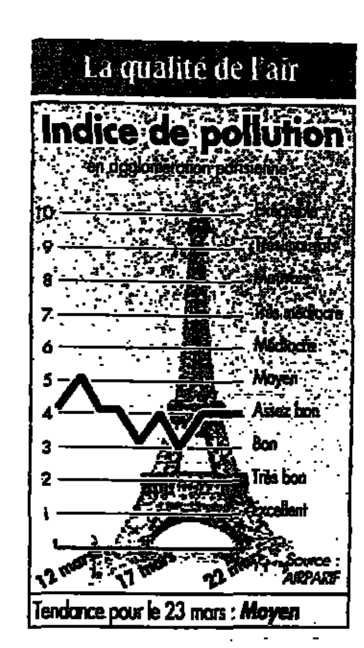
Du soleil et quelques nuages

L'ANTICYCLONE qui nous influence actuellement s'affaiblit légèrement en se décalant vers le sud. Une première perturbation va s'infiltrer sur les côtes de la Manche dans la journée de vendredi. Avec les pressions encore élevées, elle n'apportera qu'un renforcement de la nébulosité. Samedi, la dégradation se confirmera sur les régions les plus septentrionales alors que la moitié sud bénéficiera d'une journée douce et ensoleillée.



Prévisions pour le 24 mars vers 12h00

La qualité de l'air



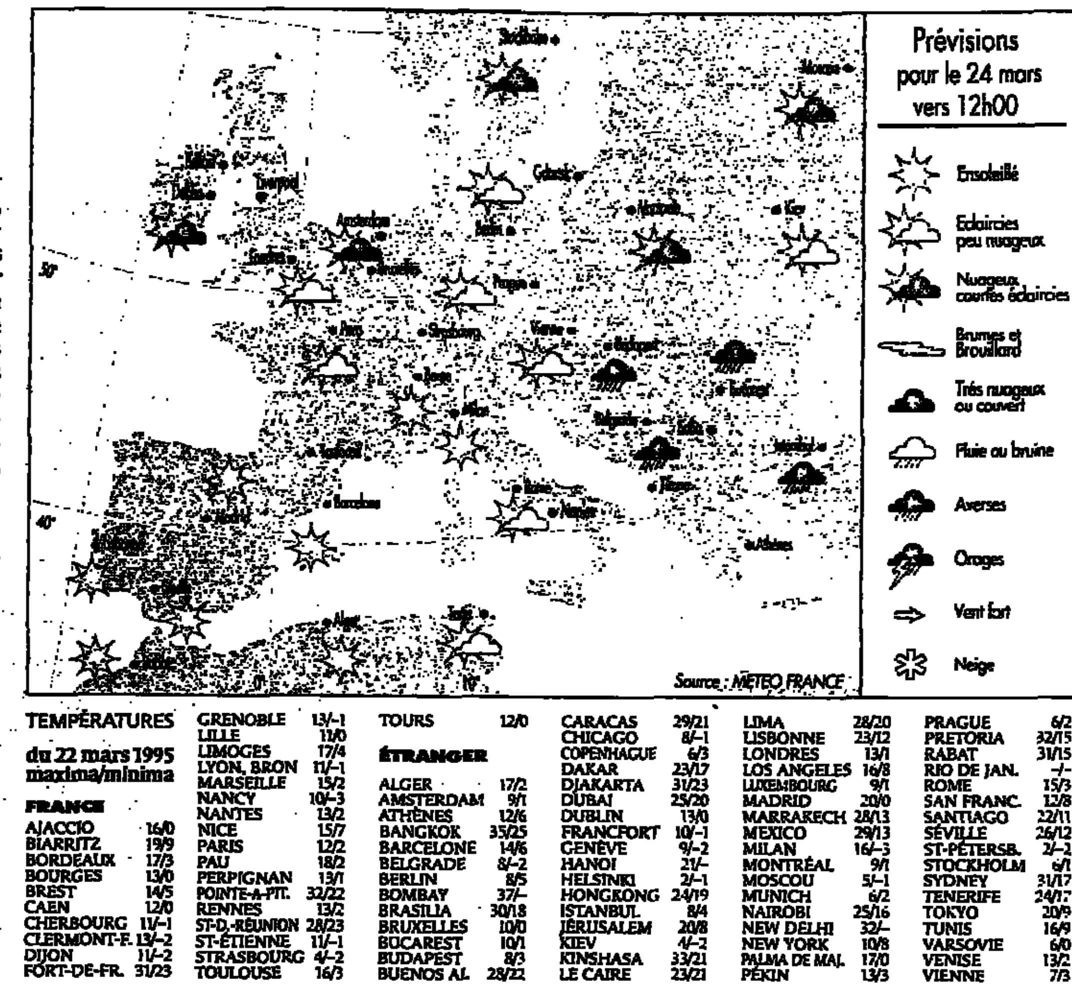
Tendance pour le 23 mars : **Moyen**

Sur les côtes nord de la Bretagne et la pointe du Cotentin, le ciel présentera un aspect grisâtre dès vendredi matin. Les nuages pourront même donner localement un peu de bruine. En journée, la couche nuageuse se déchirera, permettant quelques apparitions du soleil. Ces nuages s'étendront en matinée vers la Haute-Normandie et le Pas-de-Calais enménageant cependant quelques éclaircies. Un peu plus dans l'intérieur, du sud de la Bretagne à la Normandie intérieure et aux Flandres, les nuages arriveront disloqués et alterneront avec de belles éclaircies. Sur ces régions, il faudra se méfier des bancs de brouillard matinaux plus fréquents que les jours précédents. Des Pays de Loire au Centre, à l'Ile de France et à la région Champagne-Ardennes, c'est l'impression de beau temps qui persistera, malgré quelques nuages élevés dans le ciel l'après-midi.

Sur le reste du pays, le soleil brillera dans un ciel tout bleu après la dissipation rapide des quelques brumes ou brouillards qui se seront formés ici où là. Le vent d'ouest soufflera du littoral varois au nord de la Corse et atteindra 60 km/h en rafales l'après-midi.

Les températures matinales seront encore fraîches. De faibles gelées se produiront sur l'est et le centre du pays et jusqu'à l'intérieur des régions méditerranéennes. Des frontières belges au Sud-Ouest, les températures resteront faiblement positives, alors que sur les régions côtières elles seront comprises entre 3 et 6 degrés, voire 8dans le Sud-Est. L'après-midi, le mercure variera entre 12 et 14 degrés près de la Manche, 13 à 16 sur le reste de la moitié nord et 15 à 20 sur la moitié sud.

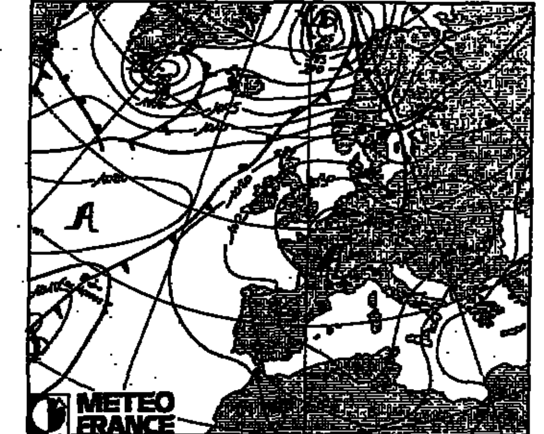
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



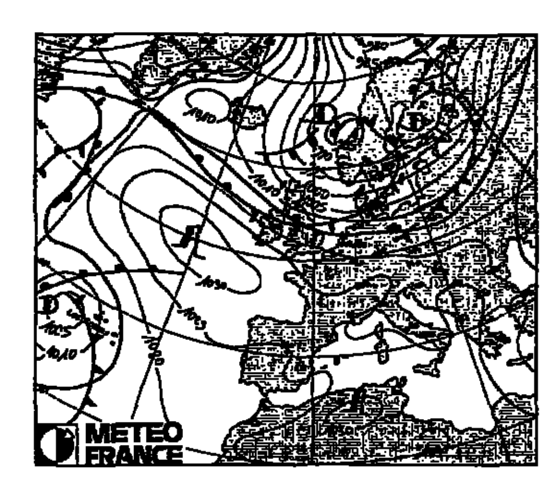
TEMPÉRATURES du 22 mars 1995 maxima/minima

FRANCE				ÉTRANGER					
AJACCIO	16/0	NANCY	10/–3	ALGER	17/2	DAKAR	23/17	LISBONNE	23/12
BIARRITZ	19/9	NANTES	13/2	AMSTERDAM	9/1	DJAKARTA	31/23	LONDRES	13/1
BORDEAUX	17/3	NICE	15/7	ATHÈNES	12/6	DUBAI	25/20	LOS ANGELES	16/8
BOURGES	13/0	PARIS	12/2	BANGKOK	35/25	DUBLIN	13/0	LUXEMBOURG	9/1
BREST	14/5	PAU	18/2	BARCELONE	14/6	FRANCFORT	10/–1	MADRID	20/0
CAEN	12/0	PERPIGNAN	13/1	BELGRADE	8/–2	GENÈVE	9/–2	MARRAKECH	28/13
CHERBOURG	11/–1	POINTE-A-PIT.	32/22	BERLIN	8/5	HANOI	21/–	MEXICO	29/13
CLERMONT-F.	13/–2	RENNES	13/2	BOMBAY	37/–	HELSINKI	2/–1	MILAN	16/–3
DIJON	11/–2	ST-D.-RÉUNION	28/23	BRASILIA	30/18	HONGKONG	24/19	MONTRÉAL	9/1
FORT-DE-FR.	31/23	ST-ÉTIENNE	11/–1	BRUXELLES	10/0	ISTANBUL	8/4	MOSCOU	5/–1
GRENOBLE	13/–1	STRASBOURG	4/–2	BUCAREST	10/1	JÉRUSALEM	20/8	MUNICH	6/2
LILLE	11/0	TOULOUSE	16/3	BUDAPEST	8/3	KIEV	4/–2	NAIROBI	25/16
LIMOGES	17/4	TOURS	12/0	BUENOS AI.	28/22	KINSHASA	33/21	NEW DELHI	32/–
LYON, BRON	11/–1			CARACAS	29/21	LE CAIRE	23/21	NEW YORK	10/8
MARSEILLE	15/2			CHICAGO	8/–1	LIMA	28/20	PALMA DE MAJ.	17/0
				COPENHAGUE	6/3			PÉKIN	13/3

ÉTRANGER (suite)	
PRAGUE	6/2
PRETORIA	32/15
RABAT	31/15
RIO DE JAN.	–/–
ROME	15/3
SAN FRANC.	12/8
SANTIAGO	22/11
SÉVILLE	26/12
ST-PÉTERSB.	2/–2
STOCKHOLM	6/1
SYDNEY	31/17
TENERIFE	24/17
TOKYO	20/9
TUNIS	16/9
VARSOVIE	6/0
VENISE	13/2
VIENNE	7/3



Situation le 23 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 25 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La dénonciation d'un pacte

SUIVANT un communiqué de Moscou, le gouvernement soviétique a notifié à l'ambassadeur de Turquie la dénonciation du pacte d'amitié et de neutralité qu'il avait conclu avec le gouvernement d'Ankara le 17 décembre 1925. La raison invoquée est que *« par suite des changements importants intervenus depuis le début du conflit mondial, ce traité ne correspond plus à la situation actuelle et qu'il doit être révisé »*.

Comment, pendant la guerre actuelle, la Turquie s'est-elle acquittée de son rôle de « gardienne des Détroits » ? S'il faut en croire les critiques de la presse soviétique, de façon assez peu favorable aux Alliés, au moins durant tout le temps que subsista le prestige allemand. C'est seulement le 15 juin 1944 que le gouvernement d'Ankara déclara qu'il s'efforcerait d'empêcher l'usage illicite du transit par les Détroits, et le 2 janvier dernier qu'il autorisa le passage du matériel de guerre Allié pour l'URSS.

D'autre part, la déclaration de guerre à l'Allemagne et au Japon par Ankara, le 23 février, après la conférence de Yalta, a modifié encore la situation, du fait que, la Turquie étant maintenant belligérante, *« le passage des bâtiments de guerre, d'après l'article 20 de la convention de Montreux, est entièrement laissé à sa discrétion »*.

On comprend que la Russie ne puisse plus s'accommoder d'un tel régime et qu'elle en désire la révision dans un sens plus conforme au rôle qu'elle entend jouer désormais dans l'Est européen et en Méditerranée. La prochaine conférence de San Francisco aura vraisemblablement à s'occuper de cette question, en même temps qu'elle permettra à la Turquie, qui y siégera au côté de l'Union soviétique, de discuter les intérêts communs des deux pays.

(24 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6525

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III									
IV			■						
V				■					
VI		■					■		
VII							■		
VIII					■			■	■
IX						■			
X			■						
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. S'il s'en mettent plein la poche, c'est parce qu'ils pensent à leurs enfants. – II. Ne fatigue pas le Saint-Esprit. – III. Qui peut provoquer le feu. – IV. Plus de cinquante pour les Romains. Prières musulmanes. – V. Roi de Juda. Un endroit agréable. – VI. Quand il est chaud, a des reflets dorés. Qui a circulé . – VII. Fermait comme des pompes. Un peu d'espoir. – VIII. Pas libres. Conjonction. – IX. Peut se faire dans un tube. Qui semble sortir d'un poulailler. – X. Dans une série de sept. Etre tenté par l'abstention. – XI. Ne sont pas très doués pour les confidences.

VERTICALEMENT

1. Quand on y prend place, on est vraiment au paradis. – 2. Bien attachés. Quand on les prend, on s'étale. – 3. Un coup nul. Crève quand il est mûr. – 4. S'il est cultivé, ne vient pas du marais. Un plein verre. – 5. Être sauvage. Particule. – 6. Ne se laissait pas rattraper. C'est vraiment la fin de tout. – 7. N'ont que de petites robes et pas beaucoup de tripes. Un vulgaire pou. – 8. Peut être tirée d'une cruche. Va ventre à terre. – 9. Fit un cadeau empoisonné. Légumineuses.

SOLUTION DU N° 6524

HORIZONTALEMENT

I. Murmures. – II. Aphasique. – III. Naît. Sur. – IV. Usnée. Ifs. – V. Olténie. – VI. Ensor. Li. – VII. Nocturnes. – VIII. Rio. – IX. Implicite. – X. Oui. Eire. – XI. Nées. Nets.

VERTICALEMENT

1. Manutention. – 2. Upas. No. Mue. – 3. Rhinoscopie. – 4. Matelot. – 5. Us. Etrurie. – 6. Ris. Ricin – 7. Equin. Noire. – 8. Surfilé. Têt. – 9. Séisme.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Les autorités américaines de l'aviation civile (FAA) ont homologué le nouveau système de dégivrage de l'avion de transport régional franco-italien ATR-72. La FAA a fixé au 1er juin la date limite pour qu'ATR installe ce nouveau système sur les cent soixante-quinze ATR-42 (40 places) et 72 (70 places) en exploitation aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

■ **ILE-DE-FRANCE.** Le préfet du Val-d'Oise menace de fermer l'aérodrome d'affaires et de loisirs de Cormeilles-en-Vexin, près de Pontoise, le week-end. Privés des services de contrôleurs aériens en fin de semaine, les pilotes décollent et atterrissent à vue, ne respectant pas toujours les couloirs aériens ni les altitudes réglementaires. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** Crossair, filiale de Swissair spécialisée dans les vols court et moyen-courriers, va reprendre en novembre le service court-courrier de Balair, autre filiale charter de Swissair qui vient d'être dissoute. Crossair a annoncé qu'elle allait acheter dix jets supplémentaires destinés au transport régional. – *(AFP.)*

■ **POLYNÉSIE.** Le syndicat des armateurs de Polynésie française a suspendu *sine die* en début de semaine le trafic maritime interîles. Cette décision est la conséquence de la rupture des négociations entre ce syndicat et le gouvernement territorial sur un problème de droit d'entrée concernant l'importation de cinq cargos. Si un accord n'est pas rapidement trouvé, seule la flottille administrative pourra assurer le ravitaillement des archipels et le transport des passagers entre Papeete, Moorea et les îles du Vent.– *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Cinquante maîtres cuisiniers de France, dont leur président, le chef alsacien Jean Schillinger, ont testé le nouveau plateau repas élaboré par les services de la restauration des Wagons-Lits qui devait être mis en service sur le TGV Paris-Bruxelles, jeudi 23 mars. Le menu a été jugé équilibré, agréable, appétissant et reflétant bien la gastronomie française. Les chefs ont également bien noté le service.

PARIS EN VISITE

Samedi 25 mars

■ **CITÉ DES SCIENCES :** exposition « Les canaux de Paris » (37 F + prix d'entrée), 10 h 30, sortie du métro Corentin-Cariou, côté pair (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **LA COUR DES COMPTES** (50 F), 11 heures, 13, rue Cambon (Elisabeth Romann).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** exposition Whistler (55 F + prix d'entrée), 11 h 15, 1, rue de Bellechasse sous la verrière (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** visite par artiste, Claude Monet, 12 heures (34 F + prix d'entrée) ; exposition Whistler, 14 h 30 (23 F + prix d'entrée) (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités romaines, 11 h 30 ; la sculpture des pays du Nord, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 14 h 30 ; Paris grand écran, 1895-1945, 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** les nouvelles salles (50 F + prix d'entrée), 14 h 50, sortie du métro Palais-Royal sur le terre-plein central (Elisabeth Romann).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et l'Institut : histoire et fonctionnement (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Christine Merle).

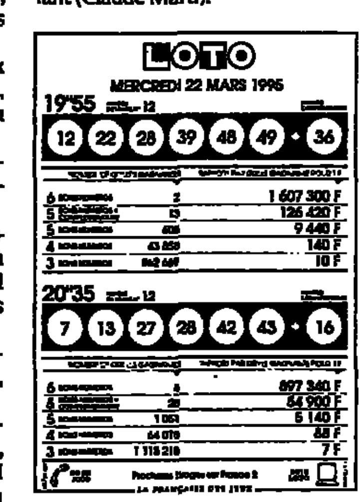
■ **CHÂTEAU DE VINCENNES** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, entrée principale du château (Paris et son histoire).

■ **L'HÔTEL DE VENDÔME** et les collections minéralogiques de l'Ecole des mines (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, boulevard Saint-Michel (Approche de l'art).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** et la place des Vosges (45 F + prix d'entrée), 15 h 30, 6, place des Vosges (H. Brumfeld).

■ **MARAIS :** le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul côté escalier roulant (Claude Marti).



ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800/428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ. Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LIEUX ALTERNATIFS Le réseau Trans Europe Halles regroupe dix-neuf centres culturels indépendants européens, lieux de croisements politico-artistiques d'une grande vitalité. Il vient d'établir son quartier général à Paris, à l'Hôpital Éphémère. ● FEUILLETER l'album de famille de Trans Europe Halles revient à passer en revue trente ans de cultures d'opposition : la mouvance post-soixante-huitarde, tiers-mondiste et anti-bourgeoise, les projets communautaires de la décennie suivante et la priorité donnée à la création, aux arts plastiques et à la musique dans les années 80. ● CRÉÉ EN 1970, le Melkweg (la Voie lactée) d'Amsterdam, haut lieu de la contre-culture européenne, s'agrandit. Tandis que d'autres sont en butte aux coupes budgétaires, il prend du ventre. Une nécessaire évolution, nous dit son directeur, Cor Schlosser.

La contre-culture européenne résiste à la normalisation

Fidèles aux traditions de rupture et d'indépendance, les dirigeants des « lieux alternatifs » sont confrontés à des problèmes de création et de gestion. Une cinquantaine d'entre eux, venus de quinze pays, se sont réunis à Paris pour renforcer leurs liens

ILS ONT ÉTÉ GAGNÉS par les ondes successives de la contestation et de la mode : des gauchistes libertaires y ont brûlé Staline, des féministes ont projeté des films de femmes, des accros du Tibet ont dessiné des mandalas. Dix ans plus tard, des punks ont trimballé cheveux roses et épingles à nourrice. Puis, des gays ont averti des dangers du sida et des artistes-squatters de ceux de la révolte molle sur fond de techno-dance. Comment qualifier ces vaisseaux résistants de la contre-culture ? A « lieux alternatifs », une appellation politiquement connotée (le pacifisme allemand, la lutte antinucléaire...), le réseau Trans Europe Halles, réuni à Paris le samedi 11 et dimanche 12 mars, préfère désormais celle, plus sage, de « centres culturels indépendants ».

Sur le fond, la démarche ressemble à celle du Théâtre du Soleil, installé en 1970 à la Cartoucherie de Vincennes (sur un terrain du ministère de la défense) ou à celle de Peter Stein, créateur de la Schaubühne, un ancien théâtre au pied du mur de Berlin, que le metteur en scène avait choisi pour signifier son refus du monde de l'argent et du théâtre à l'italienne. La philosophie – la rupture, l'éphémère et l'urgence – est la même, mais pas la fiche signalétique.

Du célèbre Melkweg d'Amsterdam au très politique WUG de Vienne, les adhérents de Trans Europe Halles sont d'abord des lieux pluridisciplinaires – cinéma, vidéo, théâtre, arts plastiques, musique –, dotés d'une programmation intensive – au moins quatre cents concerts et spectacles par an. Ils brassent : artistes locaux, stars montantes, vedettes pop, films cultes, festivals de reggae ou *rave party*, tournées africaines, ateliers de tag. Les Tambours du Bronx à Vienne, une pièce d'Harold Pinter à la Kulturfabrik de Coblence, des rockers japonais, Pizzicato Five au Melkweg, un forum « Agir ensemble contre le chômage » au Confort moderne de Poitiers... Ici, on commente aussi la société civile, en n'oubliant pas les principes autogestionnaires de naguère. *« Le processus*, dit un des directeurs de The Junction de Cambridge (Royaume-Uni), *est plus important que le produit. »*

Le point central de la convivialité, la marque d'appartenance à la confrérie des lieux indépendants est le fameux café-restaurant, tendance végétarienne. Beaucoup fréquentent le Melkweg d'Amsterdam ou les Halles Schaerbeek de Bruxelles pour *« cette sensation douce et enrichissante de siroter un verre pendant qu'à côté, un film est projeté, un concert se déroule, une expo m'attend »*, dit une utilisatrice. Pour définir l'essence de Trans Europe Halles, le réseau qu'il a fondé en 1983 avec sept de ses pairs, Philippe Grombeer, directeur des Halles de Schaerbeek, cite Edgar Morin : *« Une communauté de destin. »*

Des communautés qui s'installent le plus souvent dans des friches industrielles. Tous sont nés *« de lieux urbains très forts à qui ils ont redonné une âme par le biais de la culture »*. Presque tous furent squatters, avant de passer des conventions avec les municipalités, ou de bénéficier des largesses, relatives, des pouvoirs publics. En 1987 à Zurich (Suisse), la Rote Fabrik – aujourd'hui presque une institution – s'était vue ainsi octroyer 60 millions de francs français par une « votation » populaire pour sa rénovation. Depuis, les temps sont durs.

A Vienne, en Autriche, l'ancienne fabrique de locomotives WUG a été reconvertie en école libre à la fin des années 70. *« Dans un premier temps, c'était une opération « anti-bourgeoise »*, explique en souriant sa directrice Sabine Schebrak. *Puis, nous avons essayé de construire un pont entre plusieurs secteurs résistants de la société, les artistes, les minoritaires : femmes militantes, personnes âgées, réfugiés turcs... Nos actions et notre image ont été récupérées par les sociaux-démocrates. Aujourd'hui, l'extrême droite nous est totalement opposée, or elle pèse beaucoup lors des votes budgétaires. Les temps à venir s'annoncent moins confortables. »*

Véronique Mortaigne

Des champions de la récupération

Les centres culturels indépendants sont des champions de la récupération urbaine. A Gand (Belgique), le Vooruit s'est installé dans une Maison du peuple du début du siècle. A Ljubljana (Slovénie), le Retina a profité des locaux de l'armée. A Bergen (Norvège), on peut contempler le soleil de minuit depuis le Kulturhuset, une ancienne usine de conserves de sardines du bord de mer. Comme le Melkweg d'Amsterdam, le Mejeriet de Lund (Suède) est une ancienne laiterie. La Kulture Fabrik de Luxembourg fut un abattoir. A Berlin, la communauté fondatrice de l'Ufa Fabrik a transformé la succession de petits studios où Fritz Lang visionnait les rushes en ferme. Elle élève des animaux, fait son pain, programme des concerts technos ou des numéros de cirque. La Rote Fabrike occupe à Zurich les 14 000 m² d'une ancienne usine. Seule exception, à Leipzig (Allemagne), le Moritzbastei a élu domicile dans un château du XIXᵉ siècle.



Le « réseau » s'élargit et devient agressif

TRANS EUROPE HALLES, organisation informelle jusqu'en 1986, est aujourd'hui une association de droit belge, qui regroupe dix-neuf centres culturels européens. Réunis à la mi-mars à l'Hôpital Éphémère à Paris, une cinquantaine de leurs représentants et quelques prétendants ont dressé un état des lieux, à un moment où l'extrême droite progresse et où les budgets culturels sont en baisse. *« Nous arrivons*, déclarait Philippe Groomber, le directeur des Halles de Schaerbeek, *à un moment de notre histoire où les cultures de la rue, que nous avons d'abord défendues, croisent le domaine institutionnel. »*

Vibrions libres, se réunissant occasionnellement depuis une douzaine d'années pour discuter des problèmes quotidiens (comment gérer un restaurant) ou philosophiques (la créativité des jeunes artistes du sud), les associés de Trans Europe Halles ont compris tout le parti qu'ils pourraient tirer d'une logistique renforcée et d'une politique volontariste : un bureau de coordination vient d'être ouvert à Paris, installé à l'Hôpital Éphémère (l'ancien hôpital Bretonneau, occupé par des artistes) jusqu'à sa démolition prochaine : *« L'insécurité fait avancer*, commente Fazette Bordage, chargée de la coordination européenne. *Nous ne devons jamais oublier que nous sommes « jetables. »*

QUATRE NOUVEAUX VENUS

En attendant, Trans Europe Halles est le gardien des bons principes. L'indépendance d'abord, et son corollaire supposé, l'autofinancement. *« Au Confort moderne de Poitiers*, explique Fazette Bordage qui en fut l'une des fondatrices, *nous avions inclus une clause dans les conventions passées avec l'État ou la ville stipulant que ceux qui avaient la charge du lieu restaient entièrement libres de son usage. »* La salle poitevine tient pourtant la lanterne rouge en matière d'autofinancement (37 % des 3,5 MF de son budget). A l'intérieur du réseau, les situations sont d'ailleurs disparates : les budgets vont du raisonnable (18 millions de francs annuels pour le Melkweg d'Amsterdam, autofinancé à 75 %, 20 millions de francs pour la Rote Fabrik de Zürich, dont plus de la moitié proviennent de subventions communales et cantonales), au très peu (le Bloom de Megazzo, proche de Milan), et au presque rien (la Kultur Fabrik de Luxembourg ou le Retina de Ljubljana).

« Trans Europe Halles fut longtemps un moyen de coopération entre personnes isolées, poursuit Fazette Bordage. *Aujourd'hui, nous devons être plus techniques, fonctionner comme un véritable réseau, car, au moment où les nationalismes étroits s'affirment, les lieux alternatifs ont besoin d'être reconnus pour pouvoir survivre. »* A la Kultur Fabrik de Luxembourg, on reconnaît ainsi les bienfaits de l'adhésion à Trans Europe Halles : un financement du Fonds européen de développement (FED) est en passe d'être débloqué, donnant ainsi une existence officielle à un lieu que ni la ville ni l'État ne voulaient voir.

La réunion a été l'occasion de compter ses forces. Aux côtés des sociétaires, les prétendants étaient nombreux à l'Hôpital Éphémère, venus d'Europe de l'Ouest, mais aussi d'Israël, de Pologne ou d'Afrique du Sud. Dans les prochains mois, quatre nouveaux lieux vont intégrer Trans Europe Halles : la Friche Belle de Mai, installée à Marseille sur les anciens terrains de la Seita, l'Espace Jeumont de Saint-Denis de la Réunion (des anciennes forges), le Noorderligt à Tilburg (au sud de la Hollande) et l'association Hôpital Ephémère, en instance de déménagement (*Le Monde* du 21 février 1995). *« Nous écartons*, poursuit la responsable du bureau européen, *les projets qui sont trop proches des pouvoirs publics. Ainsi, celui du Transformadors de Barcelone n'a pas été retenu, malgré notre envie d'intégrer l'Espagne au réseau, car ce centre culturel, par ailleurs passionnant, est entièrement sous la coupe de la mairie. »* N'est pas gardien du temple qui veut.

V. Mo.

La Voie lactée d'Amsterdam en danger d'embourgeoisement

AMSTERDAM
de notre correspondant

C'est une ancienne fabrique de lait en briques rouges, posée en plein cœur d'Amsterdam. Pour y entrer, il faut traverser un petit pont métallique qui enjambe un canal. Quelques florins acquittés à la caisse donnent accès à un dédale d'une dizaine de salles disparates. A droite, la salle de concert (750 personnes), où l'on peut entendre du reggae ou de la world music, les spécialités de la maison. On y trouve aussi un café-restaurant, une galerie de photos, des ateliers, bref, la panoplie complète d'un centre multiculturel.

Baptisé La Voie Lactée (Melweq en néerlandais) à sa naissance, au début des années 70, ce bâtiment est devenu un mythe, un temple de la contre-culture. Hippie dans sa jeunesse, rock et « black » dans son adolescence, latino, raï, africain ou antillais dans les années 90. Des générations de Néerlandais et de touristes y ont consommé moult joints afghans vendus sur place sans que le bureau de police d'en face s'en inquiète, conformément à la tolérance qui règne aux Pays-Bas vis-à-vis des drogues douces.

Mais aujourd'hui, le Melkweg accomplit son évolution culturelle, une expression que son directeur, Cor Schlosser, préfère à celle de révolution, car, dit-il, *« l'évolution permet de mieux atteindre ses objectifs que la révolution »*. Le Melkweg s'agrandit en annexant un bâtiment voisin pour y construire une nouvelle salle (1 200 places debout). Le Melkweg, qui n'était à ses débuts qu'un simple projet d'été, en profite pour redessiner son espace et sa façade : un nouveau pont viendra doubler celui existant, une tour abritant un escalier mordra sur la façade, tandis qu'une serre de verre prolongera vers l'extérieur les portes d'entrée.

Mais le changement est loin de se limiter à un agrandissement et à une opération cosmétique. *« Tout a commencé au début des années 80*, se rappelle Cor Schlosser, quarante-huit ans, cofondateur du Melkweg et président de l'association Trans Europe Hall. *Le centre attirait de plus en plus de visiteurs : c'était plein à craquer tous les soirs. 270 000 visiteurs annuels. Pas de quoi se plaindre a priori. Mais les gens ne venaient pas au Melkweg pour y voir tel ou tel concert ou exposition. Ils venaient pour être là, pour l'ambiance. Or les artistes étaient insatisfaits et disaient : « Ils ne sont pas là pour nous. » Il fallait que ça change sous peine d'être tués par notre succès. »*

Le dealer a disparu, les contrats publicitaires arrivent

Du jour au lendemain quasiment, les tarifs des concerts ont été modulés en fonction de la qualité du groupe, le dealer maison a disparu et le théâtre a pris plus de place (même si la musique représente une grande part des 15 millions de francs de recette annuelle, qui s'ajoutent aux 3,5 millions de subventions municipales).

C'est ce mouvement que Cor Schlosser veut accélérer, au risque d'embourgeoiser le Melkweg. Car les premières générations de visiteurs ont vieilli et ont fait des enfants. La trentaine, voire la quarantaine entamée, ces adeptes des premières heures sont plus exigeants dans leurs sorties, qu'ils ont raréfiées. D'où la création d'une salle plus confortable et qui permettra la venue de groupes ou de compagnies théâtrales impossibles à produire actuellement. L'opération coûtera une douzaine de millions de francs, dont la moitié subventionnée, et le reste provenant de fonds propres, de contrats avec une marque de bière ou d'un possible partenariat avec une marque de soda. Sur ce dernier point, Cor Schlosser hésite encore : *quid* de l'image du temple de la contre-culture patronné par une boisson brassant des milliards de dollars ? Mais en vingt-cinq ans, le monde a bien changé. La Voie Lactée peut-elle échapper au mouvement ?

Alain Franco



Le Théâtre du Bolchoï est confronté à la crise la plus grave de son histoire

Grogne des artistes, faillite financière, l'Opéra moscovite reflète les problèmes de la société russe

Fondé en 1776, vitrine de la culture soviétique depuis que Staline lui avait octroyé un statut exceptionnel, le Bolchoï est aujourd'hui au bord de l'implosion : bâtiment dégradé, finances ruinées, artistes découragés, préférant chanter à l'Ouest, intervention de Boris Eltsine, « démission » du maître Iouri Grigorov. Le grand Opéra de Moscou a annulé une représentation de ballet, pour la première fois de son histoire.

MOSCOU
de notre correspondant

Le capitalisme a heurté de plein fouet le Bolchoï Teatr, le « grand théâtre », gloire de la Russie. Fondé en 1776, doté en 1946, grâce à un oukaze de Staline, d'un statut exceptionnel, de salaires et de privilèges sans précédent pour ses artistes, le monstre sacré du théâtre soviétique (2 000 employés) est aujourd'hui ruiné et, comme le reste du pays, déchiré par les querelles de clans. La crise a pris depuis quelques semaines les proportions d'une tragédie. *« La désintégration du Bolchoï est un crime contre la culture russe »*, s'indignent les *Izvestia* dans un gros titre en première page. Même *L'Étoile rouge (Krasnaïa Zvezda)*, le quotidien de l'armée, s'en émeut : il voit dans le « scandale » du Bolchoï *« l'un des signes de la maladie qui ronge la société russe : l'individualisme féroce de type américain »*.

Scandale, car pour la première fois en deux cent dix-neuf ans d'histoire, une représentation a été annulée. Des spectateurs venus d'Allemagne, du fond de la Russie, pour assister, vendredi 10 mars, à *Roméo et Juliette* de Prokofiev (la meilleure rentrée en devises) ont eu la surprise de voir les danseurs apparaître sans costume sur la scène, trop *« abattus et déprimés »* pour danser. Iouri Grigorovitch, leur directeur artistique depuis trente ans, démissionnaire, venait d'être interdit d'entrée au théâtre par l'administration : sa « démission » était acceptée. *« Monarque absolu qui a mené à la dégradation absolue »*, selon ses détracteurs, Iouri Grigorovitch était contesté pour son autoritarisme. Mais l'intervention de « l'administration » et des politiques, de Boris Eltsine lui-même, qui *« préfère le tennis au théâtre »*, a ressoudé le corps des artistes autour du vieux « maître ».

Ils se sont mis en grève, comme de simples mineurs de Vorkuta, ont manifesté dans la rue, comme des nostalgiques de l'URSS. Et doivent passer en justice, le vendredi 24 mars. Le directeur du théâtre, où personne n'a encore retiré la faucille et le marteau, Vladimir Kokonine (ennemi déclaré de Iouri Grigorovitch) les a menacé de sanctions, comme des soldats russes refusant de monter au front en Tchétchénie. Pour ne pas voir le Kremlin assiégé par des ballerines en grève, Boris Eltsine a tenté d'éteindre l'incendie en supprimant le poste de directeur et en « transférant » Vladimir Kokonine vers celui de directeur exécutif.

> « Le théâtre s'est transformé en hall de gare. On ne sait jamais quel nom mettre dans le programme car les artistes sont tout le temps partis »

Le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine a aussitôt nommé un nouveau directeur artistique, le danseur étoile Vladimir Vassiliev. Cinquante-quatre ans, prix de l'Académie de danse de Paris, il avait été sacré meilleur danseur du monde en 1964, avant de démissionner du Bolchoï, à la fin des années 1980. Mais ces décisions n'ont pas mis fin à l'affaire. Natalia Bessmertnova, une des plus anciennes danseuses du Bolchoï, maître de ballet, meneuse de la fronde et femme de Grigorovitch, a annoncé, lundi 20 mars, sa démission après trente-quatre ans de service. Elle ne veut pas *« être le témoin de la mort de ce trésor de l'art russe »*, n'a plus *« la force d'empêcher l'effondrement du premier théâtre du pays »*.

En septembre 1994, Boris Eltsine s'est enfin décidé à réformer le grand théâtre, dont l'étoile pâlissait. Le président russe soutenait alors les réformes du directeur général Vladimir Kokonine, qu'il venait de nommer. Le Bolchoï avait sombré dans la misère. Avec la libéralisation politique, l'ouverture des frontières et la fin des subventions, beaucoup de vedettes, de toute façon embauchées et payées à vie, sont parties travailler à l'étranger. *« Le théâtre s'est transformé en hall de gare. On ne sait jamais quel nom mettre dans le programme car les artistes sont tout le temps partis »*, se plaignait le directeur. Il ajoutait, à l'AFP : *« Je suis obligé de payer des chanteurs qui ont perdu leur voix, car ils sont salariés. »* Les artistes présentent une autre version. Selon leur syndicat, le Bolchoï ne voit pas beaucoup les 24 milliards de roubles attribués chaque année par l'État car *« l'administration préfère les faire fructifier dans certaines banques »*. Une pratique juteuse et courante dans la Russie d'aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, de l'avis général, les représentations sont souvent mauvaises. Les stars s'envolent et les plafonds se fissurent. Et la dernière tournée du Bolchoï à Londres, en juillet 1994, a été un échec : il a fallu annuler des représentations. Pour tenter de mettre fin à cette humiliation nationale, Boris Elstine, en septembre, remplace le système d'embauche à vie par des contrats temporaires. Mais beaucoup d'artistes refusent alors que l'on touche à leurs *« avantages acquis »* du socialisme. Ils entrent en conflit avec leur directeur et le président russe.

Pour la plupart d'entre eux, *« il est plus facile de vivre avec un salaire même modeste que de signer un contrat temporaire »*, juge Vladimir Kokonine, dont les talents artistiques sont cependant plus limités que les performances bureaucratiques. La question d'argent envenime les rapports entre Kokonine et le directeur artistique Grigorovitch, qui règne au Bolchoï depuis plus longtemps que Brejnev, Andropov, Tchernenko et Gorbatchev réunis l'ont fait au Kremlin. *« Comme un tsar »*, selon une étoile évincée.

Avant de partir pour la France, Grigorovitch a accordé un entretien au très officiel journal du gouvernement russe *Rossiskaïa Gazeta* : *« Ces prétendues réformes marquent la destruction du Bolchoï, la destruction d'un collectif de création »*, a dit le maître. Personne ne croit qu'il a quitté définitivement la scène. Personne ne veut croire que le Bolchoï va mourir. On attend, à Moscou, un coup de théâtre qui ne viendra peut-être pas.

Jean-Baptiste Naudet

Le gagaku de Tokyo à la Cité de la musique

Vingt-six musiciens et danseurs donnent des œuvres rituelles de la cour impériale du Japon

TOKYO
de notre correspondant

La musique traditionnelle connaît un regain d'intérêt parmi les jeunes, alors que la génération précédente avait été surtout attirée par la musique classique occidentale. Est-ce dû à la politique du ministère de l'éducation qui a commencé à réintroduire la musique traditionnelle classique dans l'enseignement général, au besoin d'affirmer une identité propre dans une société fortement marquée par le cosmopolitisme culturel ? Toujours est-il que les instruments traditionnels connaissent un regain de popularité. Que ce soit les spectaculaires tambours (*taiko*), ou la harpe horizontale (*koto*), la flûte en biseau de bambou (*shakuhachi*) au son plaintif dont l'art est influencé par la quête spirituelle du *zen*, le *biwa* (luth à quatre cordes) dont s'accompagnaient au Moyen Age les moines aveugles contant les grandes épopées, ou le luth à long manche et à trois cordes (*shamisen*), au son mélancolique si particulier lié à l'univers des geishas. Cet engouement tient peut-être aussi au fait que la musique n'est pas un simple divertissement mais, une « voie », un exercice spirituel.

Le gagaku, musique instrumentale de cour, est sans doute l'une des formes les plus élaborées et les plus anciennes de musique classique japonaise. Composé de danses, de poèmes chantés et de pièces instrumentales qui ont des fonctions à la fois rituelles et profanes, ce genre fut introduit de Chine et de Corée entre le VIIe et le IXe siècle. Le gagaku comprend quatre genres : joué lors des cérémonies du culte shinto (religion première du Japon), le *mikagura* a une vocation rituelle ; les *kangen* (pièces instrumentales), *bugaku* (pièces dansées) et *utamono* (pièces vocales) ont, en revanche, une fonction profane. La forme classique du gagaku remonte au IXe siècle. Après avoir périclité à partir du XIIIe siècle (période où la classe des guerriers était au pouvoir), ce genre retrouva son prestige au cours des siècles de gouvernement des *shogun* Tokugawa (XVIIe -milieu du XIXe siècle). Il était alors joué par deux orchestres, l'un résidait au palais impérial de Kyoto, l'autre à Edo (ancien nom de Tokyo) résidence des *shogun*. Ces deux orchestres furent réunis à la suite de la restauration de Meiji (1868) et donnèrent naissance à l'actuel orchestre du palais impérial.

Celui-ci ne se produit en public qu'exceptionnellement, mais ses musiciens ont formé deux organisations privées qui donnent des concerts à l'extérieur. Certains de ses interprètes descendent de lignées de musiciens remontant à plus de dix siècles, nous dit Shinichi Sakata, héritier d'une grande famille de musiciens du *biwa* qui joue de la cithare importée de Chine (*kin*). Les membres de l'orchestre impérial doivent aussi savoir jouer la musique classique occidentale : l'hymne national japonais, *Kimigayo*, a été composé au XIXe siècle par un des chefs du département de gagaku de la maison impériale et un musicien allemand.

L'orchestre impérial pratique le gagaku classique. Les pièces instrumentales et dansées sont réparties en deux catégories selon leur provenance : *saho* (littéralement « de gauche ») et *uho* (« de droite »). La première comprend des compositions originaires de la Chine et du Sud-Est asiatique, la seconde des pièces d'origine coréenne et parfois mandchoue.

« HÉTÉROPHONIE »

Les instruments changent d'une composition à une autre : la flûte japonaise (*kagurabue*) sert dans les musiques liées au culte shinto ; la flûte coréenne (*komabue*), plus petite, est réservée à la musique *uho*. Un instrument à anche double est employé dans tous les genres. Un orgue à bouche (*hichiriki*), des instruments à cordes et des instruments à percussion complètent l'orchestre.

Les pièces instrumentales du gagaku donnent à la première audition une curieuse impression de cacophonie. Cette « hétérophonie », explique Akira Tamba, vient de ce que *« tous les instruments jouent la même mélodie mais avec des ornements différents, ce qui produit des dissonances et donne l'impression d'entendre plusieurs mélodies hétérogènes »*. Musique formelle qui convie au respect de l'événement qu'elle accompagne par son rythme lent et hiératique, le gagaku est « *sublime mais à petite dose* » estime un amateur occidental.

Philippe Pons

★ Musique et danses rituelles shintoïstes et traditionnelles de la cour du Japon, les 23, 24 et 25 mars, à 20 heures : le 26, à 16 h 30. Les 24 et 26 mars, l'orchestre du Conservatoire se joindra à l'orchestre de gagaku de Tokyo pour interpréter *Rituel in memoriam Maderna* de Pierre Boulez sous la direction du compositeur. Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Métro Porte-de-Pantin. Tél. : 44-84-44-84. De 60 F à 260 F.

En 75 minutes de mélodrame, Claude Prey retrouve son alphabet

SOMMAIRE SOLEIL, de Claude Prey. Mise en scène Mireille Larroche. Avec Anne Barbier (la chanteuse), Gigi Caciuleanu (le danseur), Erika Guiomar, Claude Lavoix, Véronique Roth et Pascal Delage (claviers)
PÉNICHE OPÉRA, face au 100, quai de Jemmapes, Paris-10e. M° Stalingrad, les mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 21 heures. Jusqu'au 15 avril. Tél. : 43-49-08-15. 100 F et 120 F.

S'il s'agissait d'angoisse existentielle, on penserait à Erwartung de Schoenberg pour le genre (monodrame pour une femme seule) et la durée (limitée). Si le sujet prétendait à prolongements historiques et réflexions politiques, on évoquerait *La Mort de Klinghoffer* de John Adams. Car l'anecdote initiale est la même : les passagers d'une croisière en Méditerranée sont pris en otage. Mais on ne peut comparer à rien ces 24 « journées » musicothérapiques dont le personnage en péril est le langage et l'heureux survivant l'alphabet. *Sommaire soleil* est le vingt-septième « opéra » de Claude Prey, qui ne se prend pas pour un auteur lyrique – de fait, le plus prolifique de l'après-guerre française –, ni vraiment pour un créateur de théâtre musical. Pour la bonne raison qu'il ne se prend pour rien, qu'il ne se « croit » pas, comme disent les enfants, et qu'il va son bonhomme de chemin. Seul ? Pas tout à fait. Ses *Liaisons dangereuses* ont beaucoup tourné, ses monologues linguistiques (*La Grand-Mère française*) ont fait les grandes heures du Festival d'Avignon lorsqu'Anna Prucnal leur prêtait son solide accent d'Europe centrale. Surtout, Claude Prey a toujours eu destin lié avec La Péniche Opéra où ont été créés *Utopopolis* en 1980, *O comme Eau* en 1984 et *Le Rouge et le Noir* en 1987.

Mireille Larroche, barreuse de cet établissement aquatique, aime l'oeuvre de Claude Prey, aime la mettre en scène et sait, comme sans y toucher, faire fonctionner sa mécanique de précision sans trop en dire ni trop en montrer. Car l'auteur est pudique, rétif à théoriser sur ses jeux de mots et ses parodies ironiques visant tour à tour, ou ensemble, tous les poncifs langagiers et les lieux communs musicaux que l'histoire a accumulés.

LE PRINCIPE DE « LA DISPARITION »

L'ensemble, d'une éclatante virtuosité artisanale (tant pour le texte que pour le son) met en appétit sans que, comme dans la nouvelle cuisine, n'apparaisse jamais un plat de résistance consistant. L'esthétique est celle du fragment ou, plutôt, de la suite à la française où se succèdent danses lentes et rapides. Chaque tableau (il y en a vingt-quatre comme les heures de la journée) a son allure, son instrumentation, son rythme, parfois très synthétique avec superposition de bande préenregistrée, parfois moyenâgeuse, délicieusement archaïque. Les notes du célesta s'écoulent parcimonieusement, comme des gouttes d'eau limpides.

L'auteur écrit ses livrets lui-même. Celui de *Sommaire soleil* adopte non sans masochisme le principe emprunté à Georges Pérec de *La Disparition*. Rescapée de la prise d'otage, l'héroïne est une chanteuse. Elle a oublié toutes les lettres et tous les phonèmes de sa langue maternelle, sauf ceux qu'elle a vu inscrits avant la catastrophe sur le prospectus de la croisière du Club Med : *Sommaire soleil*.

Flottant dans l'une de ces blouses sans ceinture fournies par les hôpitaux psychiatriques, puis ayant retrouvé son allure de séductrice pour yachts de luxe (un danseur mondain, Gigi Caciuleanu, lui fait d'ailleurs le coup du tango), elle remonte étape par étape de la lettre au discours, de l'état de foetus à l'âge adulte, de l'amnésie au souvenir. A la fin sont énoncés les noms des passagers disparus sans que cet exorcisme ne bascule dans le drame. Cette « disparition » n'a rien de tragique puisqu'elle énonce métaphoriquement ce que répètent les linguistes : la langue française s'effrite.

Anne Rey

La mode de la « génération Prozac »

LA MODE ne zappe plus, elle « clique ». On ne voyage plus avec des malles, mais avec un CD-ROM. Cette saison marque de manière très nette l'avènement d'une femme virtuelle dessinée à la souris d'ordinateur. Pour elle, la jambe fine des années 50, les matières brillantes des années 60, l'esprit underground des années 70, le noir des années 80... La transition est là : il n'y a plus de passé, de futur, mais un no woman's land illimité, où chacun recompose des images illustrées par le décor, les coiffures, le maquillage, tout un environnement auquel le vêtement sert d'alibi, et la musique de support.


COLLECTIONS

Le mannequin-caméléon éclipse le top-model usé par son propre rôle. Ainsi, à côté des blondes de l'Est, deux nouvelles vedettes conquièrent les podiums : Sybil Buck, une Garbo aux cheveux rouges, Christelle, belle comme une impératrice chinoise sous sa coiffure afro. Commencés dans la nostalgie, les défilés de l'hiver 95-96 se sont achevés par une virée interactive, signée par Icinoo, originaire de Corée, où elle possède soixante-quatre boutiques : motardes spatiales en blouson plat métallisé, zippées, nouvelles mantes de l'âge électronique en petit manteau de vinyl à reflets « hologrammes ». Mais toutes fines sous leur manteau à col plante carnivore et leur bustier-carapace à battants, ces nouvelles astronautes urbaines véhiculent davantage la peur que l'optimisme.

Les matières de l'an 2000 séduisent les créateurs de mode. Au royaume du laqué, du métallisé, des aspects-miroirs, le tissu le plus protecteur est poids plume, l'imperméable a l'aspect du papier (la nouvelle fibre « Tyvek » de Du Pont de Nemours). Les jeunes créateurs sont les premiers à renouveler le langage de la mode par celui des tissus. Les lignes sont plus nettes, comme découpées au laser. Tout est nettoyé, épuré, pour « nouvelles femmes Prozac », ayant échangé le vestiaire de la dépression, contre celui de la vitesse et de l'efficacité. Rien ne déborde, tandis que les silhouettes monochromes, rouges, orange, noires, évacuent le détail.

Mais le retour de cette simplicité a parfois quelque chose d'inquiétant. Pour Jean Touitou (APC), voici venue l'ère des *« combattants urbains »* : treillis de drap marine, pull de commando, chemises à col baleiné pour nouveaux *yuppies* qui usent du costume comme d'un masque de protection. Comme pour se démarquer d'un establishment obsédé par la jeunesse (des nouvelles mères liftéees style poupée Barbie aux cadres d'IBM autorisés à s'habiller en « décontracté », le vendredi), on se « rhabille », avec une prédilection pour le noir, le beige dit « mastic ».

Restent les derniers rêveurs. Qu'ils aient dépensé plus de 7 millions de francs (Thierry Mugler) ou à peine 10 000 francs (Sybil), il semblent unis par les mêmes obsessions. Dans leur défilés, les femmes ont des bijoux, allument des cigarettes, on les sent très parfumées. De Christian Lacroix à John Galliano, ces derniers conteurs font briller les derniers feux d'un âge d'or européen. Yves Saint Laurent voit pour l'hiver sa muse en noir. Noir moelleux des grandes redingotes, noir velours, noir smoking, chevelures et souliers à semelle de strass, soleils noirs d'une passion un peu négligée ces temps-ci : *« Que les femmes soient heureuses ! »*

Laurence Benaïm

La mort d'Etienne-Martin, le sculpteur des « Demeures »

Créateur d'une œuvre complexe, négligée pendant de nombreuses années, Etienne-Martin est mort à Paris, d'une crise cardiaque, mardi 21 mars, à l'âge de quatre-vingt-deux ans

ETIENNE-MARTIN, le sculpteur des « Demeures », est mort d'une crise cardiaque, mardi 21 mars, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Peut-être va-t-on enfin s'apercevoir de l'ampleur et des enjeux de cette œuvre complexe, négligée pendant de nombreuses années, pour la raison essentielle qu'elle ne paraissait pas répondre aux normes de la modernité. Elle ne s'inscrivait pas, en effet, dans la perspective de radicalisation formaliste, à l'américaine, de la sculpture. Il a fallu qu'un homme de l'art contemporain comme Harald Szeemann, à Berne – qui, lui non plus, n'était pas dans les normes de l'époque –, s'y intéresse et la montre d'abord dans sa fameuse exposition « Quand les attitudes deviennent formes », puis à la Documenta de Kassel, pour la sauver, dans les années 70 de l'oubli. Mais cela a-t-il suffi ?

En France, dans les années 60, Etienne-Martin a été apprécié, mais non sans réserves. Ses exégètes vantaient ses sculptures noueuses tirées de veilles souches de bois et butaient sur le *Manteau* (1962) – une sculpture molle, portable, faite de pièces de jute, de bouts de cuir, de boudins de passementeries et de cordes. Il a fallu attendre 1984 pour que le Musée national d'art moderne lui consacre une exposition, qui n'était pas, elle non plus, « sans réserves ». Sinon, comment expliquer l'exiguïté de l'espace de la mezzanine accordé à cet hommage ?

Depuis, les expositions se sont, certes, multipliées, en province, mais aucune grande rétrospective Etienne-Martin n'a encore été organisée. Ne serions-nous toujours pas en mesure d'envisager le parcours de l'artiste dans sa totalité ? De le comprendre enfin de l'intérieur, dans la logique d'une œuvre pensée en dehors des modes, sans le moindre désir de séduire, et qui peut prendre, de fait, toutes sortes de tournures baroques et traditionnelles – volontiers perçues comme abominables –, ou résolument brutes et pouvant passer pour très avant-gardistes, donc plus qu'acceptables. De comprendre ce parcours d'Etienne-Martin comme le produit d'une discipline intérieure, d'une réflexion sur le temps ; le temps de l'homme dans le temps de l'histoire et au-delà, qui ne pouvait qu'abstraire le sculpteur des phénomènes d'actualité. Un sculpteur-philosophe qui a fréquenté, en athée, les mystiques comme saint Jean de la Croix et Maître Eckart, et s'est nourri de la lecture du tao, ou de Gurdjieff.

Partagé à ses débuts, dans les années 30, entre une figuration réaliste et une vision de poète, il s'est d'abord attaché à l'expression du visage humain, *« l'énigme par excellence »*, mais s'est écarté du portrait d'amis proches pour sculpter d'autres visages venus de loin : les figures mythiques qui peupleront ses « Nuits », comme celle de *Booz* (1953), peu avant que son travail ne s'organise autour des « Demeures », des lieux de mémoire où remontent les souvenirs personnels ancrés dans la maison natale de Loriol, dans la Drôme. *« Je me suis souvenu de mon enfance et j'ai dessiné ma maison. Une maison. Cette maison, c'est moi. Moi avec mes contradictions, et les pièces sont le cheminement de ma pensée, de ma vie avec toutes les époques »*, dira un jour Etienne-Martin.

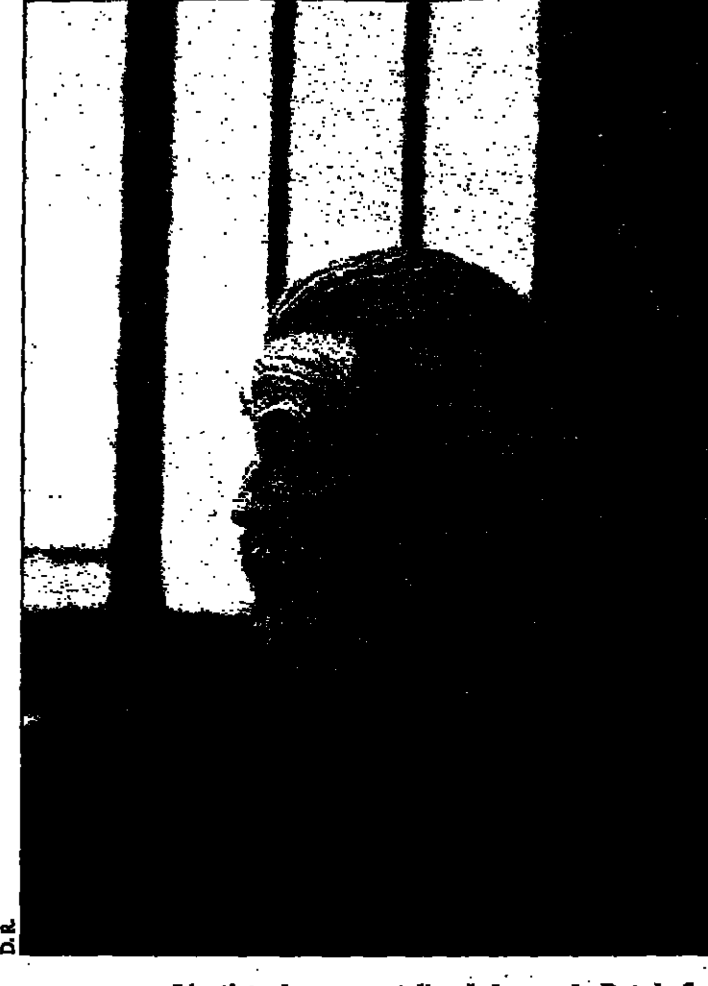
PRÉSENCE POSTHUME À LA TGB

Les « Demeures » auront l'aspect complexe d'une architecture alvéolée pleine de secrets, seront élevées comme une tour de Babel, bourgeonnante de langues, ressembleront à un relief de calcaire tendre travaillé par le temps, ou à un squelette de la préhistoire. Le *Manteau* d'oripeaux somptueux, qui peut s'enfiler comme un poncho et s'orne de tout un circuit de formes organiques, sera aussi une « Demeure ». Il y en aura d'autres, tantôt rayonnantes et solaires, conçues à partir d'énormes souches de bois à peine retaillées, tantôt repliées, modelées en plâtre, dans lesquelles on peut circuler, s'asseoir, et dont le dessin des cavités intérieures épouse l'architecture du corps humain, redessine une bouche, une arête nasale, une orbite, un sexe...

Etienne-Martin a produit une vingtaine de « Demeures » au fil de sa vie. Il les a numérotées et nommées : *Fil du temps*, *Puits-fontaine*, *Univers maternel*, *Mur-verseau*, *Terrasse de la terre et de l'air*. Le tirage en bronze de cette dernière a été commandé par l'Etat, en 1990, pour Clermont-Ferrand. L'ultime « Demeure », à laquelle le sculpteur travaillait à la veille de sa mort, et qui est encore chez le fondeur, doit prendre place sur le parvis de la toute nouvelle Bibliothèque nationale de France, qui va être inaugurée dans quelques jours par le président de la République.

Etienne-Martin l'a conçue comme toutes ses dernières « Demeures », en donnant des développements toujours plus complexes, toujours plus secrets à ces pièces pleines de recoins qui constituent l'épine dorsale de son œuvre sculpté : une très belle construction mentale doublée d'une forte présence physique, tout entière enracinée à la pensée des lieux premiers de l'homme, lieux de sa venue au monde, de sa croissance, de ses peurs et de ses enchantements, et du désir de connaissance. Soit une aventure singulière nourrie de souvenirs et de fantasmes personnels placés quelque part entre terre et ciel, hommes et dieux, présent et passé. Une aventure pour laquelle la limite n'est pas celle du mur qui enclôt, mais au contraire l'ouverture, le « trou » des origines ; le vide autour duquel toute les formes se développent organiquement et s'ouvrent au monde.

Geneviève Breerette



D.R.

L'artiste dans son atelier de la rue du Pot-de-fer.

Biographie

1913. *Naissance à Loriol (Drôme).*
1929-1933. Etudes à l'Ecole des beaux-arts de Lyon. Rencontre fructueuse avec l'écrivain amateur d'art Marcel Michaud.
1934. Premier séjour à Paris. Etienne-Martin travaille à l'*Académie Ranson*. Il se lie d'amitié avec le sculpteur François Stahly et avec les peintres Manessier, Le Moal, Vera Pagava.
1936. Il adhère au groupe « Témoignage » que fonde, à Lyon, Marcel Michaud.
1938. Premier atelier à Paris, 11, rue du Pot-de-Fer.
1942. Il vit dans la communauté d'Oppède, animée par l'architecte Bernard Zehrfuss.
1943-44. Il sculpte à Dieulefit, avec Henri-Pierre Roché, puis à Mortagne, dans l'Orne.
1946-47. Rencontre le critique d'art Michel Tapié, Brancusi, Henri Michaux, Dubuffet et Gurdjieff, dont il fréquentera la communauté.
1949. Installation dans un nouvel atelier à Paris, 7, rue du Pot-de-Fer.
1949. Reçoit le prix de la Jeune Sculpture.
1954-58. Début des « Demeures ». Nombreuses expositions, à Rome, Paris, Berne, Eindhoven, Bruxelles.
1966. *Grand prix national* des arts à Paris. Grand prix international de la sculpture à la 33e Biennale de Venise.
1968-72. Chef d'atelier à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Election à l'Académie des beaux-arts. Rétrospective au Musée Rodin. Participation à la Documenta 5, organisée par Harald Szeemann.
1984. Le Centre Pompidou expose les « Demeures » ; la galerie Artcurial, un ensemble de sculptures en bois.
1988. Exposition à la chapelle de la Salpêtrière.
Depuis 1990. Expositions en province et au Japon. Plusieurs commandes publiques en France.

CINÉMA

■ **Deux festivals de cinéma auront lieu en République tchèque** durant l'été. Celui de Karlovy Vary, qui annonce sa trentième édition (30 juin-8 juillet), s'était vu retirer, en décembre 1994, la prestigieuse catégorie « A » des festivals (Cannes, Berlin...) au profit d'un nouveau festival du « Golem d'or » qui aura lieu à Prague du 9 au 17 juin. Furieux de se voir « rétrogradés », les organisateurs de Karlovy Vary avaient protesté auprès de la Fédération internationale des associations de producteurs de films (FIAPF) qui avait alors invité les deux villes à organiser un festival 1995 en commun, prévenant que la République tchèque pourrait perdre la catégorie « A » au profit d'un autre pays d'Europe orientale. Mais les deux manifestations, n'ont pu s'entendre et ont laissé à la FIAPF le soin de décider auquel des deux festivals irait la catégorie « A ». – *(AFP)*

MUSIQUE

■ **Stéphane Martin, directeur de la musique au ministère de la culture**, répond aux orchestres français qui l'ont mis en cause, lundi 20 mars, lors de leurs états généraux. *« Il n'y a pas de désengagement de l'Etat, ni de volonté de mettre en concurrence les orchestres permanents et les ensembles spécialisés »*, écrit Stéphane Martin qui rappelle la proposition du ministre de la culture *« de chartes d'objectifs réunissant l'ensemble des bailleurs de fonds de chaque orchestre et déterminant, sur une base pluriannuelle, sa mission de diffusion en fonction des autres instruments de la politique musicale financée par les mêmes collectivités. »*

ART

■ **Un tableau de Louis-Léopold Boilly (1761-1845), volé** le 18 mars au Musée des beaux-arts de Tourcoing (Nord), a été retrouvé lundi 20 mars à Lille. Estimé 1 million de francs, *Réunion de trente-cinq têtes d'expression* a été découvert par les gendarmes lors d'une perquisition effectuée dans le cadre d'une enquête sur un vol de meubles.

ARCHITECTURE

■ **L'architecte italien Renzo Piano** sera nommé, vendredi 24 mars, ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco par son directeur général, Federico Mayor. A l'occasion de son 50e anniversaire, l'Unesco vient de confier à l'architecte les travaux de réhabilitation de ses bâtiments parisiens. – *(AFP)*

Le colloque « Le cinéma vers son deuxième siècle »

Deux jours de réflexion sur l'avenir de l'invention des frères Lumière

AFIN DE FÉDÉRER les approches sur le passé du cinéma et envisager son avenir, trois thèmes principaux avaient été retenus par les organisateurs du colloque qui s'est tenu à Paris, au Théâtre de l'Odéon, les 20 et 21 mars. Le premier traitait du cinéma comme représentation du monde et ce qui allait changer avec l'arrivée de l'image virtuelle, le deuxième des formes du récit cinématographique vu sous l'angle du statut du personnage et des relations avec les autres arts, le troisième du spectacle collectif et de son avenir, alors que les films sont majoritairement regardés sur petit écran.

De nombreux cinéastes donnaient à la manifestation son ampleur et son sens. Aux côtés de réalisateurs français eux-mêmes très différents (Claire Denis, Costa Gavras, Olivier Assayas, Jean-Jacques Beineix, Claude Lanzmann, Romain Goupil, Maurice Dugowson...), on trouvait le Malien Souleyman Cissé, le Portugais Manoel de Oliveira, Raoul Peck (Haïti), Carlos Diegues (Brésil), Alain Tanner (Suisse), Paolo et Vittorio Taviani (Italie), Youssef Chahine (Egypte)..., et Stanley Donen, James Gray et Jerry Schatzberg, bien que de nombreux Américains aient décliné l'invitation du ministère de la culture et l'association Premier Siècle.

DÉBATS PLURIDISCIPLINAIRES

Les débats ont su éviter l'écueil du ressassement corporatiste grâce à la participation de producteurs (Philippe Carcassonne, Daniel Toscan du Plantier, Marin Karmitz, Reiner Moritz), de critiques (Jean Douchet, Shigueigo Hasumi, Alain Bergala, Noureddine Sail), d'hommes de télévision (Jérôme Clément, René Bonnell), de chercheurs et d'universitaires (Hubert Damisch, Régis Debray, Alain Le Diberder, Marc Ferro, Pascal Ory, Theodor Zeldin, Alain Renaud), de psychanalystes (Daniel Sibony, Gérard Miller), d'hommes de théâtre (Bernard Sobel, Jérôme Deschamps), et d'un architecte (Michel Cantal-Dupart).

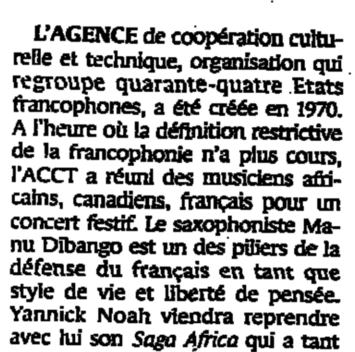
L'historien Pascal Ory a proposé de lire la totalité du cinéma en gésine dans la séance inaugurale des frères Lumière ; Robert Kramer a analysé avec finesse les effets des trois âges de la technique (la pellicule, la vidéo, le numérique) ; Sibony fait des stimulantes suggestions sur la nature du personnage et le type d'identification qu'il suscite ; Kiarostami a proposé un beau texte sur le « cinéma mi-fabriqué » qui ne trouve son achèvement que dans le regard du spectateur ; Dominique Païni décale la thèse de Walter Benjamin pour mettre en évidence, sous les auspices de Barthes, la chaîne ininterrompue des rapports tactiles qui unissent le spectateur et le corps filmé ; Bergala a subtilement médité à partir de quatre personnages « fin de siècle » (l'assassin mutique de *L'Argent* de Bresson, Van Gogh selon Pialat, le personnage joué par Moretti dans son *Palombella Rossa* et le JLG du plus récent film de Godard).

N'oublions ni les roboratifs paradoxes de Toscan du Plantier sur la salle comme avenir de la télévision, ni la provocation de Lars von Trier lisant un document baptisé *Dogme 95* qui énonce les articles d'un *« vœu de chasteté cinématographique »*, ni le témoignage de Merzak Allouache sur l'utilisation des images de synthèse par le FIS pour faire apparaître le nom d'Allah dans le ciel, ni ceux du Russe Andréï Smirnov ou du Roumain Lucian Pintilié sur la ruine matérielle et morale de leurs pays, ni les réflexions de Kaboré sur la nécessité pour les peuples colonisés de reprendre leur propre image en mains, ni celles de Noureddine Sail à propos du cinéma comme art des pauvres agonisant d'une encore plus grande pauvreté (celle des scénarios comme celle des spectateurs) à qui Régis Debray faisait indirectement écho dans son analyse sur le cinéma comme moment de la démocratie.

Ces perspectives disparates tendaient vers une inquiétude et un espoir sur le futur du cinéma que les participants ont traité avec la sollicitude réservée à un ami malade dont on ne veut pas croire l'état désespéré. Un cinéma qui, par d'étranges détours, fut symbolisé par les figures récurrentes d'Eisenstein et de Forrest Gump, de Charlot et de Jean-Luc Godard.

La fin des débats appartenait aux politiques, avec le discours de Jacques Toubon à l'Odéon, puis de François Mitterrand à l'Elysée. Chacun dans son style, polémique et polarisé sur l'efficacité immédiate chez le ministre, se plaçant dans une perspective plus générale du statut des arts dans l'histoire et la société chez le président, l'un et l'autre ont souligné l'importance de la bataille culturelle planétaire dont le cinéma est aujourd'hui l'enjeu, et la détermination de la France à continuer d'y jouer un rôle de premier plan en entraînant à sa suite ses partenaires européens.

Jean-Michel Frodon



La bande à Manu

Chœurs et voix de la francophonie, un concert pour fêter les ving-cinq ans de l'ACCT



L'AGENCE de coopération culturelle et technique, organisation qui regroupe quarante-quatre Etats francophones, a été créée en 1970. A l'heure où la définition restrictive de la francophonie n'a plus cours, l'ACCT a réuni des musiciens africains, canadiens, français pour un concert festif. Le saxophoniste Manu Dibango est un des piliers de la défense du français en tant que style de vie et liberté de pensée. Yannick Noah viendra reprendre avec lui son *Saga Africa* qui a tant plu aux petits. Quelques chanteurs de *Starmania*, version nº 2, entoureront Fabienne Thibault. On y entendra Margot, Thierry Pastor et Pierre Vassiliu. L'Afrique sera représentée par le joueur de kora Baaba Djan (Sénégal), le chanteur Séta Touré, et l'un des meilleurs bluesmen africains, le Malien Lobi Traoré.

★ La Cigale, 120, boulevard de Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers ou Pigalle. 20 heures, le 23. Tél. : 42-23-15-15. 120 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Deux œuvres de Marcel Landowski
C'est l'autre anniversaire important de l'année. Plus âgé de dix ans que Pierre Boulez, Marcel Landowski est né à Pont-Labbé il y a quatre-vingts ans. Ancien directeur de la musique de Malraux, bras droit de M. Chirac pour la culture, secrétaire perpétuel à l'Académie des beaux-arts, il reçoit l'hommage des Concerts Colonne qui jouent *Edina* et *Un enfant appelle* pour soprano (Anne-Marguerite Werster), violoncelle (Dominique de Villiancourt) et orchestre. Direction, Olivier Holt.
Basilique Sainte-Clotilde, 23, rue Las Cases, Paris-7e. Mº Solférino. 20 h 30, le 23. Tél. : 42-33-72-89. De 80 F à 180 F.

Keziah Jones
Le rapport quasi charnel qu'entretient ce Nigérian de sang royal avec sa guitare en fait une sorte de Jimi Hendrix afro-funk. Un nouvel album, *African Space Craft*, ne corrige pas tout à fait la tendance linéaire de ses mélodies, mais sa présence scénique leur donne de l'ampleur.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 23. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 100 F.

Heather Nova
Peut-être parce qu'elle fut élevée sur un bateau au large des Bermudes, cette jeune Anglaise affectionne les métaphores marines et célestes. Son chant est d'une mélancolie baignée par l'onde amère.
Le Divan du Monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18e, Mº : Pigalle. 20 h 30, le 23. Tél. : 42-55-48-50. Location FNAC et Virgin. 90 F.

Dionne Warwick, Burt Bacharach
Entre deux musiques de film, Burt Bacharach a signé avec le parolier Hal David une pléiade de classiques – *I Say A Little Prayer, Make It Easy On Yourself, Don't Make Me Over* – dont la meilleure interprète fut souvent Dionne Warwick. Pianiste et chef d'orchestre, il accompagne à nouveau l'élégante diva de la soul. *Palais des Congrès, 2, place Porte-Maillot, Paris-17e. Mº Porte-Maillot. 20 h 30, le 23. Tél. : 40-68-00-05. De 190 F à 410 F.*

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Eduardo Chillida
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mai.

Graffiti
Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-72-35-47. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 28 mars au 6 mai.

Le Rijksmuseum d'Amsterdam et la peinture néerlandaise
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mº Assemblée-Nationale, bus : 63, 83, 84, 94. Tél. : 47-05-85-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 23 mars au 21 mai.

PARIS

Martine Aballéa, Julio Galàn
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 avril.

Accrochage des collections photographiques de Brassaï
Centre Georges-Pompidou, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 avril.

Jean-Michel Alberola, Matthew Barney, Marc Newson
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 avril. 30 F.

Mogens Andersen
Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon, Paris 8e. Mº Franklin-Roosevelt. Tél. : 42-99-16-16. De 10 h 30 à 19 h 15. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 avril.

Arte povera 1965-1972
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mai.

Art Spiegelman : Maus, un survivant raconte
Fondation nationale des arts. hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes ; bus : 22, 43, 52, 83, 93. Tél. : 45-63-59-02. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 avril. 20 F.

Autour des cahiers de géopoétique
Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol, Paris 4e. Mº Châtelet. Tél. : 42-78-01-91. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Jean-Pierre Bertrand
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Mº Chemin-Vert, Saint-Paul. Tel. : 42-78-40-44. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 avril.

Sylvia Bossu
Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles, Paris 4e. Mº Bastille. Tél. : 42-78-32-24. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Louise Bourgeois
Centre Georges-Pompidou, cabinet d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 10 avril.
Bibliothèque Nationale, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne, Paris 2e. Mº Palais-Royal et Bourse. Bus 20, 29, 39, 48, 65. Tél. : 47-03-81-12. De 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 1er avril. 22 F.
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 avril.

Callum Innes
Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 26, rue Saint-Gilles, Paris 3e. Mº Chemin-Vert. Tél. : 42-78-43-21. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Lorenzo Cambin
Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 42-78-13-44. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 avril.

Carthage, l'histoire, sa trace et son écho
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juillet. 40 F.

Jean Cassou (1897-1986)
Bibliothèque Nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 18 juin. 22 F.

C'est à vous Monsieur Gasiorowski !
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai. 27 F.

Philippe Cognée
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Cremonini
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 27 mai.

De Delacroix à Matisse
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 13 avril.

Dogon
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mº Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 25 avril. 20 F, gratuit le mercredi

Willie Doherty
Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 48-87-40-02. De 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Double mixte
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures a 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 17 avril. 35 F.

Adrienne Farb
Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 42-72-82-20. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 avril.

Yvette Guilbert
Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre, bus 39, 48, 67, 74, 85. Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 1er avril. 22 F, 35 F billet jumelé avec l'exposition Louise Bourgeois, estampes.

Markus Hansen
Galerie Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Bastille. Tél. : 42-74-69-20. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Jeux de nappes
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau. Paris 1er. Mº Châtelet-les-Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 30 F.

Joël Kermarrec
Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 45-49-26-95. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Catherine Lee
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 avril.

Luigi Mainolfi
Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-10-98. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 avril.

Marcel Mariën (1920-1993)
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, ru[e] Saint-Martin, Paris 4e. Mº Rambuteau Châtelet-les Halles. Tél. : 42-71-26-16. D[e] 11 heures à 18 heures. Ferme lundi. Jusqu'au 30 avril.

Didier Mencoboni
Galerie Stadler, 51, rue de Seine, Par[is] 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-26-91-10. D[e] 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 [à] 19 heures. Fermé dimanche et lund[i]. Jusqu'au 8 avril.

Papel Papel
Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincam[-]poix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 4[2-]77-32-31. De 10 heures à 13 heures et d[e] 14 heures à 19 heures. Fermé dimanch[e]. Jusqu'au 15 avril.

Florence Paradeis
Galerie des Archives, 4, impasse Beau[-]bourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 4[2-]78-05-77. De 11 heures a 13 heures et d[e] 14 heures à 19 heures. Fermé dimanch[e] et lundi. Jusqu'au 1er avril.

Peintures italiennes du Musée de[s] Beaux-Arts de Nantes
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vau[-]girard, Paris 6e. Mº Luxembourg. Tél. 42-34-25-95. De 11 heures à 18 heures jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lund[i]. Jusqu'au 17 avril. 31 F, mardi : 21 F.

Pascal Pinaud
Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Nor[-]mandie, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvair[e]. Tél. : 42-74-67-68. De 11 heures [à] 19 heures. Fermé dimanche et lund[i]. Jusqu'au 29 avril.

Reliefs et découpes
Galerie Lahumière, 4, place Thorign[y], Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart Tél. : 42-77-27-74. De 9 h 30 à 13 heure[s] et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi d[e] 11 heures à 13 heures et de 14 heures [à] 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'a[u] 29 avril.

Riera I Arago
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 42-96-37-96 De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 20 mai.

Rodin, Whistler et la muse
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides, bus 28, 49, 69, 82, 92. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. A part. du 1er avril jusqu'a 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 27 F (billet jumelé avec la visite du musée).

Whistler (1834-1903)
Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherland, quai Anatole-France, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; jeudi nocturne jusqu'à 21 h 45 ; dimanche à part. de 9 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 36 F, dimanche : 24 F. Billet jumele avec visite du musée : 55 F.

Robert Wlérick
Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Mº Montparnasse-Bienvenüe, Falguière. Tél. : 45-48-67-27. De 10 heures à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai. 27 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

L'ANNÉE JULIETTE
Film français de Philippe Le Guay, avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu, Marine Delterme, Didier Flamand (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

CALENDAR
Film canadien d'Atom Egoyan, avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LE CHEVAL ASSASSINÉ
Film allemand d'Ulrich Rogalla, avec Mathias Fuchs, Rachel Thielbeer, Uwe Hacker (1 h 35).
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS
Film de Wong Kar-Wai, avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Max Linder Panorama, THX, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LES MISÉRABLES
Film français de Claude Lelouch, avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard (2 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
Film français d'Eric Rohmer, avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION

ANNA
de Nikita Mikhalkov,
avec Anna Mikhalkov.
Franco-russe, couleur et noir et blanc (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

L'APPÂT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel.
Français (1 h 55).
Interdit-12 ans.
Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

BISHOP'S STORY
de Bob Quinn,
avec Donald Mac Cann.
Irlandais-britannique-français, noir et blanc (1 h 22).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CASA DE LAVA
de Pedro Costa,
avec Inès Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnes, Sandra Do Canto Brandao, Cristiano Andrade Alves.
Portugais-français (1 h 50).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud hémida, Khaled el-Nabaoui, Safia el-Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

EMMÈNE-MOI
de Michel Spinosa,
avec Karin Viard, Antoine Basler, Inès de Medeiros, Eric Savin, Bruno Putzulu, Didier Bénureau.
Français (1 h 26).
Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT
de Pierre Grange,
avec Eric Challier, Valérie Gabriel, Jean-Claude Dreyfus, Renaud Le Bas, Nathalie Ortega, Fred Saurel.
Français (1 h 22). Interdit-12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

HIGH BOOT BENNY
de Joe Comerford,
avec Marc O'Shea, Frances Tomelty.
Irlandais (1 h 18).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTE CAUSE
de Arne Glimcher,
avec Sean Connery, Laurence Fishburne, Kate Capshaw, Blair Underwood, Ruby Dee, Ed Harris.
Américain (1 h 45).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LUDWIG VAN B
de Bernard Rose,
avec Gary Oldman, Jeroen Krabbe, Johanna Ter Steege, Valeria Golino, Isabella Rossellini, Marco Hofschneider.
Américain (2 h 01).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

NELL
de Michael Apted,
avec Jodie Foster, Liam Neeson, Natasha Richardson, Richard Libertini, Nick Searcy, Robin Mullins.
Américain (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

PRÊT-À-PORTER
de Robert Altman,
avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel, Kim Basinger, Chiara Mastroianni, Stephen Rea.
Américain (2 h 12).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PRINCIPIO Y FIN
de Arturo Ripstein,
avec Ernesto Laguardia, Julietta Egurrola, Bruno Bichir, Lucia Munoz, Alberto Estrella, Blanca Guerra.
Mexicain (2 h 44).
Interdit-12 ans.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

QUIZ SHOW
de Robert Redford,
avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield.
Américain (2 h 10).
VO : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

UNE FEMME FRANÇAISE
de Régis Wargnier,
avec Emmanuelle Beart, Daniel Auteuil, Gabriel Barylli, Jean-Claude Brialy, Geneviève Casile, Michel Etcheverry.
Français (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LA CORDE
de Alfred Hitchcock,
avec James Stewart, Farley Granger, John Dall, Joan Chandler.
Américain, 1984 (1 h 20).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Bruxelles sauve les quotas de diffusion

La Commission européenne propose, sur une période de dix ans, de maintenir et même de renforcer les règles telles qu'elles ont été instituées par la directive Télévision sans frontières

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'obligation qui impose aux chaînes de télévision de diffuser une majorité de programmes européens, et à laquelle sont si attachés les Français, pourrait être maintenue pendant dix ans. Ce point essentiel de la réglementation européenne sur l'audiovisuel serait, en outre, renforcé par la suppression de la clause qui, dans le texte en vigueur, précise que les quotas ne sont à respecter que « chaque fois que cela est réalisable ». C'est sur cet aménagement de la directive Télévision sans frontières que la Commission européenne s'est prononcée, mercredi 22 mars, à une majorité de 13 voix sur 18 (deux absents).

Les ministres de la culture et de la communication devront se prononcer sur cette réforme lors de leur réunion lundi 3 et mardi 4 avril à Luxembourg. Marcelino Oreja, le commissaire à l'audiovisuel, présentera ensuite la directive réformée à la commission de la culture du Parlement européen, mercredi 5 avril. La nouvelle directive doit être adoptée selon la procédure de co-décision qui exige le feu vert du conseil des ministres ainsi que celui du Parlement. Une procédure qui pourrait réclamer deux années de débats, la garantie des quotas protégerait ainsi l'industrie européenne des programmes pendant au moins douze ans, lui laissant le temps de devenir compétitive face à la concurrence américaine.

Un renforcement auquel l'Union européenne pourrait contribuer par des incitations financières importantes. Marcelino Oreja a annoncé son intention de sonder les ministres sur cet aspect du dossier et a indiqué que la suggestion d'Edith Cresson, commissaire chargé de la recherche et de la formation, de prélever une taxe de 0,5 % sur les télécommunications (600 millions d'écus par an soit 4 milliards de francs environ) pour l'affecter aux programmes en y incluant les nouveaux médias et la production de logiciels était « formule intéressante ».

La proposition d'aménagement de la directive de 1989, enfin adoptée par la Commission de Bruxelles, apparaît comme un compromis entre le camp libéral, opposé au maintien des quotas de diffusion et ceux qui considèrent qu'ils constituent le levier le plus efficace pour inciter les chaînes à acheter ou produire des œuvres européennes.

CLAUSE ÉCHAPPATOIRE

Dans ce débat difficile, les seconds bénéficiaient d'avantages tactiques qu'ils ont su exploiter. La directive de 1989, même si une révision s'imposait, n'en devenait pas pour autant caduque. En d'autres termes, les quotas de diffusion, restaient en vigueur aussi longtemps qu'un accord ne venait pas les modifier. Les producteurs européens sont ainsi protégés contre tout dérapage du Conseil. La clause échappatoire, qui fait que la contrainte des quotas ne s'impose que « chaque fois que cela est réalisable », autorisait des interprétations multiples. La Commission se devait donc d'éliminer cette source de conflits.

UNE BASE DE CALCUL ÉLARGIE

Les « libéraux », de leur côté, ont obtenu que les quotas disparaissent au bout de dix ans. « C'est la volonté politique qui a été clairement exprimée. Les commissaires ont estimé que dix années devraient suffire pour assurer la promotion d'une industrie de programmes », a expliqué Marcelino Oreja.

Reste à savoir comment seront calculés ces quotas d'œuvres européennes. Pour éviter de mécontenter les diffuseurs, la Commission a proposé de les prendre en considération sur une base large qui comprend certes les films, séries et autres fictions, ainsi que les documentaires et les dessins animés mais également les variétés et « plateaux » de toute sortes. Soit une définition bien trop large aux yeux l'association de producteurs Eurocinéma.

Autre élément de souplesse, les nouvelles chaînes, dont les opérations débuteront après l'entrée en vigueur de la directive, bénéficieront d'un délai de trois ans avant d'avoir à respecter les quotas.

Quant aux chaînes dites thématiques, dont les programmes sont spécialisés, elles pourront choisir entre quotas de diffusion et quotas d'investissements. Dans ce cas, il leur faudra consacrer 25 % de leur budget d'investissement à l'achat ou la production d'œuvres européennes. Les professionnels considèrent que ce concept de budget d'investissement est difficilement contrôlable et auraient préféré que l'obligation porte sur une fraction du chiffre d'affaires.

Quel encadrement réglementaire appliquer à « la vidéo à la demande », qui se développe ? L'écarter du champ de la directive ne risque-t-il pas de donner aux diffuseurs un moyen de contourner ses contraintes ? Une majorité de Commissaires n'en a pas jugé ainsi. La vidéo à la demande sera donc réglementée avec l'ensemble des nouveaux services.

Le vote qui s'est exprimé signifie un respect renforcé des obligations de la directive de 1989. En contrepartie, ses contraintes ont été limitées dans le temps. Ce n'est donc pas un projet de directive affaiblie qui est maintenant soumis au Conseil et au Parlement. Les Etats membres ne sont d'aucune manière incités à adopter, face aux quotas, une attitude plus laxiste.

Philippe Lemaitre

■ **ALLEMAGNE : la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a donné,** mercredi 22 mars, son accord à la directive européenne Télévision sans frontières votée en 1989. La Cour estime qu'en approuvant la directive, le gouvernement a agi de manière constitutionnelle, mais qu'il a porté atteinte aux droits des États fédérés en approuvant les quotas de diffusion qui sont considérés comme une atteinte à la liberté éditoriale des chaînes. L'audiovisuel est du ressort exclusif des seize Länder et non du gouvernement fédéral.

Canal Plus et Bertelsmann créent une société commune d'acquisition de droits

LA CRÉATION d'une « société commune d'investissement » dans le domaine de l'acquisition de programmes audiovisuels a été annoncée, mercredi 22 mars, par Canal Plus et le groupe de communication allemand Bertelsmann. Cette association est la suite logique d'un accord-cadre signé en juillet 1994 et pour trente ans entre les deux groupes, dans le but de développer leurs activités dans le secteur de la télévision payante en Europe. Cette nouvelle entité, intitulée Canal Plus UFA, réunit à parité les filiales d'acquisition de droits des deux groupes, Canal Plus Droits audiovisuels et UFA Films und Fernseh.

Cette société, dont le budget d'investissement n'a pas été révélé, est selon le PDG, Pierre Lescure, une « carte supplémentaire dans un marché européen qui se dérégule ». Le producteur américain Michael Jay Salomon sera également associé à l'opération.

Canal Plus UFA aura deux cibles particulières : les programmes neufs et les catalogues déjà constitués. Les droits acquis n'auront pas pour but d'alimenter les chaînes controlées par Canal Plus ou Bertelsmann mais d'approvisionner tous les acteurs du marché, en Europe en Amérique Latine ou en Asie. « Il s'agit de faire de cette filiale un centre de profit autonome », a indiqué Michael Dornemann, PDG de la division Entertainment de Bertelsmann. Canal Plus UFA vient ainsi d'acquérir les droits de la série d'animation *Duckman* (26 fois 28 minutes) et de la comédie d'animation *Profession critique* (23 fois 26 minutes).

Compte tenu du cloisonnement du marché européen, les programmes visés par Canal Plus UFA seront d'abord américains. Mais, comme les majors hollywoodiennes contrôlent entièrement la distribution de leurs produits, Canal Plus UFA devra se positionner surtout auprès des indépendants ou sur des produits que les studios considèrent comme marginaux.

Interrogé sur une éventuelle alliance avec la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion), Pierre Lescure a indiqué qu'il n'entendait pas associer la CLT à l'accord avec Bertelsmann. Mais il a estimé qu'il pouvait « imaginer des accords technologiques », notamment sur le décodeur. « Même si la CLT a une part importante dans le capital d'Havas, pour l'instant, je n'ai pas l'habitude d'une vie commune extraordinaire avec la CLT », a-t-il conclu.

■ **PRESSE : les groupes britannique Mirror Group Newspapers (MGN) et irlandais Independent Newspapers vont accroître leur** participation dans Newspaper Publishing, société éditrice du quotidien *The Independent*, en contrôlant chacun 43 % du capital de Newspaper Publishing, et en rachetant à part égale la participation de 20 % détenue par la société italienne éditrice de *La Repubblica*, Espresso International Holding SA, qui se retire. Le groupe espagnol Prisa, éditeur d'*El Pais*, réduira sa participation de 20 % à 12 %.

JEUDI 23 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Médecin à Honolulu.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 0.15).
19.50 Le Bébête Show (et 1.05).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une. Invité : Jean-Marie Le Pen.
20.55 Tiercé, La Minute hippique, Météo.

21.05 Téléfilm : Rocca. Coup de cœur, de Paul Planchon. *L'adjointe du commissaire Rocca retrouve par hasard son grand amour de jeunesse. Malheureusement, il est recherché par la police.*
22.50 Magazine : Famille, je vous aime. Invitée : Marina Vlady.
1.10 Journal et Météo.
1.20 Programmes de nuit. Passions ; 1.45, TF 1 nuit (et 2.50, 3.50) ; 1.55, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.00, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.00, L'Aventure des plantes ; 4.30, Côté cœur : 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Saint-Cloud.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.10 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne. (et 3.50).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.10). *Invitées : Cachou, Christine Lemier.*
19.55 America's Cup.
19.59 Journal, Météo, Point route.



20.50 Magazine : La France en direct. Présenté par Bruno Masure. Invité : Edouard Balladur.
22.30 Cinéma : Gilda. ■■ *Film américain de Charles Vidor* (1946, N., v.o.).
0.25 Journal, Météo, Journal des courses.
0.50 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Rétrospective Théo Angelopoulous.
2.40 Programmes de nuit. 2.40, Bas les masques (rediff.) ; 4.20, 24 heures d'info.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Michel Leroyer.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Gala, de Dominique Bona.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cinéma : Abyss. ■ *Film américain de James Cameron* (1989).
23.15 Météo et Journal.
23.50 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire. L'Inde, les tourments du siècle, d'Arnaud Mandagaran (1re partie).
0.50 Magazine : L'Heure du golf. *La compétition : Open du Portugal.*
1.20 Musique Graffiti. *Trio*, de Beethoven, par le Quintette *Moraguès (25 min).*

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de six minutes élection présidentielle.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Passé simple. *1968 : le printemps de Prague. En août 1968, en réponse au vent de liberté qui souffle sur la Tchécoslovaquie d'Alexandre Dubcek, l'URSS envoie des chars à Prague.*

20.50 Cinéma : Quo Vadis ? ■ *Film américain de Mervyn Le Roy* (1951).
23.45 Série : La Maison de tous les cauchemars. Le Visiteur d'outre-tombe.
0.40 Magazine : Fréquenstar (et 3.25). Sabine Azema.
2.30 Rediffusions. New York City ; 4.20, Sports et découverte (2) ; 5.15, Culture pub ; 5.40, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Cinéma : Nous ne vieillirons *pas* ensemble. ■■ Film français de Maurice Pialat (1972).
15.20 Documentaire : Jean Yanne, le provocateur masqué. De Gilles Nadeau et Pierre Bouteiller.
16.15 Cinéma : L'Armée des ténèbres. ■ Film américain de Sam Raimi (1992).
17.40 Documentaire : Carnets de plongée. De Lisa Truitt.
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

EN CLAIR JUSQU'À 20.30

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Sempé.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.

20.15 Sport : Football. En direct. *Strasbourg-Lens. Match décalé de la 30e journée du Championnat de France de D1 ; 20.30, coup d'envoi.*
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Forever Young. ■ Film américain de Steve Miner (1992, v.o.).
0.15 Cinéma : Que la bête meure. ■■ Film français de Claude Chabrol (1969).
2.00 Série : Babylon 5 Le Dossier pourpre (3/22).
2.40 Surprises (20 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 Magazine : L'Esprit du sport. Invité : Francis Huster.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; *Inventer demain* ; Allô ! la Terre (rediff.) ; Ma souris bien-aimée (rediff.) ; L'Œuf de Colomb (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Carcassonne.
18.30 Le Monde des animaux. La vie dans les extrêmes : altitudes, moins de 4000 mètres.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Une promenade dans le Saint-Tropez hivernal.
19.30 Documentaire : Haute Surveillance De Michael Busse et Maria-Rosa Bobbi. *Les méthodes de vidéo-surveillance, du milieu urbain au monde du travail.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Marchands de mort. Proposée par Milka Pavlicevic et Otto Wilfert.
20.41 Publicité dangereuse.
20.42 La Matraque tous usages. De Martyn Gregory et Gerhard Maier.
21.00 Question à *Mgr Etchegaray* *(et à 21.55, 23.50, 0.15).*
21.05 Documentaire : Terrain miné, le carnage à fleur de terre. De Willi Setzer (v.o.).
21.25 Documentaire : Contrats explosifs à l'européenne. De Jacqueline Pérard.
21.50 Téléfilm : L'Affaire Lucona. De Jack Gold, avec David Suchet, Jürgen Prochnow. *Un cargo chargé de transporter une installation de retraitement d'uranium, et assuré pour 20 millions de dollars, explose en pleine mer... D'après une histoire vraie qui secoua l'Autriche.*
23.45 Faites des tracteurs, pas des chars ! Des armuriers décrochent, d'Ulrike Gropp.
0.05 Documentaire : Les Recettes d'une mort sophistiquée. *Des armes nouvelles pour de nouvelles guerres*, de Marlies Schäfer.
0.30 Spectacle musical : L'Orchestre de Barbe-Bleue. De *Thomas Struck*, Ulrich Tukur et Ulrich Waller (110 min.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Quartier Mozart. ■ Film franco-camerounais de Jean-Pierre Bekolo (1992). 21.20 Les Larmes sacrées du crocodile. 21.30 30 millions d'amis. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. 22.40 37 ° 5 le soir. Rediff. de TF 1 du 15 février. L'avortement : la liberté menacée ? 0.00 Strip tease. 0.15 Tell Quel. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 20.00 BD : Silence. De Christophe Heili. 20.30 Force brute. De Robert Kirk (4/52). 21.15 Compagnons et compagnes. De Karine Douplitzky. 22.05 ▶ Retour vers l'oubli. De Christophe Naigeon. 23.05 USA... la loi des armes. De Folke Ryden. 0.00 Animaux de toutes les Russies. De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli (4/4).

PARIS PREMIÈRE 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.00). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total. 21.00 Sylvie et le fantôme. ■ Film français de Claude Autant-Lara (1945, N.). 22.40 Ecran total. 23.10 Orchestre radio-symphonique de Stuttgart. Concert enregistré à Stuttgart en 1981, dir. Sergiu Celibidache. Œuvres de Debussy, Mendelssohn. 0.30 Concert : Jimmy McGriff Hank Crawford Quartet. Enregistré au Festival Jazz à Vienne (Isère) en 1994 (85 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Les Adolescentes. ■■ Film franco-italien d'Alberto Lattuada (1961). 21.30 Quatre en un. 22.00 Chronique du front. 22.05 Raging Bull. ■■ Film américain de Martin Scorsese (1980, v.o.). 0.15 Souvenir. Tilt. Diffusé pour la première fois le 29 juin 1967 (70 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 0.05 Le Club. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du Groove. Le Groovy Bus : Prague. 21.30 Rock Legends. Rita Mitsouko. 23.00 Radio Mag. 0.00 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.00 Tennis. En direct. Tournoi de Key Biscayne (Floride) : 1re demi-finale dames. 21.00 Catch. 22.00 Boxe. Championnat d'Europe : poids lourds-légers. Alexander Gurov (Ukr)-Patrice Aouissi (Fr) à Levallois. 23.00 Natation. 0.00 Snooker. Championnats du monde de trick shots 1995 au Pillansburg Room de Sun City (Botswana). 1.00 Tennis. En direct. Tournoi de Key Biscayne (Floride) : demi-finales dames.

CINÉ CINÉFIL 20.30 En avant la musique. □ Film franco-italien de Giorgio Bianchi (1963, N.). 22.00 Tarzan et les sirènes. ■ Film américain de Robert Florey (1948, N., v.o.). 23.05 Le Bon Dieu sans confession. ■■ Film français de Claude Autant-Lara (1953, N.). 0.55 Ça commence à Vera Cruz. ■ Film américain de Don Siegel (1949, N., v.o., 70 min).

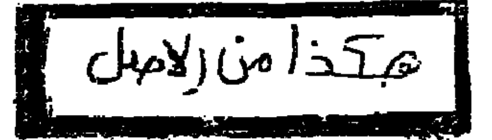
CINÉ CINÉMAS 18.45 Zardoz. ■ Film britannique de John Boorman (1973). 20.30 Les Horace et les Curiace. ■ Film italien de Ferdinando Baldi (1961). 21.55 Les Bostoniennes. ■■ Film britannique de James Ivory (1984, v.o.). 23.55 1900 (2e partie). ■■ Film italien de Bernardo Bertolucci (1976, 150 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Edmonde Charles-Roux (Nomade, j'étais). 19.30 Perspectives scientifiques. L'aérodynamique, de l'architecture aux engins volants. 4. En marche vers l'homme oiseau. 20.00 Le Rythme et la Raison. La Cité de la musique : suivez le guide. 4. Diffusion et création. 20.30 Fiction. Lettres de Mireille Sorgue. 21.32 Profils perdus. Hassan Fathy, architecte et humaniste (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. Namstalgie, de l'Indochine au Viêt-nam. 3. Enfants des quatre vents. 0.05 Du jour au lendemain. Bruno Gay-Lussac (Arion). 0.50 Coda. Nuits de printemps. 4. Les jardins de l'amour.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert. Donné le 18 septembre 1994, à l'auditorium Stravinsky de Montreux, dans le cadre du Festival de Montreux-Vevey, par les Madrigalistes de Bâle et l'Atelier philharmonique suisse, dir. Mario Venzago : Kyrie K 341, de Mozart ; Manfred, poème dramatique d'après Lord Byron pour récitant, solistes, chœur et orchestre op. 115, de Schumann, Peter Schweiger, récitant ; Siegfried (Murmures de la forêt), Le Crépuscule des dieux (Aube et lever du soleil, Voyage de Siegfried sur le Rhin, Marche funèbre), de Wagner, Lisa Larsson, soprano, Regina Jakobi, alto, Steve Davislim, ténor, Tuomas Pursio, basse. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. Compositions pour chant et pianoforte, de Verdi ; De los alamos vengo, de Rodrigo ; Dos cantares populares, d'Obradors. 22.30 Musique pluriel. Cinq épigrammes, de Bruzdowicz, Robert Szreder, violon ; Passagalia ungherese, de Ligeti, par Elisabeth Chojnacka, clavecin ; For marimba I, de Niimi, Robert van Sice, marimba ; Toccata pour piano, de Krawczyk, Franck Krawczyk, piano. 23.07 Ainsi la nuit. 0.00 Tapage nocturne.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



Arte met en accusation les « marchands de mort »

Une soirée thématique de la chaîne européenne lève un coin du voile sur le commerce des armes. Des échanges qui impliquent d'abord les gouvernements

ON LES APPELLE des *« marchands de mort »*. Eux-mêmes répliquent que c'est un peu facile, voire commode, dès lors que cela permet d'éviter de réfléchir et d'évacuer les débats de fond. Comme si les vendeurs d'armes dans le monde agissaient de leur propre initiative. Rien n'est plus faux, ni plus simpliste. Les véritables *« marchands de mort »* ne seraient-ils pas plutôt les Etats, c'est-à-dire des gouvernements élus ou tout autre régime plus ou moins représentatif ? Ce sont bien des responsables politiques qui soutiennent les industriels de l'armement, qui les financent, pour partie par des fonds publics, et qui, au nom des intérêts nationaux, les incitent à prospecter le client ?

Arte évoque un commerce qui s'entoure volontiers de mystères mais qui, en réalité, ne fait que très rarement appel à des clandestins. Ces mines qui parsèment la planète, ces matraques électriques qui pourraient être d'autodéfense mais qui servent aussi à torturer, ces armes *« modernes »* dites NBC (nucléaire, biologique et chimique) qu'on a de la peine à contrôler par traités, cet attirail mis au point par des bureaux d'études est vendu, cédé d'occasion, offert parfois par des Etats reconnus et fiers de vanter leurs technologies *« de pointe »*.

Après la chute du mur de Berlin, on a cru que les deux mondes de la *« guerre froide »* en Europe avaient cessé de se regarder en chiens de faïence et que, désormais, les contribuables pouvaient espérer toucher *« les dividendes de la paix »*.



En clair, les dépenses militaires devaient décliner. Il n'en a rien été, ou si peu que cela fut très vite oublié.

C'était compter sans le baril de poudre sur lequel vivent bien d'autres secteurs exposés : le Proche et le Moyen-Orient, l'Asie-Pacifique... Là, les budgets de défense sont en expansion. Mais, même en Europe, les conflits régionaux, sur des bases ethniques ou territoriales, voire religieuses, ne se sont pas évaporés et, pour prendre le cas de l'ex-Yougoslavie, les armements débarquent en dépit de l'embargo.

ASSURANCE-SURVIE

Si le commerce international des armes – il a représenté entre 1990 et 1993, quelque 30 milliards de dollars annuels pour les *« bonnes »* années et 22 milliards pour les *« moins bonnes »* – continue sur sa lancée, c'est parce que les Etats sont face à un dilemme : exporter ou disparaître. Une fois posé le principe que la sécurité d'un pays est un acte de souveraineté, un gouvernement est condamné à organiser la protection du territoire dont il est responsable ou il prend le risque de se déclarer *« Etat ouvert »* et il sera à la merci d'un agresseur.

Chaque pays veut donc détenir les armes de sa sécurité. C'est en quelque sorte son assurance-survie. Et, pour garantir cet effort de défense, il exporte ou il importe. En la matière, où la lutte entre le glaive et le bouclier pour disposer des armes les plus efficaces est quasi permanente, la suffisance, c'est-à-dire la production pour soi, limitée aux stricts besoins, n'a pas de sens. Ni politique : l'autarcie pour sa propre sécurité est une option hasardeuse. Ni économique : refuser d'exporter revient à choisir de ne pas rentabiliser un secteur industriel et c'est aussi se mettre en situation de refuser à un pays client le droit intangible qu'il a d'assurer la défense de ses citoyens.

Pour tout pays, l'alternative est simple, exprimée en termes mercantiles : ou il vend le surplus de sa production, en respectant les usages du commerce international et ses propres règles, ou bien il achète à autrui, selon les mêmes procédures. A ne s'en tenir qu'à ces considérations commerciales, Arte montre, à travers un documentaire allemand intitulé *Faites des tracteurs, pas des chars !*, que les Etats de l'ex-« bloc » de l'Est – experts dans l'art d'exporter des armes en abondance – sont incapables de se recycler ou de se diversifier.

« Les armuriers ne décrochent pas facilement », est-il noté. On ne passe pas du jour au lendemain du missile nucléaire à la machine à laver. La Russie, en ce moment, illustre la thèse selon laquelle une privatisation à marche forcée aboutit à un désastre. De surcroît, la conversion des entreprises n'est possible que si le pouvoir a défini une autre stratégie de sécurité et si les esprits y ont été préparés.

Jacques Isnard

★ **Arte : « Marchands de mort », jeudi 23 mars à 20 h 40.**

Le fou du faux

par Agathe Logeart

CE SERAIT EN ESPAGNE. On dirait que ce gros monsieur barbu au teint rouge gagne bien sa vie en prédisant l'avenir d'une façon un peu particulière. Il n'aurait pas besoin de boule de cristal, de tarots, ni de l'habituelle quincaillerie des voyants. Ce qu'il lui faudrait, ce serait deux seins de femme, prête à les lui remettre en mains – si l'on peut dire – propres, car toucher des seins provoquerait chez lui des visions. La lumière est dorée, dans l'antre du voyant, une échoppe encombrée d'un bric-à-brac de sphinx. La jeune femme se dénude, et l'homme met ses mains sur la poitrine de la dame. Elles y passent un bon bout de temps, et l'on en déduit que la vision doit être longue à venir. Alors on attend. Le voilà les yeux révulsés, marmonnant des paroles indistinctes. Il n'a pas l'air de trouver cela trop désagréable, comme exercice.

En Amérique, une galerie de peinture accroche des toiles peintes par des chats. Elles se vendent très cher. Les chats sont des artistes, comme chacun sait. Et quand ils trempent leurs pattes dans des pots de peinture, qu'ils les passent ensuite sur des toiles, cela donne des œuvres d'art ; d'autres préfèrent sculpter leur litière. Bientôt, les chats exposeront à Paris. Toujours en Amérique, une compagnie aérienne appelée « Fantasy Flights » organise, moyennant 350 dollars, des vols d'une heure pour couples qui auraient décidé de *« s'envoyer en l'air »*, en l'air. C'est le commentaire qui le dit. Après avoir sifflé une coupe de champagne avec une fraise dedans, un monsieur guide sa femme à l'intérieur de l'avion. Elle a un bandeau sur les yeux, car c'est une surprise pour leur anniversaire de mariage. Un lit aux draps à carreaux les attend. A l'atterrissage, ils ont l'air très contents.

En Nouvelle-Calédonie, un restaurant a fait des chauves-souris et des asticots les spécialités de la maison. Les asticots peuvent se manger crus ou cuits, les chauves-souris en daube ou grillées.

Çà, le monde est bien fou ! Il n'a pas tort, Jean-Pierre Foucault, qui en a fait le titre de son émission, sur TF 1. Et si *« le monde est fou »*, Foucault est son prophète. Car le « concept » de ce que les programmes de la télévision appellent sans rire *« un divertissement »* consiste à deviner si les « reportages » qu'il nous montre sont de vraies histoires ou de pures inventions. Les comparses de l'animateur et le public doivent démêler le vrai du faux. Franchement, on a oublié les réponses. Peut-être les chats mangent-ils des asticots en faisant l'amour à des chauves-souris pendues au plafond d'un avion après avoir prédit l'avenir d'un gros monsieur qui fait de la peinture avec ses seins... A moins que ce ne soit le contraire, quelle importance, au fond... ? Car, une fois que l'on a bu la coupe de cette émission jusqu'à la lie, le reste des programmes, et l'information en particulier, est comme par contagion infesté du même doute, oscillant entre vrai et faux, en une indistincte bouillie.

VENDREDI 24 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Médecin à Honolulu.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. *Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.*
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.00).
19.50 Le Bébête Show (et 1.50).
20.00 Journal.
20.20 Face à la Une. Invitées : Arlette Laguiller, Dominique Voynet.
20.40 La Minute hippique, Météo.

20.45 ▶ Téléfilm : Le Collège Saint-Vincent. De John N. Smith, avec Johnny Morina (1/2).
22.30 Magazine : Combien ça coûte ? Invité : Alain-Dominique Perrin, PDG de Cartier.
23.55 Magazine : On n'est pas couché. Avec Mimie Mathy et Dominique Farrugia.
1.55 Journal et Météo.
2.05 Programmes de nuit. Millionnaire ; 2.35, TF 1 nuit (et 4.10, 4.50) ; 2.45, Le Chinois ; 4.20, L'Aventure des plantes ; 5.00, Musique ; 5.10, L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.35 Série : Code Lisa.
18.05 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne. (et 3.25).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.30).
19.55 America Cup.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Téléfilm : L'Homme de mes rêves. De Georges Lautner, avec Michel Leeb, Fiona Gélin. *Un instituteur, auteur de pièces de boulevard, voit son heure de chance arrivée le jour où un célèbre acteur du Théâtre-Français tombe en panne dans son village.*
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. De la croûte au chef-d'œuvre.
23.45 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Spécial duo Native. Avec Liane Foly, de Palmas, Rachel des Bois, Silencers.
1.00 Journal, Météo, Journal des courses.
1.55 Programmes de nuit. Track ; 2.55, Trail Blazers : sous la mer en photosphère ; 3.55, 24 heures d'info ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Tintin : *Coke en stock* (4) ; Denver ; Lucky Lucke.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Taureau de feu*, de François Thibaux.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. En direct du fort Saint-Jean à Marseille. Trou de mémoire. *La grotte Cosquer, la plus importante découverte préhistorique depuis Lascaux.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Alexandre Arcady. Pakistan : la cité de Lahore ; France : la Monnaie de Paris ; Russie : les fusées du cercle polaire.
22.55 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Strip-tease. Le Club des enfants gâtés ; La Princesse Mina ; Mais que fait la police ? ; Une belle histoire d'amour.
0.10 Court métrage : Libre court. Marcelle, parole, de Patrick Cazals.
0.20 Musique Graffiti. Los Divinos (15 mn).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Portrait de campagne. Robert Hue.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Qui a tué Vicky Gilmore ? De Charles Correll, avec Charlotte Ross. *Une jeune fille est retrouvée morte après une dispute avec une amie, rivale en amour.*
22.30 Série : Aux frontières du réel.
23.30 Série : Les Contes de la crypte.
0.00 Magazine : Secrets de femmes. Un voyage peut en cacher un autre ; Excusez-moi.
0.30 Musique : Dance Machine Club
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; 3.25, Harley Davidson ; 4.20, Coup de griffes (Marithé et François Girbaud) ; 4.45, La Tête de l'emploi ; 5.10, Fidae 1992, Chili.

CANAL +

13.35 Cinéma : Made in America. ■ Film américain de Richard Benjamin (1992).
15.20 Documentaire : Les Tortues.
16.25 Cinéma : Tango argentino. ■ Film yougoslave de Goran Paskaljevic (1992).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : La Femme dangereuse. De Gilles Béhat, avec Christine Boisson, Bernard Yerles. *Une femme, immorale et sensuelle, surprend un cambrioleur et s'en éprend. Il sera l'outil de sa liberté, la libérant d'un mari, avocat véreux, et d'un amant, mercenaire sans foi ni loi.*
22.15 Magazine : Courants d'airs. Estelle Hallyday à San Francisco.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Le Temps d'un week-end. □ Film américain de Martin Brest (1992).
1.35 Concert : Peter Gabriel.
2.25 Cinéma : Guelwaar. ■ Film franco-sénégalais d'Ousmane Sembene (1991, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 Découvertes. Les seigneurs mayas (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô, la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Guerriers des temps anciens. Les Templiers. 1/13. *Les Chevaliers du Temple, ordre militaire et religieux composé essentiellement de moines guerriers, avaient pour mission de liberer la Terre Sainte des musulmans.*
18.30 Le Monde des animaux. La vie dans les extrêmes : les lacs de soude.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Le festival des cerfs-volants de Dieppe.
19.30 Documentaire : Paysages. 3. Bierre-lès-Semur, de Jean-Loïc Portron et Pierre Zucca. *Derrière chaque paysage, il y a toute une histoire, celle des hommes, des sociétés, et leur évolution. Une émission aussi austère dans la forme qu'excitante pour l'esprit. Ne pas manquer !*
19.55 Documentaire : Les Enfants de Shiva. De Robert Gardner et Akos Ostor. *Chaque année au Bengale a lieu la fête Gajan consacree à Shiva, le dieu de la destruction et de la renaissance.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Un professeur insolite. De Rolf Silber, avec Sébastien Koch. *Un jeune Néo-Zélandais se fait passer pour un professeur. Il établit le contact avec les élèves. Il en va tout autrement avec les enseignants...*
22.15 Documentaire : Le Dossier B. Enquête de Claire Devillers. Réalisé par Wilburg Leguebe. *Un reportage-fiction à travers l'architecture de Bruxelles. Avec deux desssinateurs de bandes dessinées : François Schuiten et Benoît Peeters.*
23.10 Cinéma : Voyage surprise. ■■ Film français de Pierre Prévert (1946, N.).
0.55 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Brit Awards 1995 ; Top Live (rediff.).
2.10 Série : Johnny Staccato. 11. The Poet's Touch, de Robert Parrish, avec John Cassavetes (v.o., rediff., 24 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 Strip-tease. Rediff. de la RTBF du 1er mars. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 17 mars. 0.00 Sortie libre. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.40 La Beauté du monde. De Guy Baskin (6/6). Tasmanie : vers le sud. 20.25 Visa pour les USA. De Jean-Marie Mvondo. 21.20 Une vie sans frontière. D'Ian Herring. 21.45 Force brute. De Robert Kirk (4/52). Forces amphibies. 22.35 Compagnons et compagnes. De Karine Douplitzky. 23.20 ▶ Retour vers l'oubli. De Christophe Naigeon. 0.25 USA... la loi des armes. De Folke Ryden (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.40). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Un bal masqué. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Enregistré au Royal Opera House de Covent Garden en 1975 (130 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. Emission en direct. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Roger Miller. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.50 Destination séries. Star Trek (1/2). 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.30 Série : Seinfeld. La Sourde. 23.15 Country Box. 23.40 La Semaine sur Jimmy. 23.50 Série : New York Police Blues. 0.40 Série : Les Chevaliersdu ciel. (25 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes,magistrat (et 0.10). 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 ▶ Série : Nick Mancuso,les dossiers secrets du FBI. Secret défense (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 L'Invité de marque. Invité : Robert Teritehau. 21.30 Autour du Groove. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.00 Course de camions. 19.30 Football. En direct. Championnat de France de D2, 33e journée : Marseille-Guingamp. 20.00, début du match. 22.00 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix du Brésil à Interlagos : essais. 23.00 Natation. Championnats de France d'hiver. 2e journée. 0.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse : présentation de la saison 95. 1.00 Tennis. En direct de Key Biscayne (Floride) : demi-finales messieurs.

CINÉ CINÉFIL 18.40 Le Bon Dieusans confession. ■■ Film français de Claude Autant-Lara (1953, N.). 20.30 Le Majordome. □ Film français de Jean Delannoy (1965, N.). 22.00 L'Homme d'Aran. ■■■ Film britannique de Robert J. Flaherty (1934, N., v.o.). 23.20 L'Homme du Sud. ■■ Film américain de Jean Renoir (1945, N., v.o.). 0.50 Education de prince. ■ Film français d'Alexandre Esway (1938, N., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 21.00 Faux-semblants. ■■■ Film canadien de David Cronenberg (1988). 22.50 L'Hommeà la chaussure rouge. □ Film américain de Stan Dragoti (1985, v.o.). 0.25 Orca. □ Film américain de Michael Anderson (1976, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean Bastaire (Civisme, mode d'emploi). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. Nouvelle appréhension de la douleur (2). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La Cité de la musique : suivez le guide. 5. Prospectives. 20.30 Radio archives. L'œuvre d'art est un crime parfait. 21.32 Musique : Black and Blue. L'Orchestre national de jazz et le blues. Avec Laurent Cugny. 22.40 Les Nuits magnétiques. Namstalgie, de l'Indochine au Viêt-nam. 4. Les mystères de la France jaune. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Chaillou, écrivain. 0.50 Coda. Nuits de printemps (5).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Transmis simultanément sur Mitteldeutscher Rundfunk et Saarländischer Rundfunk). Hommage à Maurice Le Roux. Donné le 23 mars au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Victor Puhl : Vingt Regards sur l'Enfant Jésus (extrait), de Messiaen ; Concerto pour piano et orchestre no 24, de Mozart, Michel Béroff, piano ; Le Cercle des métamorphoses, de Le Roux ; Chants et Danses de la mort, de Moussorgski, Boris Martinovic, basse ; Suite scythe pour orchestre op. 20, de Prokofiev. 22.30 Musique pluriel. Hommage à TS Eliot, de Goubaïdoulina ; Figure pour piano, de Reverdy, Jay Gottlieb, piano ; Sonate pour violoncelle op. 1, de Meyer, par Reimund Korupp, violoncelle. 23.07 Ainsi la nuit. Les Sept Jours de la Passion pour chœur a cappella (extrait), de Gretchaninov, par la Chapelle symphonique de l'Etat russe, dir. Valeri Polyanski. 0.00 Jazz club. Concert donné le 21 mars au salon Musicora, par le big band, dir. Serge Adam : Quoi de neuf docteur ?

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50 : Nicole Notat (« L'invité de Michèle Cotta »).
France-Inter, 20 heures : « Multimédia et livre : l'écran va-t-il tuer le papier ? » (« Le téléphone sonne »).

Le Monde

VENDREDI 24 MARS 1995

Cultes

par Pierre Georges

QUAND LE BAPTÊME VA, tout va. Donc la CEI va bien puisqu'on s'y convertit à tour de foi. C'est un fait et non une offense un peu moqueuse à ce retour en force du sentiment religieux. Hommes politiques, citoyens, soldats, tous semblent ainsi frappés par la grâce et l'envie de cheminer, enfin, vers le paradis.

Le plus récent de ces baptêmes, le plus spectaculaire, une cérémonie aux armées, nous est venu mercredi de Géorgie. Le ministre russe de la défense, le général Pavel Gratchev, y visitait son collègue et ami géorgien, le général Vardiko Nadibaïdzé. Quand un général rencontre un autre général, c'est généralement pour parler d'affaires militaires. Ce qu'ils firent, parvenant à un accord sur le maintien de quatre bases russes en Géorgie.

Mais Gratchev et Nadibaïdzé avaient d'autres projets, et de moins temporels, en tête. Ils s'en furent ensemble dans l'église orthodoxe d'un petit village, Ananouri, à une cinquantaine de kilomètres de Tbilissi. Et là le ministre-général russe se fit baptiser, avec pour parrain le ministre-général géorgien. L'histoire ne dit pas si le sacrement fut administré par un aumônier aux armées alliées ou par un pope de campagne. Qu'importe ! Si tous les généraux du monde voulaient bien se nommer parrains, il est probable qu'ils iraient tous au paradis. Et nous avec !

Au lieu de quoi, dans cette campagne de France où les embuscades sont légion, les lieutenants politiques nous promettent le paradis et se jurent mutuellement le purgatoire. Malheur aux perdants ! Nos Russes de Chiraquie et nos *Géorgiens de Balladurie sont* peu disposés à pratiquer le pardon des offenses. Et ils l'annoncent.

Dans chaque camp officient ainsi des sortes de ministres des cultes et révérences tenant comptabilité soigneuse des outrages faits à leur pape. La victoire politique étant un plat qui se mange froid, ils font savoir qu'il sera rendu au centuple à ceux qui ont médit, trahi, calomnié. Des tarifs circulent même, une échelle des peines, de la plus infamante, perpète, c'est-à-dire la privation de pouvoir pendant un septennat, aux plus légères, un an sans maroquin. Ces menaces sont évidemment fonction des aléas de la compétition et de ses retournements. On en sait qui furent longtemps menacés et deviennent menaçants, et inversement.

Il n'est pas interdit d'en sourire, comme d'une tentation humaine ou de ces rodomontades de campagne qui n'engagent même pas ceux qui les répandent. Mais ces exercices de tréteaux – *« T'vas voir ta gueule le 7 mai ! »* – montrent bien par quelle phase clanique et vaguement voyouse en passe cette majorité unie comme paire de claques. On se croirait parfois en ces règlements de comptes qui font la joie du milieu : *« Tu m'as manqué. Je te flingue. »*

Alors qu'il est si facile d'offrir à chacun sa rédemption. Tenez, cette histoire totalement immorale, et qui, pour cette raison, fait notre joie du matin. Un tribunal allemand vient de renoncer à condamner un petit voleur au motif que celui-ci venait de gagner 10 millions de francs au Loto. Le tribunal a estimé, dans son infinie sagesse, que l'on pouvait en espérer *« une réinsertion sociale favorable »*. Voleurs de tous les *pays, jouez !*

Sony se donne un « jeune » président et opte pour une direction collégiale

Le groupe japonais se réorganise mais ne change pas de stratégie

TOKYO
correspondance

Sony Corp. a annoncé, mercredi 22 mars, un remaniement au sein de son état-major général. Norio Ohga, l'actuel directeur général (président dans la terminologie japonaise), reprend le poste laissé vacant en novembre 1994 pour raison de santé par le fondateur du groupe Akio Morita, et devient président du conseil d'administration. *Il laisse* sa place à un « jeune » directeur de cinquante-sept ans, Nobuyoki Idei. Par ailleurs, un troisième homme est intronisé. Il s'agit de Tsunao Hashimoto, l'actuel adjoint de M. Ohga, qui devient vice-pésident. Il va assister MM. Ohag et *Idei dans leurs* tâches, a annoncé Sony. C'est donc une sorte de triumvirat qui prend les rênes de Sony, rompant avec l'héritage d'Akio Morita, celui d'un management personnalisé.

Co-fondateur de Sony, bras droit de Morita, M. Ohga a été de toutes les batailles qu'a livrées le fabricant d'électronique. Il occupait le poste de président depuis 1982, douze années au cours desquelles le chiffre d'affaires de la société a pratiquement quadruplé, de 1 100 à 3 900 milliards de yens (60 à 114 milliards de francs). La règle chez Sony établit l'âge de la retraite à soixante-cinq ans. C'est la principale raison – du moins officiellement – pour laquelle M. Ohga, né en janvier 1930, est aujourd'hui amené à occuper un poste traditionnellement en retrait.

Lors de la conférence de presse qui a suivi l'annonce des nouvelles nominations, M. Ohga a dressé un tableau positif de la situation du groupe en indiquant que Sony, après à la réorganisation menée il y a juste un an, est sur la voie de la reprise. Sony a annoncé une hausse de 50 % de ses bénéfices nets pour la période d'octobre à décembre 1994. Il a cependant annoncé qu'il ne *comptait nullement quitter le* devant de la scène et que l'exacte répartition des rôles entre lui et son successeur n'était pas encore décidée.

MANAGEMENT A TROIS

Ce *management à trois* représente toutefois une reprise en main alors que Sony affronte de fortes turbulences. La coûteuse aventure hollywoodienne est difficile à digérer. Les studios Columbia et Tri-Star, rachetés par Sony en 1989, ont englouti 6 *milliards de dollars* (30 milliards de francs) en cinq ans. M. Ohga, un musicien de formation, est à l'origine de ces rachats, tout comme à celle de la reprise de CBS Records en 1988.

L'arrivée de M. Idei au poste de nouveau président du groupe ne surprend que par l'importance de la promotion dont il se voit gratifié. Directeur exécutif, M. Idei est passé devant treize directeurs et vice-présidents, en partie en raison de son âge. Diplômé de l'université de Waseda, faculté des sciences politiques et économiques, il est entré chez Sony en 1960 et y a gravi progressivement les échelons, occupant des postes importants dans la branche vidéo du groupe. *Comme il l'a annoncé*, M. Ohga passe la main à un homme au fait des développements technologiques les plus récents et qui a, de surcroît, une bonne compréhension de l'industrie des logiciels.

M. Idei s'était récemment fait remarqué lors de la bataille livrée par Sony, allié à Philips, contre l'alliance formé autour de Toshiba et de Time-Warner concernant la norme des disques compact vidéo (DVD). M. Idei s'est fait le porte-parole à *plusieurs reprises* de l'intransigeance de Sony et son refus du compromis avec Toshiba il y a exactement un mois. Sa nomination laisse donc penser que Sony affûte ses armes. En outre, Sony est amené en juin de cette année à succéder à *NEC à la présidence* de l'Association des Industries Electroniques du Japon (ce sera ou M. Ohga ou M. Idei qui occupera le poste de président) et M. Idei deviendra fin mars le président du consortium Digital Vision Laboratories créé autour de MITI par l'ensemble des sociétés du secteur, dont Toshiba. Deux postes d'influence qui tombent à point dans la lutte qu'il s'apprête à mener.

Brice Pédroletti

Huit cent mille chômeurs de moins en cinq ans ?

A UN MOMENT où les candidats à l'Elysée multiplient les engagements pour faire reculer le chômage, les analyses sur les perspectives de créations d'emplois à *l'horizon 2000 viennent opportuné*ment nuancer l'optimisme des hommes politiques, souvent prompts à promettre une baisse rapide et massive du nombre des chômeurs (3 306 400 fin janvier). Le scénario optimiste que vient d'élaborer Patrick Artus, *directeur* des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations, montre qu'en conjuguant une croissance raisonnable, une baisse importante des charges sociales et la création d'activités nouvelles, *« le nombre de chômeurs pourrait baisser d'au moins 800 000 en cinq ans »*.

La croissance (2,9 % par an jusqu'en 1999) permettrait, à elle seule, de créer 155 000 postes de travail par an dans un contexte de maintien de la rigueur salariale et de taux d'intérêt à long terme *« très élevés »*. Si la reprise de l'activité n'entraîne pas un afflux massif sur le marché du travail (+ 100 000 entrants au maximum), le nombre de chômeurs baisserait donc de 55 000 chaque année. C'est dire si la politique d'aide à l'emploi sera plus que jamais nécessaire dans les années à venir.

UNE INCONNUE : LA PRODUCTIVITÉ

A commencer, selon M. Artus, par la baisse des charges, préconisée par Edouard Balladur et Jacques Chirac, qui devra se faire sans augmentation du déficit public. Un allègement *de 100 milliards de francs* par an (sur 632 milliards de francs payés par les entreprises) permettrait, selon lui, de créer 70 000 emplois. Cette baisse du coût du travail serait compensée pour les régimes sociaux par une hausse des impôts de 61 milliards de francs, 39 milliards de francs d'économies étant obtenus par un retour des chômeurs sur le marché du travail. Cette augmentation de la pression fiscale entraînerait toutefois une baisse de 1 % de la consommation, ramenant le chiffre de créations d'emplois de 70 000 à 52 000.

Seconde piste : la création d'activités nouvelles dans les services aux personnes, proposée par tous les candidats et qui nécessite un allègement plus substantiel encore des charges. Chaque année, 68 000 emplois pourraient émerger. M. Artus reconnaît que plusieurs facteurs *risquent de freiner la demande* de tels services : leur prix ; la rigueur salariale qui incite les utilisateurs potentiels à la prudence ; le comportement traditionnel des Français, encore peu habitués à ces services, contrairement aux Américains, aux Japonais ou aux Britanniques.

L'exercice de prévision a, bien sûr, ses limites. On ignore, par exemple, quelle sera la productivité du travail dans les années à venir. Une moindre croissance de ce facteur permettrait, selon l'étude, de créer jusqu'à 72 000 emplois. On ignore aussi quelles seront les entrées sur le marché du travail (sauf pour les jeunes sortant du système scolaire). L'an dernier a ainsi été marqué par un flux important qui explique que le chômage n'a pas reculé. L'étude conclut que l'hypothèse la plus optimiste (maximum de créations de postes, hausse minimale de la population active) *« conduit à une réduction du chômage de 1 185 000 en cinq ans »*. *Dans une hypothèse plus basse*, notamment en terme de productivité (+ 2,2 % par an), *« ce chiffre est réduit à 825 000 »*.

Jean-Michel Bezat

■ **MONNAIE** : le dollar est repassé, jeudi 23 mars dans la matinée, sous la barre des 1,40 mark. La veille, le billet vert avait brutalement reculé après l'annonce d'un déficit commercial américain plus élevé que prévu au mois de janvier à 12,2 milliards de dollars. Cette détérioration des comptes extérieurs américains, liée à l'effondrement des exportations à destination du Mexique, inquiète les marchés financiers.

Le ministère de l'intérieur dément que la France ait fourni des armes à l'Iran

LA FRANCE a *« récemment fourni des armes à Téhéran – probablement des missiles air-sol »*, grâce à une opération montée avec l'Algérie, rapporte l'hebdomadaire français *L'Express* dans son édition datée 23-29 mars. C'est le ministère de l'intérieur qui a mené la transaction à l'automne 1994, précise l'hebdomadaire, qui souligne que cette opération a été faite *« en violation de plusieurs accords internationaux et de tous les engagements pris dans les discours officiels »*, et qu'elle avait été prévue pour *« s'assurer la bienveillance des Iraniens, peu avant le procès de trois personnes impliquées dans l'assassinat »*, en 1991, à Suresnes (Hauts-de-Seine), du dernier premier ministre du chah, Chapour Bakhtiar.

Ainsi, grâce à une *« opération triangulaire »* mise au point entre Paris, Téhéran et Alger, un avion gros porteur d'Air Algérie, en provenance de l'aérodrome militaire algérien de Boufarik, *est-il* venu récupérer les armes, le 11 octobre, sur l'aéroport de Châteauroux-Déols pour les convoyer, officiellement en Algérie, mais en réalité à Chypre, où elles ont été transférées dans un avion iranien. C'est avec Mohamed Betchine, *« ancien patron du renseignement, aujourd'hui ministre-conseiller du président Zéroual »* que le *« marché »* a été conclu, *« en échange d'une commission »*, précise l'hebdomadaire

Toujours d'après *L'Express, c'est* le préfet Jean-Charles Marchiani, qui, effectuant plusieurs aller-retour à Téhéran, a mené à bien l'opération. Sachant que la justice en France n'est pas manipulable, ses interlocuteurs iraniens ont décidé de *« monnayer la peur qu'inspirent à la France d'éventuelles représailles terroristes »* à propos du jugement des assassins présumés de Chapour Bakhtiar. Leur bienveillance se paiera en armes. *L'Express fait remarquer que cet « exercice de haute voltige diplomatique et politique fut (...)quasi inutile »*, puisque Zeynal Abedine Sarhadi, l'accusé qui intéressait particulièrement l'Iran dans le procès Bakhtiar, a été acquitté, faute de preuves.

VERSIONS CIVILES MODIFIABLES

L'hebdomadaire affirme que l'affaire a été confirmée au plus haut niveau du Quai d'Orsay et de la DGSE. Interrogé, le ministère des affaires étrangères affirme *« ne disposer d'aucun élément d'information sur cette affaire »*. Dans les milieux du renseignement, on ne fait aucun commentaire sur ce *« marché »*. Les déplacements de M. Marchiani, dit-on, sont *« imprévisibles »* et *« incontrôlés »* puisque ce préfet n'a de comptes à rendre qu'au seul ministre de l'intérieur, auprès *duquel* il est directement affecté.

Les mêmes sources rappellent que des hélicoptères Ecureuil, de construction française, ont été fournis *« de la même façon »* à l'Algérie (*Le Monde* du 16 novembre 1994), à la suite de fréquents déplacements de M. Marchiani à Alger. La livraison de ces hélicoptères, présentés comme des *versions* civiles de transport de hautes personnalités, mais modifiables éventuellement à des fins militaires, n'avait pas été soumise au préalable à la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG) qui donne, en principe, son *« feu vert »* à toute transaction.

Le ministère de l'intérieur peut s'appuyer, en matière de vente d'armes pour le maintien de l'ordre ou la lutte anti-guerilla, sur un office et un réseau de commercialisation, chargés de la prospection et de la négociation des marchés, qui *sont indépendants du* circuit traditionnel prévu pour les autres exportations de matériels militaires.

Du côté du ministère de l'intérieur, Charles Pasqua s'est contenté de déclarer, mercredi soir 22 mars sur RTL, qu'il s'agissait d'une *« campagne de dénigrement »* et a annoncé qu'il utiliserait *« tous les moyens juridiques nécessaires pour mettre fin à ce genre de campagne »*. Les informations publiées par *L'Express* étaient *« totalement démenties »*, jeudi matin, place Beauvau.



DANS LA PRESSE

Les révélations de « L'Express »

INFOMATIN

Charles Pasqua est décidément l'homme par qui les scandales arrivent. (...) Si l'information est confirmée, un véritable « Irangate » à la *française est en passe* d'éclater. (...) Il semble difficile d'imaginer que le premier ministre n'ait pas été informé d'une telle livraison d'armes. Il faut maintenant savoir si Édouard Balladur connaissait la destination réelle des missiles...

Éric Decouty

RTL

Il n'y a rien de commun, bien sûr, entre les conditions dans les-*quelles Mme Chirac a réalisé* une plus-value immobilière éclair sur des biens reçus en héritage, et la vente de missiles à l'Iran par les réseaux du ministre de l'intérieur Charles Pasqua, réseaux dont on connaît la délectation pour les opérations cyniques, secrètes et ténébreuses. Rien de commun, sinon la simultanéité des révélations, sinon que dans un cas c'est le candidat Chirac et dans l'autre *son rival Balladur.*

Philippe Alexandre

LA CHAÎNE INFO

Charles Pasqua a-t-il agi avec le feu vert de Matignon ou à l'insu du *premier ministre ? Appartenait-il* au ministre de l'intérieur de se substituer à ses collègues de la défense et des affaires étrangères ? La sauvegarde de la sécurité du territoire justifiait-elle qu'on violât sans vergogne les accords internationaux sur l'embargo des armes à destination de l'Iran ? (...) Cette affaire ne va-t-elle pas placer la France dans une bien mauvaise posture internationale ?

Pierre-Luc Séguillon

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le jeudi 23 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15904,90	– 1,40	– 19,35
Honk Kong Index	8509,11	– 0,83	+ 3,88

TOKYO Nikkei sur 3 mois : 19752,88 ; 18790,96 ; 17828,94 ; 15904,90

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/03	Var. en % 21/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1817,98	+ 0,23	– 3,36
Londres FT 100	3139,70	+ 0,15	+ 2,42
Zurich	1195,93	+ 0,10	– 3,57
Milan MIB 30	952	+ 0,74	– 7,12
Francfort Dax 30	1982,66	– 0,01	– 5,88
Bruxelles	1299.38	– 0.67	– 6.49

DEMAIN dans « Le Monde »

HIROSHIMA OU LA MÉMOIRE DÉVERROUILLÉE. A la veille du cinquantenaire du bombardement atomique, la ville-symbole a surmonté une longue période de conformisme simplificateur.

ge du *Monde* du jeudi 23 mars : 485 903 exemplaires

هكذا من الأمل

Le Monde DES LIVRES

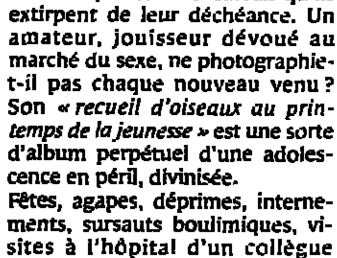
VENDREDI 24 MARS 1995

Les Misérables de Bai Xianyong

Dans la pénombre des jardins de Taïpeh, de jeunes garçons se livrent à l'amour vénal. Porté par une puissante écriture, l'écrivain chinois renouvelle le roman populaire



D.R.



Bai Xianyong, un regard de connivence et de douceur sur la prostitution masculine.

GARÇONS DE CRISTAL
(Nie Tzu)
de Bai Xianyong.
Traduit du chinois
par André Lévy,
Flammarion, 374 p., 149 F.

Le lecteur qui découvre Bai Xianyong reçoit un choc. *Garçons de cristal* est un grand roman, traduit du chinois, magnifiquement, par André Lévy. Cette émotion, ambiguë si l'on songe que Bai Xianyong décrit un univers sordide, évoque le plaisir singulier qu'on a pu éprouver, enfant, à la lecture des *Misérables*, de *Sans famille* et, plus particulièrement, d'*Oliver Twist*. Même trouble, même délectation, même peur aussi. *Garçons de cristal* est de ces fictions qui réveillent les fonds barbares de notre moi quand lire ne « distrait » pas mais éclaire nos abîmes d'une lumière crue.

Garçons de cristal est un roman foudroyant. Il épuise l'intensité romanesque, sans imposer de dénouement optimiste. Il fait partie des œuvres rares qui racontent les saccages de l'humanité mais ne dessinent pas de frontière entre bourreaux et victimes, bons et méchants, sauvés et repentis, ni ne suscitent un quelconque désir de revanche. Sans révolte, comme le narrateur Aqing, nous sommes anéantis de lucidité.

La fascination exercée par *Garçons de cristal* ne tient pas seulement à l'intrigue, immobile, fragmentée en anecdotes chaotiques, échos des pérégrinations d'un groupe de jeunes déclassés, livrés aux aléas d'une existence sans projet où l'immédiateté de la sensation et les astuces de survie ont de toujours effacé volonté et véritable espoir. La puissance du roman vient aussi et beaucoup de son écriture, riche et inquiétante comme un fleuve en crue, transcription poétique d'une atmosphère réaliste, transfigurée par le voile onirique de la nuit. Le lecteur, amarres tranchées, est embarqué malgré lui dans la cruelle efficacité d'un théâtre des ombres qu'animent d'insolites personnages.

Un opéra baroque qui pulvérise la misère en poudre d'or

Bai Xianyong est né à Guilin en 1937. La guerre sino-japonaise, puis la guerre civile contraignent sa famille à fuir la Chine populaire et à s'établir à Taïwan. En 1963, Bai Xianyong part achever ses études aux Etats-Unis où il vit depuis. Il se souvient de Taïpeh, de son jardin public et du commerce qui s'y exerçait. Il a préservé la démesure du roman populaire mais l'a adaptée aux angoisses actuelles. En ce sens, *Garçons de cristal*, qui raconte les années 70 à Taïwan, est très proche d'un autre roman de même envergure : *Cité de la nuit*, de l'Américain John Rechy, publié en 1963, et que Bai Xianyong a certainement lu. Les ténèbres du parc de Taïpeh – comme celles de Times Square et de Central Park – abritent les jeunes exclus, victimes d'un conflit sans issue, héros pourtant, qui créent d'autres mythes où la dérision et le délire condamnent les mensonges d'une société hypocrite. Bai Xianyong peint un monde marginal, marge dans la marge admise : *« L'histoire de ce royaume qui était nôtre est obscure : nul ne sait par qui ni quand il fut fondé, mais dans ce minuscule pays des plus secrets, des plus illégitimes qui soient, se sont produites nombre d'histoires douloureuses, pleines de vicissitudes, à pleurer, à chanter, bien qu'elles ne méritent guère d'être contées à ceux qui leur sont étrangers. »*

Hors de tout prosélytisme, il porte un regard de connivence et de douceur sur la prostitution masculine. Il capte la tragique beauté de la sexualité rudimentaire et de ces deux transgressions orgueilleuses que sont la pauvreté sans espoir et l'amour sans avenir. Sur un thème périlleux, au-delà de tout voyeurisme, à peine suspecté de compassion, Bai Xianyong, en acrobate téméraire, se glisse, témoin sans *a priori*, entre la luxuriante profusion des fantasmes des clients et les rêves sentimentaux des proies.

On disparaît corps et biens dans ces *Garçons de cristal*. Absorbés, submergés, bousculés par un typhon dévastateur, nous sommes les bienheureux rescapés d'une saga de l'échec. Aussi grand soit le dépaysement (on se repère mal parmi les bars aux noms légers comme le bonheur, Le Printemps de la source aux pêchers ou La Terre de béatitude), le lecteur est rabattu dans les terres immémoriales des contes qui bercent l'humanité et la réconcilient avec le malheur de mourir.

Les garçons de cristal sont des enfants fragiles, abandonnés à la rue. Expulsés de leur foyer, reniés par leur famille, fugueurs ou incompris, ils se retrouvent dans la pénombre. Ils s'y livrent à l'amour vénal, se soumettent aux anciens qui balisent leur destin éphémère, et, en fin de course, se réchauffent à la tendresse brutale d'une fatalité partagée. Ils écoutent médusés les légendes d'un monde occulte. Pour ces jeunes, corrompus et pervers mais sentimentaux et épris de sacrifices, les histoires des aînés servent d'identité collective. Enfants perdus sans collier, ils existent par le merveilleux qu'ils extirpent de leur déchéance. Un amateur, jouisseur dévoué au marché du sexe, ne photographie-t-il pas chaque nouveau venu ? Son *« recueil d'oiseaux au printemps de la jeunesse »* est une sorte d'album perpétuel d'une adolescence en péril, divinisée.

Fêtes, agapes, déprimes, internements, sursauts boulimiques, visites à l'hôpital d'un collègue épuisé, aventure du Dragon qui poignarde l'ami trop aimé afin de lui voler son cœur, le roman pulvérise la misère en poudre d'or. Tel un opéra baroque, *Garçons de cristal* transfigure la nuit, lune rouge sur ciel de charbon mouillé. L'envers nocturne de la ville est si bien raconté que le lecteur oublie qu'il y a un endroit où le jour se lève.

Les feux du rêve illuminent le désespoir. Le récit des retrouvailles d'Aqing et de sa mère moribonde est un atroce morceau de choix : *« Sur le moment j'eus le sentiment qu'à bien des égards nous étions après tout fort semblables, ma mère et moi. Elle avait passé sa vie à fuir, errer, chercher, pour finir paralysée sur ce grabat couvert d'un édredon puant de sueur, attendant la mort... »* ; la scène de l'enfant fou, battu par le « Corbeau », cruel et démoniaque patron d'une maison de passe, est d'une insoutenable précision. Le conteur métamorphose les larmes. L'écriture et le rythme très visuels sauvegardent l'esthétisme des événements les plus violents ; telle cette phrase fluide de pudeur qui suggère l'arrivée d'un consommateur : *« Quant à moi, je restais seul* (...), *attendant silencieusement, dans le vacarme du vent et de la pluie, que la nuit s'enfonce, que la pluie grossisse, jusqu'à ce que, soudain, une ombre énorme, dégoulinante d'eau, entre, tournée vers moi : s'approchant lentement, maladroitement, elle était d'une présence écrasante... »*

Dans l'île de Taïwan, la pauvreté se cogne à la frénésie de l'argent. Portraits de souteneurs et de putains (suffocante partie de cartes au dernier étage d'un bordel), vols, viols et commerce de la chair, les clichés des romans noirs sont exorcisés par la vision métaphorique du romancier. Bai Xianyong est un écrivain, *Garçons de cristal* un superbe roman, à des années serpent de nos maigres canevas psychologiques. Chaque personnage vit en quelques mois des aventures prévisibles mais, héros mythique de l'ombre, il porte en miniature l'espérance trahie de l'humanité. Nénuphars sur un lac tourmenté, la pureté et la candeur hantent ces troubadours clandestins qui racontent l'odyssée des enfants rejetés par l'amour.

Hugo Marsan

L'institution Pasteur

Pour le centenaire de la mort du savant, livres et manifestations se multiplient. Pour quelles raisons le mythe du scientifique bienfaiteur de l'humanité est-il toujours aussi actif ?

Qui célèbre-t-on, cette année, en Louis Pasteur qui mourut en octobre 1895 voici donc juste cent ans ? Le savant vertueux, en premier lieu. C'est en termes moraux – l'opiniâtreté, la rigueur, l'humilité – que l'on décrit généralement son attitude de chercheur. Le scientifique immédiatement efficace, en second lieu. Ses recherches se révèlent utiles tout de suite. Leurs applications engendrent des bénéfices de toutes natures : humains, sociaux, commerciaux, symboliques. Si ce chimiste s'en était tenu à l'étude de la dissymétrie moléculaire, peut-être aurait-il eu un nom dans l'histoire des sciences. - Sûrement pas des funérailles nationales. Ce n'est donc pas simplement la connaissance que l'on salue. Pasteur incarne la science, mais dans son rôle de bienfaitrice de l'humanité. Son laboratoire découvre des réponses pratiques aux questions des industriels et des agriculteurs, des remèdes à la souffrance des humbles, des armes pacifiques contre des fléaux aveugles. Les constructions théoriques passent à l'arrière-plan. Ce qu'on retient, ce sont des résultats. Il est vrai qu'ils sont impressionnants : guérison des maladies de la bière et du vin, règles d'asepsie, invention des vaccins. Le choléra des poules, la maladie du charbon, la rage successivement vaincus. La liste n'est que partielle.

De telles découvertes sont importantes, les pertes évitées considérables, les vies sauvées sans prix. Une réalité massive soutient le mythe. On peut sourire de l'aspect « lorgnons, tubes à essai, discours fleuris » qui accompagne la légende de Pasteur. On peut aussi se demander comment elle s'est constituée, et à quoi elle sert.

Sous le bienfaiteur, on a trop oublié le carriériste. Et sous le savant l'homme de pouvoir. Parmi les inventions de Pasteur, on a omis de souligner l'alliance du trône et de la paillasse. Il a joué avec art des appuis officiels et des honneurs académiques – pas seulement pour son compte mais pour la recherche. Sans doute est-il la première figure unissant de cette manière, indissociablement, le savant et l'homme public. Ses découvertes fondent sa notoriété, évidemment. Mais l'inverse est également vrai : plus il est connu, plus il connaît.

On peut se demander pourquoi, aujourd'hui, le centenaire de sa mort mobilise encore tant d'énergies : déjà une dizaine de livres, des colloques, des émissions de radio et de télévision, des expositions. Serait-ce que, par temps de sida, commémorer les victorieux vaccins rassure ? Serait-ce que, par temps d'écologie, ce savant-là, encore tellement lié au monde rural, suscite comme une nostalgie ? Serait-ce que, las d'entendre évoquer certains méfaits du règne des sciences, nous prenons soudain plaisir à la célébration de ses commencements, rêvant d'un âge d'or où la connaissance exacte aurait été forcément bonne et salvatrice ?

Difficile de savoir. Difficile également de ne pas s'interroger. Contre le flot de dithyrambes que les mois à venir nous réservent encore, que faire ? Une seule solution : se vacciner.

Roger-Pol Droit

MUSÉE INSTITUT PASTEUR

Notre dossier

Au-delà de l'image du « bienfaiteur de l'humanité », Dominique Lecourt dévoile les ressorts internes de l'œuvre de Pasteur *(pages X et XI)*.
Jean-Paul Thomas recense les nouveaux ouvrages consacrés à la geste pastorienne *(pageX)*.
Maurice Olender analyse le discours – en forme de charge contre le positivisme – prononcé par le savant lors de sa réception à l'Académie française*(page XI)*.

L'ÉDITION

■ Les « craintes » de l'IMEC sont « vaines ». A la suite de l'article des éditeurs Christian Bourgois, Claude Durand et Antoine Gallimard (*Le Monde* du 16 mars), qui exprimaient leur *« inquiétude »* de voir les pouvoirs publics réduire leur soutien à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, a indiqué que serait maintenue, en 1995, *« une subvention très sensiblement identique à celle de 1994 »*. A la direction du livre et de la lecture, on indiquait que *« cette subvention, qui était, en 1994, de 4,6 millions de francs, serait au minimum de 4,2 millions cette année ». Parallèlement, l'IMEC vient de se voir confier de nouveaux fonds d'archives : ceux des écrivains Jean Tardieu, Henri Thomas, Georges Schehadé et Michel Deguy, de l'ancien directeur du Monde,* Jacques Fauvet, et du libraire Martin Flinker.

■ Plainte contre le « photocopillage ». Six éditeurs français de littérature générale et scolaire – Minuit, La Découverte, Ellipses, Armand Colin, Calmann-Lévy, Masson – portent plainte contre X pour contrefaçon. Le Syndicat national de l'édition et le Centre français d'exploitation du droit de copie se sont joints à cette plainte qui fait suite à la publication de deux brochures de l'inspection générale de l'éducation nationale, dans lesquelles des ouvrages de ces éditeurs ont été *« photocopillés »*. Le décret d'application de la loi votée en janvier doit paraître ces jours-ci.

■ Un million pour le multimédia. Afin de soutenir la présence des produits multimédias en librairie et de *« favoriser la constitution de stocks »*, le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, a indiqué, lors du quinzième Salon du livre, que le Centre national du livre (CNL) dégagerait, en 1995, un budget spécifique d'un million de francs. Rappelant, d'autre part, qu'*« en tant que détenteur de contenus »* le ministère de la culture est *« un acteur clé »* de cette industrie, et soulignant le *« savoir-faire »* de la Réunion des musées nationaux en ce domaine, Jacques Toubon a annoncé qu'il souhaitait voir créée, dans les meilleurs délais, *« une société de production et de diffusion des produits multimédias du ministère, filiale de ses établissements publics »*. Par ailleurs, trois éditeurs – Eyrolles, Flammarion et Gallimard – ont décidé de lancer un « club des libraires multimédias » destiné à offrir aux professionnels des formations, conseils et aides pour l'achat et l'usage de produits multimédias.

■ Un accord entre le Musée du Louvre et Apple France. Le Musée du Louvre et la société Apple France ont annoncé au Salon du livre un important accord de coproduction portant sur une collection de quatre CD-ROM concernant une histoire encyclopédique des techniques de la création plastique, de l'Antiquité à nos jours. Un budget de 10 millions de francs sera consacré à ce projet dont le premier titre, *L'Art de la peinture*, devrait être disponible à la fin de l'année 1995.

■ Les Editions de l'Atelier lancent la collection « Perspectives ». *« Peut-on se résigner à la perte de crédibilité de la politique, au désarroi de la gauche et de l'écologie politique ? »* Pour tenter de répondre à cette question, les Editions de l'Atelier lancent, en mars, les quatre premiers titres de la collection « Perspectives » : *Quelle transformation de la société ?*, de Jean-Christophe Cambadélis, Yves Cochet et Gilbert Wasserman ; *Quelle économie pour l'emploi ?*, de Lydia Brovelli, Alain Lipietz, Pierre Moscovici et Claude Quin, *La nation, l'Europe, le monde*, d'Aline Archimbaud, Félix Damette et Michel Rocard ; et *Quelle démocratie, quelle citoyenneté ?* de Philippe Herzog, Blandine Kriegel, Joël Roman et Dominique Voynet. (Editions de l'Atelier, 12, avenue Sœur-Rosalie, 75013 Paris. Tél : (1) 44-08-95-15.)

■ Onze personnalités du monde des lettres et de l'édition décorées. Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, a remis plusieurs décorations à l'occasion du Salon du livre, notamment à l'écrivain et éditeur Yves Berger et à Alain Grund, ancien président du Syndicat national de l'édition, qui ont été faits chevaliers de la Légion d'honneur ; les écrivains Christine de Rivoyre, Valère Novarina, Theodore Zeldin ont été élevés à la dignité de commandeur des arts et lettres ; Julian Barnes, Albert Cossery, Augustin Gomez-Arcos et Gabriel Matzneff ont été faits officiers des arts et lettres.

Sous le signe de Rushdie

Succès d'affluence pour le quinzième Salon du livre marqué par la venue de l'écrivain britannique

De l'avis de tous, *« l'essai de l'année dernière a été transformé »*. Et le bilan du quinzième Salon du livre, qui se tenait, comme le précédent, porte de Versailles, à Paris, dépasse les espoirs de ses organisateurs. Il est encore trop tôt pour faire état de chiffres exacts de fréquentation. Mais les premières estimations, révélées mercredi 22 mars – dernier jour du Salon – par le président du Syndicat national de l'édition, Serge Eyrolles, laisseraient présager *« une augmentation de 32 % du nombre d'entrées par rapport à 1994 ». « Si ces données sont confirmées,* se félicite Serge Eyrolles, *nous aurons atteint près de 177 000 visiteurs pour le seul Salon du livre, pendant six jours »* –, c'est-à-dire mieux qu'aux époques fastes du Grand Palais.

Jean-Marc de Chauvigny, commissaire général du Salon du livre pour Organisation idées promotion, ne cache pas, lui non plus, sa satisfaction d'avoir enfin « assis » cette manifestation dans son nouveau lieu. Car cette progression s'explique aussi par le *« temps perdu »*, l'an dernier, à *« convaincre les éditeurs de s'installer au Parc des expositions. Tout cela s'était fait au détriment des animations et de la communication*, se souvient-il. *Et la fréquentation avait finalement pâti des défections des éditeurs. » « Dans ce type de manifestation,* conclut Jean-Marc de Chauvigny, *chaque maison d'édition apporte un public. »* Et telle est, peut-être, la première « leçon » de ce quinzième Salon : l'affluence y a crû avec la solidarité retrouvée de la profession.

On était certes venu pour acheter, mais pas seulement. Dès lundi soir, à l'issue de la journée professionnelle, les éditeurs affichaient, réjouis, des chiffres d'affaires en hausse sensible par rapport à 1994. Plus 15 à 20 % pour Gallimard, dont la filiale jeunesse avait notamment réalisé, au bout de quatre jours, la recette de l'année dernière. Même chose à l'Ecole des loisirs, ce qui confirme d'ailleurs – un motif de satisfaction pour les organisateurs – l'affluence toute particulière du public jeune. La Fontaine a fait recette, tandis que, un peu partout, on se pressait sur les stands pour recueillir de (plus ou moins) précieuses dédicaces. Bref, résumait-on chez Gallimard, *« les gens fouinaient, feuilletaient, interrogeaient et – était-ce une impression ? – donnaient le sentiment de manifester, plus que les autres années, leur bonheur d'être là »*.

SATISFACTION

Les activités « non lucratives », de leur côté, n'étaient pas en reste. Comme quelques autres, le débat, pourtant technique, sur les enjeux de la numérisation affichait salle comble. De même que les tables rondes sur l'exportation à l'Est, organisées par la direction du livre et de la lecture. On jouait à guichets fermés, si l'on peut dire, sur l'espace de démonstration du multimédia où le numéro deux d'Apple était notamment venu des Etats-Unis présenter ses derniers « produits », et où, de plus en plus nombreux, les éditeurs français semblaient considérer, comme le ministre de la culture, Jacques Toubon, que *« le multimédia est une chance pour l'édition »* (lire ci-contre les mesures d'aides annoncées au Salon pour favoriser la présence du multimédia en librairie).

Il faudrait enfin pouvoir citer la satisfaction des éditeurs espagnols, invités d'honneur, notant la *« curiosité »* du public français *« pour la langue et la culture hispanique en général »* ; ou celle des organisateurs du Salon de la revue manifestant déjà le désir d'être de la fête l'année prochaine.

Alors que le premier ministre Edouard Balladur avait inauguré la manifestation, jeudi 16 mars, et que le candidat socialiste Lionel Jospin s'était, lui aussi, prêté, dimanche, à la traditionnelle visite des stands, le maire de Paris, Jacques Chirac, ne s'est pas montré porte de Versailles.

Mais le temps fort du Salon fut, sans conteste, la venue de Salman Rushdie. Sortant brièvement de la clandestinité, l'écrivain britannique était en effet présent, dimanche 19 mars, à une table ronde sur « les écrivains en difficulté » – co-organisée par le Centre national du livre et par le comité de défense Salman Rushdie en France –, à laquelle participaient notamment les philosophes Claude Lefort et Alain Finkielkraut, la présidente du Comité international Rushdie, Frances D'Souza, et le cinéaste Claude Lanzmann (*Le Monde* du 21 mars).

Ce débat constituait le coup d'envoi d'une visite de deux jours à laquelle l'auteur des *Versets sataniques* entendait donner un sens *« spécifiquement politique »*. Comme il l'avait fait à Londres, il y a quelques jours, devant les parlementaires du Conseil de l'Europe (*Le Monde* du 17 mars), Salman Rushdie a dénoncé, devant le public du Salon du livre, le *« cynisme »* des démocraties européennes qui, d'un côté, prônent les droits de l'homme et la liberté d'expression et, de l'autre, continuent d'entretenir des relations diplomatiques et économiques avec l'Iran. En tee-shirt et veste claire, apparemment détendu, plaisantant même à l'occasion, le grand proscrit de la littérature a répété que *« l'Iran, comme les autres pays, était vulnérable aux pressions »*, qu'il *« ne pouvait survivre isolément »* et qu'à condition de faire preuve de *« volonté »*, les moyens existaient de le faire fléchir.

Par ailleurs, l'écrivain a fait connaître sa position sur la polémique qui oppose l'un de ses anciens éditeurs, Christian Bourgois, aux éditions Plon, qui sont sorties vainqueur des enchères concernant son dernier roman *The Moor's Last Sigh* (« Le Monde des livres » du 17 février). Interrogé par Alain Finkielkraut, qui observait que *« l'argent, surtout dans ce cas, n'aurait pas dû être le seul critère de sélection d'un éditeur »*, Salman Rushdie a répondu que *« la question qui s'était posée entre Christian Bourgois et* [lui] *n'était pas une question d'argent »*, mais qu'à l'époque des *Versets sataniques*, *« Christian Bourgois, qui détenait le contrat,* [avait] *refusé, à plusieurs reprises, de publier le livre ». « Il ne l'a fait que sous la pression publique, à force d'être gêné, embarrassé »*, a-t-il conclu, ajoutant que *« pour Christian Bourgois, il est inconvenant de se présenter comme le héros de la première heure. »* A quoi Christian Bourgois, qui avait refusé de participer au débat, rétorquait : *« Si Rushdie avait pensé cela de moi, pourquoi m'aurait-il donné à publier ses deux ouvrages suivants,* Haroun et la mer des histoires *et* Patries imaginaires *? »*

Florence Noiville

DROIT DE CITER

« Le romancier engagé n'est pas un romancier prêcheur, c'est un romancier en direct. Il est le contraire du narrateur omniscient ; à la différence de l'oiseau de Minerve, il n'attend pas que la paix soit revenue, il n'attend pas de savoir qui l'a gagnée pour raconter la guerre. A son image, on pourrait définir le critique engagé comme celui qui, lui non plus, n'attend pas, n'attend pas en particulier que le romancier l'ait fini pour parler du roman qu'il écrit. »

DENIS HOLLIER, dans sa Présentation de la réédition, en « Folio-Essais » (nº 266), de *Lecture de Proust*, de Gaëtan Picon, paru en 1963 au Mercure de France.

Segalen et Claudel à l'identique

Pour certaines œuvres la forme matérielle du livre, telle qu'elle a été prévue ou rêvée par l'écrivain, importe presque autant que son contenu. Plus précisément, elle constitue l'accompagnement nécessaire de l'œuvre, son écrin adéquat. Héritée de Mallarmé et des artistes de la *Revue blanche*, cette préoccupation esthétique fut notamment celle de Victor Segalen dans les premières décennies du siècle. S'adressant aux *« lettrés d'Extrême-Occident »*, la « Collection coréenne » qu'il crée en 1914 avec l'éditeur Georges Crès est destinée à accueillir ses *Stèles*, *« monuments restreints à une table de pierre, haut dressée, portant une inscription »*. C'est à Pékin, que Segalen prépare cette édition, ainsi que celle de *Connaissance de l'Est* de Paul Claudel. Ce seront les deux premiers titres de la collection. En 1926, sept ans après la mort de l'écrivain, paraissent, à l'enseigne de la maison « Les Arts et le Livre », toujours dans la même présentation « chinoise », ses *Odes*, composé en même temps que *Stèles*.

Deux jeunes amateurs, Frédéric Chatelain et Jean-Pierre Julien ont eu l'excellente et audacieuse idée de rééditer à l'identique, à cinq cents exemplaires chacun, ces trois chefs-d'œuvre de typographie et d'imprimerie. Pour cela, ils ont trouvé, à Baoding, près de Pékin, première étape de l'expédition archéologique de Victor Segalen en 1909, une petite unité de travail de l'armée de l'air chinoise qui s'est chargée de l'impression de ces livres. Les trois ouvrages sont ainsi rendus accessibles dans leur forme d'origine, à un prix parfaitement raisonnable (respectivement 390, 380 et 330 francs).

P. K.

★ Editions Chatelain-Julien, 7, rue Marguerin, 75014 Paris ; tél./fax : 43-20-49-31. Les livres sont disponibles à la Librairie Léon Aichelbaum, 12, rue d'Ulm, 75005 Paris.

Japon : le marché éditorial du séisme

La société japonaise est encore sous le choc du séisme qui a ravagé la ville de Kobé, mardi 17 janvier au petit matin. En témoigne, entre autres, la floraison d'ouvrages sur le sujet : *Comment survivre en cas de séisme*, sous forme de bande dessinée ; *La Bible de la survie*, par un Japonais qui a servi dans la Légion étrangère ; *Que faire lors du grand séisme ?* ; *Le Jour du grand tremblement de terre sous Tokyo* ; *Description des conséquences d'un tremblement de terre à Tokyo*... Dans les grandes librairies de la capitale nippone, des présentoirs spéciaux sont consacrés aux livres sur les séismes et, plus particulièrement, à celui que tout le monde craint, sous Tokyo. *« Etes-vous vraiment préparé à un séisme ? »*, interroge une inscription, assortie de grandes photos en couleurs de Kobé, à l'entrée de Sanseido, l'une des célèbres librairies sur plusieurs étages du quartier des bouquinistes de Kanda.

A la douzaine de titres consacrés aux mesures pratiques en cas de séisme se sont ajoutés, ces dernières semaines, plusieurs ouvrages à caractère plus scientifique. L'un des plus vendus est un volumineux atlas comportant des cartes détaillées et commentées des failles actives dans l'archipel : il vaut la coquette somme de 36 000 yens, soit 1 800 francs (mais il existe aussi une version abrégée). S'alignent également, sur les présentoirs, des piles de rééditions de classiques sur les séismes, tels le reportage sur le grand tremblement de terre de 1923 à Tokyo par l'écrivain naturaliste du début du siècle, Kataï Tayama (1871-1930), ou l'un des best-sellers de l'année dernière, *L'Entrée dans la phase de turbulence de la terre*, du sismologue Kichiya Ishibashi. Pour l'occasion, on a même réédité la traduction japonaise de l'un des rares livres en langue occidentale publié sur le sujet, celui du journaliste Peter Hadfield, *Tokyo séisme, 60 secondes qui vont changer le monde* (paru en français aux éditions Autrement).

■ RUSSIE : LE DOSSIER BOULGAKOV SORT DES ARCHIVES DU KGB. En 1940, il y a cinquante-cinq ans, disparaissait, à quarante-neuf ans, Mikhaïl Afanassievitch Boulgakov. Auteur de romans, de nouvelles et de nombreuses pièces de théâtre, il avait été mis au ban de la société soviétique à la fin des années 20. C'est en 1966 seulement que sera publié en URSS son chef-d'œuvre *Le Maître et Marguerite*, commencé en 1928, relu et corrigé jusqu'à sa mort. Le 10 mars, jour anniversaire de son décès, *Nezavissimaia Gazeta (NG)* a célébré la mémoire de l'écrivain en publiant des extraits du dossier « Boulgakov » tout droit sorti des archives du KGB. Ces documents semblent confirmer que ce membre de l'Union des écrivains, très critique à l'égard de son pays, aurait pourtant bénéficié du soutien de Staline, qui l'aurait aidé à deux reprises au moins, notamment après l'interdiction de sa pièce de théâtre *Les Journées des Tourbine*. Le 10 mai, date anniversaire de sa naissance (en 1891), *NG* devrait publier la suite du dossier concernant le point de vue des « services » sur deux de ses pièces : *Les Journées des Tourbine*, précisément, et *La Fuite*.

■ MEXIQUE : Les éditions Alfaguara ont achevé la publication des œuvres complètes de Julio Cortázar, commencée en 1990 et qui comporte vingt titres, avec son dernier roman inédit *Diario de Andrés Faba*. Cet ouvrage fait partie des trois livres – avec *El Examen* et *Divertimento* – dont Cortázar avait souhaité une publication *post mortem* pour des raisons politiques. Le lancement a eu lieu à l'université de Guadalajara où, depuis septembre 1994, ont lieu les différentes activités liées à la chaire latino-américaine Julio-Cortázar sur les thèmes chers à l'écrivain, des droits de l'homme au jazz en passant par la littérature ou la politique.

■ ALLEMAGNE : Les mémoires de Raul Hilberg, le grand historien de la Shoah, viennent de paraître en allemand, traduites de l'anglais sous le titre *Unerbetene Erinerung* (« Souvenirs malvenus », éditions Fisher). L'auteur de *La Destruction des juifs d'Europe* y raconte son travail pour le War Documentation Project, une agence de renseignements sur l'Union soviétique, où il passait au peigne fin des rapports d'anciens nazis. Il évoque l'accueil difficile que reçut son travail, et la peine qu'il eut à le faire publier, à la fin des années 50, puis à le faire accepter par les critiques, notamment par Hannah Arendt, qu'il accuse d'avoir caricaturé sa théorie de la *« passivité juive »* face à la catastrophe.

■ FOIRE DE LEIPZIG : *Depuis le haut Moyen Age, chaque printemps*, le centre-ville de Leipzig se transforme en Cité du livre. Durant les années « communistes », la Foire avait perdu de sa superbe : elle n'était plus qu'une vitrine de l'édition « au-delà du mur ». Depuis la réunification, ses organisateurs veulent affirmer sa vocation de pont entre l'Est et l'Ouest : après l'édition russe en 1994, c'est l'édition tchèque qui sera cette année, du 23 au 26 mars, le pôle d'intérêt de la manifestation. Plus de 1000 éditeurs de près de 25 pays sont attendus, dont environ 200 viennent d'Europe centrale et de l'Est (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Russie, Ukraine, Kazakhstan, Biélorussie, Républiques baltes).

BULLETINS, COLLOQUES ET SOCIÉTÉS

■ ALBERT CAMUS. Un colloque international autour du *Premier Homme* se tiendra, vendredi 24 et samedi 25 mars, dans les locaux de l'université de Marne-la-Vallée (Rens. auprès de Jean-Yves Guérin, département de lettres modernes, 2, allée de la Butte-Verte, 93166 Noisy-le-Grand, tél. : (1) 43-04-61-31). Signalons, avant la parution à l'automne, chez Gallimard, de la biographie de Camus par Olivier Todd, deux livres récents : *Le Dernier Camus ou Le Premier homme*, de Jean Sarocchi (Nizet, 318 p., 130 F.) et *Albert Camus et l'Inde*, de Sharad Chandra (Balland, 200 p., 110 F).

■ BLAISE CENDRARS. Le Centre culturel suisse organise une série de manifestations autour de Cendrars, « bourlingueur des deux rives ». Un colloque international se tiendra du 31 mars au 2 avril ; vendredi 31 mars à 21 heures, Pierre Banderet lira *Vol à voile* ; enfin, une exposition consacrée au Paris de Cendrars sera inaugurée le 1er avril et se prolongera jusqu'au 21 mai (Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris). Parallèlement, plusieurs ouvrages viennent de paraître ou sont annoncés : un témoignage de Robert Guiette sur le poète, datant de 1922, *Monsieur Cendrars n'est pas là* (éd. du Limon, 54 p., 56 F) ; les actes d'un colloque sur *Blaise Cendrars et la guerre*, qui s'est tenu en octobre 1991 sous l'égide de l'Historial de la Grande guerre de Péronne et sous la direction de Claude Leroy (Armand Colin, 316 p., 170 F) ; l'édition critique – établie par Jean-Carlo Flückiger – d'un texte datant de 1917, important pour la genèse de l'œuvre de Cendrars, *L'Eubage, aux antipodes de l'Unité* (Champion, *Cahiers Blaise Cendrars*, nº 2, 358 p., 240 F) ; enfin, une correspondance Henry Miller-Blaise Cendrars, prévue pour le mois de mai chez Denoël.

■ ELSE LASKER-SCHÜLER. Une exposition regroupant des dessins, manuscrits et éditions rares autour du poète allemand (« Le Monde des livres » du 10 mars) se tient au musée de Marbach, en Allemagne, jusqu'au 2 avril. Un catalogue a été publié à cette occasion (Schiller Nationalmuseum de Marbach-am-Neckar, tél. : 49-7144-8480).

■ UN COLLOQUE CLAUDE LOUIS-COMBET, organisé par José-Laure Durrande, se tiendra mercredi 29 et jeudi 30 mars à l'université Charles-de-Gaulle - Lille-III, sous la responsabilité de Philippe Bonnefis (Rens. : Mme Fayolle-Pilarski, UFR de lettres modernes, université de Lille-III, BP 148, 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex, tél. : (16) 20-33-61-33). Claude Mettra présentera vendredi 7 avril, à 18 h 30, une lecture-débat autour de deux livres de Claude Louis-Combet à la librairie Tschann, 125, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

■ ARCHIVES : DÉCOUVRIR OU RELIRE. Une soirée-débat sur ce thème, avec Arlette Farge et Benjamin Stora, aura lieu le 29 mars à 21 heures, dans le cadre des « Revues parlées » du Centre Pompidou (petite salle, premier sous-sol).

■ LA FÊTE DU LIVRE DE MOULINS (Allier) se tiendra les 31 mars, 1er et 2 avril à la salle des fêtes et à la bibliothèque municipale, sur le thème « Parfums d'enfance ».

■ LE SALON DU LIVRE DU SUD se tiendra, les 25 et 26 mars, à Villeneuve-sur-Lot et rendra hommage à l'Algérie (Rens. : (16) 53-70-19-38).

RECTIFICATIFS

Sophie de Grouchy

Dans la critique consacrée, par François Bott, aux *Lettres sur la sympathie*, de Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet (« Le Monde des livres » du 10 mars), le nom de l'auteur de la présentation et des notes a été mal orthographié : il s'agit de Jean-Paul de Lagrave, professeur associé au département de philosophie de l'université du Québec, à Montréal, et non, comme indiqué, de Jean-Paul Delagrave.

Freud et Binswanger

Dans l'article de Roland Jaccard sur la correspondance de Freud et Binswanger (« Le Monde des livres » du 10 mars), il fallait lire qu'ils étaient, l'un et l'autre, *« obnubilés par la causalité psychique de certains symptômes »* et non, bien sûr, par la causalité « physique ».

Les éclopés de la vie

De nouvelle en nouvelle, Annie Saumont porte la colère de ses personnages, égarés dans le labyrinthe de l'existence
Avec une tendresse rude, elle épouse la cause de ces êtres déboussolés

LE LAIT EST UN LIQUIDE BLANC
d'Annie Saumont.
Julliard, « L'Atelier »,
156 p., 85 F.

Pour Annie Saumont, qui veille à ce que chaque sonorité soit à sa place, à ce que rien *« ne cloche dans le rendu de la vie qui bat »*, la nouvelle est, depuis longtemps, le lieu idéal pour le travail sur la langue. Elle l'affine de recueil en recueil, le ton simplement se faisant plus rêche, les cadrages plus abrupts, la volonté de laisser parler les faits, de les emboîter, d'éviter tout commentaire étant plus évidente. Depuis son recueil : *Si on les tuait ?* La phrase paraît s'aventurer vers plusieurs possibles. Ruptures de temps, embardées de la narration, brusques changements de pronoms, interpellations soudaines de ses personnages, fragments de monologues intérieurs : rien n'est jamais fixe.

Pourquoi une telle syntaxe syncopée ? Parce que Annie Saumont veut saisir « quelque chose de la vie ». Quoi, de la vie ? Ce qui ne va pas, bien sûr, ce qui est disjoint. Ce que l'écrivain capte, avec une merveilleuse acuité âpre, ce sont les mauvaises orientations, les défauts d'aiguillage de tous ceux dont les dossiers ont été mis sur la mauvaise pile, tel ce garçon qui aurait pu devenir hôtelier et qui, par erreur, devient mécanicien : son existence en est démantibulée. Loin du voyeurisme excité et faussement compatissant des romanciers de la déglingue, Annie Saumont ne se contente pas d'épouser la cause de tous les éclopés de la vie dont elle promène la colère de livre en livre : elle se met exactement à leur place, entre dans leur corps, leur esprit, leur langage. Il y a un mot qu'Annie Saumont ne supporte pas : celui d'inadapté.

Il est pourtant considéré comme tel, le narrateur de « Qu'est-ce ? », qui, à la question *« Qu'est-ce que tu veux faire plus tard ? »*, répondait invariablement – rêvant plutôt de chercher de l'or dans les rivières, d'entendre le vent dans les drapeaux – *« Rien »*. Mais rien n'est pas au programme de la vie. Pris au piège du chantage professionnel et sentimental de la patronne de Marjolaine-Tissus, il se met, un matin, à barbouiller d'encre les cotonnades. Sa révolte silencieuse fait écho à celle des adolescents de « Les voilà, quel bonheur » qui, enfermés dans un squat, maniaient la bombe à peinture *« juste pour dire qu'on est passé, qu'on repassera. Qu'on veut seulement affirmer qu'on existe »*. Lorsqu'on l'enfermera, il n'aura qu'une seule exigence : qu'on le dispense des activités qui lui sont proposées dans un but thérapeutique.

Un univers noir d'où surgissent de rares et bouleversantes couleurs

C'est justement cette visée thérapeutique qu'Annie Saumont dénonce, la fausse liberté qui règne dans les lieux de vie qu'on devrait plutôt appeler des centres de malheur. L'adolescent de « Et encore », qui vient d'entrer dans l'un d'eux, après une cure de désintoxication, n'éprouve plus vraiment le manque d'héroïne, a réussi à se reconstruire un équilibre intérieur, même si la peur le saisit, parfois, de retomber en crise. Mais l'éducateur, metteur en scène de l'atelier de théâtre – pareil à ces médecins des enfants fous qui *« pratiquaient déjà cette torture : faire revivre très fort les sales quarts d'heure qu'on tentait d'oublier »* –, se livre à une sorte de psychanalyse sauvage, au cours d'un psychodrame collectif où chacun doit raconter un coup dur qui lui est arrivé : il ne fait que déstabiliser l'adolescent, le renvoyer à sa dérive et au souvenir atroce d'une grande fille qu'il a laissée tomber, un soir, écroulée au bord d'une avenue avec la panoplie habituelle pour se shooter. Il hurle, s'abîme à nouveau dans la profondeur de sa nuit intérieure.


DITYVON
Quelqu'un qui avait besoin d'aide et qu'on n'a pas aidé

Annie Saumont ne crie pas, elle ; elle se borne à montrer l'adolescent perdu. Et c'est terrible. Il y a toujours, chez ses personnages, la présence obsédante, dans un coin de la mémoire, de quelqu'un qui avait besoin d'aide et qu'on n'a pas aidé.

Parfois, un simple mot suffit à en ressusciter le remords : un adolescent qui passe l'écrit du CAP se souvient, lorsqu'un surveillant lui souffle : *« Prends pas cet air de souffrir la torture »*, de la scène de supplice collectif qu'avec ses camarades, sur le parking d'une cité, il a fait subir à Doumbo, un très jeune garçon noir, qui se vantait trop fort, à leur goût, de ce que son père soit mort sous la torture dans un pays d'Afrique. L'irruption de ce souvenir lui fait multiplier les fautes d'orthographe, rater son examen et, lui qui rêvait d'être apprenti pâtissier, de lier les crèmes et de monter les blancs en neige, se retrouvera manutentionnaire intérimaire.

Il n'y a jamais de pause, de répit songeur, de véritable halte rêveuse dans l'univers d'Annie Saumont. Pourquoi ? Parce que ces adolescents, conduits très tôt au malheur de n'être plus jamais satisfaits de la vie ordinaire, sont tenaillés par l'appréhension du précipice et du *« flop total »*. Et ce manque de nonchalance qui leur donnerait le loisir des sentiments les rend incapables d'aimer. Jamais, d'ailleurs, Annie Saumont n'a autant évoqué l'amour que dans ce recueil. De la même manière qu'elle se met à la place des adolescents déboussolés, elle épouse la douleur des femmes brisées net par une trahison ou par la conscience de n'être plus aimées. Dans « Cette année, nous », l'héroïne, comprenant que son mari vient de la tromper avec la logeuse de la maison de la station balnéaire où ils passent leurs vacances, se borne à dire à son fils que *« c'était comme si la femme au peignoir lui avait rompu le cœur entre ses mains. Et crac »*.

C'est dans les détails, dans la banalité du quotidien que se révèle aussi la souffrance : la charlotte glacée que rapporte, par un après-midi torride d'été, à travers le désert d'une cité pavillonnaire, une femme qui compte fêter avec son mari un anniversaire de mariage. On doit *« surveiller, ça pourrait fondre »*, se dit-elle sur le trajet. Et ça fond, effectivement. Parce qu'elle s'attarde à regarder de loin un ancien camarade d'études qu'elle a continué à aimer en secret. La charlotte se ramène à une flaque rose sur le sol. Mais les héroïnes d'Annie Saumont n'émettent jamais de plaintes narcissiques ou emphatiques. C'est juste une mélopée très douce qui fait glisser la phrase vers un lyrisme triste, reposant sur la reprise d'un même mot destiné à enchanter le chagrin.

L'écriture, un moyen de consolation, la seule manière de mener à bien le travail de deuil ? Pas vraiment. C'est le cas de la femme qui, exilée, hors saison, dans un petit hôtel de Lozère, écrit inlassablement (*« elle écrivait »* rythme, comme un motif d'envoûtement, la nouvelle) pour tenter de recouvrir à jamais l'image de Jacob, qu'elle a aimé et qui a flambé comme une torche au cours d'un attentat à Paris ; mais elle a beau vouloir noyer sa peine dans l'évocation d'un passé mythique, dans l'histoire des camisards incendiés jadis dans les clairières de la région, les phrases s'éteignent d'elles-mêmes, sa plume retombe après le mot *« ciel »*, et elle finit par disparaître dans le silence des heures à goût de néant.

Noir, l'univers d'Annie Saumont ? Oui. Mais quand les couleurs éclatent, même si elles sont très rares, elles bouleversent. C'est l'or des ballerines à pompons rouges qui font coquelicots dans les prés, qu'un enfant aperçoit à travers les barreaux d'un réduit de sous-sol où il est cloîtré avec Junia, une mère de substitution : il peut alors goûter le moment où toute la douceur du monde se rassemble et se donne, où l'on peut se permettre de se traiter soi-même avec de l'affection, de l'indulgence. Il y a aussi le blanc du lait *« qu'on obtient en coupant l'angle marqué d'un pointillé rouge d'une boite de carton plastifié »*. Simplement, il ne faut pas trembler. Mais ce sont les tremblements des mains de Hanna – qui vit seule, dans la crainte, avec ses enfants, dans une grande maison en aluminium – qu'Annie Saumont scrute avec sa perspicacité têtue. Pas de quoi en faire une histoire ? Mais si. Mille. Car ces tremblements appartiennent à tous les vaincus de la vie que, depuis toujours, Annie Saumont accompagne avec la même tendresse rude, la même justesse âpre.

Jean-Noël Pancrazi

Jour de fièvre au collège Trinité

Dans une fable où le sérieux se mue, peu à peu, en franc délire
Yves Ravey réinvente la dialectique du maître et de l'élève

LE COURS CLASSIQUE
d'Yves Ravey.
Minuit, 140 p., 75 F.

Le moins que l'on puisse déduire du troisième roman d'Yves Ravey, c'est que la vision de l'enseignement – élèves, professeurs et établissement réunis – qu'il contient est sombre, fantasmagorique, désespérée. Mais, aussitôt cette affirmation avancée, un doute s'insinue : la déduction est-elle convenable ? Est-ce bien de cela qu'il s'agit ? N'est-on pas en train, lecteur volage et insouciant, de se laisser abuser, de tomber dans le panneau perversement tendu par l'auteur ?... La fable est belle pourtant, il faut la conter.

Un funeste jour, un incident d'apparence anodine est venu perturber l'impeccable ordonnancement de la vie et des activités pédagogiques du collège Trinité, école dans laquelle – exactement comme à l'Institut Benjamenta rêvé par Robert Walser (1) –, les élèves *« n'apprennent rien d'autre que la soumission »*, et aussi *« à devenir les subalternes des êtres parmi les plus méprisables qui soient et qui sont presque leurs égaux, les professeurs »* : au cours d'une séance à la piscine, M. Pipota, professeur d'anglais, qui accompagnait son collègue chargé de l'éducation physique, a été pris à partie et moqué par des élèves. Alors qu'il savait à peine nager et que rien ne l'obligeait à se prêter à cet exercice, les garnements ont même manqué le noyer...

La grave question qui se pose alors est celle de l'origine et des causes de l'incident aquatique – question qu'il faut retourner en tous sens, poser dans toutes ses données, sans rien négliger de sa complexité, et à laquelle, une fois déterminées les responsabilités, des sanctions devront apporter une réponse. Le centre de gravité du récit d'Yves Ravey se constitue là en se creusant comme un puits sans fond. Autour de l'obscure profondeur, un discours vertigineux se développe qui tient des minutes d'un interminable et fantomatique procès, de la froide et vide précision d'un rapport administratif, en même temps que du franc délire.

Garant des lois et bras de la justice, bavard et grandiloquent, M. Saint-Exupéry, *« censeur des études »*, mène l'enquête, écoute, interroge – et frappe : *« Ma tâche*, explique-t-il, *ce travail harassant et ingrat qui consiste à déblayer le terrain moral sur lequel s'appliquera le règlement. »* Plus « humain », plus proche des élèves et des lecteurs, Conrad Bligh, *« professeur d'acquisition du savoir »* au *« cours classique »*, représentant du *« corps des enseignants »*, est l'autre voix de l'histoire ; voix plus sourde, moins bravache, s'efforçant d'être moins vide et bavarde que celle de Saint-Exupéry. Il parle, rêvant d'un monde de permanence absolue, de continuité parfaite. Se souvenant, avec une douloureuse nostalgie, de ses propres études à l'*« école régulière »*, sous la houlette sadique de M. Dellilo, auteur d'une thèse sur André Gide, Conrad tente d'expliquer l'âpre grandeur de la mission enseignante : *« Ainsi vivons-nous dans ce vase clos où les choses se reproduisent sans qu'il soit nécessaire de provoquer leur changement. Nous vous apprendrons à recueillir ces réflexions sur le rayonnement spirituel de vos professeurs, dont vous apercevez chaque jour le visage qui s'attriste, qui se tend, qui devient moins apte à rire, qui se tourne vers vous par fatigue, par désespoir. »*

A la fin de la fable, tout se défait, aucune continuité ne tient. L'ordre n'était qu'un cadre vide. Les victimes étaient des coupables, et inversement. Le discours peut bien continuer, moralisateur, normalisateur. La voix du censeur couvre peu à peu celle de l'enseignant, qui s'éloigne, s'attriste. On songe à Kafka qui fut un jour habité par la pensée, non pas de se jeter, mais de s'écouler par la fenêtre ouverte. Le censeur : *« L'amour est anéanti par la souffrance, aurait affirmé votre professeur, alors que moi, simple censeur des études, je vous dis, entendit encore Conrad Bligh, que la souffrance ne peut rien contre l'amour. »*

MONDE SPECTRAL

L'histoire d'Yves Ravey, on peut s'en convaincre aisément et avec un vrai bonheur de lecture, « tient » par elle-même, sans avoir besoin de l'appui d'une morale explicite, d'un sens unique. Professeur lui-même, l'auteur connaît parfaitement le langage des sciences pédagogiques, si souvent vide et vain, si fréquemment comme en apesanteur au-dessus des réalités. Le monde spectral de l'enseignement qu'il décrit, à l'aide d'un démarquage parfait des différents discours, pensées et autres poncifs qui le soutiennent, est-il la figure resserrée, taciturne, close sur elle-même de notre propre monde ? S'agit-il d'une nouvelle version de l'inusable dialectique du maître et de l'élève ? Le lecteur de la fable en décidera. Ou se laissera bercer par ce calme et hiératique délire.

Patrick Kéchichian

(1) *L'Institut Benjamenta*, traduit de l'allemand par Marthe Robert en 1960 (Gallimard, « L'Imaginaire », 1981).

Apprivoiser la mort

LA MORT NUE
de Geva Caban.
Verdier,
63 p., 64 F.

Jour après jour, pendant moins d'un mois, la narratrice de ces pages fragiles note des souffles, des regards. Pour accompagner une mère dans son chemin vers la mort *« la plus naturelle qui soit, la plus légère, l'usure du cœur »*. Jamais elle n'impose sa propre présence, ni son émotion. *« Nous sommes d'une lignée fière qui n'avoue pas facilement ses peurs et le fond de chagrin qui est notre lot commun. »*

Au dehors, à travers les grandes vitres jamais ouvertes, elle perçoit l'air frais et lumineux de l'automne, le cri d'une foulque au-dessus de l'étang d'Ursine, des sorbiers chargés de grappes rouges : c'est dans cet état de grâce, d'apesanteur, qu'elle voudrait pouvoir choisir pour sa mère un dernier visage, souriant, jamais défait.

Il y a dans ce petit livre si intense, si épuré, une force étrange, une sorte de goût du néant, qui témoigne d'une intimité fascinée avec la mort. *« Je veux toucher le poids de la mort, je veux entendre sa couleur, je veux la sentir, je veux l'entendre. Pas l'amont, pas l'aval, le temps exact de la mort, l'immédiateté, l'éphémère de la mort. »* Pas de place ici pour la crainte : c'est, à travers une double ascèse, une accoutumance à la désincarnation, à l'abstraction.

Les mots aident celle qui écrit à être passionnément, silencieusement présente. Au fil des pages se poursuit cette histoire *« en marge de l'apparence, hors des rites et des rythmes du mal et de la mort »*. La narratrice trace des mots légers comme des ailes d'oiseau, des phrases impalpables, à peine murmurées, des signes arrachés à l'inachevé.

« Je n'ai rien appris de la mort.
Rien appris que le désir.
Et l'amour. »

Monique Petillon

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

LES COUTEAUX DE NOGENT, de Joëlle Brière
Le père, la mère, l'enfant. Nous ne manquons pas de romans sur ce triangle. Avec généralement, comme ici, l'enfant narrateur. Mais nous n'avons pas toujours un récit aussi bien mené où la tendresse et la cruauté, l'amour et l'incompréhension sont ainsi évoqués avec un réalisme qui fait sa part à la poésie. On va de surprise en surprise et on reçoit la dernière phrase comme un coup de couteau (Ed. La Bartavelle, 190 p., 110 F).

A MAINS NUES, de Chantal Portillo
L'amour, la mort. Deux inséparables quand l'un est fou jusqu'à être pire que l'autre, quand aimer et haïr se mêlent jusqu'à ce que la jalousie engendre la folie percée d'éclairs de raison qui ne permettent pas à la victime d'échapper à la peur. En donnant plus à voir la progression des sentiments qu'en s'attardant à les expliciter, Chantal Portillo maîtrise ce sujet difficile. Son style en fait un cri haletant qui s'éteint au rythme des dernières diastoles et systoles de son héroïne (*Ed. Hors Commerce, 130 p., 80 F*).

ALBUM, de Régine Detambel
Poursuivant son enquête personnelle sur son enfance, dans le style oulipien qu'on lui connaît, la jeune romancière propose ici un album de photos sans photos. Dans le creux de l'illustration s'inscrit la marque de l'écrivain. Un regard, un geste, une lumière arrêtent l'oeil, comme ils ont figé la mémoire. Habile variation sur la nostalgie, à l'écriture nette et dure, ce petit dictionnaire arbitraire mais structuré, à mi-chemin entre l'autobiographie et les petits poèmes en prose, ravira tous ceux pour qui la lecture offre des plaisirs brefs et fragmentés ou pour qui l'atelier de l'artiste a plus de charmes qu'une galerie d'œuvres peaufinées (Calmann-Lévy, coll. « Petite Bibliothèque européenne du XXe siècle », 114 p., 55 F).

LE FILS DE KLARA H., de Max Gallo
A travers l'histoire d'une jeune femme d'origine juive, victime d'adolescents paumés qui se réclament du nazisme, Max Gallo décrit, à sa manière, efficace et prenante, l'univers de violence et de désespoir qui marque, selon lui, l'époque contemporaine. Si « le fils de Klara H. », *autrement dit Adolf Hitler, est mort officiellement* il y a un demi-siècle, le monde n'a pas fini de ressentir les effets de sa folie meurtrière. « *Tuez-vous les uns les autres* » pourrait être la nouvelle devise des hommes. Max Gallo démontre une fois de plus sa maîtrise à se servir de l'Histoire comme d'un puissant matériau romanesque (Fayard, 471 p., 140 F).

UN GÉNÉRAL QUI PASSE, de Jacques Perret
La figure de proue d'une goélette qui rend visite à son capitaine, un héros révolutionnaire avide de martyre qui meurt comme tout le monde, ou, tout simplement, le mystère d'un cigare encore fumant sur une terre déserte... Pour retrouver Jacques Perret le bourlingueur, le styliste élégant aux trouvailles rabelaisiennes, voici la réédition d'une série de nouvelles parues dans différents recueils (Gallimard, 220 p., 110 F).

MAICA, de Gilberte Djian
Paris, Bucarest, Casablanca. Ce premier roman raconte l'itinéraire d'une jeune fille issue d'un modeste milieu catholique qui, après avoir entrepris des études universitaires à la fin du siècle dernier, se retrouve enseignante dans la capitale roumaine. Elle épousera un juif au moment même où l'antisémitisme commence à s'y faire sentir. C'est elle la *Maica* – grand-mère, en roumain –, et c'est autour de son errance que s'articule un récit qui nous restitue, à la charnière de deux époques, le choc des univers différents (Anne Carrière, 450 p., 130 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

CHÂTELAINE DE LA TRISTESSE, de *Florabela Espanca*
S'il avait lu les poèmes de la Portugaise Florabela Espanca, Rilke aurait immédiatement inscrit leur auteur dans son panthéon des grandes amoureuses. Florabela, romantique perdue en plein modernisme, concevait pour son frère une passion sans limite. C'est celle-ci, dit-on, qui la conduisit au suicide, en décembre 1930, le jour de ses trente-quatre ans : « *J'aime la nuit triste, immense et noire / Comme cet étrange papillon fou / Que je sens toujours voleter en moi !* » (choix d'une soixantaine de poèmes, traduits du portugais par Claire Benedetti, L'Escampette, 8, rue Porte-Basse, 33000 Bordeaux, 90 p., 89 F). Signalons également, dans cette même collection anthologique des grands noms de la poésie portugaise, un Ruy Belo et un Mario Cesariny de Vasconcelos (chaque volume, 90 F).

LA VARIANTE DE LUNEBURG, de *Paolo Maurensig*
Sous ce titre nabokovien, un représentant de commerce de cinquante ans publie son premier roman, enquête politico-policière sophistiquée, construite sur les stratégies du jeu d'échecs et tout imprégnée du charme et de l'angoisse de la Mitteleuropa. Très grand succès éditorial en Italie, le récit, écrit dans un style efficace et cultivé, fait alterner plusieurs voix et remonte jusqu'aux massacres de Bergen-Belsen, devenant une réflexion troublante sur le jeu et le pouvoir, le nazisme et la montée de la classe industrielle, l'antisémitisme et la mémoire ineffaçable (traduit de l'italien par François Maspero, Seuil, 190 p., 95 F).

PATATRAS, de Giuseppe Culicchia
Walter, héros de vingt ans, traîne un vague désespoir dans le Turin des années 80. « *Il n'y avait pas de Dieu, il n'y avait rien, rien de rien* » : ni communication réelle avec ceux qui l'entourent, ni engagement politique valable, ni profondeur dans une société dominée par les impératifs marchands. Cette promenade désabusée n'échappe pas aux clichés et aux facilités d'écriture. Mais le livre renvoie une image crue, sans complaisance et parfois drôle d'un monde adolescent à la dérive (*traduit de l'italien par Françoise Liffran, Rivages, 150 p., 99 F*).

ANNA, MALGRÉ TOUT, d'Arnold Bennett
Cela sent la naphtaline, l'Angleterre fin de siècle, les usines de céramique, l'austérité des méthodistes, les vies médiocres engourdies et résignées, les femmes et les pauvres bien à leur place. Arnold Bennett *(1867-1931)* – dont les *Editions de l'Olivier* avaient réédité, en 1993, *L'Escalier de Riceyman* – dresse le tableau sans pitié d'une société puritaine à la charité ostentatoire. Avec, malgré tout, cet humour typiquement anglais qui se hasarde en relevant le petit doigt (traduit de l'anglais par Robert Davreu, Ed. Autrement, 284 p., 120 F).

UN APPARTEMENT À NEW YORK, de Jane Smiley
Les nostalgiques du Manhattan branché des années 80 retrouveront dans ce roman tous les ingrédients indispensables à l'entretien du mythe. La nourriture, d'abord, de la cuisine chinoise que l'on va chercher au restaurant du coin au sandwich au pastrami de chez Zabar, le plus célèbre des Delis, sans oublier les crêpes Suzette des restaurants français. La drogue chic ensuite, joints et cocaïne. Voici aussi le *gay*, viril et mystérieux, l'obsession des plantes vertes, et les réunions de copains qui ne vieillissent pas si bien... Le tout lié par une intrigue policière un peu pâteuse (traduit de l'anglais – Etats-Unis – *par Anne Damour, Rivages, 302 p., 129 F*).

Le rap de Perséphone

Sapho, « soliloqueuse d'amour », a écrit sa « Voix humaine », un poème-roman dédié à la passion

PATIO
opéra intime
de Sapho.
Stock, 216 p., 95 F.

Sapho, la croqueuse, dessine un carré. Le destin bat ses cartes et « *l'eau de la mère* » écrase ses vagues au pied des quatre murs du *Patio*. Ils enferment le désir de l'amant, délimitent le territoire de l'écriture, inventent un théâtre de la passion. L'amante n'a de respiration que l'infini vertical du ciel. Le temps se consume sur place. *Patio* est un roman neuf sur un vieux thème, un poème d'éternel présent – opéra rock, rap romantique, cantique indémodable.

L'héroïne, c'est elle, Sapho, une femme : « *Elle n'est pas française. Elle n'est pas délicate. Elle n'est pas retenue. Elle n'a pas d'humour. Elle n'est pas digne. Pas Grace Kelly. Elle est tchékhovienne. Elle est levantine, slave et orientale et fêlée, affolante. Quelle est la main qui l'accompagne ?* » Fantôme de feu (« *Celui qui sait aimer après "la mort" reste en vie* »), Sapho-Perséphone erre dans la mémoire d'un amour éteint.


IRMELI JUNG

Sapho : mémoire d'un amour éteint

Sapho l'écrivain ne se paie pas de phrases, c'est dire qu'elle pèse chaque ellipse sur l'aile d'un oiseau apaisé. Poésie et prose se renvoient leurs échos divinatoires. Sapho la chanteuse est un poète qui frappe aux quatre portes cardinales d'un patio dévasté. « *Je te téléphone pour te dire que je te téléphone* » : splendeur d'une histoire de pacotille pour midinette esseulée, un soir de cafard venteux, place des oubliettes. Le poète scande la mélopée du désir d'amour plus grand que le désir. Sapho se shoote au grand bonheur des mots. Maurice (Blanchot) veille dans l'ombre où la femme amoureuse écrit. Seuls les mots peuvent contenir le trop-plein du manque. Sapho taille dans la chair vive du temps et de la mort : « *Jusqu'au bout ils seront en haleine, pour que le souffle et la musique se laissent la place qu'il convient, et que tout arrive bienheureux et juste – la bonne mesure de silence et de chant, la bonne mesure de basse et de peau, la bonne mesure de murmures et de cris.* »

Sapho l'amoureuse court dans le patio, âme et pieds nus, corps assoiffé. Pour posséder un homme libre, elle délivre l'homme possédé. Le patio retentit de l'effroi de la passion. Murs abolis, ce serait le désert. Bérénice cherche Titus, Phèdre implore Hippolyte, Eurydice appelle Orphée. L'amour dévale vers sa nuit : « *Elle l'aime parce qu'il lui promet d'en mourir.* » Les murs du théâtre sont hauts et hermétiques. Côté voyeurs, le rideau de fer est baissé. Dona Musique renverse la tête vers les cintres, elle est puits de solitude. La scène est immuable, la toile de fond voyage – Maroc, Israël, Paris, Bruxelles... chambre, restaurant, calèche –, les amants ne quittent pas le patio, partout et nulle part, lui dilué dans un nuage de cocaïne, elle roulée dans la farine du rêve : « *Comment se défaire de sa pesanteur ?* »

Pour elle, deux hommes : Franz (*Le Grand Meaulnes*, Schubert, un parfum de forêts et de balcons) et Œil-tout-près, l'homme sans nom d'être trop proche. Pour lui, deux femmes : Dona Musique-Sapho et Hélène (une histoire à Troie), femme légitime et légitimée par ses enfants. Sapho la musicienne fait une tragédie d'un vaudeville.

SOLO BAROQUE

Sapho la romancière emprisonne dans un cube un monde qui tourne trop vite et pas rond : « *Seule, la cour carrée où fuse la lumière.* » *Patio* coupe le cordon ombilical de l'enquête psychologique. C'est un solo baroque à plusieurs voix. Eurydice rapte Orphée : « *Et que sonne ta voix, ton cou est une lyre.* » Perséphone surgit des enfers, Aragon pleure les yeux d'Elsa. Le poème-roman convoque les absents.

Patio est une audace heureuse. Chant sans âge d'un désarroi actuel. Histoire ordinaire à jamais extraordinaire. A chaque ligne, chaque vers, chaque phrase, le lecteur d'aujourd'hui reconnaît les larmes de fond qui hantent toute rupture. Sapho repeint à neuf le romantisme : « *Elle, divaguante, soliloqueuse d'amour, obstinée chanteuse, à tue-tête, à tue-cœur, elle revient aux commencements des amours, encollée d'écailles mortes, prête à repartir et mettre sa tête à prix. Et elle brûle.* » L'écriture comme l'amour multiplie les bénéfices de l'échec. Acrobatie de poète, rouerie de romancier, *Patio* offre un océan de revanche à qui ne renie pas la source de sa douleur. « *On peut avoir le leurre et l'or du leurre* », écrit Sapho dans un désespérant cri d'humour.

H. M.

Le Don Juan dépité

Jules Roy en séducteur vaincu. Cinquante ans après un amour déçu, il publie ses lettres envoyées à l'infidèle. Une reconquête épistolaire tragi-comique où perce une pudeur douloureuse

UN APRÈS-GUERRE AMOUREUX
de Jules Roy.
Albin Michel, 170 p., 89 F.

Les coquins n'ont pas d'âge. Du haut de ses quatre-vingt-sept ans, Jules Roy plisse les yeux, l'air goguenard : « *Méfiez-vous des écrivains : à un moment ou à un autre, ils utilisent tout ce que vous leur avez confié. Voyez, cette femme, que j'ai aimée après la guerre et qui m'a quitté, l'ingrate. Cinquante ans après, elle est venue me rapporter les lettres que je lui avais écrites, pour que ses héritiers ne les retrouvent pas...* » Il faut le reconnaître, la tentation était trop forte : l'écrivain n'a pas pu s'empêcher de les publier. « *Eh oui !* », conclut-il en pouffant, avant de reprendre aussitôt son sérieux de militaire : « *Mais rien ne permet de reconnaître l'identité de cette chère destinataire.* » Alors, l'honneur est sauf.

Le macho, pourtant, n'apparaît pas triomphant dans cet extrait de correspondance, et ce n'en est que plus drôle. La garce l'a quitté. Don Juan enrage. Lui faire ça, à lui. Ulcéré, vexé comme un pou, amoureux comme un lion en cage. Elle est partie se marier de l'autre côté de la Manche. Il lui écrit des mots enflammés avec le lyrisme gouailleur et loyal qu'on lui connaît, la *supplie à genoux de revenir à lui*, est à la fois Don Juan, Elvire, Hermione, Alceste, Werther ou Charles Bovary, le Triomphant, l'Humilié, le Délaissé, l'Acariâtre, le Soupirant ou le Cocu amoureux, tour à tour enflammé, jaloux, furibond, ténébreux, veuf et inconsolé.

D'autant plus que quand on est, comme l'était Jules Roy, un intime de Camus, il fallait savoir veiller au grain. On ne résistait pas au charme dansant du bel Hidalgo, et la bien-aimée, avant de quitter Julius pour un infâme Anglais, ne fit pas exception. Cela aussi, « *c'est dur à avaler* ». Mais, pour ce qui touche à Camus – « *Est-ce qu'on repousse un dieu comme lui ?* » –, Julius daigne accorder son indulgence. « *Je l'admire tellement, il est si grand, je l'aime si fort. Le temps a passé. Tout de même, j'en ai gros sur la patate.* »

MACHO À L'EGO FRIPÉ

On se console comme on peut. Le macho à l'ego fripé va voir du côté de la Pharmacienne ou de l'Assistante (d'édition), entre autres passades faites pour remonter le cœur, et en espérant bien titiller la jalousie de celle qui osa lui « *préférer un Rosbif* ». Entre les seins de la Pharmacienne, quelques admiratrices, « *un petit cercle de poulettes de vingt ans* » ou telle autre gentille personne *(« Pardon si je me montre un peu mufle »)*, Julius aura tout essayé. « *Je me disais naïvement, peut-être à tort, que vous auriez été heureuse de me voir ainsi, consolé de vous par une inconnue.* »

En écartant les lignes, on voit bien pointer le bout de sa malice. Même à l'époque, en plein désespoir rageur, l'amoureux avait déjà, vaguement, l'humour d'en sourire. Aujourd'hui, il fait de ces fameuses lettres retrouvées (et largement retravaillées) une pièce tragi-comique en les étalant sans commentaire, à la queue leu leu, débarrassées des réponses supposées de la belle infidèle. « *Mon petit mouton doré... Je ne sais pas ce que je vais devenir sans vous, je demande grâce... Vous avez réussi à m'intéresser plus à vous qu'à moi-même... Je vous aime plus que tout au monde, jusqu'à la mort et au-delà, s'il y en a un, et même s'il n'y en a pas... Je me noie, je suffoque, je vous déchire, je vous caresse, je vous mens, je vous dis des mots qui vous blessent et moi je crève sans vous, voilà ! Merci de vos bons conseils... Charmante tête de bois... Ange chéri... Ecureuil siffleur... Cher cœur... Allez, plaignez-vous. Cherchez quelqu'un d'aussi fidèle que moi, et qui vous aime mieux... Au secours ! au secours !... Vous allez quitter l'Angleterre et me protéger des pharmaciennes ? Vraiment ?... Ne vous rengorgez pas trop sous les compliments. Méfiez-vous... Je m'ennuie, j'ai le cœur lourd comme un chou-fleur... Plus de goût à vivre. Mes globules n'y sont pour rien...* »

Entre deux doléances, deux suppliques, deux diatribes, et renonçant définitivement à se donner le beau rôle, Julius défoule tout son ressentiment de mâle sur sa chienne qu'il adore et qui le nargue en affichant crânement, par des portées successives, la preuve de ses nombreux coïts. « *La chienne me comble de caresses. Elle est grosse, mais de qui, cette garce ?... traquée par une meute de mâles que je chasse à coups de pierres et de bâton... ces petits salauds qui passent en soupirant sous les fenêtres de leur belle... d'ignobles cabots hauts comme un pied de salade...* »

GRAVITÉ

Au fond, ce n'est pas drôle. Ces lettres sont belles, sincères, amoureuses, déchirantes. Il s'y cache quelque chose d'une autre profondeur : une pudeur douloureuse, l'amour vrai qu'on a raté, la vie qui passe à côté des promesses, un destin qui dérape, envoyant valdinguer ses bougres là où ils ne croyaient pas. Cette gravité-là vous habite comme un murmure un peu sourd, même si, d'abord, on s'amuse au spectacle de l'arroseur arrosé, séducteur séduit en si mauvaise posture. A le lire, les femmes se tordront. Les hommes seront bien obligés de sourire. Et les uns et les autres de reconnaître que l'amour a au moins ça de bon que, quand il est fini, il fait passer de délicieux moments.

M. V. R.

Tardieu à l'air libre

DA CAPO
de Jean Tardieu.
Gallimard, 70 p., 60 F.

Jean Tardieu vit désormais « *à l'air libre* ». Mort le 27 janvier (*Le Monde* du 30 janvier), à quatre-vingt-onze ans, le poète avait choisi d'être incinéré et de laisser disperser ses cendres. « *A la poudre des jours / profondément mêlées / si mes cendres étaient dispersées, / je serais libre de renaître / invisible et présent / à l'appel d'une voix / au signal d'une main.* » Et voici qu'un bon vent nous apporte quelques nouvelles de monsieur Jean, sous la forme d'un petit recueil, composé de textes anciens jamais publiés, mais aussi de poèmes très récents.

La mort domine, sans jamais peser ; sa mort et celle de ses amis, comme André Frénaud : « *Je lui pose tout bas des questions. Mais il refuse de répondre. Voilà : il ne* veut *pas répondre. (...) Comme si on l'avait chassé de notre monde, très loin, au fin fond d'un pays dont nous ne connaissons ni les couleurs, ni les sonorités, ni le langage.* » Jean Tardieu a rejoint à son tour ce pays dont il apprendra vite le langage, les couleurs et les sons. Il nous laisse ce *Da capo*, non pour nous répondre, mais pour nous poser encore des questions sans réponse.

Alain Salles

Souvenirs d'un Européen

Coqueluche des années 30, puis oublié, le Hongrois Sàndor Màrai fut, à l'instar de Zweig, le chroniqueur perspicace d'un monde finissant

LES CONFESSIONS D'UN BOURGEOIS
(Egy polgàr vallomàsai)
de Sàndor Màrai.
Traduit du hongrois
par Georges Kassai
et Zéno Bianu,
Albin Michel (1993),
462 p., 160 F.

LES BRAISES
(A gyertyàk csonkig égnek)
de Sàndor Màrai.
Traduit du hongrois
par Marcelle
et Georges Régnier,
Albin Michel, 194 p., 110 F.

Aussi célèbre dans son pays qu'il fut soudain délibérément oublié, aussi sincèrement humaniste qu'il fut exclu et humilié, l'écrivain hongrois Sàndor Màrai (1900-1989) fut de ceux qui payèrent cher une époque où il n'était pas de bon ton d'être trop loyal. Alors qu'il réagit notoirement contre le fascisme pendant la deuxième guerre mondiale où la Hongrie ne se montrait pas sous son meilleur jour, alors qu'il ne cessa d'afficher son mépris à l'égard de la bourgeoisie d'argent, les nouveaux dignitaires hongrois de l'après-guerre, comme le philosophe communiste Georges Lukàcs, jugèrent préférable de le déclarer bourgeois et d'envoyer au pilon un de ses livres.

Dès lors, Màrai n'existe plus. En exil en Italie, puis à New York, où il est mort il y a six ans, ses livres ne passent plus les portes de la Hongrie. Du jour au lendemain, celui qui fut l'une des coqueluches des années 30 n'est plus digne des librairies, des histoires de la littérature... ni même des samizdat. Quarante ans d'oubli, jusqu'à ce que les changements politiques de 1989 – l'année même de sa mort – décident enfin la Hongrie à entreprendre la réédition de son œuvre. Ce « bourgeois de Màrai » ironisait pourtant volontiers sur une bourgeoisie dont les Hongrois, passés presque sans transition de la société post-féodale au régime communiste, gardent une nostalgie confuse, ne l'ayant que brièvement connue. Après le succès des *Révoltés* (1) – aujourd'hui d'un charme un peu passé –, où des enfants rebelles découvrent le cynisme comme remède à la bourgeoisie bien-pensante, l'écrivain révèle sa vraie grandeur en 1934 avec *Les Confessions d'un bourgeois* : étonnante autobiographie d'un monde, dont l'ampleur et le foisonnement documentaire lui valent de se mesurer aux grandes voix de la littérature européenne, aux côtés de Stefan Zweig, d'Elias Canetti ou de Gregor von Rezzori. Leipzig, Weimar, Francfort, Berlin, Londres, Paris... *« Ah ! les haussements d'épaules des Français ! »* C'est que Màrai, qui s'était initié au journalisme à l'âge de quatorze ans, a eu le temps de les toiser, les indigènes d'Europe. Les Parisiens en prennent pour leur grade et on préférerait ne pas se reconnaître


D. R.
Sàndor Màrai, sagace et singulier

dans « l'esprit français » du Paris des années 20 et des bourgeois bourrus, en rogne contre les *« sales métèques ». « Il était plus facile pour un étranger d'être reçu par le chef de l'Etat que de pénétrer dans un intérieur bourgeois (...). La bourgeoisie parisienne se gardait des étrangers, comme si nous eussions laissé des bactéries de lèpre sur nos couverts. »*

REGARD D'AIGLE

Plusieurs fois déraciné depuis que la Grande Guerre avait pris de court sa famille, fidèle à la double monarchie, aux intérêts de la banque, aux livres et aux joies des bordels, Màrai acquiert un regard d'aigle pour capter l'esprit des lieux. De son enfance en Hongrie aux villes d'Europe qu'il traverse, où il fait son nid, c'est autant de rues, d'odeurs de cafés, de filles d'une nuit : un carnet de route perspicace, ironique, tendre, tenu avec l'humilité et l'exigence d'un écrivain toujours soucieux de préférer aux déductions généralisantes l'exactitude des reportages. A côté du Berlin de l'entre-deux-guerres, sorte de carnaval à la dérive saisi de folie et de désespoir, à côté de Londres et même de Paris où il apprit à comprendre *« [sa] propre étrangeté »* et à *« aimer [sa] condition d'exclu »*, Budapest ne lui inspire aucune tendresse : éternelle province hantée par les potins et les représentants de commerce, où les trop riches narguent les trop pauvres et où l'on ne devient un écrivain digne de ce nom qu'au café, en faisant le poisson dans les *« aquariums littéraires »*.

Tout, dans ces *Confessions d'un bourgeois*, est d'une actualité déconcertante. De même que la Russie des années 80 restait étonnamment semblable à celle décrite par le marquis de Custine plus d'un siècle auparavant, les observations de Màrai sur les peuples d'Europe, en 1934, ont de quoi faire désespérer des progrès de l'humanité. Quoi de plus « moderne » que la xénophobie bourgeoise, le culte de l'argent, l'Allemagne et sa *« culpabilité mythique et comme impénitente »*, son *« exigence impitoyable de l'ordre qui masquait un effroyable chaos intérieur »*, l'entêtement des Anglais à être toujours *« différents »* et à s'ennuyer – *« un député de la Chambre des lords n'exigea-t-il pas que le gouvernement prît des mesures pour lutter contre l'ennui ? »*...

Dans un tout autre genre, son roman publié en 1942, *Les Braises*, n'est pas plus optimiste. Voilà, dans le plus beau style de Màrai, qui n'est pas loin de Schnitzler, deux personnages condamnés à l'incompréhension et pris dans une impasse, à la fois face au monde qui les entoure et dans la relation qui les unit. De ces deux amis de jeunesse, condisciples à l'école militaire, l'un est bien né dans l'aristocratie austro-hongroise, l'autre vient d'une famille plus modeste de Galicie. Ce décalage, l'amitié le surmonte. La jalousie amoureuse et le malentendu, en revanche, lui redonnent un mauvais souffle. Ce qui intéresse Màrai, ce sont les braises sous les cendres, le sentiment désespérant de ce qui aurait pu être et qui est *raté*.

Dans un passage magnifique des *Confessions* – la mort de son père –, Màrai prend conscience d'un monde dont il n'espère plus rien. Un monde où *« d'un bout à l'autre de la planète, des petits-bourgeois effarés et geignards étaient prêts à tous les compromis pour prolonger leur existence »*. Un monde où *« devenu exceptionnel, l'homme d'esprit en est réduit à vivre au fond des catacombes, comme le faisaient, à l'époque des Vandales, les moines dépositaires de la connaissance »*.

Voilà qui n'avait pas dû plaire aux collectivistes. Màrai a quelque chose de cet homme singulier, aussi perspicace que le fut Keyserling pour approcher l'esprit des peuples et la vérité d'un monde, généreusement attentif aux livres, aux hommes et à la vie, acteur et témoin de cette Europe mythique du centre et des confins qui n'allait pas tarder à mourir.

Marion Van Renterghem

(1) Albin Michel, 1992.

Le juif de Budapest

KADDISH POUR L'ENFANT QUI NE NAÎTRA PAS
d'Imre Kertész.
Traduit du hongrois
par Natalia Zaremba-Huzsvai
et Charles Zaremba,
Actes Sud, 157 p., 89 F.

Tout commence au moment où rien ne commencera plus, au moment où le narrateur renonce à tout, où c'est le « non » qui jaillit comme un cri en pleine fièvre. C'est décidé, il ne donnera pas la vie, l'enfant ne naîtra pas. A la place de ce renoncement surgit un admirable récit, un long monologue haletant comme une course de fond, une prière des morts pour celui qui est mort de ne jamais pouvoir naître, un *« kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas »*.

Survivant d'Auschwitz et de Buchenwald pour retrouver, peu après, les barreaux d'un pays différemment totalitaire, l'écrivain hongrois Imre Kertész se débat entre les murs d'une impasse, sans reprendre son souffle, comme s'il luttait à mort pour mettre à plat, à peu près froidement, un désespoir affolé. L'entreprise est vertigineuse, et le monologue s'emballe à son image. Mais qu'on n'aille pas dire au narrateur, comme il est de bon ton de le faire dans les salons, qu'*« Auschwitz ne s'explique pas »*. Ce qui ne s'explique pas, *« ce n'est pas le mal, au contraire : c'est le bien »*. C'est cet homme embarqué comme lui dans le convoi et qui risque sa vie pour lui rapporter sa portion de nourriture. C'est ce geste que, raisonnablement, rationnellement, l'homme *« n'aurait pas dû faire »*.

D'Auschwitz, on ne saura rien sauf l'essentiel : ce qu'il y a avant, ce qui vient après, et qui prend un sens à partir de ce centre invisible. Sa judéité qui lui était étrangère à lui, le juif de Budapest, il l'avait apprise un jour chez ses cousins du village, comme un état de fait désagréable et peu compréhensible : en voyant *« quelque chose d'horrible* (...) : *une femme chauve en robe de chambre rouge assise devant son miroir »*, parce que les femmes *« polish »* se rasaient la tête et portaient la perruque. *« Je compris alors qui j'étais : une femme chauve en robe de chambre rouge assise devant son miroir. »*

Déroulée à reculons, la destinée est conclue dès le départ, fermée comme une explication a *posteriori*, une justification absolument noire. Au terme de ce cri lancé en désordre, au bout de la longue tranchée que le narrateur creuse pour s'y jeter lui-même, le piège est fermé : c'est ce qui le définit désormais (*« d'avoir, par* [sa] *judéité, vécu quelque chose »*), qui l'oblige à tout détruire : *« L'assimilation me tuerait plus vite que la non-assimilation qui me tue de toute façon. »*

La force du récit est encore au-delà du cheminement et de la conclusion, elle tient au souffle même, à l'état de fièvre, à la réalité du précipice qui vous embarque.

M. V. R.

H. G. Wells en avance d'une guerre

Crise économique et sociale, conflit nucléaire, gouvernement mondial : un brillant exercice de futurologie paru... en 1914, et resté inédit en français

LA DESTRUCTION LIBÉRATRICE
d'Herbert George Wells.
Traduit de l'anglais
par Delperdange,
illustré par Didier Lange,
éd. Grama,
coll. « Le passé du futur »,
300 p., 135 F.

L'élégante collection « Le passé du futur », vouée à la résurrection des classiques du « merveilleux scientifique », publie ces jours-ci la traduction d'un fort intéressant roman d'anticipation d'H. G. Wells. Paru au début de l'année 1914 en Angleterre, *The World Set Free*, était jusqu'ici resté inédit en France. Si le début de la première guerre mondiale explique assez que le Mercure de France, qui s'était montré d'une belle fidélité à l'auteur, n'ait pas fait traduire ce roman, on peut s'étonner que cela n'ait pas été fait par la suite. Il y a cependant deux raisons qui ont pu faire reculer les éditeurs français. La première est que dans ce roman où Wells imaginait qu'une guerre allait déchirer l'Europe en opposant les empires centraux aux peuples slaves et à leurs alliés, anglais et français, il situait le déclenchement du conflit en 1956, alors même qu'il devait éclater quelques mois seulement après la parution du livre, faisant apparemment de l'auteur un piètre prophète...

Mais le génie visionnaire de Wells réside moins dans la prédiction d'une guerre étendue à l'échelle d'un continent entier que dans celle de l'utilisation d'armes nucléaires aux effets dévastateurs et durables par laquelle il se révèle tout bonnement en avance d'une guerre.

Son anticipation d'un conflit atomique est déjà assez remarquable au regard des connaissances scientifiques de l'époque. Elle est plus remarquable encore dans les effets qu'il lui attribue sur l'établissement d'une paix mondiale, et tout particulièrement pour nous qui avons vécu la guerre froide et ce qu'on a appelé l'« équilibre de la terreur ».

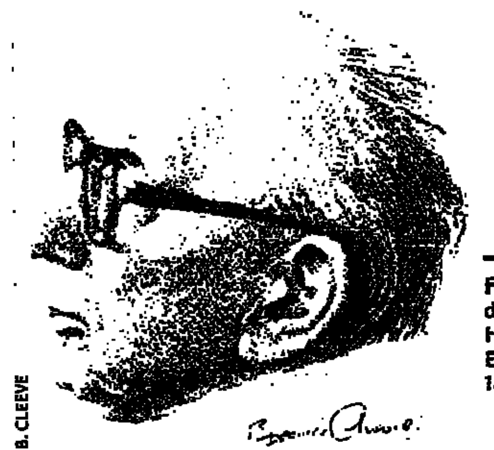
ENTRE ROMAN ET ESSAI

La seconde raison tient à la forme de l'ouvrage, qui procède tout autant de l'essai que du roman, de l'anticipation que de l'utopie. Ainsi le prologue du roman est une dissertation qui place l'histoire de l'humanité dans la perspective éclairante d'une double conquête : celle de l'énergie et celle de la connaissance. Il prélude au récit de la découverte d'une nouvelle forme d'énergie et des bouleversements de tous ordres qu'elle entraîne, notamment au niveau économique et social : il y a là quelques pages terribles qui annoncent les effets de la grande crise de 1929. S'enchaînent ensuite la description apocalyptique de quelques phases du conflit, puis le récit de la création, sous l'impulsion d'un Français ingénu mais tenace, d'un gouvernement mondial chargé d'édifier la paix, – dont Wells regrettera dans une préface de 1921, qu'il soit demeuré un *« rêve »* –, et, enfin, l'évolution ultérieure de l'humanité résumée en une belle phrase – *« L'homme qui cesse peu à peu de n'être qu'une créature agricole, devient de plus en plus un constructeur, un voyageur et un créateur »* – qui n'est pas dépourvue de vérité rétrospective. Un dernier chapitre méditatif laisse place à des préoccupations plus lointaines et il n'est pas sans intérêt de voir Wells s'y faire l'écho des revendications féministes... *La Destruction libératrice* est un brillant exercice de futurologie, dont le temps n'a pas émoussé l'intérêt. Au contraire...

Jacques Baudou

Histoires littéraires

PAR FRANÇOIS BOTT



B. CLEEVE

FEUILLES VOLANTES
de Georges Hyvernaud.
Ed. Le Dilettante, 180 p., 99 F.

Chambres d'enfance

Très souvent, on ramasse les copies des écrivains longtemps après la fin de la classe. Longtemps après leur mort… Ainsi vient-on de rassembler les *Feuilles volantes* de Georges Hyvernaud, lequel s'éteignit le 24 mars 1983 – une année qui paraît déjà vieillotte, à la vitesse où va notre époque. Ces pages sans date accompagnèrent une vie comme des feuilles d'automne ou, peut-être, comme les mystérieuses « virgules flottantes » dont parlent les informaticiens. On les a empêchées de se disperser et de s'égarer définitivement. C'est tant mieux car Hyvernaud est quelqu'un de très fréquentable, malgré son air bougon.

Né en 1902, près d'Angoulême, il eut une jeunesse non pas de l'entre-deux-mers, mais de l'entre-deux-guerres. Avant 1939, il enseignait la littérature française dans les écoles d'instituteurs, à Arras puis à Rouen. Le métier avait du charme et des avantages, malgré cette mélancolie de province que l'on ressent dans la Seine-Maritime comme dans le Pas-de-Calais. Et même si Georges Hyvernaud compare l'enseignement des *« belles-lettres »* avec les pompes funèbres. *« Nous autres aussi, nous travaillons dans le cadavre,* écrivait-il sur une de ses *Feuilles volantes. Notre spécialité, c'est les morts illustres. On leur fait, à ceux-là, un enterrement qui dure des siècles. Les oraisons, les discours sur les tombes, les prières, les rites, les formules magiques, ça nous regarde. On appelle ça des leçons sur Corneille ou sur Voltaire. »*

Mais l'Histoire ne voulut pas laisser les professeurs charentais mener une existence pantouflarde entre Montaigne, les parties de belote et les écrits du dimanche. Hyvernaud fit la « drôle de guerre » comme lieutenant, à deux pas de la Belgique. Fait prisonnier par les Allemands, le 29 mai 1940, il fut emmené en Poméranie, pour y passer de sinistres grandes vacances. Vous connaissez la Poméranie ? Joli nom pour un endroit si lugubre… Georges Hyvernaud prétend ne pas aimer les souvenirs. *« C'est un peu répugnant,* dit-il, *de se replonger dans les bonheurs et les malheurs épuisés. »* Pourtant, avec *La Peau et les Os* et *Le Wagon à vaches*, il a fait une littérature du « passé recomposé ». Même s'il n'aime pas son enfance *« en tablier noir »*, il en parle très bien. D'une manière très juste… C'était le *« temps du nez à la vitre »* et des *« choses cachées sous l'armoire »*. *« En ce temps-là,* se rappelle Hyvernaud dans ses *Feuilles volantes, il me semble qu'il faisait toujours nuit et que c'était toujours l'hiver. »* Dans le camp de prisonniers, durant les nuits d'insomnie, *« une route de ténèbres »* ramenait le professeur charentais vers les chambres de l'enfance. Avec qui dormiez-vous à dix ans ? Avec le portrait de l'oncle Jules ou celui de la tante Aurélie, qui *« fixait sur vous son regard d'oiseau »* ? Des militaires, des communiants et des jeunes mariés vous adressaient-ils leurs sourires d'outre-tombe, avant que le sommeil ne vous emporte ? Souvenirs d'édredons rouges, de frayeurs juvéniles et de fantômes éternels…

Pas très gai, le camarade Hyvernaud. Très bourru même et plutôt cafardeux, mais cela ne l'empêche pas de nous émouvoir. Il préférait « les vieux livres qui ont l'odeur des greniers ». **Il admirait les yeux des gens – pas les yeux de tout le monde, bien sûr, mais *« ces vrais regards »* où se résume *« le plus pur de l'homme. Ce qui est semblable au ciel et aux sources »*. Malgré toutes les raisons qu'il avait d'éprouver du mépris – notamment pour les gens qui avaient perdu leurs regards d'enfance –, Georges Hyvernaud se défendait de ce sentiment trop *« commode »*, qui *« dispense de chercher l'homme au-delà de ses plus laides apparences »*… En Poméranie, il s'était aperçu que nos souvenirs étaient *« dans les choses »*. Et que si l'on privait l'être humain de ses objets familiers, sa mémoire tournait à vide : *« On m'avait tout pris. Pas seulement mon revolver, ma boussole, mes jumelles, mais les traits de mes amis, et leur voix, et le bruit de mes rues, et l'odeur de ma maison. »* Les mots et les choses : seuls les premiers réveillaient encore les souvenirs. Alors, des événements très ordinaires, comme la pluie sur une vitre, devenaient magiques.**

En 1939, lorsqu'il avait fallu partir pour la guerre, lorsque l'existence était devenue *« cette folie et ce désespoir »*, on avait redécouvert le sens du verbe « tenir » et de ses compléments. On révisait, en quelque sorte, sa grammaire. *« Il y avait des biens à quoi on avait cru tenir »*, se rappelle Georges Hyvernaud. Pourtant, *« la main ne se refermait pas sur eux. La main, tendrement, durement, serrait une épaule, un poignet. »* Ce n'était pas à des *« ambitions »*, ni à des *« principes »* que l'on était attaché. Que pouvaient les *« philosophies »* et les *« doctrines »* contre les larmes ? Aussi, des gens se mirent à réfléchir, mais ensuite, après ce *« temps de nudité »*, presque tout le monde *« rhabilla ses opinions »*. *« Les événements ne peuvent rien pour les hommes »*, conclut Hyvernaud. Pas très optimiste. Mais comment prétendre le contraire ?

Et quel était, quel serait le sort de la littérature après la « catastrophe » ? « Elle a fait son temps », **affirmait Georges Hyvernaud. Il en parlait déjà comme d'une *« manie évidemment anachronique »*, comparable à *« la numismatique »* et destinée à *« quelques douzaines d'originaux ayant des loisirs, un fauteuil, le goût de la solitude et l'horreur du bruit »*. Quant à l'ambition d'être un *« classique »* dans le futur, non, merci. Pour devenir, comme ce pauvre Boileau, le pensum des programmes scolaires et faire périr d'ennui des lycéens qui *« rêvent de football ou de dancing »*, tandis qu'*« un pédagogue désespéré »* leur explique d'une voix lasse les beautés de votre œuvre ! Certes, Hyvernaud songeait quelquefois à l'*« adolescent enthousiaste »* ou à l'*« ardente jeune femme »* qui le liraient peut-être en 2020, mais il n'y croyait pas trop.**

Tous les professeurs charentais sont-ils à ce point désabusés ? Pour l'auteur de ces *Feuilles volantes*, aucune époque avant la nôtre n'avait *« consenti »* si facilement à *« l'éphémère »*. Il était fasciné par les statues. Il pensait que les sculpteurs *« aggravaient la matière »*, la *« chargeaient d'énigmes »* et lui *« conféraient une qualité exceptionnelle de silence, de pesanteur et de secret »*, mais il redoutait que, demain, toute cette beauté et le reste de la culture ne meurent, abandonnés sur des rivages désertés par l'Histoire, comme *« les choses sans nom »* qui pourrissent en hiver, dans la solitude des plages.

D'autres mondes

PAR NICOLE ZAND

A nous deux, Berlin !

LA PORTE BLEUE DE BABYLONE
de Paul Pickering.
Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve.
Balland, coll. « Nouvelles Angleterres », 326 p., 140 F.

Hiver 1960. Un jeune diplomate anglais, Toby Jubb, qui a peut-être trop lu Hérodote, est envoyé purger sa disgrâce à Berlin pour avoir entretenu une relation coupable, à Paris, avec l'épouse de son ambassadeur. Détaché auprès des autorités militaires de l'ancienne capitale du Reich pour un poste administratif de confiance, il apprend d'un colonel américain qu'il est chargé d'une mission délicate : diriger une maison close en zone alliée – une *« manière de Nations unies sexuelles »* –, afin de piéger d'anciens nazis reconvertis en espions de l'Est, et spécialement l'un d'entre eux, un baron, Rollo von Hollmann. C'est ainsi que ce diplômé de latin, de grec et de persan ancien, passionné d'Antiquité et de rock and roll, son Hérodote dans ses bagages, va se retrouver à Kreuzberg à la tête d'un ancien bordel pour les officiers supérieurs de la Luftwaffe, rebaptisé Café Babylone pour les besoins de l'Intelligence Service. *« L'amour est notre arme,* proclame Toby. *Chassons donc le baron avec les forces de l'amour. »* Cet être d'une naïveté incommensurable, totalement ignorant des tensions politiques qui agitent le monde, autant que des roueries féminines, va commencer par tomber éperdument amoureux de la première prostituée rencontrée dans le train Hanovre-Berlin, Magda, qu'il va prendre pour une réincarnation de la déesse Ishtar, la divinité babylonienne de l'Amour et de la prostitution. Il va ensuite découvrir, émerveillé, dans le lieu qu'on lui a attribué au milieu des ruines, un trésor archéologique : la fameuse Porte bleue de Babylone, qui contiendrait, selon Hérodote, une statue en or massif de plus de cinq mètres de haut dissimulée dans son épaisseur. Ramenée là, dans le plus grand secret, par Goering, pour être entreposée dans l'attente de la victoire nazie, cette imposante Porte d'Ishtar, décorée d'un revêtement de brique émaillée où se détachaient taureaux et dragons, va devenir le symbole du nouveau commerce de Toby.

Un roman d'espionnage tendance Monty Python

Magda sera la divinité de ce bordel babylonien placé sous la tutelle du British Council et qu'il transforme en un temple dédié à l'amour, élevant la prostitution au rang de religion. Mais la légende voulait que la Porte bleue fût annonciatrice de la chute de Babylone. La raison de Toby ne résistera pas à cet abus de références antiques. Affligé d'un sérieux complexe d'Œdipe, abusant de la drogue, il va sombrer dans de délirantes hallucinations. Il finira par se prendre pour… Darius et par se retrouver interné dans un asile d'aliénés pour vingt ans au moins, incapable de nous dire s'il a rempli sa mission et s'il est pour quelque chose dans l'assassinat inexpliqué de la douzaine de pensionnaires du Café Babylone. Quant au Mur, n'aurait-il pas été édifié à seule fin de contrecarrer sa folie ?

Né en 1952, neuf ans avant la construction du mur de Berlin, Paul Pickering, un ancien journaliste du défunt *Punch* devenu romancier, ne se prend ni pour Le Carré, ni pour Graham Greene, ni pour Evelyn Waugh. Que, manifestement, il admire. Après avoir traqué le souvenir de Mengele au Paraguay pour un reportage qui sera le sujet de son premier livre, *Wild About Harry*, il s'est lancé dans un roman d'espionnage tendance Monty Python avec une jubilation brouillonne, mais souvent communicative. Un monde cinglé qui se complaît dans les délices de la guerre froide, encore plus décadent et déglingué que celui des Années folles, où même Christopher Isherwood ne retrouverait plus ses cabarets. Le Berlin d'avant le mur. Aussi exotique, aussi dépravé que Babylone…

Un lieu schizophrénique, capitale de tous les mystères et de toutes les luxures, que l'auteur utilise comme un terrain de jeu idéal pour l'échafaudage des fantasmes de notre jeune fonctionnaire. Même s'il a le tort, après un début sur les chapeaux de roue, de se perdre – sans doute par excès de spécialisation professionnelle ! – dans les clichés d'un porno sans volupté et dans les dingueries d'un *nonsense* anglais qui ne passe pas toujours les frontières. Mais il sait nous promener, sans avoir l'air de faire le guide, dans un Berlin empli de réminiscences romanesques ou cinématographiques, explorant la ville d'ouest en est par les égouts, sondant la mare de Lulu, l'ours blanc d'un zoo amphétaminé, pour en sortir la réserve de came de l'équipe, tentant d'élucider le mystère du Soviétique dévoré par un lion et celui des femmes assassinées…

La verve de Pickering, son humour, ne cessent de bousculer l'intrigue de ce thriller en rose et noir, souvent désopilant et complètement invraisemblable. C'est son charme. Et sa limite.

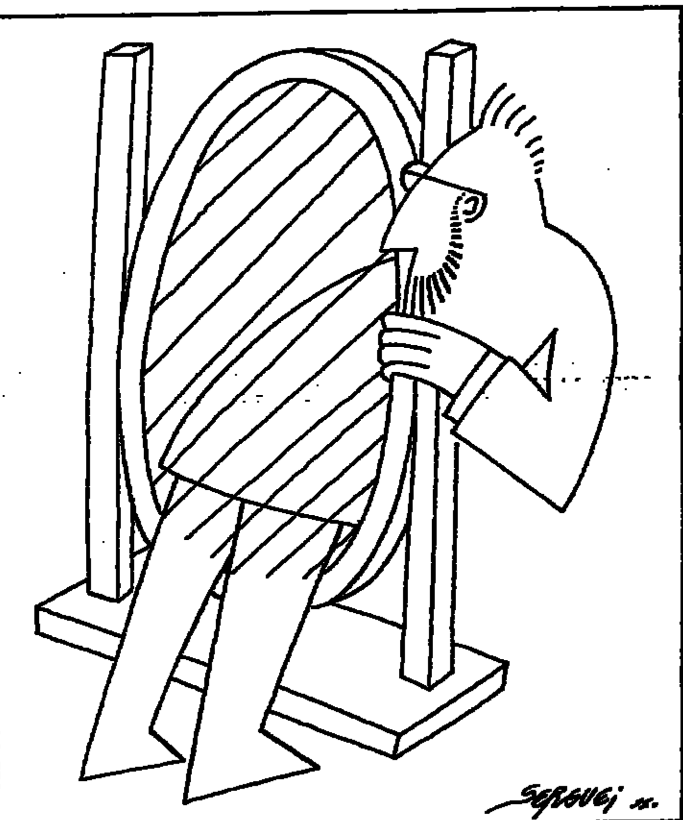
Sociétés

PAR GEORGES BALANDIER

Autoportrait d'un sociologue

COMMENT DEVENIR SOCIOLOGUE
Souvenirs d'un vieux mandarin
d'Henri Mendras.
Actes Sud, 335 p., 150 F.

Il est rare qu'un sociologue assume sa condition bourgeoise, revendique son attachement à l'élitisme et affirme l'utilité des *« mandarins »* dans la conduite et la gestion de la recherche sociale. C'est pourtant ce que fait Henri Mendras en livrant ses souvenirs – avec panache et une certaine ironie goguenarde – à l'incitation de deux jeunes sociologues. Il le fait en évoquant *« son individualisme forcené »*, en proclamant sa liberté, qui l'a tenu à distance de l'engagement politique marqué et a entretenu sa verve critique. Il a tracé son chemin à sa façon, celui qui l'a mené vers les « terrains », où il observe la paysannerie finissante, puis vers l'observation distancée des changements sociaux dans un second parcours.



SERGUEI

Sa présentation de soi est aussi celle d'une génération qui, sous l'impulsion d'une poignée de *« vieux maîtres »* – Gurvitch, Friedmann, Le Bras – eut à réinventer les sciences sociales dans l'après-guerre. C'était *« le temps des copains »*, de la formation sur le tas, du jeune Centre d'études sociologiques et du CNRS, encore peu bureaucratisé, et de la *« première revue »* manifestant la renaissance : les *Cahiers internationaux de sociologie*. Henri Mendras ne cache pas son attachement à cette génération, sa fierté d'y avoir fait oeuvre et d'accéder avec nombre de ceux qui la constituent à la notoriété. C'était le temps des *« pionniers défrichant des terres intellectuelles neuves »*, qui refondent une science et contribuent à former *« une nouvelle attitude à l'égard de la société »*. Les passions politiques nourrissaient les controverses, opposaient les conceptions du savoir. Mais l'exaltation ne s'inscrit pas dans la durée. La pratique sociologique se constitue en profession, la technocratie ascendante accroît la demande d'information sociale, la multiplication des chercheurs entraîne celle des institutions. Il faut, sous l'effet du succès et du nombre, passer de l'état d'une science renaissante à celui d'une science administrée. Henri Mendras emploie une partie de ses souvenirs, parfois fautifs, à une sorte de sociologie libre du « champ » sociologique français. Il traite alors des organisations, de l'enseignement, des domaines de la recherche et des moyens nécessaires, et des modes de diffusion des résultats. Il introduit dans son texte, par fragments, un guide à l'usage des nouveaux sociologues, une initiation au parcours. Au passage, il montre le dessous des cartes : les structures de *« secte »* et de *« clientèle »*, les hiérarchies cachées établies sur les humbles, fournisseurs du « matériau », et les ritualisations entretenant la religion de l'équipe. Il dévoile le processus des carrières bien conduites.

Henri Mendras a contribué par sa pratique à définir le métier de sociologue. Il a tenu son rôle avec un succès certain. Il a voulu avec constance en tirer des applications, montrer l'utilité d'une discipline présentée en sa double fonction : aider *« la société à se formuler ses propres problèmes »* et *« décrypter le mouvement en train de se faire »*. Dans l'idéal, mais l'expérience révèle une réalité plus incommode. Mendras le donne à comprendre sans trop s'attarder. Il évoque les limites de l'objectivité et l'inscription d'un journal intime dans le texte de l'oeuvre, il valorise l'« oeil du sociologue » plus que ses techniques, il crédite ce qui relève de l'étonnement, de l'imagination, de la compréhension et non pas seulement de l'explication. Il se débarrasse trop vite du *« traquenard de la littérature »* sans traiter la question de l'écriture, alors que le savoir-faire n'évite pas la contrainte du savoir-écrire (1).

Son témoignage fait apparaître l'ambiguïté inhérente à la position du sociologue, cette hésitation entre les trois tentations désignées par Raymond Aron : être le « grand prêtre » de la science sociale, le « conseiller du prince » ou le « médecin du peuple ». Avec, en arrière-plan, le rêve impossible qui aurait permis d'accomplir la triple tâche, génératrice de gloire, de pouvoir et de crédit civique. Mendras situe la sociologie entre idéologie et politique, avec la mise en garde de se laisser attraire par l'une ou l'autre. La première conduit à la *« sociolalie »* ou à la fausse abstraction, qui est *« la maladie la plus grave du sociologue »*. La seconde soumet à une fascination néfaste. Le politique peut accorder du crédit au sociologue, mais il s'en méfie ou le considère comme un perturbateur montrant ce qui ne devrait pas être vu. La relation n'est jamais réussie, le dialogue direct se révèle impossible. Il faut accepter ce que signalait déjà l'Américain Lazarsfed : la sociologie n'agit qu'indirectement.

Dans sa rude défense du métier, Henri Mendras frappe à grands coups. Il oppose le bon sociologue à l'intellectuel, il manifeste ses détestations : du vedettariat, du parisianisme, et même de la prime normalienne propre au système français de recrutement. Il égratigne au passage Sartre et Foucault, il liquide abusivement Mauss, dont l'oeuvre n'est, selon lui, qu'*« une suite d'articles et de textes avortés »*, abandonnés à la dévotion de *« quelques fidèles »*. Il n'aime guère la théorie, il la limite à sa stricte nécessité, mais il entretient avec le marxisme – dont il dit ne pas avoir une connaissance profonde – et avec les marxistes un rapport ambivalent. Jusqu'au point d'évaluer la *« bonne formation marxiste bien digérée »* comme la *« meilleure introduction possible à la démarche des sciences sociales »*. Mendras cultive le paradoxe et la causticité provocatrice. Il se veut dérangeant, ce par quoi il masque une passion retenue. Ce sceptique a des certitudes. Il attribue aux sciences sociales la capacité d'être les *« humanités d'aujourd'hui »*. Il prononce finalement l'éloge de la sociologie française, de sa diversité. Il l'estime *« originale par comparaison avec les pays voisins »*, il y trouve plus de vitalité et de force d'imagination *« que nulle part ailleurs »*. Sous cet aspect, son ironie ne décourage pas l'optimisme.

(1) Sur la question de l'écriture, rappelons le remarquable numéro spécial de la revue *Communications* : « L'écriture des sciences de l'homme », n° 58, 1994 (Seuil).



LE FEUILLETON de PIERRE LEPAPE


TUDOR BANUS

UNE ANNÉE SISYPHE
Journal de la fin du siècle : 1994
d'Edgar Morin.
Seuil, 500 p., 120 F.

MESSE BASSE
Carnets 1990-1992
d'André Blanchard.
Erti (68, rue de Vaugirard, 75006 Paris ; tél. : 45-44-27-77), 262 p., 150 F.

Ma pomme et son Mac

« *Je me vois mal écrire des articles ailleurs qu'au* Monde. » L'auteur d'une telle profession de foi ne peut pas être mauvais. C'est d'ailleurs l'impression dominante qu'on retire de la lecture de ce *Journal* de l'année 1994 : Edgar Morin est un homme sympathique ; ses lecteurs auront envie de mieux le connaître. Il est sensible, amical. Mieux : ce penseur de la complexité est un homme simple ; il ne fait pas le fier, il ne prend pas la pose ; et s'il travaille comme tout un chacun à façonner son buste, il ne se soucie pas de le hisser sur un piédestal. Le cas est assez rare, dans ce genre d'exercice, pour être signalé. Il a d'autant plus de mérite à pratiquer cette allure bonhomme qu'on le sent anxieux, toujours prêt à se croire mal-aimé, attentif à guetter le moindre signe de relâchement qui menacerait son chaud réseau d'amitiés. On le devine susceptible, vulnérable, ombrageux comme un jeune homme, à soixante-treize ans.

Une année Sisyphe est le journal d'un homme qui n'est pas habitué à en tenir un. L'idée lui en a semblé bonne, mais elle ne correspond à aucune nécessité intérieure, ni intime, ni littéraire, ni intellectuelle. Morin n'a pas de parti pris sur ce que peut être un journal, magasin d'anecdotes comme chez les Goncourt, anatomie du fonctionnement de la pensée comme chez Valéry, échafaudage de l'entreprise artistique comme chez Gide ou chez Sartre, ou reconquête d'un moi dispersé comme chez Amiel ou Maine de Biran. Il ne choisit pas, c'est-à-dire qu'il choisit une formule à mi-chemin de tout : entre l'agenda développé et la revue de presse, entre les bruits du monde et le silence de la réflexion, entre le bureau et la salle à manger, entre l'écriture élaborée et la note débraillée, entre le public et l'intime, entre le papotage et la prédication.

D'où le côté bazar du livre. On y trouve de tout, dans le plus joyeux désordre. Des idées et des bons vins, des tragédies planétaires et des plaisanteries d'Almanach Vermot, des opinions et des maux d'estomac, des règlements de compte et les aventures d'une petite chienne nommée Herminette, des considérations sur les origines de l'Univers et d'autres sur la classe Club d'Air-France et sur ses plateaux-repas qui ne sont vraiment plus ce qu'ils étaient. Au jour le jour, Morin enfourne dans le Mac qui ne le quitte pas sa petite provision de hasard, comme un bon écolier fait ses devoirs : sérieux, appliqué, vaguement ennuyé par la corvée, mais soucieux de remplir honnêtement son contrat scolaire.

Un autre livre s'écrit pourtant sous ces miettes, un portrait sociologique assez farce, celui des grandeurs et des misères d'un intellectuel international en 1994. C'est Edgar Morin, mais c'est plus que lui : un type, une manière de vivre propre à une petite société dont le métier est de penser et faire savoir ce qu'elle pense. Un type que nous appellerons « Ma pomme » puisque Morin utilise cette métaphore fruitée pour désigner non sa personne, mais son personnage. « Ma pomme » commence l'année par un constat amer : « *Je perds mon temps, je sacrifie les miens, mes amis, et je me perds moi-même.* » Il prend donc de bonnes résolutions : quitter Paris trois jours par semaine afin de travailler et de réfléchir loin des sollicitations en tout genre, refuser les invitations, fuir les interviews, jouir de la vie, de l'amitié. Tout le reste du *Journal* est une mise en charpie de ces heureuses promesses.

Un intellectuel international se doit à son public comme une star du music-hall. Pis même, puisqu'il doit lui-même écrire les chansons qu'il interprète ; et on ne lui en laisse guère le temps. Il intervient sur tout et partout. Un magazine de mode lui demande pourquoi il aime les femmes ; la réunion des directeurs des ressources humaines de France Télécom ne peut se passer de son avis sur l'avenir de la communication ; l'Association des inspecteurs généraux de l'enseignement réclame ses lumières sur l'éducation de la jeunesse ; le Club Méditerranée l'emmène en croisière sur son cinq-mâts pour lubrifier les intelligences d'une brochette de présidents-directeurs généraux ; d'autres PDG quêtent de lui la bonne parole sur le XXIe siècle dans le luxueux palais des congrès de Davos ; l'académie du château Beychevelle a besoin de lui pour un débat sur le courage. Entre-temps, il faut encore courir vers les plateaux de télévision pour y parler de la Bosnie ou du Rwanda, colloquer d'Athènes à New York et de Montrouge à Grenade, recevoir des prix, prononcer des discours, rendre des hommages, célébrer des anniversaires, vernir des expositions, siroter des cocktails, déjeuner avec Raymond Barre, fréquenter Guy Sorman : l'enfer ; d'autant plus infernal qu'il est en général luxueux.

Le *jet-intellectuel* est nourri de mets fins et abreuvé de prestigieux châteaux. D'où les levers difficiles, les matinées nauséeuses et les siestes intempestives dans des chambres d'hôtel du bout du monde. Le penseur de symposium ne doit pas seulement avoir une tête bien faite et une langue bien pendue, il lui faut de surcroît un foie d'acier.

Quand « Ma pomme » pose sa valise entre deux avions, son cauchemar n'est pas fini. Des journalistes attendent devant sa porte ; d'autres lui téléphonent pour recueillir son avis sur Touvier, sur Arafat, sur la lecture des jeunes ou sur la dernière intervention télévisée du président de la République. Il faut répondre au courrier qui monte en colonnes au pied de la table, discuter avec ses éditeurs, partir dans la nuit à la recherche de sa chienne, taper sur son Mac le compte rendu de la journée avant d'attraper au lit la seconde mi-temps de la Coupe du monde de football ou le dernier épisode de « Columbo ». Que notre intellectuel ait encore du temps à consacrer à s'informer, à penser, à écrire tient du miracle. Morin parle longuement des journaux et des revues qu'il décortique au gré d'une curiosité encyclopédique. Il ne mentionne guère de livres récents ; manque de temps ? manque de goût ?

Au bout de son marathon, Edgar Morin fait son bilan : « *Je viens de relire mes résolutions de janvier. Quel échec, quel désastre... Moi qui avais rêvé au début 94 de réformer ma vie... Quelle année d'irrésolution aussi ! Aucun de mes problèmes personnels n'a trouvé de solution. Aucun des problèmes français n'a été résolu. Aucun des problèmes européens n'a été résolu. Aucun des problèmes mondiaux n'a été résolu.* »

Somme toute, nous voilà rassurés : l'intellectuel et le monde marchent du même pas. Une année pour rien.

Les carnets d'André Blanchard se situent aux antipodes de ceux de Morin. Il les écrit alors que personne ne lui a rien demandé. Qui réclame André Blanchard ? La poignée de lecteurs qui est tombée, comme par hasard, sur ses deux premiers livres, ses premiers carnets ? Cela ne fait pas foule, et les éditeurs ne se bousculent pas pour publier les éclats littéraires d'un quadragénaire habitant Vesoul (1). D'autant que Blanchard ne s'intéresse pas à grand-chose ; il fait de l'écriture une fin en soi, le seul drapeau qu'il consente à brandir. Ses carnets ne parlent que de ça. Il a décidé un jour, il y a une dizaine d'années, d'être écrivain. Depuis, il s'y tient. C'est la grande affaire de sa vie, celle qui fait son bonheur et son malheur, ses enthousiasmes et ses doutes. Il répète toutes les vingt phrases : « *Nous, les écrivains.* » On s'en agace, mais on comprend que ce nageur solitaire ait besoin d'un rêve de bouée.

Il a d'ailleurs raison de revendiquer son appartenance à la secte. Il suffit de lire vingt lignes de Blanchard pour savoir qu'en effet il est du métier, sinon de la profession. Il ne s'est pas contenté de (bien) lire la correspondance de Flaubert, les carnets de Léautaud, ceux de Jules Renard et les bloc-notes de Mauriac, il a appris d'eux ce qui était utile à sa voix. Il n'a pas besoin de forcer le ton pour faire entendre la note juste.

On l'entend immédiatement, elle vient de notre tradition classique, avec son jansénisme à la fois esthétique et moral, son humour amer, son goût de la maxime et ses moments d'abandon, rares mais qui paraissent d'autant plus doux entre les séances de haire et de discipline. On peut ne pas partager les goûts et les dégoûts de Blanchard, dont la tolérance n'est pas la qualité première, mais les bûchers qu'il allume brûlent d'une belle flamme claire et il sait aussi, c'est plus rare, élever à ses dieux des autels fleuris et fervents. Ce moine-soldat de la littérature sait écrire de bien belles prières. Et trouver aussi d'exactes formules : « *Dès qu'un écrivain l'ouvre, c'est son livre qui a l'air de trop.* » On lui en proposera une autre ; elle est de Flaubert et elle lui va bien : « *Un artiste qui serait vraiment artiste, et pour lui seul, sans préoccupation de rien, cela serait beau.* »

Peut-être devrait-il mettre de temps en temps le nez à sa fenêtre plutôt que de ciseler amoureusement son profil de Léautaud franc-comtois – petites dames exclues. Mais le grand air risquerait d'asphyxier ce sombre talent, tout d'intérieur.

(1) *Entre chien et loup* a été publié en 1989 par Le Dilettante et vendu à trois cents exemplaires. *De littérature et d'eau fraîche*, les carnets 1988-89 d'André Blanchard, ont été publiés en 1992 par Erti.

Version originale

Printemps suédois

La vingt-troisième édition des « Belles Etrangères » est consacrée cette année à la littérature suédoise
Une rencontre qui réunit quatorze écrivains traduits en français ou encore inconnus

Les Belles Etrangères du printemps sont suédoises, cette année. Quatorze romanciers et poètes, traduits en français ou inconnus, seront en France du 28 mars au 7 avril pour nous faire connaître un peu mieux, après les rencontres des « Boréales » organisées en novembre dernier par l'université de Caen, leur littérature et leur pays (1).

Un petit pays (huit millions d'habitants) que domine toujours l'influence des grands anciens : Strindberg bien sûr, mais aussi Selma Lagerlöf dont le *Nils Holgersson* a fait le tour du monde, et même... Astrid Lindgren, qui a engendré la célébrissime Fifi Brindacier. Un petit pays qui s'est donné le pouvoir de décerner chaque année les diplômes d'excellence du monde entier grâce à la fortune de l'inventeur de la dynamite. Une « petite » langue qui attire les traductions des diverses littératures étrangères, justement à cause de l'espoir de tout écrivain d'être un jour reconnu par la célèbre académie. Un pays qui vient, après bien des hésitations, de faire son entrée dans l'Europe et qui traverse une période difficile avec, pour la première fois, quelque 13 % de chômeurs. Un pays qui compte environ un million de non-Suédois – Polonais, Estoniens, Yougoslaves, Turcs – et même un « émigré national » grec, l'écrivain Theodor Kallifatides, né à Athènes en 1938, qui écrit en suédois (*Les Santons brûlés* et *Un long jour à Athènes*, Denoël, 1987 et 1990).

Les deux grands éditeurs qui règnent sur l'édition suédoise depuis le XIXe siècle témoignent de l'importance du livre en Suède, même si le pays, à part Stockholm, Malmö et Göteborg, est un désert pour la librairie (quelque deux cents libraires) : Norstedt, un imprimeur qui a fondé sa maison en 1823, et Bonnier, un libraire d'une famille juive de Dresde qui a créé la sienne en 1837 chez qui on peut voir encore, sous la signature d'Albert Bonnier, traduit du français, le premier livre édité par la maison, intitulé *Preuve que Napoléon n'a pas existé...*

PLUSIEURS GÉNÉRATIONS

Les écrivains qui arrivent appartiennent à plusieurs générations. Certains sont déjà connus et lus en France. Trois sont membres de l'Académie : Birgitta Trotzig (née en 1929), la romancière suédoise la plus célèbre à l'étranger (six romans chez Gallimard depuis 1963), qui explore de livre en livre le malheur métaphysique, l'absence de Dieu ; Katarina Frostenson (née en 1953), poète et dramaturge, qui a traduit Michaux, Bataille, Artaud, publié son premier livre (en prose) sur Raymond Chandler et qui vient d'écrire une pièce *Sal-P*, à propos de l'histoire de la Salpêtrière ; Torgny Lindgren (né en 1938), révélé chez Actes Sud par le remarquable *Chemin du serpent*, puis Prix Femina étranger 1986 avec *Bethsabée*.

Les aînés sont représentés par le grand poète Tomas Tranströmer (né en 1931), le visionnaire parent d'Eliot, de Hölderlin, de Baudelaire, traduit dans une trentaine de langues (et, en France, au Castor Astral avec *Baltique et autres poèmes*, 1989), et par des romanciers accessibles en français : Per Olov Enquist (né en 1934), qui, depuis *Le Départ des musiciens* (Flammarion, 1980) et *L'Extradition des Baltes* (Actes Sud, 1985), utilise un matériau le plus souvent issu de l'actualité politique pour traquer la réalité ; Per Christian Jersild (né en 1935), le satiriste, qui utilise le fantastique et le burlesque pour critiquer la société suédoise, depuis *L'Île aux enfants* (Stock, 1979), *Mon âme dans un bocal* (Actes Sud, 1989) jusqu'à *La Seconde Vie de Nils Holgersson* (Bourgois, 1994) ; Göran Tunström (né en 1937), le voyageur à l'immense talent de conteur, l'auteur de *l'Oratorio de Noël* et du *Voleur de Bible* (Actes Sud, 1987 et 1988) ; Carl-Hennig Wijksmark (né en 1934), l'auteur de *La Draisine* (Actes Sud, 1986).

Les « jeunes » sont également présents, avec Stig Larsson (né en 1955), qui est apparu comme le chef de file d'une nouvelle génération, plus nihiliste, qui révulsa les moralistes, notamment avec *Les Autistes*, puis *Introduction* et *La Comédie* (Presses de la Renaissance, 1986, 1989 et 1991), ou Klas Ostergren (né en 1955), auteur de treize livres, qui s'est retiré en Scanie, pour évoquer l'étrangeté et le désir d'amour qui habitent les êtres d'un coin reculé de la campagne suédoise (*Point d'ancrage*, Gallimard, 1991).

On voit naître chez d'autres romanciers le besoin de se rattacher à l'histoire de leur littérature, à la biographie de grands auteurs. C'est le cas d'écrivains qui, depuis peu, se sont tournés vers des romans biographiques, plus ou moins réussis, comme le *Strindberg* d'Enquist (Flammarion, 1985), *le Visage de Gogol* de Kjell Johansson (Gallimard, 1994), *Andreï* de Carola Hanson à propos d'un des fils de Tolstoï, ou encore les deux romans d'invités des Belles Etrangères – tous deux âgés de moins de quarante-cinq ans – qui vont paraître en français : *Edith* d'Ernst Brunner, chez Belfond, et *Mon nom est Dagerman* de Björn Ranelid chez Albin Michel.

Joueur de hockey, Brunner a commencé à écrire à vingt-cinq ans et est allé apprendre le russe à Léningrad pour une thèse de doctorat sur Edith Södergran, poétesse finlandaise d'expression suédoise née à Saint-Pétersbourg en 1892, morte phtisique à trente et un ans, après avoir séjourné dans un sanatorium à Davos, laissant cinq courts recueils qui bouleversèrent la poésie suédoise (un volume de ses poèmes, *Le Pays qui n'est pas*, a paru dans la collection « Orphée » – no 140, à La Différence). Bjorn Ranelid, l'auteur de *La Nostalgie du paon* (Albin Michel, 1993), vient de recevoir le prix August pour son roman sur Dagerman, l'auteur mythique des *Enfants brûlés*, mort en 1954, lui aussi à trente et un ans. Écrits à la première personne, ces deux romans sont comme un commentaire de vies tragiques ou pathétiques, où l'auteur devient un peu le parasite de son modèle, et ne réussit qu'à décrire l'enveloppe matérielle sans parvenir à l'intériorité. Et au mystère de l'écriture.

N. Z.

(1) Les rencontres auront lieu à Paris et en province du 28 mars au 7 avril. Renseignements à la Maison des écrivains (tél. : (1) 49-54-68-80). Un hommage sera rendu le dimanche 2 avril à 16 heures au Centre culturel suédois (11, rue Payenne, 75003 Paris) à Eyvind Johnson, Prix Nobel de littérature 1974 (ex-aequo avec Harry Martinson), dont va paraître à cette occasion *Les Nuages sur Métaponte* (Ed. Esprit ouvert).

Le Sade de Corpet

Les cercles « permettent » tout. Même d'illustrer avec grand art « Les Cent Vingt Journées de Sodome »

Il existe au moins un livre, dans la littérature universelle, auquel il est impossible de s'habituer : *Les Cent Vingt Journées de Sodome* ou *l'Ecole du libertinage*. Qu'il soit aujourd'hui disponible en « Pléiade », sur papier bible, ne change rien à sa rayonnante monstruosité. Accepté, Sade ? Rangé ? Compris ? Vraiment lu ? Mais non. Nous le savons, et nous ne voulons pas le savoir. Je pourrais immédiatement en copier ici des passages insoutenables, intolérables. Sade en CD-Rom, Sade *réellement illustré* ? Allons donc. Redisons simplement, avec Maurice Heine, son premier éditeur de 1931 : *« Il faut plaindre ceux qui, de cet effort exemplaire vers la plus féroce analyse de l'être, ne peuvent ou ne veulent retenir que des obscénités à leur taille. »*

par Philippe Sollers



Par grattage d'un rond noir...

Vincent Corpet, par un geste dont il faut mesurer l'exceptionnelle énergie, a voulu nous faire entendre un certain *silence* de Sade. Sade, en effet, est un torrent silencieux. L'accumulation minutieuse des supplices ; la destruction des corps, la multiplication des discours, des postures, des actes ; l'énorme liturgie inversée qui constitue ce monument de mots, débouchent, dirait-on, sur une caverne vide. A force de lumière violente, un néant indéfiniment actif se dégage du récit et de sa répétition fuguée. Sade est un Bach de la décorporation programmée, un ordinateur de l'abolition du spectacle. *« Souvenez-vous*, dit-il, en se vouvoyant lui-même, au seuil de la dixième journée, *de mieux voiler dans le commencement ce que vous allez éclaircir ici. »* Ou encore : *« Il y a un proverbe (et c'est une bonne chose que les proverbes), il y en a un, dis-je, qui prétend que l'appétit vient en mangeant. Ce proverbe, tout grossier qu'il est, a pourtant un sens très étendu : il veut dire qu'à force de faire des horreurs, on en désire de nouvelles, et que plus on en fait plus on en désire. C'est l'histoire de nos insatiables libertins. »*

Corpet a saisi cet appétit insatiable. Il a résolu l'impossibilité de *montrer* Sade en pratiquant une série de coupes qui répondent rigoureusement à ce qui est raconté. C'est un livre de gravures, un livre d'heures donnant l'idée d'une variation visible sans fin (1). Comment fait-il ? Il procède par grattage d'un rond noir, la lumière apparaît peu à peu, masse plutôt que trait, l'intérieur du papier parle, c'est l'implacable mécanique de Jacques Callot à la mesure d'une réalité qui décape le mensonge d'une humanité se prétendant bonne. Les cercles, dit Corpet, *« permettent tout »*. Là où le carré ferme, le rond ouvre, laisse exister l'extérieur. L'hyperpornographie de Sade (têtes, membres, sexes, pièges, torsions, cris muets) est ciblée et non pas réduite. La cathédrale sadienne voulait sa rosace : la voici, noire et blanche, classique, inattendue, solide cruauté libre de l'indestructible *désir*.

Les peintres, on le voit chaque jour, sont devenus d'aimables décorateurs. Les écrivains, eux, bavardent et, degré zéro de la pensée, s'avilissent de plus en plus dans l'hypocrisie morale. Il fallait donc un rappel hautain, impassible et catastrophique de ce que signifie, en dépit de tout, le grand art : c'est fait.

(1) *Les Cent Vingt Journées de Sodome*, de Sade, illustré par Vincent Corpet, est publié par l'association Le Massacre *des innocents*, 15 *bis*, rue des Bords-de-Marne, 94170 Le Perreux-sur-Marne. On peut le commander à cette adresse (500 F). Il est aussi en dépôt dans quelques librairies, dont La Hune, boulevard Saint-Germain, Paris 6e.

Manet les yeux grands ouverts

Est-il possible de « voir » une œuvre hors des habitudes dictées par la tradition ? Une stimulante réflexion de Pierre Sorlin

L'ART SANS RÈGLES
Manet contre Flaubert
de Pierre Sorlin.
Presses universitaires de Vincennes, 158 p., 120 F.

Voici appliquée à la réflexion esthétique la méthode expérimentale dans toute sa rigueur. La question générale est : comment traite-t-on d'un peintre, avec quels sous-entendus en tête, au nom de quelles idées reçues, à demi vraies ou parfaitement fausses ? Comment se constitue à la longue une figure mythique, comment s'écrit la légende d'un maître ? Et comment regarde-t-on ses œuvres, s'il est encore possible de les regarder autrement que selon les angles et les habitudes dictés par la tradition ? *Pour comprendre, pour analyser*, Pierre Sorlin s'est imposé l'examen d'un cas particulier : Edouard Manet, auteur d'*Olympia* et du *Déjeuner sur l'herbe* et, comme chacun sait et comme le proclament les dictionnaires, fondateur de la peinture moderne. C'est pour lui, titre et sous-titre l'annoncent, l'occasion de procéder à une contre-épreuve après les travaux de Pierre Bourdieu sur Flaubert.

Le cas Manet est bien choisi, *puisque* à l'ampleur de la gloire posthume s'oppose le silence du peintre, qui s'est très peu expliqué sur ses conceptions et à peine plus sur ses procédés d'exécution. A cette extrême discrétion poussée jusqu'à l'indifférence et au mutisme, l'histoire de l'art, l'histoire des idées esthétiques, la sociologie tentent de remédier. Elles s'efforcent d'expliquer les déconvenues de l'artiste, dont le Salon refuse les toiles et dont le public raille les *« incorrections »* et les *« maladresses »*. Elles cherchent à *définir* sa position entre académisme et réalisme. Dans cette tâche, elles emploient précisément de tels termes – académisme et réalisme – et les opposent. Or, observe Sorlin, du vivant de Manet, l'opposition était moins tranchée, les catégories moins closes, les frontières poreuses. Nos reconstitutions altèrent et appauvrissent.

Elles suggèrent à l'occasion de rechercher des explications politiques ou sentimentales à tel tableau – condamnation de la politique impériale ou amour malheureux pour Berthe Morisot. Or, objecte-t-il encore, les œuvres ne se laissent pas comprendre si aisément et ne se réduisent pas à une *cause ou à un aveu. Tout est*, chaque fois, infiniment plus nuancé, plus mêlé, plus équivoque, plus complexe, et la manière est *« fluctuante, paradoxale »*. Manet se dérobe. Première leçon de scepticisme : *« Nous parvenons à suivre sa trajectoire ; nous comprenons la manière dont la critique l'a jugé, comment elle se l'est, pour une part, annexé et comment, jusqu'à nous, les opinions de ses contemporains définissent sa place dans l'histoire de la peinture. Cela nous aide-t-il à mieux regarder ses toiles ? »*

COMMODITÉS

Deuxième leçon : regarder, c'est non seulement vouloir capter un peu de ce qui échappe à l'étreinte des systèmes explicatifs habituels, mais encore se débarrasser du discours second, simplificateur et lyrique qui prolifère à mesure que se *multiplient* expositions et reproductions. Là-dessus, Sorlin a des développements d'une grande justesse. Il dissèque la formation de la légende Manet, qui ne connaît que quelques toiles, toujours les mêmes, et répète quelques banalités. Ayant passé en revue les techniques d'exposition, il conclut : *« Il faudra bientôt recommencer à propos de la vidéo l'itinéraire que j'ai tenté de suivre à travers les musées, les expositions, les albums, et il faudra encore se demander si tant de facilités n'ont pas pour effet, à terme, de nous éviter de voir les œuvres elles-mêmes. »* Question rhétorique : il ne fait aucun doute que ces commodités n'ont en effet d'autre but, que la diffusion à grand tirage transforme l'art en culture et que cette opération relève de la mutilation sous anesthésie générale. *« La culture, c'est la règle »*, dit Jean-Luc Godard dans son dernier film. Sorlin n'en a que plus raison d'intituler son livre *L'Art sans règles*.

Que faut-il faire donc ? Des films, des livres, et regarder les toiles, les regarder vraiment, de toute la force de ses yeux. A ceux de ses correspondants qui réclamaient des conseils et une doctrine, Cézanne avait coutume de rappeler qu'il ne parlait peinture que devant la toile et sur le motif, et que *« les causeries sur l'art sont presque inutiles »*. Sorlin suit cet avis. Le dernier chapitre de son essai raconte sa visite au *Balcon*, toute fable oubliée, toute certitude théorique déposée, tout système explicatif écarté autant que possible. Il regarde, il entre de plus en plus avant dans l'œuvre, elle lui suggère le début d'une fiction. De l'art pourrait naître de l'art.

Ainsi se mesurent les limites des procédés d'interprétation. Ils décrivent des circonstances, ils organisent de manière convaincante des paramètres, ils attirent l'attention, souvent à juste titre, sur tel ou tel point, telle ou telle œuvre. Mais, si *« la sociologie peut analyser les règles par lesquelles on définit l'art, elle n'a rien à dire sur la création, sur l'étrangeté de l'art, ni sur ses soi-disant règles »*.

Philippe Dagen

★ Dans la collection « Musées secrets » des éditions Flohic, qui propose une « rencontre », personnelle, subjective, passionnelle à l'occasion, entre un écrivain et un peintre, vient de paraître *Edouard Manet & Jacques Henric*. Jacques Henric ne se contente pas de rendre hommage à un grand peintre de la modernité. Il dit, en écrivain, les plaisirs, les humiliations, les bonheurs, le sens de la vie qui « font » un vrai créateur. Il parle des fleurs de Manet, des femmes aussi, deux versants, peut-être, d'une même sensation (Album, 80 p., illustrations en couleurs, 144 F).

Troubles de la représentation

Dans la Grèce ancienne, le même mot désigne le visage et le masque. Une ambiguïté qu'exploitent poètes et céramistes

DU MASQUE AU VISAGE
Aspects de l'identité en Grèce ancienne
de Françoise Frontisi-Ducroux.
Flammarion, 148 p., 108 ill., 260 F.

En Grèce, le visage se dit *prosopon*, tout comme le masque – confusion inconnue des langues latines, confusion troublante. Quel rapport établir entre un visage vivant et le masque figé que portent les acteurs du théâtre ? Quoi de commun entre la face mortifère de la Gorgone, la figure difforme des satyres et celle des êtres proches qui donnent à voir les expressions singulières de leur visage ? L'affection, la confiance, la fidélité qui s'inscrivent sur leurs traits sont-elles sincères ? Où est la vérité ? Poursuivant son enquête sur les formes de la représentation dans la Grèce ancienne (1), Françoise Frontisi-Ducroux pose ces questions difficiles.

Elle ne se contente pas d'une typologie des masques, de leurs usages et de leurs avatars, mais propose *une réflexion à partir des mots qui* les fondent. Car le mot *prosopon* a un frère, le *métopon*, qui désigne le front : le *prosopon* est sous le front, il est la face de l'homme comme la façade celle du temple. Le Grec est coutumier de ces relations entre monuments et hommes ou entre hommes et objets. Tout comme le temple, le vase possède, lui aussi, un *prosopon*. Il est loisible aux poètes comme aux céramistes de jouer sur ces ambiguïtés et ces correspondances : Pindare n'hésite pas à faire de son poème un monument qui serait de paroles, pourvu d'un visage qui est en même temps une façade. Que cache donc le *prosopon* des hommes ou celui des temples ? Les poètes et les imagiers *s'ingénient* à *y capter* la réalité des êtres et des choses. Le masque est avant tout une évocation de l'être qu'il figure.

Diverses médiations participent ainsi de l'un et de l'autre. Le *Gorgoneion* n'est pas la Gorgone, mais il prête au guerrier qui l'arbore sur son bouclier un peu des pouvoirs supposés du monstre et quand sur deux boucliers dressés de profil *s'affrontent* les *épisèmes du satyre* et de la Gorgone, comme sur la fameuse amphore du Vatican où Ajax et Achille jouent aux dés, on comprend que les images des boucliers sont une part des héros. Etre et paraître ont donc partie liée et les hommes de l'histoire ont en eux un peu des dieux de la mythologie.

ÉTUDE ICONOGRAPHIQUE

L'enquête de Françoise Frontisi-Ducroux apporte d'autres enseignements, en particulier sur l'intelligence des vases grecs. Des générations de savants ont transformé la collection antiquaire en une science chronologique aux règles précises. Mais très peu de chercheurs ont osé une interprétation iconographique et les vases restent le plus souvent considérés comme des supports d'images plutôt que comme des objets symboliques susceptibles d'une lecture globale. Ici, à l'inverse, les modes de la représentation eux-mêmes sont l'objet de l'analyse, qui détermine que la norme est de figurer des personnages de profil et que la vue de face se veut l'indice d'une situation singulière. Dormeurs, mourants ou monstres sont peints ainsi car ces êtres ont perdu, momentanément ou définitivement, leur statut de vivants et ne communiquent plus avec les êtres qui les entourent. Les voilà donc marqués du signe de l'absence, de l'éloignement – comme le sont, pour d'autres raisons, les satyres. Ceux-ci dansent, jouent et font l'amour, *grisés de vin pur et de* musique. Leurs visages se présentent de face, dans la joie de l'ivresse et des plaisirs de la chair. Chez les satyres, la frontalité signifie non pas l'exclusion ou la mort, mais l'abandon et le plaisir, autre absence.

Il arrive du reste que, sur la panse ou le fond des coupes et sur les flancs des amphores, des yeux *énormes ou des gorgoneia invitent* le buveur à jouer avec le vase, à moins qu'ils ne le troublent. Qu'y voit-il alors ? Des masques, des figures d'autrui ou des doubles de lui-même ?

Alain Schnapp

(1) Elle a déjà publié *Le Dieu-Masque, Une figure du Dionysos d'Athènes*, La Découverte, 1991.

★ Signalons également *La Mosaïque en Tunisie*, un album idéal pour compléter l'exposition « Carthage », actuellement au Petit Palais, à Paris (Le Monde du 8 mars). L'ouvrage, dirigé par M'hamed Fantar, propose une série d'études sur l'histoire, l'iconologie et les techniques de ces compositions polychromes, dont l'art s'est épanoui durant cinq siècles dans ce qui était alors l'une des provinces les plus riches de l'Empire romain. Paul Veyne souligne, dans sa préface, qu'elles *« nous restituent l'aspect normal de la vie antique »*, c'est-à-dire la couleur (Alif-éditions de la Méditerranée/CNRS, 256 p., 450 F). Connaissance des Arts publie, de son côté, un numéro hors-série sur Carthage (66 p., 55 F) et *Télérama* fait de même sur la Tunisie (100 p., 48 F).

Le maître des ciels

CONSTABLE
ENTRE CIEL ET TERRE
de Pierre Wat.
Herscher, 64 p., 39 ill., 120 F.

Un paysage de Constable fit, dit-on, si forte impression sur Füssli que celui-ci affecta d'ouvrir son parapluie pour se protéger de l'averse peinte. Il est vrai qu'à regarder longuement les œuvres réunies par Pierre Wat il apparaît que Constable a été décidément le grand paysagiste de la première *moitié du XIXe siècle. Plus grand* que Turner ? Il se pourrait, car Turner sacrifie volontiers au maniérisme du pathos, alors que Constable se méfie de ces artifices et développe une étude quasi scientifique de la nature. Il est heureux que paraisse enfin un ouvrage en français – bref, mais pertinent et dense – sur cet artiste majeur. Que ne réédite-t-on la traduction de la biographie que lui consacra son ami Leslie, parue en 1905 ?

Ses études de ciels, d'orages, d'arcs-en-ciel, de nuages et de coups de vent ne se contentent pas de séduire. Elles veulent comprendre, suggérer des constantes dans le développement des phénomènes météorologiques, analyser les types de lumière selon l'heure et le climat, distinguer entre des nuances proches, fonder *une science autrement dit. La* technique, changeante, suit les *changements du temps. Tantôt* fluide, tantôt appuyée, tantôt véhémente comme dans la stupéfiante vue du *Moulin de Flatford* de 1811, elle s'accorde aux circonstances au lieu de leur imposer une loi unique. Constable a compris très tôt combien est dangereuse et facile l'exaltation du style.

Ph. D.



L'invention du corps chrétien

Par une minutieuse analyse des diverses tendances du christianisme du Ier au Ve siècle, des Evangiles à saint Augustin, Peter Brown revient sur l'hostilité de l'Eglise à l'égard de la sexualité

LE RENONCEMENT À LA CHAIR
Virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif
de Peter Brown.
Traduit de l'anglais (États-Unis) par Pierre-Emmanuel Dauzat et Christian Jacob,
Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires »
600 p., 230 F.

Nous sommes habitués à lier le christianisme et le contrôle strict de la sexualité ; depuis des siècles, l'Eglise catholique apparaît comme un corps de célibataires masculins, flanqué de cohortes de femmes vouées à la virginité perpétuelle, qui tente de régir les pratiques sexuelles et matrimoniales des fidèles. Selon les idées reçues, cette hostilité chrétienne aux plaisirs du corps s'est établie d'emblée dans le Nouveau Testament en s'opposant à un culte de la volupté bien présent dans le paganisme de l'Empire romain.

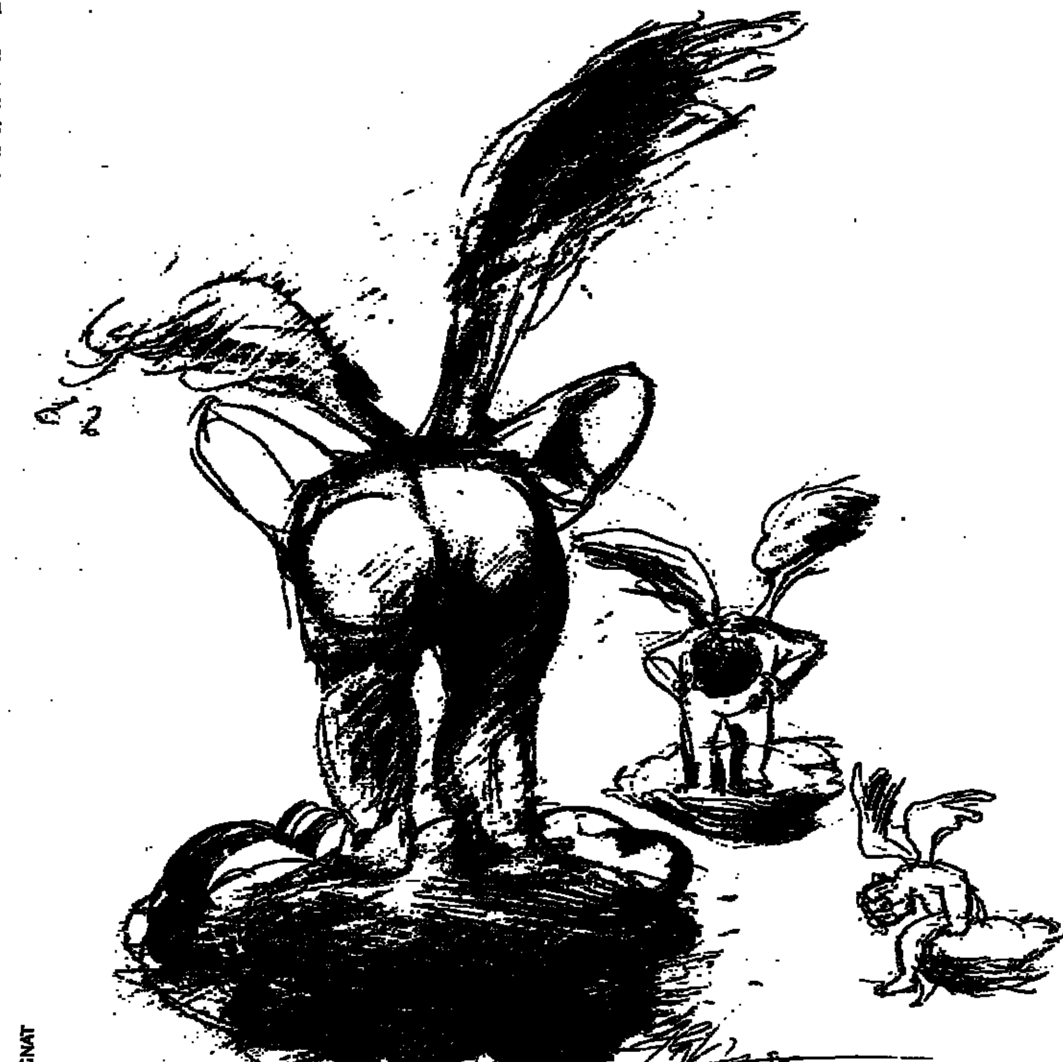
Dans un très grand livre, Peter Brown renverse ces images en montrant que le renoncement à la chair n'avait rien d'immédiat ni de simple. Par une minutieuse analyse des diverses tendances du christianisme, du Ier au Ve siècle, des Evangiles à saint Augustin, il montre de façon très convaincante que la morale chrétienne du corps s'est façonnée lentement, par une alternance de glissements et d'à-coups, en écartant des possibilités qui semblaient alors plus probables que les solutions qui ont triomphé. En outre, le christianisme s'est répandu dans un monde païen qui ne ressemblait guère à nos clichés lascifs : au IIe siècle, comme l'avaient déjà montré Aline Rousselle, puis Michel Foucault, auxquels l'auteur rend hommage, la morale de la cité faisait prévaloir une discipline du corps qui le soumettait à un ordre à la fois naturel et civique.

Une morale façonnée par glissements et à-coups

Le changement qu'apporta le christianisme, au Ve siècle, ce fut un détachement du contrôle du corps par rapport à la cité, et son administration conjointe par l'individu et par l'Église, nouveau corps public prenant la place de la cité.

Dans cette interrogation sur le changement et la continuité, on retrouve une constante de l'œuvre de Peter Brown, que l'on commence à bien connaître en France, puisque six de ses livres sont déjà traduits (1) ; ce professeur de Princeton a su ressusciter l'originalité de l'Antiquité tardive, qu'on abandonnait volontiers aux schémas de la décadence romaine ou de la rupture chrétienne. Pratiquant une très fine analyse des « styles de vie », qui combine l'histoire institutionnelle, l'histoire religieuse et l'histoire sociale, il a su montrer qu'une des clefs de l'improbable réussite du christianisme se trouvait dans sa capacité à continuer sur un plan ce qui menaçait de disparaître totalement. Ainsi, dans un des autres livres traduits de Brown, *Le Culte des saints*, l'auteur suggère que les saints ont offert l'équivalent des réseaux de patronage et de protection de la cité antique. De la même façon, en matière de sexualité, le christianisme a permis de continuer à pratiquer le contrôle de soi au moment où il ne pouvait plus s'inscrire dans un cadre civique.

A première vue, la méthode suivie par l'auteur peut sembler banale ; Peter Brown présente, en dix-neuf chapitres qui suivent un ordre chronologique et géographique, l'ensemble des penseurs et des groupes qui ont jalonné l'histoire du christianisme des premiers siècles. En fait, cet ordre sage cache une grande hardiesse : Brown compose une immense mosaïque sans tenir compte des classements doctrinaux (qui ont, par exemple, exclu les gnostiques et les manichéens de l'histoire chrétienne), en déconstruisant les généalogies classiques qui suivent le seul fil des idées. L'histoire doctrinale, délestée des systèmes proprement théologiques, mais ancrée dans des milieux concrets et divers, suit un scénario qui pose inlassablement la même question : que faire du corps pour assurer son salut ? Quelles institutions construire, quelles pratiques suivre ? Ce récit anthropologique passe d'un bord de la Méditerranée à l'autre, en rencontrant à chaque fois des contraintes sociales, des traditions différentes. Les solutions circulent en se confrontant et en se transformant.



Dès les deux premiers siècles, trois modèles de la personne, induisant trois rapports différents avec la communauté civique ou religieuse, étaient disponibles pour l'élaboration de styles de vie différents. La discipline du corps à l'œuvre dans les morales civiques et païennes présupposait une supériorité de l'âme sur le corps, faite d'une domination vigilante et tolérante, homologue à celle du maître de maison sur les femmes, les esclaves et le peuple. Transposée en milieu chrétien, cette conception s'accordait à une fédération souple de foyers pieux qui ne modifiait guère l'ordre politique. Dans les milieux juifs ascétiques, un autre dualisme déléguait au « cœur » une gestion ferme de l'âme et du corps, en visant à une simplicité, une transparence, que favorisaient le célibat masculin et la construction d'une cité religieuse fermée.

Cette structuration de la personnalité humaine, qui accordait beaucoup à la volonté et au libre arbitre, sans s'enfermer dans l'opposition immuable du corps et de l'âme, se retrouve dans l'œuvre d'Origène, condamnée à la fin du IVe siècle, mais après un siècle d'influence forte. Enfin saint Paul opposait la vie selon l'Esprit et la vie selon la chair, sans sacrifier le corps, temple possible de l'Esprit. La sexualité n'avait pas encore acquis de spécificité. La virginité n'apparaissait alors que dans son lien avec le don de prophétie réservé à quelques élus. La coexistence tendue d'un clergé ou d'une minorité inspirée et chaste avec une cité chrétienne ouverte s'esquissait.

En même temps, le tableau se compliquait : l'universalisme chrétien imposait aux groupes de fidèles de se trouver une pratique spécifique, gage d'identité équivalant aux cultes et aux rites païens et juifs : ce fut la morale sexuelle. La promesse d'une libération par rapport aux contraintes et à la fragilité de ce monde trouva son lieu d'exercice dans le corps sexué, alors que, jusque-là, c'était la mort qui représentait principalement la faiblesse à affronter. La sexualité s'offrait précisément comme le trait principal de cette nature humaine commune à tous, que postulait l'universalisme chrétien et qui se substituait à l'homogénéité de l'Empire. La croyance en la recomposition ultime des corps, ancrée dans les témoignages sur la résurrection du Christ, avait contribué à ce déplacement majeur.

Peter Brown complète cette physiologie sociale par une sorte d'écologie des styles de vie, tout au long d'une lente et belle promenade autour de la Méditerranée des IIe et IIIe siècles, qui évoque la construction du grand mythe du désert en Egypte, la formation de petits groupes d'ascètes extrémistes en Syrie, les efforts et effrois pastoraux de Jean Chrysostome devant la pauvreté et la corruption des grandes villes d'Orient (Antioche et Constantinople), les rêveries mélancoliques et chastes de l'Asie mineure et de la Cappadoce, avec de superbes pages sur le détournement chrétien du roman hellénistique, qui élabore le thème de l'amour virginal et sentimental pour le Christ.

Jusque vers 350, le monde latin est peu présent dans cette mosaïque, malgré le passage à Rome de plusieurs des grands penseurs du christianisme et du gnosticisme. C'est que le monde occidental, moins intensément christianisé, plus fermement ancré dans ses structures sociales, n'avait guère offert de solutions nouvelles au désir contradictoire de conservation et de changement qui affectait l'Antiquité tardive. Tout change avec un trio de grands personnages : Ambroise, Jérôme et Augustin. C'est autour d'eux que se fixe un certain schéma catholique ; Jérôme, d'abord influencé par Origène, se hâta d'abandonner sa conception fluide de la personne au profit d'une stricte opposition de l'âme et du corps. L'association spécifiquement latine entre un clergé issu de la classe sénatoriale et de grandes dames de l'aristocratie se défit et fit émerger une conception rigide de la hiérarchie cléricale. Chez Augustin (auquel Peter Brown avait consacré une belle biographie), le souci de la paix, de la concorde renforça encore ce schéma.

Cet admirable récit de l'invention du corps chrétien n'a pas qu'un intérêt généalogique. Il donne une explication capitale de la séparation entre l'Occident et l'Orient. Il fait aussit apparaître, en matière de traitement et de représentation du corps chrétien, des possibilités, certes écartées, mais jamais oubliées, qui resurgissent cycliquement au Moyen Age, avant que d'autres systèmes d'organisation humaine ne s'emparent de l'indéfinie plasticité du corps humain.

Alain Boureau

(1) Au Seuil, au Cerf et chez Gallimard. Sous le titre *La Toge et la Mitre. Le monde de l'Antiquité tardive : 150-750 ap. J.-C.*, paraît en même temps une traduction d'un ouvrage plus général de Peter Brown. Publié en 1971, ce texte annonce déjà, avec beaucoup de clarté, les thèses de l'auteur. Malheureusement, la traduction de Christine Monnatte, pourtant agréable, a entaché le texte de graves erreurs (Ed. Thames et Hudson, 205 p., ill. en noir et blanc, 145 F). En revanche, la traduction du *Renoncement*, revue par Aline Rousselle et Louis Evrard, est exemplaire.

Le mémorial glacé

Après cinquante ans d'oubli, surgit un texte insoutenable le témoignage d'un membre de la police juive, auxiliaire des nazis

SUIS-JE UN MEURTRIER ?
de Calel Perechodnik.
Traduit du polonais par Aleksandra Kroh et Paul Zawadzki,
336 p., 150 F.

Avec *Suis-je un meurtrier ?*, c'est sans doute l'un des testaments les plus dérangeants que les juifs de Pologne, assassinés il y a un demi-siècle, nous lèguent aujourd'hui. Les lecteurs auront du mal à maîtriser le sentiment d'ébranlement produit par ce seul témoignage connu d'un membre de la police juive. Les cinquante années d'oubli qu'a connues ce document, dont le manuscrit a été déposé par le frère de l'auteur au mémorial de Yad Vashem, en Israël, ne suffisent pas – pas encore ? – à en amortir la violence ni l'amertume. D'où l'inhabituel « avertissement de l'éditeur » qui précède le récit de Calel Perechodnik, lequel est accompagné d'un excellent appareil critique et historique dû à Annette Wieviorka et Jacques Burko. A la fois autobiographie, confession et témoignage, ce texte est rédigé en 1943, au fond d'une cachette de Varsovie, où Perechodnik ne tardera pas à être rattrapé par la machine exterminatrice (il disparaît dans l'insurrection de la capitale polonaise, en 1944). Sur son destin, l'ancien policier juif d'Otwock – une petite cité au sud-est de Varsovie où l'on soignait, avant guerre, les maladies pulmonaires – n'a guère d'illusions, malgré son furieux désir de vivre, de vivre à tout prix, fût-ce en prêtant son concours aux bourreaux : « *Oui,* écrit-il, *(...) tôt ou tard je partagerai le sort de tous les juifs de Pologne. Un beau jour, on m'amènera dans un champ, on m'ordonnera de creuser ma propre tombe, de me déshabiller, de m'y coucher, et je mourrai rapidement, d'une balle de revolver. La terre sera aplanie, un paysan la labourera, y sèmera du froment ou du seigle. J'ai assisté à tant d'exécutions que je n'ai qu'à fermer les yeux pour voir les détails de ma propre mort.* »

Calel Perechodnik a déjà conduit à la mort sa propre femme, Anka, et sa petite fille, Athalie, âgée de deux ans. Car c'est lui qui, abusé par les fausses promesses des Allemands et du chef de la police juive du ghetto (ils lui ont fait croire que les familles de policiers seraient épargnées), a convaincu Anka – malgré sa réticence – de se rendre sur la place d'où les Allemands les ont expédiées, elle et l'enfant, à Treblinka. Demeuré seul après l'« *action* » de liquidation du ghetto, le 19 août 1942, Perechodnik survit grâce à son brassard de policier, avec le terrible remords d'avoir, par sa naïveté, compromis les chances de salut des siens.

Dès lors, ce livre est, pour lui, une tentative, incertaine, de perpétuer leur mémoire : « *Je ne laisserai aucun être vivant derrière moi ; aussi ai-je engendré un fœtus mort et lui ai-je insufflé la vie* », écrit-il. L'ouvrage est d'abord le substitut de la tombe que sa famille n'aura pas. Mais s'il n'était que cela, il ne serait qu'un témoignage parmi d'autres. Or *Suis-je un meurtrier ?* va bien au-delà. Ce mémorial, en effet, est gainé d'une ironie froide qui confine au cynisme, ironie d'autant plus glaçante qu'elle n'épargne pas les victimes elles-mêmes.

SARCASMES

Impitoyablement, Perechodnik raille l'aveuglement des juifs, prêts à se raccrocher au moindre signe d'espérance : « *De leurs propres mains, les juifs préparent la place à côté de la voie de garage. (...) Tout le monde travaille, rempli d'enthousiasme et d'espoir dans l'avenir (...). Il y a juste un petit malentendu quant à son usage : les juifs s'attendent à ce qu'elle serve à décharger les planches des wagons, les Allemands savent qu'on y rassemblera les juifs à partir des wagons.* » Il raille – mais sans blâmer – et, au travers de ces sarcasmes, difficilement supportables, passe aussi la sourde révolte qui l'anime et qu'il n'a pas menée sur le terrain. Perechodnik, qui est capable de reconstituer avec une relative exactitude des événements auxquels il n'a pas assisté, comme l'« action » de Varsovie, en juillet 1942, décrit, en outre, avec une lucidité d'historien, le mécanisme de la Shoah, alternant vagues de terreur et accalmies, laissant aux condamnés juste ce qu'il faut d'espoir pour assurer l'ordre. Il critique la politique du « *salut par le travail* » dont il a été, en tant que policier, l'un des rouages. De cette politique, qui liait la survie de la main-d'œuvre juive à sa participation à l'effort de guerre nazi, la plupart ont été dupes : ouvriers des ateliers, policiers et « *conseils juifs* ». Le jour de l'« *action* », c'est-à-dire du massacre, c'est au nom de cette politique que tous se regroupent instinctivement autour du *Judenrat* (conseil juif) et de la *Ghetto-Polizei* d'Otwock : « *Le diable regarde le spectacle de ces marionnettes vivantes et rit comme il n'avait jamais ri auparavant. Il voit ces juifs « intelligents » qui, sans en avoir conscience, aident les Allemands et facilitent la tâche.* »

Calel Perechodnik n'accuse pas, tant il a eu de part à cette meurtrière tromperie. Il cherche à faire œuvre de vérité. Disqualifié pour porter des jugements moraux, l'ancien policier a tout le loisir de poser les questions politiques. Les plus cruelles, sans doute, parce qu'elles contraignent, plus de cinquante ans après, à s'interroger encore : où était, alors, le chemin ?

Nicolas Weill

Dernières livraisons

HISTOIRE

CHARLES IX, de Michel Simonin
Aucun monarque n'a suscité de légende aussi noire que celle de Charles IX. Balzac excepté, tous les écrivains et les historiens ont accablé le fils de Catherine de Médicis sous l'opprobre de la *Saint-Barthélemy*. En cherchant à raconter l'histoire de l'homme plutôt que du règne (lequel a duré treize ans), *en s'aidant des chroniques et des écrits du temps*, cette biographie entend sinon réhabiliter l'avant-dernier Valois, du moins rectifier quelques mauvais procès. Non, Charles IX ne tirait pas lui-même sur les protestants à coups d'arquebuse, depuis le Louvre ! Et s'il fut empoisonné, ce fut surtout par les mauvais conseils d'une mère abusive, avide de conserver le pouvoir (Fayard, 510 p., 160 F).

VICHY-SUR-MANCHE de Jean-Yves Ruaux
Premier livre en français sur l'occupation allemande des îles Anglo-Normandes, *cette monographie* montre, *comme l'indique son titre*, que cette minuscule portion du territoire britannique vécut très vite à l'heure du Vichy de Pétain plus qu'à celle du Londres de Churchill. Dès juillet 1940, en effet, les autorités des deux îles, dont Hitler voulait faire l'un des tremplins d'une éventuelle conquête de l'Angleterre, pratiquent une collaboration active. *Rien ne manque au tableau, ni le travail forcé, ni les déportations* de juifs, ni la vieillesse du bailli de Guernesey, Sir Victor Carey, qui le conduit à être pour l'occupant un auxiliaire aussi complaisant que le fut, sur le continent, le vainqueur de Verdun (éd. Ouest-France, 304 p., 98 F).

HISTOIRE DE LA FRANCE AU XXe SIÈCLE
de Serge Bernstein et Pierre Milza
Initialement parue en cinq livraisons (de 1990 à 1994) dans la collection de poche « Questions au XXe siècle » des éditions Complexe, cette *Histoire de la France au XXe siècle* est désormais réunie en un seul volume. Evitant tout bilan sommaire, s'interdisant les projections péremptoires, voilà une somme qui, sans sacrifier la chronique politico-économique, ne néglige ni les mutations sociales et culturelles ni *les perspectives internationales qui* rejouent la place de la France à l'échelle du monde. Trente pages de chronologie, une solide bibliographie et un index copieux rendent ce manuel aussi complet qu'efficace (Complexe, 1408 p., 198 F).

PHILOSOPHIE

CRITIQUE DE LA FACULTÉ DE JUGER
d'Emmanuel Kant
Longtemps, ce troisième volet de la philosophie critique ne fut pas considéré au même titre que la *Critique de la raison pure* et que la *Critique de la raison pratique*. On y voyait certes un prolongement de la pensée kantienne, centré sur les questions de la finalité dans la nature et de l'expérience esthétique, mais le lien avec les ouvrages précédents était jugé problématique. *Nombre de lectures contemporaines*, de Hannah Arendt à Michel Foucault, de Jean-François Lyotard à Jürgen Habermas, ont, au contraire, souligné l'apport décisif de cette œuvre, aussi bien dans l'édifice kantien que dans la constitution de la pensée moderne. Cette nouvelle traduction devrait permettre d'en prendre nettement conscience. (Traduction, présentation, bibliographie et chronologie d'Alain Renaut. Aubier, coll. « Bibliothèque philosophique », 540 p., 180 F.)

POLITIQUE

COMBATS POUR L'EUROPE 1992-1994
de Maurice Allais
Ce Prix Nobel de sciences économiques est, on le sait, un non-conformiste. Libéral, il n'accepte pas qu'on pousse jusqu'au bout une doctrine qui, selon lui, conduit au sous-emploi massif. On trouvera rassemblés ici de nombreux articles, publiés notamment dans *Le Figaro*, contre le traité de Maastricht et le libre-échangisme mondial. Maurice Allais réclame même la réintroduction de quotas d'importations. Malheureusement, il n'explique pas comment la France – qui vit pour 25 % de ses exportations – ou l'Europe encaisseraient les mesures de rétorsion que ne manqueraient pas de prendre les vendeurs étrangers (Ed. Clément Juglar, 530 p., 185 F).

GEORGES POMPIDOU ET L'EUROPE
Actes d'un colloque tenu au CNRS, en 1993, sous la présidence de Pierre Messmer, ce volume est encadré par... une préface d'Edouard Balladur et une postface de Jacques Chirac, les deux « héritiers » du successeur du général de Gaulle, qui aujourd'hui se disputent l'Elysée. Une trentaine d'intervenants, parmi lesquels Maurice Schumann, Ambroise Roux, Paul Fabra, François-Xavier Ortoli, Christian de Boissieu, se sont vu ouvrir, à titre exceptionnel, les archives de la période. Au-delà de l'Europe, un regard sur la politique étrangère de la France dans un monde d'avant la crise et d'avant la chute du communisme (Complexe, 700 p., 235 F).

PSYCHANALYSE

LES MOTS ONT UN POIDS. ILS SONT VIVANTS
de Maud Mannoni
Créée en 1969, l'école expérimentale de Bonneuil-sur-Marne, qui comprend un hôpital de jour et des foyers thérapeutiques, est une des institutions les plus originales du paysage psychiatrique français. Les rigueurs budgétaires et administratives mettent en danger l'existence de ce lieu, où les malades mentaux sont accueillis, suivis et respectés (voir *Le Monde* du 11 août 1994). Maud Mannoni, qui fut à l'origine de cette expérience, en dresse le bilan ; il prend la forme d'une question inquiète : *« Que sont devenus nos enfants « fous » ? »* (Denoël, 186 p., 95 F).

LA DIGNITÉ DES MOTS,
d'Eliane Amado Lévy-Valensi
« La dignité des mots a pour condition plus que pour corollaire, ou pour corollaire qui s'avère condition, une certaine probité de l'homme », affirme l'auteur qui, avec Platon, Freud et la pensée juive, analyse la place et la fonction du mot, dans la psychanalyse ou dans la poésie, dans la science, où il rencontre ses limites, et dans l'idéologie, où il se dévoie. Permettant de dépasser le stade de l'adhérence primitive et de rejoindre l'homme par l'abstraction, le mot *« doit se tendre vers Autrui pour que se crée ou se poursuive la constitution d'un univers relationnel »* (Les Empêcheurs de penser en rond, 140 p., 84 F.)

SCIENCES HUMAINES

L'ILLUSION NÉCESSAIRE, de Philippe Meyer
Professeur d'histoire des sciences à la faculté de médecine Necker, Philippe Meyer nous convie, avec le premier volume de sa *Biophilosophie*, à une promenade intellectuelle entre connaissances scientifiques et réflexions métaphysiques. En bref : les avancées de la génétique et de la biologie moléculaire prouvent qu'un déterminisme strict peut expliquer tous nos actes, et que la liberté n'a pas de sens. Même illusoire, la croyance en *notre liberté demeure cependant une nécessité pour vivre* (Plon-Flammarion, 230 p., 135 F).

L'OPIUM de Paul Butel
Comment un remède connu depuis l'époque du néolithique pour soulager la douleur est devenu l'un des problèmes majeurs de la fin du deuxième millénaire. On peut ne partager ni les vues nettement *« antiprohibitionnistes »* de l'auteur ni sa vision quelque peu idyllique d'un *« opium de l'hospitalité »*, opposé à la drogue d'aujourd'hui, telle que l'Occident l'a transformée à partir du *XIXe* siècle. Son histoire de l'opium, la première du genre, n'en demeure pas moins passionnante à suivre, de Hongkong et Java jusqu'à la Colombie et la banlieue parisienne (Perrin, 493 p., 160 F).

Louis Pasteur par-delà

Rarement scientifique a bénéficié d'une telle reconnaissance. Le culte a masqué le ressort interne de son œuvre :

Lorsque se déroulent les funérailles nationales de Louis Pasteur, en octobre 1895, le personnage, connu du monde entier, fait déjà l'objet d'un véritable culte depuis des années. Chacun garde en mémoire la séance solennelle du 27 décembre 1892 qui *s'est tenue pour son jubilé dans le* grand amphithéâtre de la Sorbonne et l'hommage vibrant des institutions savantes françaises et étrangères, en présence de Sadi Carnot, alors président de la République.

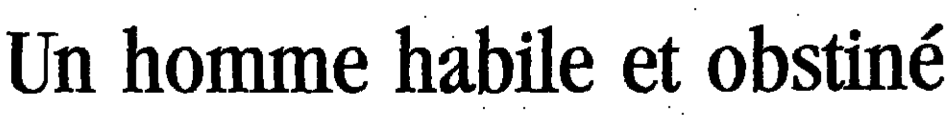
Pasteur ? Depuis le fameux jour du mois d'août 1885 où il a « vacciné » et guéri de la rage le jeune berger alsacien Joseph Meister, chaque écolier sait répondre : c'est *le bienfaiteur de l'humanité*, celui grâce auquel la science peut, désormais, *« délivrer l'homme des fléaux qui l'assiègent »*. Ne l'a-t-il pas lui-même déclaré lors de l'inauguration, en 1888, de l'institut fondé sous son nom, grâce à une souscription internationale sans précédent ? Un moraliste : *« Toutes les vertus se sont cotisées pour élever cette demeure de travail. »* Un ardent patriote aussi, qui, le 18 janvier 1871, n'a pas hésité pas à renvoyer à l'université de Bonn son diplôme de docteur *honoris causa*.

Devant une telle statue, comment ne pas être tenté par quelque déboulonnage ? Plusieurs s'y sont essayés. Pasteur, observent-ils, n'a laissé aucune grand traité scientifique. Comment le comparer à Newton, à Darwin ou même à Claude Bernard ? Il n'a approfondi aucun des domaines de recherches qu'il a abordés. Ne le voit-on pas se déplacer d'un sujet à l'autre, *sans autre ordre apparent que ce*lui des commandes qui lui sont passées ? Après ses travaux de jeunesse en chimie fondamentale, on le voit étudier les fermentations pour assainir les cuves d'un industriel de la région lilloise, s'attaquer, en 1865, à la maladie du ver à soie à la demande du ministère de l'agriculture, puis, après 1870, sollicité par les éleveurs, se consacrer à la maladie du charbon chez les moutons et au choléra des poules. Vient enfin la mise au point de la nouvelle méthode de vaccination, *qui ouvre* la voie à ce qu'on a pu appeler la pastorisation de la médecine...

« STRATÉGIE DE POUVOIR »

Si le parcours est impressionnant, la cohérence de la démarche n'est *pas apparente*. Pasteur, du moins, s'est constamment affirmé comme un extraordinaire expérimentateur ? Mais, rétorque-t-on, le hasard l'a beaucoup servi et, parmi *ses plus célèbres expériences, cer*taines se sont révélées, de son propre aveu, n'avoir pas la valeur probante qu'il leur avait accordée sur le moment !

On peut noircir le portrait. Le bienfaiteur de l'humanité avait un détestable caractère : arrogant avec ses collègues, agressif avec ses contradicteurs, autoritaire avec ses subordonnés, il savait en revanche *flatter les autorités politiques*... L'homme que la République allait encenser n'avait-il pas d'abord cultivé – avec succès – l'amitié de la famille impériale ? Habile à se concilier les journalistes de la grande presse, n'a-t-il pas montré trop d'adresse à mettre en scène ses expériences et à *frapper les imaginations* pour convaincre ? Quant à sa rigueur morale, ne tient-elle pas davantage du conformisme d'un conservateur endurci que d'une conviction éthique réelle ? On ne lui concède alors que le crédit d'une *énergie indomptable*, laquelle peut aussi passer pour une insatiable volonté de puissance. Comment, en effet, ne pas parler à son propos d'une « stratégie de pouvoir » ? Elle se déploie méthodiquement, pendant quarante ans,



Un homme habile et obstiné

Une série de biographies et de documents éclairent de manière contrastée le triomphe pastorien. Sans défaire le mythe

PASTEUR
de Maurice Vallery-Radot.
Préface de Luc Montagnier,
Perrin, 442 p., 139 F.

LOUIS PASTEUR
L'EMPIRE DES MICROBES,
de Daniel Raichvarg.
Gallimard, coll. « Découvertes »,
144 p., 82 F.

LOUIS PASTEUR
de Patrice Debré.
Flammarion, 562 p., 145 F.

PASTEUR
de Pierre Darmon.
Fayard, 430 p., 150 F.

En 1922, lors des cérémonies du centenaire de la naissance de Pasteur, le président de la République, Alexandre Millerand, déclarait que *« le culte des grands hommes est un principe d'éducation nationale »*. Aujourd'hui, Pasteur demeure un héros de la science, comme en témoigne le cortège des publications, éditions, rééditions, dont le centenaire de sa mort est l'occasion. *Tant de livres lui ont été* consacrés, depuis la grande biographie publiée par René Vallery-Radot, son gendre, cinq ans après sa mort, que l'on pourrait croire le sujet épuisé. Mais les biographes d'aujourd'hui ne cèdent pas à l'hagiographie. Ils sont au contraire tentés de dépoussiérer la statue que le siècle a dressée à Pasteur.

Maurice Vallery-Radot, petit-neveu de la fille de Pasteur, reconnaît que le souci des convenances a longtemps prévalu. Les premiers biographes de Pasteur turent les difficultés financières de son laboratoire, entourèrent d'une *« discrétion excessive les options politiques du savant »* et adoucirent les traits d'un homme *« fougueux dans le combat, teinté d'une certaine vanité, mauvais joueur à ses heures »*.

Daniel Raichvarg, auteur d'un ouvrage d'initiation bien documenté, dénonce l'attachement du savant à l'Empire et *« son obséquiosité envers l'empereur et l'impératrice »*, relève sa maladresse dans sa fonction d'administrateur de l'Ecole normale supérieure et sourit de la mise en spectacle de la science par Pasteur. Patrice Debré, pourtant plus respectueux, relate lui aussi le *séjour de Pasteur*, invité par Napoléon III à passer une semaine au palais de Compiègne.

Ebloui par l'impératrice Eugénie, et fier d'intéresser l'empereur aux infections des vins français, Pasteur envoie chercher des bouteilles *de vin blanc vieilli*. *Le jour convenu*, après la chasse à courre et avant le bal, le chimiste se rend chez Napoléon III et guide, une heure durant, l'expérimentation impériale. De retour à Paris, il tire pour son fils Jean-Baptiste les leçons de son voyage : *« Tu comprends, par l'honneur que je viens d'avoir d'être invité par l'empereur à passer huit jours auprès de lui, quel est le prix du travail et de la bonne conduite. »* Sentencieux, Pasteur est aussi têtu. *« Lorsqu'il se trompe*, écrit Patrice Debré, *il le fait avec autant de vigueur que lorsqu'il a raison. »*

Patriote, bon mari et bon chrétien, c'est un homme d'ordre, plus à l'aise dans son laboratoire qu'en présence d'étudiants turbulents. Libéré de ses fonctions d'administrateur de la Rue d'Ulm, il donne à nouveau sa pleine mesure de cher*cheur, probe et courageux*. Patrice Debré, au fil d'une solide biographie, retrace toutes les étapes de sa carrière scientifique. Pour chacune d'elles, l'état des connaissances est fidèlement reconstitué, l'apport de Pasteur mis en évi*dence, les polémiques examinées*. La marche triomphale du héros vers les découvertes et les honneurs relève, en partie, de la légende.

HERCULE

Certes, *Pasteur a été vénéré de son* vivant. Le succès de la vaccination antirabique de Joseph Meister, en 1885, lui apporte la gloire. La nouvelle de la victoire sur la rage traverse les océans. En mai 1896, un gala au profit du futur Institut Pasteur *est organisé dans la salle du* Trocadéro. Mademoiselle Weber, de la Comédie-Française, récite devant six mille personnes un sonnet de Sully Prudhomme. Le poète compare le savant à Hercule et évoque ses travaux contre les maladies du vin, du vinaigre, du ver à soie, de la bière, chante son combat contre la rage et conclut :

Ton souple et fort génie,
[ô bienfaiteur savant,
De cette hydre invisible est
[le nouvel Hercule !

Mais ce triomphe avait été précédé d'une longue course d'obstacles. Ordinairement, Pasteur ne les franchit qu'au second essai. Au baccalauréat ès sciences, il est reçu à sa seconde tentative, avec une note médiocre en chimie. A l'Ecole normale supérieure, admissible d'emblée mais mal classé aux épreuves écrites, il ne se présente pas aux épreuves orales, et n'intégrera que l'année suivante. En 1857, il échoue à l'Académie des sciences, où il sera élu cinq ans plus tard. Son élection à *l'Académie de médecine*, en 1873, est difficile. Seule l'Académie française lui ouvre largement ses portes, en 1881.

Quant à l'histoire de ses découvertes, elle est indissociable des controverses dans lesquelles il s'engage. Les débuts furent prometteurs. La reconnaissance de ses pairs précéda celle du public. La première communication de Pasteur à l'Académie des sciences, en *1848, intrigua Jean-Baptiste Biot*, dont les travaux sur la lumière polarisée faisaient autorité. Etonné mais sceptique, le vieux savant pria Pasteur de se rendre au Collège de France pour répéter sous son contrôle ses expériences. Convaincu, il prit Pasteur par le bras et dit : *« Mon cher enfant, j'ai tant aimé les sciences dans ma vie que cela me fait battre le cœur. »* Patrice Debré rapporte cet épisode, et sait rendre accessible au public non scientifique le sens et la portée de la découverte de la dissymétrie moléculaire.

Pierre Darmon, qui trace également, d'une plume alerte, les lignes de force de la vie et de l'œuvre, est particulièrement attentif aux multiples affrontements de Pasteur avec d'autres scientifiques. Il en donne une vision équilibrée. Il sait notamment reconnaître le courage et l'opiniâtreté de Pouchet, partisan de la génération spontanée. Car les contradicteurs de Pasteur ne sont pas forcément des esprits attardés ou des cliniciens offusqués par les conquêtes médicales d'un *chimiste. En 1878, par exemple*, un débat s'engage entre Pasteur et Marcelin Berthelot, qui défend un écrit posthume de Claude Bernard. Les expériences de Pasteur sont provisoirement probantes, mais les constructions abstraites de Berthelot *finiront par se révéler* exactes.

Ce dialogue de sourds entre Pasteur, qui raisonne à partir de la levure, et Berthelot, qui pressent l'importance des enzymes, est bien reconstitué par Patrice Debré, plus précis *sur ce dernier point* que Pierre Darmon, même si les deux auteurs s'informent aux mêmes sources. L'un et l'autre dressent de Pasteur le portrait attachant d'un homme que la souffrance et les deuils n'épargnent pas. Mais ils n'apportent pas de contribution majeure à l'examen des différents *programmes de recherche que Pas*teur a lancés. Déjà ancienne, la lumineuse biographie intellectuelle de Pasteur par René Dubos conserve, de ce point de vue, tout son intérêt (1). Elle restitue en termes inégalés le style scientifique de Pasteur, son *« don de divination extraordinaire dans le choix du matériel expérimental le mieux adapté au problème étudié »*.

La réédition, sous un nouveau titre, du livre de François Dagognet confirme cette importance du pasteurisme pour l'historien des sciences (2). Ce travail philosophique s'ouvre sur une question trop rarement posée : que reste-t-il des découvertes du héros ? La sté*réochimie « n'a rien conservé des vues de Pasteur »*, assure François Dagognet. Ce qu'il *« a pensé et écrit sur la maladie infectieuse ou sur la vaccination n'a pas tenu »*, poursuit-il. Ce constat n'a rien d'irrévérencieux. Il permet de cerner le mouvement paradoxal par lequel Pasteur ouvre des pistes tout en se fourvoyant. Son œuvre *« frappe surtout par l'inimaginable mélange en elle du vrai et du faux et, ce qui corse la remarque, par la visée de l'un grâce à l'autre »*. C'est en effet en généralisant une corrélation tout à fait accidentelle entre le cristal à facettes et l'organisation moléculaire de base que Pasteur secoue la science de son temps, illustrant ainsi l'éventuelle portée heuristique des demi-vérités. Sa méthode, *« globalement fausse bien que partiellement vraie »*, confère au pasteurisme son unité. Il constitue bien *« un ensemble serré où les idées s'engendrent les unes les autres »*. Les recherches de Pasteur ne reçoivent pas seulement leur impulsion de circonstances sociologiques ou économiques, mais de l'attachement à un système.

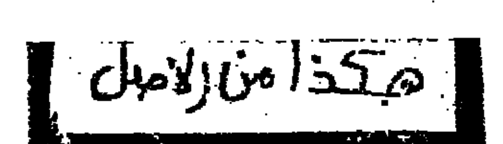
L'APPORT DU LABORATOIRE

Bruno Latour entend renouveler le regard sur cette œuvre en la si*tuant dans la société de son temps*, au cœur de cette révolution industrielle qui change partout la face de la Terre (3). Il signe un brillant essai, richement orné d'illustrations qui font écho à son propos. Cet album, édité sous le parrainage *de l'Institut Pasteur*, offre une approche inédite du théâtre des opérations scientifiques : le laboratoire. Nul ne saurait comprendre son apport, montre Bruno Latour, en retenant seulement les descriptions du grenier insalubre de la rue *d'Ulm, où Pasteur s'installe en* 1858. Son secret *« consiste à subvertir les rapports entre l'intérieur et l'extérieur de cette enceinte protégée »*. Jamais, en un sens, il ne quitte son lieu de travail, *« même quand il part pour l'Allemagne, ou sur la mer de Glace, ou dans les brasseries de Clermont-Ferrand »*. Couvrant une vigne d'une serre de verre ou installant ses microscopes dans une magnanerie, il est partout chez lui et consigne minutieusement ses expériences.

La publication, coordonnée par Françoise Balibar et Marie-Laure *Prévost, du fac-similé d'un certain* nombre de pages des cahiers de laboratoire de Louis Pasteur, est une heureuse initiative (4). Sous leurs deux formes, celle du cahier proprement dit où sont rapportés au jour le jour les protocoles, les attentes et les résultats et celle du carnet d'enquêtes, les cahiers de Pasteur permettent de retracer les sentiers de la découverte. Dans le même esprit, André Pichot présente un choix judicieux d'écrits scientifiques et médicaux de Pasteur, *conférences ou mémoires*, classés par ordre chronologique et situés dans l'œuvre pastorienne (5). Sans défaire la légende du grand savant, l'année Pasteur tient ainsi ses promesses, en apportant de bons instruments de travail.

Jean-Paul Thomas

(1) *Louis Pasteur, franc-tireur de la science*, de René Dubos, traduit de l'anglais par Elisabeth Dussauze, préface de Bruno Latour, La Découverte, 453 p., 150 F.
(2) *Pasteur sans la légende* de François Dagognet, Synthélabo, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond », 403 p., 94 F.
(3) *Pasteur, une science, un style, un siècle*, de Bruno Latour, Perrin-Institut Pasteur, 1914 p., 240 F.
(4) *Pasteur. Cahiers d'un savant*, coordonné par Françoise Balibar et Marie-Laure Prévost, CNRS Editions-Bibliothèque nationale de France-Zulma, 250 p., 265 F.
(5) *Ecrits scientifiques et médicaux* de Louis Pasteur, choix, présentation et notes par André Pichot, GF-Flammarion, 347 p., 52 F.



هكذا من الاصل

l'image du bienfaiteur de l'humanité

« Prince des savants », « héros de la République », l'homme fut couvert de gloire et d'honneurs un combat à double front contre positivisme et spiritualisme

de l'Académie des sciences à l'Académie française en passant par l'Ecole normale supérieure et l'Académie de médecine.

Le trouble qui saisit les historiens face au personnage ne tient-il pas, en définitive, à l'énigme que constitue le ressort interne de son œuvre ? On oublie trop souvent que Pasteur commence sa carrière scientifique comme chimiste, et par un coup d'éclat. Il montre, en 1848, que certaines molécules au comportement déconcertant sont composées de deux molécules jumelles, dont l'une se révèle être l'image non superposable de l'autre dans un miroir : dissymétrie moléculaire. L'illustre physicien Jean-Baptiste Biot salue non seulement l'admirable dextérité de l'expérimentateur, mais l'idée d'avoir utilisé la cristallographie en chimie. Le jeune normalien ouvre ainsi la voie à ce que le Hollandais Jacobus Van't Hoff appellera bientôt la « chimie dans l'espace », notre « stéréochimie ».

Mais Pasteur, pour sa part, s'arrête là. On s'interroge. Il en donne pourtant très clairement la raison : il lui suffit d'avoir ainsi établi par voie expérimentale une propriété qui permet de distinguer sûrement les molécules organiques des molécules inorganiques (elles dévient la lumière vers la gauche). Ne tient-on pas là le ressort interne de toute son œuvre, le principe du mouvement qui l'anime ? Lorsqu'il aborde la question de la fermentation, c'est pour établir, contre le maître de la chimie allemande Justus von Liebig, qu'on ne saurait réduire ce processus à une décomposition de la matière inanimée. Il prouve qu'on doit l'imputer à la présence de micro-organismes. Le vivant ne saurait provenir que du vivant. Claude Bernard, ironique à l'occasion (*« Pasteur ne voit que ce qu'il vise »*), comprend tout de suite qu'il a trouvé en lui un frère d'armes. Il fait attribuer à ce chimiste le prix de physiologie de l'Académie dès 1859. Pasteur a compris qu'il faut affirmer l'autonomie du vivant si l'on veut en faire un objet de science auquel on puisse appliquer les concepts des disciplines physico-chimiques. Ses recherches ultérieures le confirment : en biologie, il se bat sur deux fronts, contre le matérialisme, qui veut réduire le vivant à l'inerte, contre le vitalisme traditionnel, qui imagine quelque « force vitale » mystérieuse inaccessible à l'expérimentation.

Mais, sous-tendant cette ligne constante, s'exprime, dès ses premiers travaux, une prise de position philosophique sur laquelle il ne transigera jamais : qu'on cesse de mêler subrepticement science et religion par philosophie interposée. N'était-ce pas là déjà l'erreur fondamentale de Liebig, dont la pensée restait tributaire de la philosophie romantique allemande de la nature ? Il « animait » la matière pour mieux réduire le vivant à l'inerte.

En 1858, Félix Archimède Pouchet, physiologiste rouennais, lit une communication devant l'Académie des sciences. Il prétend avoir, expérimentalement, provoqué une « génération spontanée » de micro-organismes vivants à partir d'une solution inerte de matière putrescible. L'année suivante, il publie un épais volume développant sa théorie. Pasteur y voit immédiatement un défi personnel à relever. Pendant cinq ans, il va mettre un extraordinaire acharnement à réfuter Pouchet sur le terrain de l'expérimentation. La source ultime de l'erreur de son adversaire ne fait pas de doute à ses yeux : posée sous cette forme, la question de l'origine de la vie réintroduit, sous couvert de philosophie, la religion dans la science... La preuve : Pouchet, émule de Cuvier, voit dans l'idée de génération spontanée un argument en faveur de l'intervention divine dans la Création. Mais Pasteur fera remarquer que de nombreux darwiniens en tirent, pour leur part, des arguments en faveur de l'athéisme...

La portée politique de l'argumentation mise en scène dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 7 avril 1864, devant l'élite du monde intellectuel, apparaît clairement. Il s'agit d'un grand spectacle philosophique. Message aux autorités religieuses, et tout spécialement à l'Eglise catholique : *« Cessez d'avoir peur de la science »*. Elle ne met pas les dogmes en péril ; elle démontre, au contraire, par la pratique de l'expérimentation, qu'on ne saurait confondre les deux ordres de pensée. Message au pouvoir politique : la science, si on ne tente pas de l'enrôler au service de quelque philosophie préétablie, fera régner la paix civile et, par ses applications, apportera le bien-être à tous. A nouveau, Pasteur se bat sur un double front : contre le spiritualisme et contre le scientisme.



Mission contre la rage menée en Rhodésie par Adrien Loir, neveu de Pasteur (au centre)
Au premier plan, des patients dont le document précise qu'ils ont été « mordus »

Vient le temps où les dirigeants de la IIIe République adhérèrent à ce discours. Le scientisme officiel avait nourri un anticléricalisme militant. Paul Bert s'en était fait l'un des hérauts. Il est bientôt l'un des soutiens de Pasteur à l'Assemblée. La position du chimiste s'accorde parfaitement avec les exigences d'apaisement et de concorde nationale qui s'imposent après les déchirements de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. A la science son domaine ; à la religion le sien.

UNE VALEUR MORALE

Evénement symbolique. En 1882, Pasteur, reçu à l'Académie française par Ernest Renan, succède à Emile Littré, disciple d'Auguste Comte. Il réserve à son prédécesseur un singulier éloge : une critique en règle du positivisme, au nom de l'expérimentation *(lire ci-dessous l'article de Maurice Olender)*. La science dite positive a le tort de vouloir se substituer aux doctrines théologiques et métaphysiques, elle n'a pour domaine propre que celui du laboratoire ! Le positivisme le laisse, conclut-il, *« réservé et défiant »*.

Pasteur ne cesse, en contrepoint, d'exalter la valeur morale du travail expérimental. Inutile de vouloir fonder une morale laïque sur une science de la morale, c'est la science elle-même qui est morale ! Témoin le morceau de bravoure que, frappé d'hémiplégie, il fait lire par son fils, en 1892, à la Sorbonne : *« Jeunes gens, jeunes gens, confiez-vous à ces méthodes sûres, puissantes, dont nous ne connaissons encore que les premiers secrets (...), vivez dans la paix sereine des laboratoires et des bibliothèques. »* Dès 1871, Pasteur avait dépeint les laboratoires comme *« les temples de l'avenir et du bien-être »*.

Pas plus que la qualité de ses travaux expérimentaux, ces motifs politiques n'auraient cependant suffi à lui gagner la gloire qui fut la sienne. Il la doit indéniablement aux applications de ses recherches en médecine. Mais, comme Jacques Léonard l'a bien montré, jusqu'en 1880 les médecins ne voient dans le pastorisme que l'intrusion d'une nouvelle version de la fumeuse théorie des germes de Raspail. Ils ne manquent pas une occasion de souligner que Pasteur n'est *« même pas médecin »*. Emile Chauffard pourfend le *« parasitisme »*. On risque, contre lui, l'expression de *« choléra intellectuel »* ! Seuls le soutiennent alors les chirurgiens de l'école de Joseph Lister, qui prônent l'asepsie, et surtout les hygiénistes, séduits par la vision microbienne du monde, qui justifie leur ascension sociale.

A partir de 1881, dès lors que Pasteur aborde avec succès le traitement des maladies infectieuses, un brusque retournement se produit. Les grands noms de la médecine se rallient, conscients du surcroît de prestige que leur conférera l'alliance de la clinique avec la science du laboratoire. En 1887, après avoir *« vaincu la rage »*, Pasteur reçoit une extraordinaire ovation au Congrès international de médecine, qui se tient à Vienne. Le prince des savants, le héros de la République devient désormais le *« bienfaiteur de l'humanité »* que célèbre, édition après édition, *Le Tour de France par deux enfants*, le manuel de lecture ordinaire du cours moyen en usage dans les écoles. Ne voit-on pas les pastoriens donner son élan à la médecine tropicale et, se réjouit-on, ouvrir ainsi à nos troupes les voies par lesquelles pénètre la civilisation dans les régions déshéritées de la planète... ?

De la gloire pastorienne, les motifs politiques immédiats ont disparu. Mais le pastorisme n'a cessé de s'infiltrer dans tous les domaines qui touchent, de près ou de loin, à la santé publique. L'image scientifique et triomphante de la médecine qu'il avait imposée a perduré, soutenue depuis par le système hospitalier et les grandes industries pharmaceutiques. Plus généralement, Pasteur a été l'un de ceux qui, en s'appuyant sur l'industrie, ont donné corps, dans notre pays, à la communauté scientifique face à des élites restées littéraires. Mettant à profit ce qu'on a appelé la « crise allemande » de la pensée française, il a voulu faire reconnaître l'effort en faveur de la recherche comme un devoir national.

Le personnage de Pasteur embarrasse aujourd'hui parce que l'image de la science que, de toute son énergie, il a contribué à promouvoir a subi trop de démentis en ce siècle. Qui oserait encore écrire, après Hiroshima, que les progrès de la science constituent la promesse assurée de la paix et du bien-être ? Devant les piétinements de la recherche sur le sida, on a appris que l'indispensable rigueur expérimentale ne suffit pas à ouvrir une voie aussi directe que le prétendait Pasteur à l'application thérapeutique.

Sa leçon la plus précieuse ne tient-elle pas, cependant, au lien qu'il a toujours maintenu entre son exigence expérimentale et sa position philosophique de combat à double front ? A l'heure où le scientisme domine les sciences du vivant et où, sous couvert d'éthique, un certain spiritualisme menace la recherche fondamentale, il n'est peut être pas inutile de méditer sur une œuvre immense, ardente, qui a contribué à changer la face de notre monde, sans en exclure le geste d'expérimentation sur Joseph Meister qui fit sa gloire universelle...

Dominique Lecourt

► **Professeur de philosophie à l'université Paris-VII-Denis-Diderot, président de l'Association Diderot.**

Un singulier éloge

Elu à l'Académie française, au fauteuil de Littré, où il est reçu par Renan le 27 avril 1882, Pasteur se présente, dès le début de son « Discours », comme un savant qui souhaite *« servir la doctrine spiritualiste, fort délaissée »* (1), la mode étant au positivisme. C'est en raison de la fécondité de la rigueur expérimentale et de ses conquêtes que des intelligences supérieures, éblouies par tant d'efficacité, ont cru que cette méthode positive *« pouvait résoudre tous les problèmes. L'homme vénéré dont j'ai à vous entretenir partagea cette illusion »*.

Suivant l'usage académique, Pasteur devait louer l'œuvre et la pensée de son prédécesseur. D'emblée, il va néanmoins exprimer ses désaccords avec Littré, ce militant de la cause positiviste qui rêve d'un *« ciel scientifique »*. Pasteur avertit son illustre auditoire : *« Vous excuserez ma sincérité si je commence son éloge en marquant mon dissentiment avec ses opinions philosophiques »*.

C'est d'abord au maître de Littré, Auguste Comte, que Pasteur réserve ses critiques les plus acerbes, en dénonçant l'illusion positiviste que partagent *« les esprits superficiels »* qui n'aiment que le relatif et fuient toute recherche métaphysique de l'absolu. Ils imaginent pouvoir *« arracher de l'âme humaine ces hautes préoccupations »* que sont l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, en proclamant *« l'impossibilité d'en constater scientifiquement l'existence »*.

Si Pasteur est adepte d'une méthode scientifique qui doit se dégager de tout préjugé métaphysique, il demeure cependant convaincu que *« le mystère qui enveloppe l'univers »* est éternel. Il désire également concilier la science expérimentale et Dieu, suivant l'exemple du physicien anglais Faraday, qu'il cite : *« La notion et le respect de Dieu arrivent à mon esprit par des voies aussi sûres que celles qui nous conduisent à des vérités de l'ordre physique. »*

Dans la dernière partie de son « Discours », Pasteur lance une ultime charge, qu'il veut irréfutable, contre le positivisme. Celui-ci ne pèche pas uniquement par erreur de méthode, il se fonde sur une lacune considérable : *« La conception positive du monde ne tient pas compte de la plus importante des notions positives, celle de l'infini »*. Qu'y a-t-il, en effet, au-delà de la voûte étoilée, sinon de nouveaux cieux étoilés et *« des espaces, des temps ou des grandeurs sans limites »* ? Pour Pasteur, rien n'apaisera jamais *« le cri »* de la curiosité humaine, ni cette *« force invincible »* qui pousse toujours l'esprit à s'interroger.

Or, quel que soit le point où l'esprit humain s'arrête, l'infini excède le fini. Il vaut la peine de citer ce passage de l'épilogue de Pasteur auquel Renan répondra sans détour : *« Celui qui proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions : car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner. »*

Se faisant alors le chantre de tous ceux qui élèvent des temples « au *culte de l'infini* » – que le Dieu ait pour nom Brahma, Allah, Jehova ou Jésus – Pasteur politise son discours en disant que les principes *« de la dignité humaine, de la liberté et de la démocratie moderne »* puisent leurs sources dans la notion d'infini *« devant laquelle tous les hommes sont égaux »*. Quant au bonheur, il suppose un idéal de l'art, de la science, de la patrie et l'*« idéal des vertus de l'Evangile »*.

Dans sa « Réponse », Renan cite Littré, défenseur de la laïcité et militant de la tolérance religieuse qui incite l'Etat à forcer *« l'Eglise à lui obéir en ce point capital »*. Mais il précise néanmoins qu'il n'a pas l'intention d'affronter Pasteur sur ce terrain, parce qu'en présence *« d'idées arrêtées »*, en philosophe comme en politique, il s'efforce d'être de l'avis de son interlocuteur. Car, en ces *« délicates matières »*, chacun peut avoir ses raisons qui échappent à autrui.

Mais lorsque Pasteur identifie *« l'existence de l'infini »* à du surnaturel ou à du miracle, Renan est intraitable : *« Vous allez, je crois, un peu loin, Monsieur ; vous donnez là un certificat de crédibilité à des choses étranges »*. L'historien demande alors à l'inventeur de la dissymétrie moléculaire de ne pas confondre un idéal de recherche avec du *« surnaturel particulier »*. Il lui rappelle également que les religions sont des faits historiques qui doivent, en tant que tels, être discutés et soumis à la critique. Si Littré n'a pas exercé la méthode expérimentale, c'est que son champ était *« l'esprit humain »* et que la rigueur scientifique, en cette matière, a pour nom précisément la critique historique. Celle-ci se veut une *« gardienne vigilante »* et Renan rappelle que Littré a excellé dans cette méthode qui empêche le monde d'être *« dévoré par la superstition et livré sans défense à toutes les assertions de la crédulité »*.

Dans cette joute académique, où chaque orateur tend à l'autre le miroir de ses propres *« illusions »*, c'est le rapport délicat entre *« croyance »* et *« science »* qui est en jeu. Quant à *« la notion de l'infini »*, que Pasteur brandit dans sa polémique contre le positivisme, elle semble être le lot commun des mortels. C'est du moins ce que pense Renan, en 1862, quand il affirme qu'*« un infini nous déborde et nous obsède »*.

Maurice Olender

(1) Les citations sont extraites des « Discours » de Pasteur et de Renan, à l'Académie française, publiés dans L. Pasteur, *Œuvres*, réunies par Pasteur Vallery-Radot, tome VII, Masson et Cie éditeurs, 1939, p. 326-351.

Dominique Aury la littérature comme l'amour

A la Libération, elle est entrée, à la NRF et ne l'a plus quittée. D'« Histoire d'O » aux mystiques, elle n'a cessé de chercher le « pur amour »



Dominique Aury, Jean Paulhan (au centre) et Marcel Arland à la NRF

COLL. PARTICULIÈRE/GALLIMARD

Elle est là, Dominique Aury, fidèle à son poste, dans son bureau de *La Nouvelle Revue française*, chez Gallimard. A quatre-vingt-sept ans, et depuis un bon demi-siècle, elle est là ; avec son sourire de chaque jour, sa douceur coutumière et ses vêtements stricts. A l'annulaire, elle porte cette bague en or – *« sans alliage »* – à large chaton plat, où se devine, plus qu'il ne se dessine, un scarabée : le cadeau que Jean Paulhan lui fit lors d'un voyage en Guinée, et qui ne la quitte jamais.

Elle a rarement condescendu à passer à la publication sous forme de livre – si toutefois des centaines de textes, publiés dans *La NRF* ou ailleurs, mériteraient bien d'être rassemblés en volume(s). *Histoire d'O*, qu'elle écrivit pour offrir à l'homme qu'elle aimait de *ces histoires qui lui plaisaient* – pour mieux l'aimer, pour mieux en être aimée –, ne fut publié que du fait que son destinataire, Jean Paulhan, le voulut. Et encore sous le pseudonyme de Pauline Réage.

Aujourd'hui, périmées les interdictions successives que l'ouvrage suscita, *Histoire d'O* n'est plus *« l'étude clinique atroce de l'érotisme, d'une lecture intolérable »*, selon l'apostrophe de François Mauriac, mais une contribution pertinente à la connaissance de la nature humaine. Dans un texte admirable, Dominique Aury nous a livré l'essence de son roman : *« Nous sommes tous des geôliers, et tous des prisonniers, en ce sens qu'il y a toujours en nous quelqu'un que nous-mêmes nous enchaînons, que nous enfermons, que nous faisons taire (...). Ceux qui parlent pour lui ne sont que des traducteurs, à qui, sans qu'on sache pourquoi (pourquoi ceux-là, pourquoi ce jour-là), il a été permis, un instant, de saisir quelques fils de cet immémorial réseau de songes défendus. »*

Elle est là, devant nous, et l'on parle de livres. Si elle préfère louer, elle n'hésite pas à condamner ; d'une voix égale, elle fait l'éloge de celui-ci, ou exprime son aversion à l'égard de celui-là. Elle est toujours reconnaissante lorsqu'elle trouve la beauté, inaccessible à tout raisonnement. Elle ressent la littérature comme l'amour, comme l'amitié, comme les animaux. Et elle ne tient pas à parler d'elle-même. Par courtoisie, elle y aura consenti ici. Et nous l'en remercions.

– *« Quel est votre premier souvenir ?*

– Un crime. J'ai volé, je devais avoir six ans ; j'ai volé, dans le pupitre d'une camarade de classe, une feuille de papier, avec son enveloppe, qui était belle comme tout ; c'était d'un bleu pâle que je trouvais admirable : après que je m'en suis servi pour écrire, je l'ai jetée ; je voulais la rendre, mais je ne le pouvais pas : je n'avais pas d'argent. C'est une culpabilité qui m'a suivie jusqu'à maintenant ; à quatre-vingt-sept ans, je m'en souviens encore. Je suis allée me confesser, bien sûr, et j'ai découvert que je n'étais pas baptisée. Mes parents avaient simplement oublié ou, plus exactement, ils n'étaient pas d'accord : mon père voulait que je sois protestante, et ma mère, que je sois catholique. Le sens de la culpabilité, de la faute, inné ? Ça, alors, c'est un mystère, je ne peux pas le dire : la faute, c'est la faute. Je n'avais pas le droit de prendre une si belle feuille de papier. C'est le seul sentiment de faute que j'aie eu, mais il dure toujours, n'est-ce pas suffisant ? C'est mon premier vrai souvenir.

» Ensuite, j'ai fréquenté l'école communale, dans une bourgade de l'Oise. Et c'est là que je vis une chose qui deviendra un autre souvenir : j'avais onze ans, c'était juste après l'armistice, on avait entassé les enfants des écoles dans les camions militaires pour les emmener voir la ville la plus proche, qui avait été dévastée par les bombardements allemands, par les bombardements des Alliés ensuite. Je m'en rappellerai toujours. Ce n'était-pas si mal vu de donner un souvenir violent à des enfants.

– ***Et votre prise de conscience que la littérature était autre chose que le langage courant, à quelle occasion s'est-elle produite ?***

– C'est beaucoup plus difficile à dire, parce que j'ai commencé à lire très tôt, vers ma quatrième année, et le français et l'anglais. J'ai lu d'abord les livres anglais pour enfants. J'ai toujours eu la passion de la lecture, que ce soit des poèmes ou de la prose, du français ou de l'anglais : je me suis toujours jetée sur ce qui était imprimé. Mais je lisais régulièrement la Bible. Il m'est arrivé de me trouver un soir dans un hôtel, où il y a presque toujours une Bible, et où il n'y avait qu'un annuaire : j'ai lu l'annuaire, qui est très intéressant parce qu'on voit les noms des gens, noms qui possèdent une richesse anonyme, oubliée.

» J'ai dû faire la différence, un jour, entre le langage et le langage littéraire, mais je n'en ai pas le souvenir : la chose écrite est toujours une manifestation des êtres. Evidemment, le journal, je savais que c'était pour donner des nouvelles, et que le reste, c'étaient des choses qu'on lisait, qu'on relisait, et même qu'on apprenait par cœur. J'ai beaucoup appris par cœur, notamment la poésie. La littérature, par rapport au langage, c'est ce qu'il en reste.

» J'ai fait toutes mes études au lycée Fénelon : ensuite, à la sortie du lycée, j'ai obtenu une licence d'enseignement d'anglais à la Sorbonne, mais je n'ai jamais enseigné. Je me suis mariée : ça n'a pas bien marché, et j'ai essayé de trouver du travail. J'ai fait des notes de lecture, des traductions, et j'ai rencontré Jean Paulhan pendant la guerre. Je lui ai apporté *Les Lettres françaises*. Je me suis couverte de ridicule en lui remettant cet exemplaire clandestin, alors qu'il était le directeur de la publication... Il m'a remercié, il n'a même pas ri.

» Au tout début de la guerre, j'avais fait du journalisme dans un petit journal, *Tout et tout*. J'étais réfugiée à la campagne avec mes parents : j'avais envoyé trois articles, l'un d'eux, sur la façon de fabriquer, avec des peaux de lapin, des doublures de manteau. Tous les trois ont été publiés, on m'a engagée, et puis j'ai rencontré Jean Paulhan. Il n'occupait plus le bureau de la *NRF*, qui était à Drieu la Rochelle. Il habitait sous le toit, dans un cagibi. J'allais le voir, je lui apportais des papiers, et il ne faisait pas de réflexions quand je lui donnais mon avis. *« Ah ! vous croyez ? »* Sans commentaire. Pour finir, je suis entrée dans la maison, engagée par lui, comme secrétaire de rédaction des *Cahiers de la Pléiade*. Pour Paulhan, la littérature était une religion, ou, du moins, pour cet homme qui ne s'est jamais exprimé sur le sacré, certainement le sacré était la littérature.

– ***Votre lycée : Fénelon.... L'avez-vous lu ? Son « Rien ne peut nous sauver, rien ne peut non plus nous perdre », le quiétisme, ne serait-il pas à l'origine de votre « Histoire d'O »?***

– Je vous comprends, oui... Fénelon, je l'ai connu très tôt. J'avais quatorze, quinze ans. Personne ne s'occupait de Fénelon dans ce lycée, sauf moi. Moi, je m'en occupais. Notamment des textes où il est question du « pur amour », qui me paraissent « exemplaires ». Comme la seule « exposition » – non pas explication, mais exposition –, la seule façon d'expression du pur amour. Il n'espère rien, il aime. Et comment peut-on espérer quelque chose ? On aime quelque chose ou quelqu'un, mais on ne peut pas espérer. On espère que quelque chose finisse quand on en souffre, mais, pour le reste, qu'est-ce que vous voulez qu'on espère ? Vous avez aimé ; j'ai aimé – et c'est passé dans la littérature.

« On aime quelque chose ou quelqu'un, mais on ne peut pas espérer. On espère que quelque chose finisse quand on en souffre, mais, pour le reste, qu'est-ce que vous voulez qu'on espère ? Vous avez aimé ; j'ai aimé – et c'est passé dans la littérature. »

» La littérature est ce qui permet à l'amour de mieux s'exprimer, et non pas de s'expliquer car l'amour ne s'explique pas. L'amour nous rendrait-il esclave ? Evidemment. Si on n'est pas esclave, ce n'est pas très sérieux. Si on n'est pas complètement à la merci, ce n'est pas réussi. Quant au dominateur, à celui qui serait au-dessus de l'esclave, je n'ai jamais cherché à comprendre. Ça doit exister puisque ça existe bien chez les animaux. L'amour est un sacrifice qui n'est pas éprouvé comme tel, mais comme la permission de faire un cadeau. L'amour est fatal, ça n'a pas beaucoup de sens de se demander si on est aimé ou pas. Ça tombe juste ou pas.

» Vous trouvez un rapport entre O et les mystiques ? Je suis d'accord. A partir du moment où vous êtes pris dans une passion, qu'elle soit religieuse ou tout ce que vous voudrez, c'est d'amour qu'il s'agit, c'est amoureux, et cela rentre dans la même catégorie. C'est une manière de se perdre, de s'abandonner ; une façon d'être délivré, ce n'est pas autre chose ; si vous ne trouvez pas cela, c'est que vous vous êtes trompé sur votre propre sentiment : on n'est concerné que par soi-même. Si un homme vous donne l'occasion d'être délivrée, vous pouvez lui dire merci. C'est ça que j'appelle le pur amour.

– ***Cette doctrine semble avoir conduit votre travail littéraire : vous avez fait des préfaces, composé des anthologies, celle de la poésie religieuse française ou celle des poètes précieux et baroques du XVIIe siècle ; et vous avez traduit de grands baroques anglais dans cette langue française dont le courant officiel interdit, pour ainsi dire, l'abondance... Cependant, votre prose est classique, dans la « norme »...***

– Je suis dans la norme parce que je ne peux pas faire autrement. Les gens qui peuvent faire autrement, se dépêchent de ne pas être dans la norme, malgré le « désastre » Boileau, Racine et compagnie – Malherbe peut encore passer... Pendant la guerre, j'allais à la Bibliothèque nationale et je dépouillais les livres des mystiques des XVIe et XVIIe siècles. J'y trouvais une expression entièrement satisfaisante. La vision des mystiques rejoint la poésie : c'est une des formes essentielles de la poésie. J'ai recopié leurs textes, j'en ai fait une anthologie que j'ai donnée à Paulhan ; il l'a publiée. Il fallait qu'il n'y eût pas d'auteurs vivants. J'étais très contente parce que je détestais – et déteste – Claudel. Or on va rééditer, mise à jour, cette anthologie, et, heureusement pour lui, Claudel est mort, mais malheureusement pour moi, je dois l'y inclure. Quant au baroque, je ne suis pas capable de l'aborder ; il faut une richesse que je ne possède pas. Il n'y a pas d'opulence chez moi, mais un côté pauvre, pas sec, mais... maigre. C'est presque physique. Pour être baroque, il faut que ça déborde : on met en ordre ce qui déborde.

» Et pour ce qui est de la traduction... C'est un travail passionnant, moins dur que l'écriture – il y a déjà une matière. Ecrire, tirer quelque chose de soi-même, c'est très difficile, et parfois inutile ; tandis que traduire un texte que l'on aime, c'est le transposer dans une autre musique, pour l'offrir à ceux qui ne connaîtront pas l'original...

– ***Du pur amour de la littérature, donc ?***

– Si vous voulez... »

Oui : du pur amour.

Hector Bianciotti

هكذا من الأصل